This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

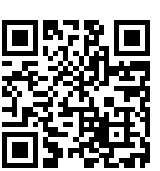

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

KAIS. KÖN. HOF- BIBLIOTHEK
391.959-B
PERIOD.

J. 8.° 449

Digitized by Google

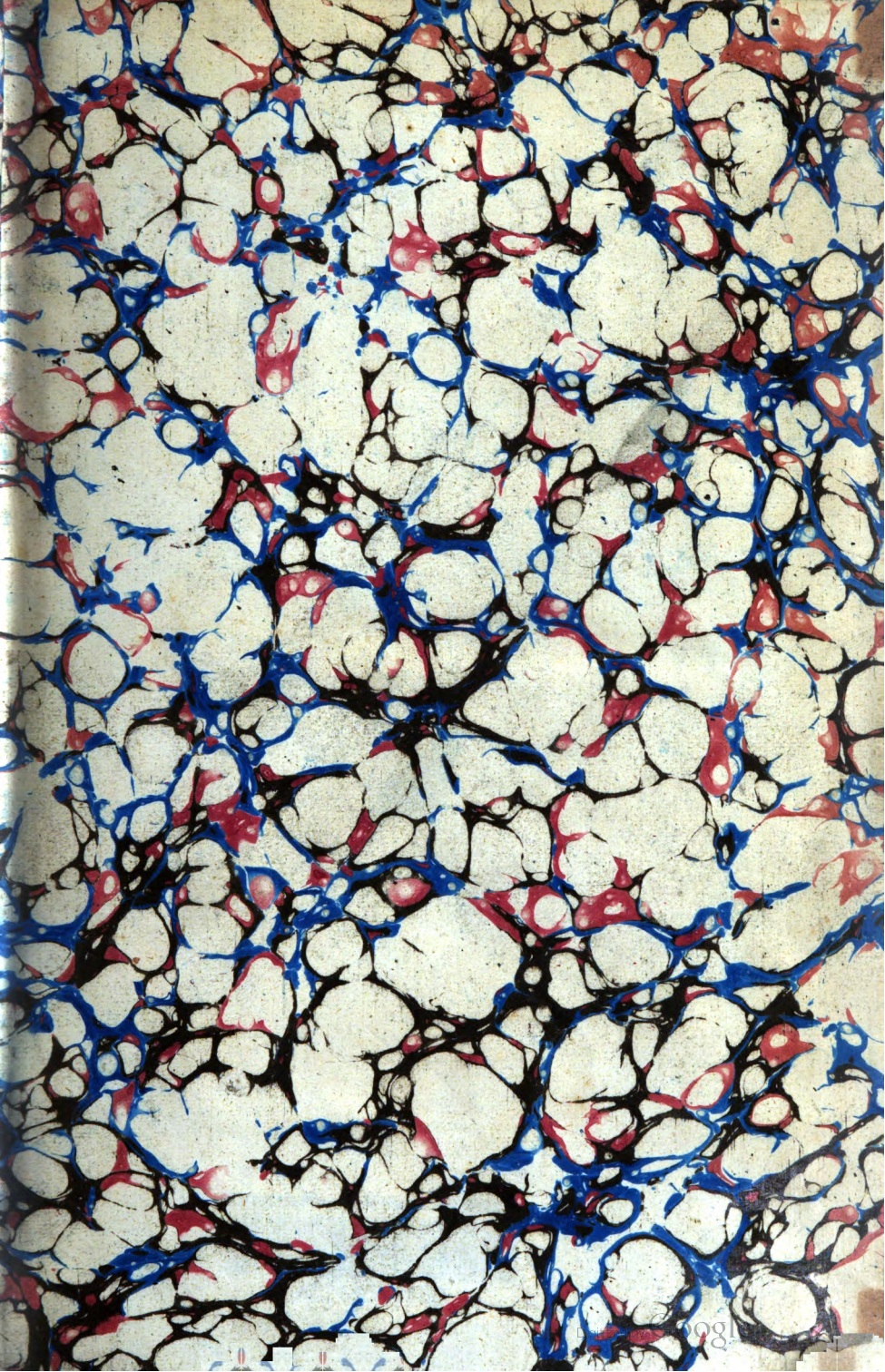

Digitized by Google

Österreichische Nationalbibliothek
+Z218541500
Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE METZ.

XXXIII^e^ ANNÉE.

Digitized by Google

METZ, IMPRIMERIE S. LAMORT.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE METZ.

XXXIII^e^ ANNÉE. — 1851-1852.

PREMIÈRE PARTIE.

LETTRES. — HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

METZ.

AU BUREAU DE L'ACADÉMIE, RUE DE LA BIBLIOTHÈQUE.
ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

—

1852.

391959-B.

Digitized by Google

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE METZ,

Du Dimanche 9 Mai 1852.

DISCOURS

DU PRÉSIDENT, M. LANGLOIS,

SUR

LA CONSTITUTION DE L'ATMOSPHÈRE.

Messieurs,

Je dois à vos bienveillants suffrages l'honneur d'avoir dirigé vos travaux pendant une année, et ce témoignage de sympathie m'impose aujourd'hui la douce obligation de porter la parole en votre nom dans cette séance solennelle, à laquelle vous avez convié les personnes distinguées qui s'intéressent aux progrès des lettres, des sciences et des arts.

J'aurais été heureux de reproduire encore les hautes

Digitized by Google

pensées de plusieurs de mes honorables prédécesseurs, et d'arrêter, comme eux, l'attention publique sur l'étude de quelques grandes questions se rattachant à la prospérité de l'importante cité messine ou à celle de votre belle province. Mais, pour traiter avec succès de pareilles questions, il faut pouvoir les aborder avec une certaine autorité de position que je n'ai pas, et à laquelle il ne serait pas sérieux de prétendre. Elles trouveront plus tard, j'en suis certain, de puissants et d'éloquents interprètes au sein de l'Académie.

Quant à moi, j'avais eu un instant l'intention de présenter dans cette séance un tableau assez fidèle de l'état actuel des arts chimiques dans le département de la Moselle; mais je n'ai pas tardé à reconnaître qu'un travail de cette nature aurait sa place toute marquée dans une de nos réunions quinquennales consacrées à l'appréciation, dans ce pays, du développement des diverses branches de l'industrie.

Il m'eût été agréable cependant de vous entretenir de quelques opérations industrielles dans lesquelles les connaissances chimiques sont d'un précieux secours.

Nous eussions vu, sans toutefois entrer dans les détails pratiques, que les beaux produits de la verrerie de Saint-Louis sont le résultat de la chaleur appliquée à un simple mélange de sable quartzeux blanc, de soude et de chaux. De la fusion de ces trois substances, résulte le verre blanc, susceptible d'acquérir des couleurs variées par l'addition de quelques oxydes métalliques.

Il en est de même de la peinture sur verre, qui a recours non-seulement à la main d'un peintre habile, mais encore à la science du chimiste. On sait aujourd'hui dans tous les pays, depuis l'exposition universelle de Londres, à quel degré de perfection cet art est arrivé ici sous la savante direction de notre digne collègue M. Maréchal.

Digitized by Google

Que l'on remplace, parmi les éléments constitutifs du verre, la soude par l'argile, on aura la pâte céramique, qui est si admirablement travaillée dans l'usine de Sarreguemines, d'où sortent les plus belles faïences de France.

C'est encore à la même source que la métallurgie, si féconde dans la Moselle, va puiser les renseignements dont elle a besoin pour conduire à bonne fin ses grandes opérations. Les hauts-fourneaux que nous voyons s'élever de toutes parts sont autant de laboratoires dans lesquels des transformations prennent naissance, sous l'influence de forces dont on ne peut tirer parti que lorsque l'on connaît parfaitement les lois qui les régissent.

La chimie s'occupe de plusieurs de ces lois et s'en sert pour indiquer comment les minéraux bruts enfouis dans le sein de la terre se revivifient au contact du charbon porté à une haute température.

A côté de ces gigantesques laboratoires existent encore de nombreuses et modestes usines, où des moyens chimiques sont journellement mis en usage. Dans les unes, le sucre est extrait de la betterave ; dans les autres, de la propre substance des animaux, on obtient une matière colorante, le bleu de Prusse, et, de plus, un sel très-employé, le sel ammoniac, ainsi nommé parce qu'autrefois on le tirait exclusivement de l'Ammonie, province de la Lybie.

Cette courte exposition suffit déjà pour donner une juste idée de l'importance des arts chimiques dans ce département, et nous permet d'espérer les voir prendre encore de jour en jour une plus grande extension.

Je désire présenter dans cette réunion quelques faits ayant trait à mes études habituelles, et je serai heureux s'ils peuvent offrir quelque intérêt. Je parlerai des travaux successivement entrepris pour établir exactement la composition de l'atmosphère terrestre. Ce sujet me donnera

Digitized by Google

sans doute l'occasion de rappeler à votre mémoire des noms illustres et chers à la France. Nous pourrions déjà citer Lavoisier, Laplace, Monge, Berthollet et Gay-Lussac.

Personne n'ignore que l'atmosphère, au milieu de laquelle nous vivons, forme autour de notre globe une couche dont l'épaisseur est estimée à douze ou quinze lieues.

La pesanteur de l'air, soupçonnée par les anciens philosophes, fut mise hors de doute par les expériences de Galilée, suivies de celles de Torricelli et Pascal. Galilée a démontré qu'un vase plein d'air ordinaire pèse moins que lorsqu'il est rempli d'air comprimé.

Torricelli, réfléchissant sur le phénomène de l'ascension de l'eau dans les corps de pompe jusqu'à la hauteur de trente-deux pieds, ne tarda pas à en attribuer la cause à la pesanteur de l'air. Il fit à-peu-près ce raisonnement : Si l'ascension des liquides est réellement due ou poids de l'atmosphère, les colonnes fluides devront avoir des hauteurs qui seront en raison inverse de leur densité. Pour vérifier s'il en était ainsi, il prit un tube de verre long de trente pouces, scellé à une de ses extrémités, le remplit de mercure, ferma l'ouverture avec le doigt et le renversa ensuite sur un bain de même métal. Dès que le doigt fut ôté, la colonne mercurielle s'abaissa, oscilla, puis s'arrêta à la hauteur de vingt-huit pouces environ. Ce résultat venait confirmer ce que la théorie avait prévu : le mercure s'élevait dans le tube treize fois et demie moins que l'eau ; mais on sait aussi que sa densité est treize fois et demie plus grande que celle de ce dernier liquide.

L'expérience de Torricelli est peut-être encore plus concluante lorsqu'elle est faite d'après les principes indiqués par notre célèbre géomètre Pascal, dont le nom reste attaché à d'immortelles pensées. En attribuant, disait Pascal, au poids de l'atmosphère l'élévation des liquides dans les tubes, la colonne fluide devait avoir une plus

Digitized by Google

grande hauteur au pied d'une montagne que sur la cîme, où la couche d'air est moins forte. En effet, telles furent les conséquences d'une expérience qu'il fit faire sur le Puy-de-Dôme par son ami Perrier.

Le tube de Torricelli constitue aujourd'hui notre baromètre, instrument précieux pour apprécier à chaque instant les variations qu'éprouve le poids de l'atmosphère. Cet instrument n'est plus aussi parfait quand on veut y chercher des indications exactes sur le beau ou le vilain temps.

Nous n'eussions pas rapporté ces faits, connus de toutes les personnes qui ont quelques notions de physique, si nous n'avions pas voulu rappeler que deux anciens et modestes chimistes français, Brun, pharmacien à Bergerac, et Jean Rey, médecin, né à Brugues en Périgord, avaient, dès 1630, dix ans par conséquent avant l'expérience de Galilée, reconnu la pesanteur de l'air par l'augmentation de poids que les métaux acquièrent lorsqu'ils sont soumis à la calcination.

Brun écrivait à Jean Rey qu'un jour, calcinant deux livres six onces d'étain, il fut surpris d'en trouver, après l'opération, deux livres treize onces. Il ne pouvait s'imaginer, disait-il, d'où provenait les sept onces de plus. Jean Rey répéta et varia l'expérience de Brun, et répondit que cette augmentation de poids était due à une absorption d'air. Réponse d'autant plus hardie que l'on ignorait alors que l'air fût pesant. Aussi n'est-on pas étonné de trouver les expressions suivantes dans une brochure de Jean Rey, publiée à Bazas en 1630 : « Je soutiens glorieusement que » le surcroît de poids vient de l'air qui, dans le vase, a » esté espessi, appesanti et rendu adhésif par la véhé- » mente et longuement chaleur du fourneau. » Ces idées neuves et fécondes, quoique clairement exprimées, n'en restèrent pas moins dans l'oubli pendant près d'un siècle

Digitized by Google

et demi. Bayen, vers le milieu du siècle dernier, se livrant à de semblables expériences sur le mercure, démontrait aussi, sans connaître les travaux de Jean Rey, que dans l'opération de la calcination des métaux, il y a augmentation de poids par la fixation de l'air. Ce fut seulement alors qu'on se rappela que le savant physicien et chimiste du Périgord, un siècle et demi auparavant, avait dit et prouvé la même chose. Il restait encore à savoir si l'air était absorbé en totalité ou en partie. Cette belle découverte était réservée à Lavoisier. Ses recherches sur l'air remontent aux années 1775, 76, 77, et les faits qui en résultent ont été consignés d'abord dans plusieurs mémoires et plus tard dans son ouvrage en deux volumes, publié en 1790. L'air, pour Lavoisier, n'est plus un élément; il est formé du mélange de deux fluides gazeux qu'il désigne sous les noms d'oxygène et d'azote.

L'expérience par laquelle il constate cette grande vérité a quelque analogie avec celle de Jean Rey, mais au lieu d'admettre, avec les chimistes de son époque, que l'air est absorbé en entier pendant la calcination, il fait voir qu'il n'en est pas ainsi, qu'une partie seulement s'unit aux métaux, et que l'autre reste libre.

Nous donnerons d'ailleurs une idée très-succinte de cette mémorable opération qu'on trouve décrite dans l'ouvrage dont nous venons de parler. La connaissance de la composition de l'air a produit, comme on sait, une véritable révolution dans la science, en donnant la clef d'une foule de phénomènes naturels qui étaient restés jusques-là sans explication.

Lavoisier soumit du mercure à une chaleur voisine de son point d'ébullition dans un vase rempli d'air et clos de toute part. Le mercure fut maintenu à ce degré de chaleur pendant dix à douze jours. Au bout de ce temps il put remarquer que le volume de l'air avait diminué à-peu-près

Digitized by Google

d'un sixième de son volume primitif. La partie qui avait disparu s'était unie au mercure, de manière à produire de petites paillettes rouges, surnageant le métal, et faciles à recueillir. L'air non fixé n'avait plus les propriétés de l'air ordinaire, les animaux qu'on y plongeait ne tardaient pas à périr et les bougies allumées s'y éteignaient sur-le-champ. Au contraire, on obtenait, en chauffant les petites paillettes dans un tube convenablement disposé, un gaz dans lequel les animaux respiraient librement et où les corps enflammés brûlaient avec un vif éclat.

Lavoisier ne tarda pas à reconnaître dans ce dernier gaz tous les caractères du corps découvert presque en même temps en France par lui-même, en Angleterre par Priestley, en Suède par Scheele. Priestley lui avait donné le nom d'air déphlogistiqué, Scheele celui d'air empiréal, et Lavoisier l'avait désigné sous le nom d'air éminemment respirable.

L'illustre chimiste français donne une explication fort juste des phénomènes qui accompagnent la calcination du mercure en vase clos. Le métal, dit-il, absorbe en se calcinant la partie salubre et respirable de l'air; la portion restante est au contraire une espèce de mofette, incapable d'entretenir la combustion ni la respiration. L'air est donc, suivant Lavoisier, composé de deux fluides élastiques de nature différente, et pour ainsi dire opposée. A l'époque de la réforme du langage chimique, l'un des fluides, l'air éminemment respirable, reçut le nom d'oxygène; l'autre, la mofette atmosphérique, celui d'azote, nom qui sert à indiquer que ce gaz est impropre à l'entretien de la vie.

Quoique l'expérience de Lavoisier fournisse un moyen infiniment simple d'obtenir séparément les deux principaux fluides élastiques de notre atmosphère, elle ne nous donne cependant pas des idées exactes sur les proportions de ces deux fluides. En effet, il admettait pour

Digitized by Google

cent parties en volume, vingt-sept d'oxygène et soixante-treize d'azote, tandis qu'il a été prouvé quelques années plus tard que les rapports entre l'oxygène et l'azote devaient être vingt-et-un pour le premier et soixante-dix-neuf pour le second.

Scheele, dont les découvertes en chimie sont nombreuses, s'occupait, de son côté, en même temps que Lavoisier, de recherches sur l'air, et arrivait aux mêmes résultats ; il isolait les deux fluides, en soumettant une certaine quantité d'air à l'action d'une dissolution de sulfure de potassium. Dans cette réaction, le phénomène a lieu comme avec le mercure, la portion respirable de l'air est absorbée par la liqueur ; celle au contraire dans laquelle la vie ne peut se manifester, reste libre. Le procédé de Scheele est beaucoup plus prompt que celui de Lavoisier ; aussi est-il encore employé de nos jours quand on n'est pas obligé d'apporter dans cette opération une très-grande précision.

Sans les connaissances qu'il avait acquises sur la nature de l'air, Lavoisier n'eût pas pu entreprendre ses belles recherches sur la respiration des animaux et sur la combustion. Ce qu'il nous a enseigné à cet égard, s'enseigne encore aujourd'hui, et n'a subi que de très-légères modifications. Il reconnaît que pendant la respiration l'air se charge d'acide carbonique et de vapeur d'eau. Le rôle de l'air, dans ce cas, est donc d'enlever au sang, par son oxygène, une certaine quantité de carbone et d'hydrogène ; mais comme il sait que toutes les fois que le carbone et l'hydrogène s'unissent il y a de la chaleur produite, il ne doute plus que la chaleur animale n'ait aussi pour origine cette sorte de combustion qui s'opère dans l'acte de la respiration. Tout cela est vrai ; telle est bien la principale source de la chaleur des animaux, sans laquelle aucun d'eux ne pourrait vivre. Dans ces derniers travaux, La-

Digitized by Google

voisier avait pour collaborateur son illustre ami, l'auteur de la mécanique céleste, le célèbre Laplace.

On peut comprendre toute l'importance que de pareils faits ont dû avoir sur le développement et la marche des sciences naturelles. Nos connaissances sur la composition de l'air furent aussi le point de départ d'une nouvelle théorie chimique qui a renversé celle de Stahl, professée pendant plus d'un siècle. Les théories chimiques se sont toujours établies sur l'interprétation du phénomène de la combustion.

Stahl, né à Anspach en 1660, élève du chimiste Beech, médecin, d'abord du duc de Saxe-Weymar, plus tard premier médecin du roi de Prusse, admettait, ainsi que ses contemporains, que les corps en brûlant laissaient dégager du phlogistique, principe impondérable et insaisissable. Pour Lavoisier, depuis ses analyses de l'air, de semblables hypothèses n'étaient plus admissibles; il annonce alors que la chaleur que les corps combustibles produisent en brûlant provient de la combinaison de l'oxygène avec ces mêmes corps. Stahl considérait nos corps simples d'aujourd'hui, les métaux par exemple, comme des corps composés; formés de chaux, ou pour mieux dire d'oxyde et de phlogistique. Aussi, disait-il que chaque fois qu'un corps brûlait, le phlogistique se dégageait et la chaux se montrait à l'état de liberté. En raisonnant ainsi, les métaux devraient perdre de leur poids par la calcination, puisqu'il y a dégagement de phlogistique, et l'on sait au contraire qu'ils augmentent de poids et que cette augmentation a pour cause la fixation de l'oxygène. C'est à cette union de l'oxygène qu'est du le développement de calorique qui accompagne toute combustion.

A dater de cette époque, la chimie du phlogistique cessa d'exister et fut remplacée par la chimie pneumatique, que personne encore n'a essayé de renverser.

Digitized by Google

L'analyse de l'air a été reprise par un grand nombre de chimistes qui employèrent, au lieu de mercure, diverses substances très-avides d'oxygène. L'eudiométrie fut le nom générique sous lequel on désigna par la suite tous les procédés partiels mis en usage pour déterminer exactement la composition de l'atmosphère.

On doit à Volta, illustre physicien de Pise, un instrument connu sous le nom d'eudiomètre, dans lequel l'analyse de l'air a lieu en enflammant, par l'étincelle électrique, un mélange de ce fluide et de gaz hydrogène, corps entrevu par Boyle vers le milieu du dix-septième siècle, mais distingué seulement des autres corps, en 1766, par le chimiste anglais Cavendish.

Pour avoir une idée nette de l'importance de l'hydrogène comme moyen eudiométrique, il fallait déjà savoir qu'il entrait dans la composition de l'eau, et que celle-ci était produite directement par l'union de ce gaz avec l'oxygène.

L'expérience relative à la formation directe de l'eau par l'inflammation d'un mélange d'hydrogène et d'oxygène, a occupé pendant plusieurs années un grand nombre de savants. Monge, à Mézières, en faisait une étude très-active; il en était de même à Paris de Lavoisier, Fourcroy, Vauquelin, Meunier et Séguin. De ces expériences, on apprit que l'eau résulte de l'union de deux volumes d'hydrogène avec un volume d'oxygène. Par conséquent, en faisant un mélange de parties égales d'air atmosphérique et d'hydrogène, puis soumettant le mélange à l'action d'une étincelle provenant de la bouteille de Leyde ou de l'électrophore, tout l'oxygène de l'air se combinera à une partie de l'hydrogène, de manière à donner naissance à de l'eau. En mesurant le volume du gaz restant, et le comparant à celui qui existait avant l'inflammation, on aura nécessairement le volume disparu, qui est représenté

Digitized by Google

par un tiers d'oxygène et deux tiers d'hydrogène. Cette méthode, suivie par MM. de Humboldt et Gay-Lussac, dans leurs études eudiométriques, est encore aujourd'hui une des meilleures et des plus faciles. Elle nous a toujours donné à nous-mêmes, dans maintes circonstances, de très-bons résultats.

Un autre procédé d'analyse proposé par Achard et Séguin, mis en usage avec un grand succès par Berthollet, consiste à traiter un volume donné d'air par du phosphore, qui a sur l'oxygène une puissante action, puisqu'il s'en empare à la température ordinaire, avec production de lumière.

Des propriétés si remarquables donnèrent au phosphore, à l'époque de sa découverte, un vif intérêt. Cette découverte remonte à l'année 1669 ; elle est due à Brandt, alchimiste de Hambourg. Il cherchait, dit Fourcroy, la pierre philosophale qu'il ne trouva pas, et trouva ce qu'il ne cherchait pas. Brandt fit d'abord, de la préparation du phosphore, un secret qu'il vendit ensuite à Kraff, chimiste de Berlin. Kunckel, de Dresde, célèbre chimiste de cette époque, aurait désiré connaître cette préparation, mais on ne pouvait la lui indiquer; il finit cependant par recueillir quelques renseignements qui lui permirent de faire de nombreux essais; de sorte qu'en 1677, il parvenait aussi à produire du phosphore qui fut connu alors sous le nom de phosphore de Kunckel.

Pendant près d'un siècle, cette substance fut très-rare, d'un prix très-élevé, et ne se rencontrait que dans les cabinets de quelques gens riches, amateurs de nouveautés. Il cessa d'en être ainsi en 1769, lorsque Gahn et Scheele en signalèrent la présence dans les os des animaux, d'où on l'extrait très-facilement. Aussi, aujourd'hui le phosphore est-il très-commun et reçoit-il de nombreuses et utiles applications. Il suffit de citer les

Digitized by Google

allumettes chimiques dont on fait un si grand emploi, et dans lesquelles le phosphore joue le principal rôle, en raison de sa prompte inflammation, surtout au contact du soufre. C'est de cette manière que les choses se passent dans les petites tiges de bois servant d'allumettes, et prenant feu par un simple frottement.

Les nouvelles analyses de l'air, soit par l'hydrogène, soit par le phosphore, conduisirent à reconnaître que les deux fluides dont il se compose, ne s'y trouvaient pas dans les rapports de 27 à 73, comme cela semblait résulter des épreuves de Lavoisier, d'une part, et de celles de Scheele, de l'autre.

On admettait alors généralement 21 à 23 d'oxygène; mais un peu plus tard, Davy, en Angleterre, MM. de Humboldt et Gay-Lussac, en France, fixèrent définitivement le chiffre de l'oxygène à 21 pour cent. C'est à cette même époque que l'acide carbonique y fut découvert, et que de Saussure en démontra l'existence jusque dans l'air recueilli sur la cîme du Mont-Blanc.

Bergmann, savant chimiste suédois, contemporain et ami de Scheele, semble être le premier qui ait annoncé qu'on pouvait, avec de l'eau de chaux exposée à l'air, fixer l'acide carbonique de l'atmosphère; on voit se produire, à la surface de la dissolution, une couche blanche et très-mince de carbonate de chaux. Ce moyen est tellement prompt et facile, qu'on ne manque jamais d'y recourir dans les leçons de chimie, et de s'en servir comme démonstration.

Après toutes ces recherches sur l'air, il était encore important de savoir si la composition en est la même dans toutes les parties du globe, et suivant certaines conditions météorologiques. On admit la constance de sa composition dans tous les lieux, en se fondant sur les résultats des expériences faites en Angleterre par Cavendish

Digitized by Google

et Davy, en Espagne, par Macarty, en Egypte, par Berthollet, lorsque Monge et lui se trouvaient à la tête de la commission scientifique que Napoléon avait instituée pour l'accompagner dans cette mémorable expédition, où les français, conduits par un nouveau César, se montrèrent tous des héros.

Les mêmes rapports entre les éléments de l'atmosphère furent encore trouvés sur de l'air rapporté de la côte de Guinée, et analysé en Angleterre par Beddoez. Gay-Lussac obtint aussi des résultats semblables sur de l'air pris à sept mille mètres au-dessus de la terre, dans une ascension aérostatique qu'il fit seul en 1804.

Les connaissances acquises sur la nature de l'atmosphère, servirent à expliquer, comme nous l'avons déjà dit, les phénomènes de la combustion, de la respiration, et de plus, les diverses altérations que les substances végétales et animales éprouvent lorsqu'elles sont privées de vie et abandonnées à elles-mêmes. Dans la production de ces phénomènes, l'oxygène de l'air étant absorbé, l'atmosphère doit en être modifiée. On sait d'ailleurs que chaque personne consomme, en vingt-quatre heures, pour l'entretien de sa respiration, la totalité de l'oxygène contenu dans cinq à six mètres cubes d'air. Il serait donc permis de penser que l'atmosphère pourrait éprouver des changements profonds dans sa composition, si dans la nature il ne se produisait pas des actes tout-à-fait opposés, c'est-à-dire, tendant à rendre à l'air l'oxygène que les animaux lui ont enlevé, pour satisfaire aux besoins de la respiration. Les expériences de Bonnet, de Priestley, de Sennebier, d'Ingenhousz et de Théodore de Saussure, démontrent parfaitement l'action que les parties vertes des plantes, en présence des rayons solaires, exercent sur l'acide carbonique de l'air. Les plantes, dans ces conditions, fixent du carbone et dégagent de l'oxygène.

Digitized by Google

Il y a-t-il harmonie complète entre la vie des végétaux et celle des animaux, de manière à ce que les premiers soient chargés de verser dans l'atmosphère l'oxygène que les derniers y ont puisé ? Telle a été probablement la pensée du Créateur, mais nos moyens d'investigation ne sont pas encore assez parfaits pour nous permettre de nous assurer de l'existence de cette belle loi naturelle. Cependant, des tentatives nombreuses ont été faites dans l'espoir d'arriver à la solution de ce grand problème, et pour cela on a cherché à fixer d'abord la proportion exacte d'acide carbonique contenue dans l'air, afin de pouvoir, plus tard, vérifier si cette proportion augmente ou diminue avec le temps. Les premiers essais, à cet égard, sont dus à notre savant et illustre chimiste, M. Thénard; ils ont eu lieu dans un endroit éloigné de toute habitation, et donnèrent pour résultat quatre parties d'acide carbonique en volume, pour dix mille parties d'air.

De 1816 à 1830, de Saussure n'a pas cessé de faire des épreuves relatives à la détermination des quantités d'acide carbonique que l'atmosphère renferme, en tenant compte d'une foule de causes susceptibles de faire varier ces quantités.

Il avait choisi pour lieu de ses opérations une petite prairie à trois kilomètres de Genève, à côté du hameau de Chambeisy. Cette prairie était à seize mètres au-dessus du lac, et elle en était éloignée de deux cent cinquante mètres. Il trouva pour moyenne de cent quatre observations faites de jour et de nuit dans toutes les saisons, et pendant les trois dernières années, c'est-à-dire de 1827 à 1830, que dix mille parties d'air en rase campagne contiennent 4,15 d'acide carbonique. La plus forte proportion a été de 5,74, la plus faible de 3,15. Ces deux termes extrêmes tiennent, comme le dit de Saussure, aux

Digitized by Google

changements qu'éprouve le sol, soit par l'humidité qui soustrait le gaz, soit par la sécheresse qui le développe; aux influences opposées de la nuit et du jour ou de l'obscurité qui augmente et de la lumière qui diminue la proportion de cet acide. Les couches supérieures de l'atmosphère, sont aussi, d'après le même auteur, plus chargées de gaz carbonique que les couches inférieures.

Les procédés eudiométriques n'ayant jamais permis d'opérer à la fois sur une grande quantité d'air, ne donnèrent toutefois aux physiciens et aux chimistes qu'un faible degré de certitude sur la constance des proportions de chacun des éléments constituant l'atmosphère.

Benédic Prévost, de Genève, ayant calculé quel pouvait être le poids de l'atmosphère, et ayant aussi apprécié les altérations qu'elle peut éprouver par la présence des animaux sur le globe, est arrivé à conclure que lors même que les végétaux ne couvriraient pas la terre et ne concourraient en rien à contrebalancer la fâcheuse influence des êtres animés, la quantité d'oxygène absorbée et disparue dans l'espace d'un siècle ne dépasserait pas un huit millièmes, et que nos moyens d'analyse ne sont pas assez parfaits pour signaler une si légère différence. Voici ce qu'il dit à cet égard: Le poids de l'atmosphère est égal à celui de cinq cent quatre-vingt-un mille cubes de cuivre d'un kilomètre de côté; le poids de l'oxygène représente cent trente-quatre mille de ces cubes, et on sait d'ailleurs qu'une personne, en vingt-quatre heures, consomme un kilogramme d'oxygène. Ainsi en admettant qu'il y ait sur le globe mille millions d'hommes et que le nombre des animaux soit l'équivalent de trois mille millions d'hommes, on trouvera que les quantités réunies ne consomment en un siècle qu'un poids d'oxygène égal à quinze ou seize kilomètres cubes de cuivre, tandis que l'air en renferme cent trente-quatre mille. Il faudrait, d'après ce calcul,

Digitized by Google

dix mille ans pour que l'altération de l'air fût sensible à l'eudiomètre de Volta. L'humanité n'a donc de ce côté rien à redouter, l'aliment de la vie, l'oxygène ne peut lui manquer.

La difficulté d'apprécier des différences si minimes dans les proportions des éléments de l'air laissait encore des doutes dans l'esprit d'un grand nombre de savants sur la permanence des rapports de l'oxygène et de l'azote.

Proust, Dœbereiner, Falkner, Thomson, croient à la constance de ces rapports et vont jusqu'à dire que l'atmosphère est formée partout de vingt parties d'oxygène et de quatre-vingts parties d'azote.

Dalton, un des physiciens et chimistes des plus distingués du commencement de ce siècle pense, au contraire, que la composition de l'air change avec les hauteurs, et que la quantité d'oxygène doit aller en diminuant avec l'élévation des lieux. L'opinion de Dalton, quoique soutenue par des calculs de M. Babinet, est en désaccord avec les résultats de l'analyse de l'air recueillies dans des ascensions aérostatiques; en Amérique sur de très-hautes montagnes; en Suisse sur le Faulhorn, dans l'Oberland.

Dans l'espoir de faire cesser cette incertitude, et voulant d'une autre part répondre aux vœux exprimés par Laplace de refaire l'analyse de l'air à deux époques éloignées l'une de l'autre, MM. Dumas et Boussingault ont repris cette étude en 1841 et ont agi dans chaque expérience sur une grande quantité d'air. Ces deux savants chimistes furent guidés dans leurs travaux d'analyse par de semblables essais décrits par M. Brunner, de Berne, et qui consistent à soumettre, en une seule épreuve, à l'action réductive du cuivre ou du phosphore placés dans des tubes de verre, jusqu'à dix litres d'air, tandis qu'autrefois les méthodes usitées ne permettaient d'agir que sur de très-petites fractions du litre.

Digitized by Google

Des analyses de MM. Dumas et Boussingault et de celles toutes récentes de M. Régnault, membre de l'Institut, il résulte que les erreurs eudiométriques, qui étaient souvent de un centième, ne dépassent plus maintenant un deux millième. Cette précision des nouvelles méthodes d'analyse a conduit à constater que l'air a encore aujourd'hui la même composition qu'il avait il y a cinquante ans, et qu'il conserve cette composition à toutes les latitudes et à toutes les hauteurs, ce qui serait la preuve d'une belle loi de la nature par laquelle les plantes restitueraient réellement à l'atmosphère, par leurs parties vertes, l'oxygène que les animaux lui enlèvent par la respiration. Ces échanges incessants, ainsi que des conditions météorologiques particulières, font naître, comme nous l'avons vu, des changements rapides dans les proportions d'acide carbonique; et il paraît aussi démontré que ces mêmes causes donnent lieu à de pareilles oscillations, mais très-faibles, dans les rapports de l'oxygène et de l'azote. Ainsi, par les temps de pluie, l'air contient moins d'oxygène que par un temps sec.

On s'est arrêté maintenant aux proportions suivantes, pour la constitution normale de l'atmosphère :

Oxygène.	20,90
Azote.	79,10
Acide carbonique.	0,0415

Nonobstant ces trois principes essentiels de l'atmosphère, on rencontre encore constamment ou accidentellement beaucoup de substances gazeuses pouvant, à chaque instant, prendre naissance à la surface de la terre. Quelques-unes sont susceptibles de produire, sur la santé humaine, de profondes perturbations. C'est ainsi que se comportent les miasmes des marais et l'air de certaines parties de l'Italie, air auquel on a donné le nom de malaria.

Digitized by Google

D'après les expériences de Théodore de Saussure, de MM. Boussingault et Vever de Groningue, on sait que dans l'atmosphère existent des quantités très-faibles, mais appréciables cependant, de produits gazeux hydrogénés et carbonés.

Suivant M. Gaétano Géorgini, la malaria serait due à des émanations d'hydrogène sulfuré, provenant du mélange des eaux salées de la mer avec les eaux douces des marais de la partie sud des Apennins. Les débris végétaux que contiennent les marais réagissent sur les sulfates alcalins des sels marins, et concourent à la formation des sulfures qui ne tardent pas à être décomposés par l'acide carbonique de l'air, décomposition qui s'accompagne d'un dégagement de gaz sulfhydrique, dont tout le monde connaît les propriétés délétères. Il a suffi, pour empêcher ces émanations de se produire, d'établir des écluses disposées de manière à mettre obstacle à l'entrée de l'eau de la mer dans les marais, tout en permettant à l'eau de ces derniers de s'échapper facilement.

Sur divers points de la côte occidentale d'Afrique, les mêmes réactions ont lieu, produites par les mêmes causes, et communiquent à l'atmosphère des propriétés malfaisantes, dont beaucoup de voyageurs et de marins ont été victimes.

Les expériences déjà anciennes de Scheele, de Saussure, et celles plus récentes de MM. Faraday, Chevallier, Liebig, Grüger, Kemp et Frésénius, démontrent la présence de l'ammoniaque dans l'air, où elle paraît jouer un rôle important en prenant part à la nutrition des plantes. Elle se forme dans l'atmosphère par l'action des étincelles électriques; on la retrouve en combinaison, soit avec l'acide nitrique, soit avec l'acide carbonique, dans l'eau des pluies d'orage. De sorte que les grands phénomènes météorologiques qui se manifestent par du tonnerre et

Digitized by Google

des éclairs, sont nécessaires au maintien de la vie sur la terre, puisque ces phénomènes sont suivis de la production d'un aliment destiné aux plantes, considérées par les physiologistes comme des appareils où s'élaborent les substances dont se nourrissent les animaux. Si, comme cela semble prouvé, les végétaux ont une action sensible sur l'ammoniaque de l'atmosphère, les quantités que celle-ci contient doivent varier d'une manière assez notable. Les recherches de M. Frésénius, professeur de chimie à Wiesbaden, constatent, en effet, que la proportion d'ammoniaque n'est pas la même le jour et la nuit. L'air nocturne en est plus chargé que l'air diurne. La quantité de ce gaz, relativement à celle de l'atmosphère, n'a pas été estimée à plus de trois dix millionièmes. En considérant ce rapport comme exact, le poids du gaz ammoniac contenu dans toute l'atmosphère qui entoure le globe terrestre serait de quatre millions soixante-dix-neuf mille quarante-deux kilogrammes.

Un jeune chimiste, M. Chatin, professeur à l'école de pharmacie de Paris, vient, tout récemment, de signaler dans l'air la présence de l'iode, corps dont le rôle aujourd'hui est des plus importants. Cette découverte a déjà eu pour résultat de jeter quelque jour sur les causes du développement du crétinisme, affection qui atteint parfois, dans certaines localités, des populations entières.

D'après M. Chatin, on voit peu de crétins dans les lieux où l'air et les eaux potables contiennent de l'iode. Découvert en 1811, par Courtois, manufacturier de Paris, l'iode fut aussitôt, après sa découverte, étudié par M. Gay-Lussac, qui lui a donné le nom sous lequel on le désigne, à cause de la belle couleur violette de sa vapeur.

Ce corps étant très-faiblement volatil, comparativement aux autres principes de l'air, ne doit pas se rencontrer à

Digitized by Google

une très-grande hauteur dans l'atmosphère, ou s'il y existe, il est très-raréfié.

En effet, on a reconnu que sur les sommets et dans les vallées des Alpes, l'air est pauvre en iode.

Qu'à une certaine distance des massifs montagneux, l'air est médiocrement ioduré.

Que loin des Alpes, à Paris, par exemple, ou à Londres, l'air est riche en iode.

Tout le monde a observé que les grandes décharges électriques naturelles ou artificielles, s'accompagnent d'une odeur particulière rappelant assez bien celle du phosphore. Cette odeur est quelquefois tellement pénétrante, qu'elle résiste souvent pendant plusieurs jours dans les édifices frappés de la foudre. La cause n'en ayant jamais été recherchée, est toujours restée ignorée.

M. Schœnbein, professeur de chimie à l'université de Bâle, auteur de la découverte du coton-poudre, a fait la remarque, il y a quelques années, que cette odeur se retrouve dans l'oxygène obtenu de la décomposition de l'eau, par une forte pile voltaïque. Elle persiste fort longtemps dans ce corps, ce qui semble indiquer sa matérialité, et prouver qu'elle ne tient pas à une irritation passagère du sens de l'odorat par l'électricité. L'oxygène n'acquiert d'ailleurs ce caractère que lorsque les conducteurs de la pile sont en or ou en platine; il le perd promptement par le contact de métaux facilement oxydables.

Ce corps odorant, de nature encore inconnue, que l'atmosphère renferme en plus ou moins grande quantité, a reçu le nom d'ozone, du mot grec *ozo,* je sens. Il décèle son existence, non-seulement par son odeur, mais encore par la coloration bleue de petites bandelettes de papier blanc, recouvertes d'amidon et d'iodure de potassium.

L'ozone se produit encore chimiquement, en exposant,

Digitized by Google

dans des conditions convenables, de l'air humide à l'action de cylindres de phosphore. Me trouvant à Bâle, l'année dernière, M. Schœnbein voulut bien, à ma prière, répéter sous mes yeux la majeure partie des expériences relatives à ce corps extraordinaire.

L'air ozonisé jouit de propriétés oxydantes très-actives, bien supérieures à celles de l'air ordinaire.

Quoi qu'on ignore encore à quoi est due cette action, on est cependant disposé à admettre, avec Berzélius, fondant lui-même son opinion sur les expériences de MM. de La Rive et Marignac, de Genève, que l'ozone n'est autre chose que de l'oxygène dont les propriétés physiques et chimiques ont été profondément modifiées. L'oxygène existerait sous deux états allotropiques, comme cela se voit pour plusieurs autres corps simples, et notamment pour le carbone, qui n'est certainement pas au même état dans le charbon et le diamant.

Des caractères semblables se retrouvent encore dans le soufre et le phosphore, et tendraient à faire croire que l'idée des alchimistes, relative à la possibilité d'opérer la transmutation des métaux, n'était peut-être pas une chimère.

La lumière, l'électricité et la chaleur, n'étant elles-mêmes, à ce qu'il paraît, que des manifestations variées d'un même principe, on est presque conduit à penser que Dieu, créant le monde, ne se servit que d'une seule espèce de matière et d'une seule force.

L'ozone de l'atmosphère ne serait donc que de l'oxygène rendu odorant et actif par l'intervention de la lumière électrique, ce qui expliquerait les hautes propriétés oxydantes de l'air, pendant les orages ou à leur suite.

En essayant, Messieurs, de rappeler à votre mémoire les nombreuses recherches dont l'air a été l'objet, j'ai voulu aussi montrer combien il faut de persévérance dans

Digitized by Google

les travaux, pour espérer pouvoir dérober à la nature quelques-uns de ses innombrables secrets. Les grands hommes eux-mêmes, ne sont parvenus à nous laisser de grandes choses, qu'à force de persévérance. On demandait un jour à Newton, comment il était arrivé à ses admirables découvertes; il répondit simplement: en y pensant toujours.

C'était une tâche difficile pour moi, Messieurs, que celle de prendre la parole dans une pareille solennité, et je serais très-heureux de n'être pas resté trop au-dessous de l'honorable mission qui m'a été confiée.

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1851—1852,

PAR M. JACQUOT, SECRÉTAIRE.

Messieurs,

L'année dernière, à pareille époque, j'avais à peine pris place parmi vous, lorsque, désigné par vos honorables suffrages pour les fonctions de Secrétaire, j'ai accepté la tâche d'initier à vos travaux le public éclairé que vous avez convié à cette séance solennelle. Ne soyez donc point surpris si ma première parole est un appel à votre indulgence, sur laquelle j'ai beaucoup plus compté que sur mes propres forces, pour remplir la mission que vous avez bien voulu me confier. Il me sera permis d'ajouter, à moi qui n'ai pris jusqu'ici aucune part aux travaux de l'Académie, que j'ai compté aussi, pour rendre ma tâche facile, sur la bonne renommée dont ils jouissent, et sur l'accueil favorable qui leur a toujours été fait. Les recherches qui ont pour but l'Utile, ont-elles besoin, pour être appréciées, d'être interprétées par une voix éloquente ?

Cette année encore, l'agriculture, la statistique, les

Digitized by Google

lettres, les sciences, l'archéologie ont été successivement l'objet de vos méditations. Quels résultats avez-vous su tirer de ces études aussi utiles que variées? C'est ce que je vais essayer de dire, laissant au public, notre juge à tous, le soin de décider si vous avez parcouru avec quelque distinction la route que vous vous êtes tracée.

Agriculture, Économie sociale.

C'est surtout au point de vue des applications scientifiques que l'agriculture occupe une place dans vos travaux, et sous ce rapport elle est bien digne de fixer votre attention. Quels services, en effet, la science n'a-t-elle pas rendus à l'agriculture depuis qu'à l'aide du microscope et de l'analyse chimique, ces deux merveilleux instruments d'étude, elle est parvenue à répandre tant de lumière sur les fonctions de la vie dans les végétaux. Par elle, l'influence de la jachère a été expliquée, le rôle des engrais et des amendements a été défini ; c'est elle, en un mot, qui, fixant les conditions du développement de la nature animée, a posé les bases d'une agriculture rationnelle et substitué à la routine les bonnes et saines pratiques. La solution de ces importantes questions, qui étaient à peine posées il y a cinquante ans, sera l'une des plus grandes gloires de notre époque et l'un de ses plus beaux titres à la reconnaissance de la postérité. Il n'y a pas, en effet, dans l'ordre des faits matériels, de problèmes plus dignes d'exercer la sagacité de l'homme, que ceux d'où dépendent à la fois le bien-être des peuples et la prospérité des nations.

Si l'Académie de Metz, humble société de province, n'a pas pris une part active au mouvement qui a entraîné les esprits dans cette voie, au moins faut-il reconnaître

Digitized by Google

qu'elle s'est constamment efforcée de déraciner les vieux préjugés et de vulgariser les applications utiles. C'est pour elle un plaisir bien doux de proclamer qu'elle n'a pas semé dans un terrain ingrat. Partout les procédés de culture se perfectionnent; le plâtre est répandu avec plus d'abondance sur les prairies artificielles ; la chaux et la marne viennent rendre à certains sols les éléments qui leur manquent, et l'on commence à comprendre que la culture n'est pas moins intéressée que l'hygiène au bon aménagement des engrais.

Ces progrès ont pu être facilement appréciés dans la fête organisée à Bitche avec tant de goût, au mois d'août dernier, et dans laquelle l'Académie, réunie au Comice de l'arrondissement de Sarreguemines, a distribué les primes qu'elle accorde chaque année à l'agriculture. Quoique ayant un sol fort pauvre et un climat dont l'âpreté se ressent du voisinage des montagnes, cet arrondissement a présenté au concours de très-beaux produits ; et, chose bien digne d'être remarquée, les distinctions les plus flatteuses, et, en particulier, votre premier prix, ont été décernés à des propriétaires d'exploitations placées, sous le rapport du terrain, dans des conditions tout-à-fait désavantageuses. C'est à la fois une preuve bien concluante de la transformation que l'homme parvient à faire subir au sol et un encouragement pour ceux qui dirigent leurs efforts vers les améliorations de ce genre. Tel est l'enseignement que les cultivateurs ont pu retirer de la fête agricole de Bitche ; nous nous plaisons à croire qu'ils sauront en profiter.

Les communications sur l'agriculture, qui excitent toujours si vivement votre intérêt, ne vous ont pas fait défaut cette année. M. Gabriel Simon vous a d'abord entretenus des essais qu'il a tentés en vue de régénérer la pomme de terre. Ce précieux tubercule s'accommode si bien de

Digitized by Google

toutes espèces de sol, qu'il est devenu la principale ressource de l'habitant des campagnes ; aussi la maladie qui l'affecte depuis six ans est-elle considérée comme un véritable fléau. M. Simon, attribuant cette maladie à la dégénérescence des tissus, a essayé de leur donner une vigueur nouvelle par la transfusion de la sève d'une plante congénère de la pomme de terre, la tomate. Dans un travail consciencieux, M. Clercx vous a rendu compte de cette expérience ingénieuse, qui a donné des tubercules parfaitement sains. Il faut espérer maintenant que, confiés à la terre, ils fourniront de bons produits, et que le succès répondra aux résultats satisfaisants qui ont déjà été obtenus.

Guidé par la même pensée d'intérêt public, M. André vous a fait connaître le fruit de ses recherches sur les maladies qui ont attaqué le blé en 1851. Il en distingue deux, le piétin et la rouille ; mais il n'hésite pas à leur assigner, pour cause unique, les froids tardifs du mois de mai, qui ont arrêté la végétation de la plante. Les observations que notre honorable collègue a faites sur les champignons de la rouille et de la carie, donnent beaucoup d'autorité aux conseils qu'il adresse aux agriculteurs, à la fin de son mémoire, sur les soins à apporter dans le choix des semences.

Le même membre a été chargé d'examiner un versoir de charrue préparé à la scie par un procédé de l'invention de M. Pierné, menuisier à Thicourt, procédé qui paraît présenter une notable économie, tant sous le rapport de la matière première employée que sous celui de la main-d'œuvre.

L'Académie, qui attache tant de prix à la propagation des bonnes méthodes de culture, a reçu avec plaisir de M. Pierron, fermier à Anderny, une communication sur l'exploitation qu'il dirige. Les avantages que ce cultiva-

Digitized by Google

teur retire de la suppression de la jachère, de la culture de la lupuline et de l'emploi du bœuf aux travaux agricoles, ont été très-judicieusement appréciés par M. Van der Straten.

Vous devez également à M. Van der Straten un mémoire étendu sur le drainage, opération sur laquelle il a, le premier, dans le département, appelé l'attention des agronomes. Rendre aux terrains naturellement humides la fertilité qui leur manque, en facilitant l'écoulement des eaux de pluie à travers la couche de terre arable, tel est le but éminemment utile du drainage. L'auteur l'a étudié sous toutes ses faces, et il est entré dans des détails très-circonstanciés sur les effets qu'il produit. En faisant entrer cette pratique nouvelle dans les habitudes de nos agriculteurs, M. Van der Straten rendra au pays un véritable service.

Entre l'agriculture et la pêche, la distance n'est pas aussi considérable qu'on le supposerait d'abord. Si la première, en effet, tend à tirer de la terre la plus grande quantité possible de produits alimentaires, le but de la seconde est d'enlever aux mers et aux fleuves leurs innombrables habitants, pour fournir à l'homme une nourriture aussi saine qu'agréable. Sous ce rapport, la pêche est bien digne d'attirer l'attention de l'économiste, que préoccupent les questions de bien-être matériel, et celle de l'administrateur, intéressé à ne laisser tarir aucune source de la richesse publique. Vous avez répondu, par un mémoire très-détaillé dont M. André est l'auteur, à l'invitation que vous a faite M. le Préfet de la Moselle, de fournir des renseignements sur cet important sujet. Ce travail statistique offrait, par sa nature même et sa nouveauté, de grandes difficultés que votre rapporteur a su vaincre, et il est arrivé à apprécier aussi exactement que possible, tant en poids qu'en valeur, les produits de la

Digitized by Google

pêche dans le département. Ils ne répondent malheureusement pas à l'étendue de nos cours d'eau, et ne sont que de 284000 kilogrammes, ayant une valeur de 350000 fr., ce qui donne un peu plus d'une livre de poisson par habitant. Mais M. André est convaincu que cette importante ressource pourrait être facilement doublée par l'adoption de quelques mesures conservatrices, et l'application, sur une large échelle, de la méthode de fécondation artificielle.

M. Mézières, vous a fait hommage d'une publication intitulée : *Éloge de l'économie, ou Remède au paupérisme.* Cet ouvrage sera lu avec intérêt et avec fruit, par tous ceux que préoccupent les questions relatives à l'amélioration du sort de la classe ouvrière.

Sciences.

A aucune époque, les sciences n'ont révélé leur influence civilisatrice avec autant d'évidence que depuis le commencement du dix-neuvième siècle. En voyant le parti que l'homme en a tiré pour s'approprier tous les éléments de la création, on pourrait croire qu'il ne lui reste plus de progrès à réaliser. Cependant, comme il ne lui est pas donné de tout embrasser, on ne s'étonnera pas si, sous quelques rapports, il est resté stationnaire. Tandis qu'avec un merveilleux instinct les premiers habitants du monde mettaient à profit la sociabilité des animaux pour dompter la nature sauvage, nous, au contraire, nous n'avons fait sur elle, depuis plus de trois siècles, aucune conquête vraiment utile. Il faut savoir gré à quelques naturalistes distingués d'avoir appelé l'attention du monde savant sur cette lacune dans la marche progressive de l'esprit humain, et à M. Malherbe d'avoir posé devant vous les prin-

Digitized by Google

cipales données du problème à résoudre. Le mémoire qu'il vous a lu expose, sous un jour très-favorable, les avantages que la France retirerait de la naturalisation de diverses espèces de mammifères et d'oiseaux exotiques. Pourquoi, vous a demandé votre honorable collègue, ne pas joindre au bœuf et au cheval, que nous avons enlevés aux forêts et aux steppes de l'Asie, le dromadaire qui, par sa taille, sa force, sa sobriété et sa docilité, rendrait tant de services dans les contrées montagneuses ? Qui empêche d'associer au mouton, dans nos bergeries, le lama, l'alpaca, la vigogne, si estimés pour leur laine ?

Telles sont, en résumé, les questions posées dans le remarquable travail de M. Malherbe. Si leur solution présente quelques difficultés, il faut beaucoup compter, pour les aplanir, sur les efforts des amis de la science et de l'humanité.

Les sciences chimiques qui ont figuré avec tant d'honneur dans les premiers travaux de l'Académie de Metz, grâce aux communications du savant Sérullas, ont repris faveur au sein de la compagnie depuis qu'elle possède un chimiste non moins distingué, son honorable président. Il vous a apporté, cette année, les résultats des recherches analytiques qu'il a entreprises sur une famille de corps, jusqu'ici peu connus, l'acide hypériodique et les hypériodates. Après avoir étudié l'acide hypériodique et reconnu qu'il renfermait cinq équivalents d'eau, M. Langlois l'unit aux oxides métalliques et à quelques bases organiques, et il parvient à former un grand nombre de sels. Il partage ceux-ci en deux grandes classes, et nous montre que, pour déduire leur composition de celle de l'acide, il suffit de remplacer, dans la formule de ce dernier, l'eau par un nombre égal d'équivalents de la base. Ainsi se vérifie, une fois de plus, cette grande loi des équivalents qui a donné à la chimie une précision presque mathématique.

Digitized by Google

M. Gosselin, qui a retrouvé tout récemment, au sein de l'Académie, des collègues qui ne l'avaient point oublié malgré sa longue absence, vous a apporté une *Notice sur les ponts volants*. Il recherche, à l'aide d'une savante analyse, les conditions nécessaires pour que le mouvement de ces appareils nautiques soit uniforme, et il parvient à établir une règle aussi simple que facile à réaliser dans la pratique.

M. Vincenot et M. Dietz, professeur au lycée de Metz, ont mis en commun leurs efforts pour traiter une autre question de mathématiques, celle de la divisibilité des nombres. Envisageant le problème d'une manière générale, ils ont appliqué à sa démonstration une méthode ingénieuse, et ils sont parvenus à donner des caractères nouveaux pour reconnaître si un nombre est divisible par un autre qui est premier avec la base du système décimal. Les règles qu'ils déduisent des principes qu'ils ont posés sont d'une application facile, et elles tendent à simplifier beaucoup les calculs, en permettant de former le quotient sans avoir recours à la division.

MM. Emy et Boileau vous ont fait hommage de deux publications étendues sur les sciences qu'ils professent avec tant de distinction à l'Ecole d'Application de l'artillerie et du génie. L'ouvrage de M. Boileau est intitulé : *Instruction pratique sur les machines à vapeur construites en France pour les usines*. M. Emy a détaché de ses leçons, sur l'application de la physique et de la chimie aux arts militaires, celles qui concernent la *Description et la fabrication des bouches à feu*. Ces deux ouvrages sont des traités complets, auxquels les connaissances spéciales de leurs auteurs donnent beaucoup de prix.

Digitized by Google

Histoire, Archéologie.

M. Victor Simon, un des premiers qui, dans le pays messin, ait remis en honneur les études archéologiques autrefois si délaissées, nous a lu une notice sur un monument qui, trouvé à Lorry-lès-Metz, fait actuellement partie du cabinet de M. Paguet. C'est un bas-relief en pierre blanche, sur lequel notre savant collègue a reconnu Isis, son fils Horus et quelques autres emblêmes du culte des Egyptiens, culte qui paraît avoir pris beaucoup d'extension en Italie, en Germanie et dans les Gaules. La déesse qui personnifiait la nature aurait-elle eu un temple à Lorry? M. Simon est porté à le croire, avec d'autant plus de raison que l'usage de se rendre à la Bonne-Fontaine le 1er mai, jour consacré par le paganisme au culte de la nature, s'est conservé à Metz jusque dans ces derniers temps.

Dans un second mémoire, le même collègue vous a communiqué ses observations sur les monuments qui ont été découverts depuis peu, tant à Metz que dans les environs. Ces observations, quoique disséminées sur l'espace considérable qu'occupait l'antique *Divodurum*, sont cependant quelquefois assez nombreuses pour permettre à M. Simon de rétablir des constructions d'une grande étendue. C'est ainsi qu'il parvient à tracer la triple couronne qui défendait l'accès du palais impérial, plus tard demeure des rois d'Austrasie, et qu'il fixe, avec non moins de précision, les limites de la muraille qui enveloppait la capitale des Médiomatriciens.

Travailleur aussi infatigable qu'érudit, M. Victor Simon ne se contente pas d'explorer notre département ; il va encore chercher ses sujets d'étude à l'étranger. Une trou-

Digitized by Google

vaille fort remarquable de divers instruments en bronze, ayant été faite à Vaudrevange, près de Sarrelouis, il a décrit les différents objets qu'elle renferme, et a recherché leur destination dans une intéressante notice.

Frappé de la rapidité avec laquelle les monuments religieux de nos campagnes se détruisent, et sont remplacés par des édifices sans caractère, M. Boulangé vous a entretenus de son projet de former une statistique monumentale du département. Notre honorable collègue a mis immédiatement à exécution cette pensée utile, en recueillant des renseignements sur l'église prieuriale de Thicourt. Il a consigné ses observations dans une notice qui est destinée à devenir l'un des articles de l'ouvrage important que ses connaissances étendues en archéologie lui ont permis d'entreprendre.

M. Grellois avait à peine resserré les liens qui l'unissent à l'Académie depuis 1837, qu'il vous apportait deux mémoires étendus, dont les éléments sont empruntés à l'Afrique, cette terre si riche en souvenirs. Le premier, intitulé : *Etudes archéologiques sur Ghelma* (ancienne Calama), est consacré à l'histoire de cette antique cité et à la description de ses monuments. Ghelma, aujourd'hui l'un des postes les plus modestes de l'occupation française, fut, sous la domination romaine, une colonie importante, dont la splendeur est encore attestée par une enceinte, un théâtre, des thermes et une nécropole qui ont été décrits avec soin par M. Grellois.

Le second mémoire de notre collègue est relatif à Hammam-Meskhoutin, localité bien connue par ses sources minérales. M. Grellois y a retrouvé les traces d'un établissement important et de thermes gigantesques avec des piscines pouvant contenir jusqu'à quinze cents personnes. Ces thermes, qui remontent à l'époque de la domination romaine, appartiennent, suivant lui, à l'ancienne Aquae-

Digitized by Google

Tibilitanæ, dont la position semble correspondre à celle d'Hammam-Meskhoutin.

Vous avez reçu, de M. Emmanuel d'Huart, un rapport sur une notice de M. Namur, conservateur-secrétaire de la Société archéologique du grand duché de Luxembourg. Votre rapporteur a fait ressortir avec bonheur le mérite de cette publication, qui concerne des statuettes et des inscriptions votives trouvées à Géromont, et des tombes gallo-franques découvertes à Vecker.

A la liste déjà si longue des travaux qui vous ont été présentés sur l'archéologie, il faut encore ajouter une *Note sur les Philathènes*, société littéraire, fondée à Metz vers le milieu du siècle dernier. Vous avez décidé que cette note, dont M. Chabert est l'auteur, serait déposée dans vos archives.

La numismatique a trouvé, dans MM. Boulangé et Robert, des interprètes qui lui sont fidèles depuis longtemps. Vous devez à M. Boulangé trois notices sur cette branche de l'archéologie. La première concerne une trouvaille de monnaies lorraines et luxembourgeoises du quinzième siècle, faite à Berg, petit village situé sur les rives de la Moselle, entre Thionville et Sierck. Dans la seconde, M. Boulangé vous a fait connaître les ateliers monétaires des Romains, dont les noms se rencontrent le plus souvent sur les monnaies trouvées à Metz et dans les environs. La troisième notice enfin est consacrée à la description d'une monnaie frappée aux armes du maître-échevin Claude Noblet, qui exerça cette charge pendant sept semaines seulement, du 19 décembre 1600 au 16 février 1601.

C'est encore M. Boulangé que vous avez choisi pour examiner deux publications adressées par M. Robert, l'une sur les monnaies mérovingiennes, appartenant à la collection de M. Renault, de Vaucouleurs; l'autre, qui est intitulée : *Considérations sur la monnaie à l'époque ro-*

Digitized by Google

mane. Le rapport qui vous a été fait rend hommage aux qualités qui distinguent ces ouvrages et à la supériorité de vues avec laquelle les questions qu'ils renferment ont été traitées.

M. Robert vous a également apporté une notice sur les médailles frappées en commémoration du siége de Metz et de la belle défense qui immortalisa, il y a trois siècles, le nom de François de Guise.

Lettres, Beaux-Arts.

Vous savez, Messieurs, qu'on a bien souvent regretté, non sans quelque raison, de ne pas voir la littérature occuper plus de place parmi les travaux de l'Académie. Aussi je suis heureux de constater que les productions littéraires tiennent, cette année, un rang très-distingué dans l'ensemble de vos études.

Vous avez eu d'abord la *Relation d'un voyage entrepris en Béotie,* par M. Gandar, alors qu'il était membre de l'Ecole française d'Athènes. Notre honorable collègue ne se contente pas de décrire les lieux qu'il a parcourus et de peindre les mœurs à demi-barbares des habitants, il mêle encore à sa narration des appréciations archéologiques fort remarquables sur les monuments de l'ancienne Grèce. Il n'oublie pas non plus que cette terre est la patrie des dieux et des héros, et les souvenirs historiques des premiers âges se pressent en foule sous sa plume. Le cadre choisi par M. Gandar, pour y placer son récit, était bien fait pour inspirer un ami des lettres, et il a été rempli avec un talent auquel vous vous êtes empressés d'applaudir.

M. l'abbé Maréchal vous a envoyé une *Dissertation sur les prophètes.* Il est bien à regretter que l'extrême modestie de notre savant collègue ait fait perdre à l'Académie

Digitized by Google

l'occasion d'entendre la lecture de ce travail consciencieux. Elle y aurait retrouvé les qualités éminentes et la vaste érudition qui distinguent M. l'abbé Maréchal comme théologien et comme littérateur.

Quel est le berceau de l'homme? Telle est la question que M. Emile Bouchotte s'est posée et qu'il a essayé de résoudre, en commentant quelques passages de la Bible. L'auteur remarque que l'un des quatre fleuves qui entouraient le paradis terrestre, le premier nommé dans le récit de Moïse, n'est qu'imparfaitement désigné sous le nom de Phison. A l'aide des indications fournies par l'Ecriture, qui place dans la contrée arrosée par ce fleuve l'or et les pierres les plus précieuses, le diamant et le rubis, M. Bouchotte fait du Phison l'Indus, et il n'hésite pas à voir dans l'Inde la première patrie de l'homme. Pour appuyer son opinion, il appelle à son secours la linguistique, et il met en œuvre tant d'interprétations ingénieuses, tant de savants aperçus, qu'il est bien difficile de ne pas être de son avis.

L'Académie française dit quelque part : « Tout adverbe, étant mis immédiatement devant un adjectif féminin qui commence par une consonne, devient adjectif; mais devant un adjectif féminin qui commence par une voyelle, redevient adverbe. » Vous avez eu le plaisir d'entendre la critique pleine de verve et d'esprit que M. Faivre vous a faite de cette règle au moins étrange. L'auteur conclut en disant que la variabilité de l'adverbe tout est une vieille absurdité consacrée par le temps et par l'irréflexion des grammairiens ; mais il conseille cependant de la respecter.

Vous avez reçu de M. Hallel, instituteur à Ober-Bergheim, une très-curieuse interprétation relative à un passage d'une épigramme de Martial, qui avait jusqu'ici exercé en vain la sagacité des philologues. C'est M. Gerson-

Digitized by Google

Lévy qui s'est chargé de vous offrir cet opuscule, auquel il a ajouté quelques notes qui en doublent le prix.

Comme il n'est pas dans les habitudes de la poésie de vous doter avec libéralité, nous lui saurons gré de ne pas vous abandonner complètement. Vous lui devez, cette année, deux compositions très-remarquables à des titres divers, de charmantes fables de M. Macherez et un poëme inédit, intitulé : *Esquisses des Ardennes illustrées*. M. Munier a examiné ce dernier ouvrage, et dans l'appréciation qu'il en a faite il s'est montré critique aussi sûr qu'éclairé. L'auteur est M. Cheri Pauffin, que vous vous êtes empressés d'admettre dans la classe de vos membres correspondants.

Quant aux beaux-arts, j'aurai peu de chose à vous en dire. Les progrès qu'ils font chaque jour, quoique très-sensibles, ont laissé peu de traces parmi vous, depuis que la peinture et la musique ont trouvé, pour se produire, le patronage éclairé d'une autre société. Cette société vous ayant offert le recueil qu'elle publie, vous avez chargé M. Alfred Malherbe de vous en rendre compte, et vous avez été heureux de l'entendre citer, parmi les auteurs des productions remarquables qu'il renferme, quelques noms appartenant à l'Académie, ceux de MM. Durutte, Desvignes, de Puymaigre, Blanc, Huguenin, Auguste Prost et Gandar. J'ajouterai que, voulant prouver l'intérêt que vous portez au développement des arts, vous avez accueilli avec faveur la proposition que vous a faite M. Lejoindre, d'encourager, par une subvention, l'exposition de peinture qui s'ouvrira bientôt, et qui répondra, nous n'en doutons pas, à l'attente générale.

L'appel que vous faites chaque année aux hommes laborieux, en mettant au concours diverses questions sur les lettres, les sciences et les arts, a été entendu et vous a valu des travaux assez nombreux, que vous avez examinés avec un bienveillant intérêt. Trois de ces questions ont

Digitized by Google

été traitées; ce sont celles qui concernent l'éloge historique de l'un des hommes distingués qui ont appartenu au pays messin, la statistique de l'un des cantons du département de la Moselle et le projet d'une église rurale.

La commission que vous aviez nommée pour apprécier les trois éloges historiques qui vous sont parvenus, vous a présenté ses conclusions par l'organe de M. Macherez. Elle s'est vue dans la nécessité d'écarter les œuvres de deux concurrents; mais elle a reconnu d'un commun accord, dans l'éloge du maréchal Ney, qui a pour épigraphe: *Non gradu ego morsque dividimur,* une incontestable supériorité sur les deux autres. Cependant, tout en proclamant le mérite de cet ouvrage sous le rapport de l'exposition et sous celui du style, elle regrette ne n'y avoir point trouvé toutes les qualités d'un éloge historique et de ne pouvoir décerner le prix. Vous avez pensé, avec elle, que l'auteur de l'éloge du maréchal Ney méritait, toutefois, une mention honorable, et vous l'avez décernée à M. Jules Nollet-Fabert, homme de lettres à Nancy.

Un seul mémoire vous a été présenté sur la question relative à la statistique de l'un des cantons du département; il concerne le canton de Bitche. M. André vous a rendu compte de ce travail, qui vous a fait connaître sous toutes ses faces l'une des contrées les plus pittoresques et les plus industrieuses de la Moselle. La géographie, l'histoire naturelle, l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'histoire du pays de Bitche, ont été passés en revue dans cette étude consciencieuse, où rien n'est oublié. Au talent avec lequel toutes les parties de l'ouvrage ont été traitées, vous avez bien vite reconnu votre lauréat de l'année dernière, et, avant que M. André ait proclamé le nom de l'auteur auquel la commission a été unanime pour décerner le prix, vous aviez nommé M. Creutzer, pharmacien à Sarralbe.

Digitized by Google

En mettant au concours le meilleur système de plans et devis pour une église rurale, vous vous êtes proposé d'obtenir un type dont l'adoption pourrait être recommandée dans le cas où les études produites par les architectes des communes ne paraîtraient pas satisfaisantes, et vous avez décidé que le prix serait une médaille d'or. Trois projets ont été envoyés au concours et soumis à une commission qui a choisi M. Boulangé pour vous faire connaître son avis. L'habile rapporteur a fait ressortir la valeur de ces trois compositions, qui révèlent chez leurs auteurs une étude approfondie de l'architecture, et il a constaté avec plaisir que, si elles n'avaient pas atteint d'une manière complète le but que l'Académie avait en vue, elles avaient du moins mérité, toutes les trois, une mention très-honorable. C'est pourquoi, adoptant les propositions de votre commission, vous vous êtes empressés de donner une médaille d'argent de première classe à chacun des concurrents. Les auteurs des projets remarquables qui ont fixé votre attention sont MM. Melin et Morey, architectes à Nancy, et M. Jules Racine, architecte à Metz.

Personnel de l'Académie.

Je dois maintenant vous parler des changements survenus dans le personnel de l'Académie, pendant l'année qui vient de s'écouler.

La mort a frappé dans vos rangs avec une cruelle persistance, en vous enlevant trois excellents collègues, MM. Rodolphe, Charles Bouchotte et Henot. Vous avez donné d'unanimes regrets à la perte douloureuse de ces hommes de bien, qui n'ont pas passé parmi vous sans y laisser le souvenir de tout ce qu'il y avait de bonté dans leur cœur et de distinction dans leur esprit.

Digitized by Google

Le commandant Rodolphe, militaire instruit, savant studieux et plein de modestie, vous apportait le tribut de ses connaissances en histoire naturelle. Il possédait surtout, à un haut degré, ce qui vaut mieux encore que la science, les qualités qui commandent l'estime : une douceur pleine de charmes et une bienveillance affectueuse, qui lui attiraient de nombreux amis.

Le colonel Bouchotte, retiré jeune encore du service, après avoir parcouru dans l'arme de l'artillerie une carrière brillante, faisait partie de l'Académie depuis 1825. Dans les longues relations qu'il a entretenues avec vous, vous avez pu apprécier combien était grand son amour pour le bien public. Ce fut le mobile de toute sa vie et ce qui le dirigea constamment dans les recherches qu'il entreprit pour résoudre diverses questions d'intérêt général. En vous dotant généreusement, il a donné une preuve de la sollicitude éclairée qu'il portait aux progrès des sciences et des arts.

Quoique moins ancien à l'Académie, M. Henot, chirurgien distingué, y occupait une place très-honorable. A la pratique de l'art si utile qu'il exerçait avec habileté, il joignait des connaissances étendues dans les diverses branches des sciences médicales, et il en a fait souvent l'objet de communications qui vous ont vivement intéressés.

Vous avez eu le regret de voir s'éloigner de Metz M. Emmanuel Michel, dont la plume féconde enrichissait vos publications ; mais son ardeur bien connue pour le travail doit vous faire espérer que sa collaboration ne vous fera pas défaut. Déjà il vous a prouvé son zèle en vous représentant dignement au congrès des sociétés savantes.

Voulant donner à MM. Munier, Macherez, Gerson-Levy et Ibrelisle, qui ont assisté à la fondation de l'Académie, un témoignage d'estime pour les longs et précieux services qu'ils ont rendus à la compagnie, vous avez décidé

Digitized by Google

qu'ils passeraient dans la classe des membres honoraires. La haute distinction dont nos honorables collègues ont été l'objet est d'autant plus flatteuse qu'elle est sans précédents dans vos annales.

M. Gosselin, qui est aussi un des doyens de l'Académie, est venu tout récemment reprendre la place qu'il occupait parmi vous, et il a déjà trouvé l'occasion de montrer ce que vous devez attendre de son concours.

Vous avez également eu le plaisir de voir rentrer dans vos rangs M. le colonel Ardant, que ses fonctions ont rappelé à Metz.

Vous vous êtes empressés d'admettre au nombre de vos membres titulaires M. Grellois, docteur en médecine; et M. Azéma de Montgravier, major au 1er régiment d'artillerie, qui a l'insigne honneur de compter parmi les membres correspondants de l'Institut. Ces choix ont ajouté deux précieux collaborateurs à votre section d'archéologie.

Vous avez accueilli, en qualité de membres correspondants, quatre honorables habitants du grand-duché de Luxembourg : MM. de La Fontaine, ancien gouverneur de la province; Wurth Paquet, vice-président de la cour supérieure de justice; Namur, secrétaire-conservateur de la société d'archéologie; et Engling, professeur à l'athénée.

Vous avez admis au même titre M. Girardin, professeur de chimie à l'école municipale de Rouen, membre correspondant de l'Institut; Creutzer, pharmacien à Sarralbe; Chéri Pauffin, homme de lettres à Rethel; et Matheron, ingénieur civil, directeur des travaux de la rade de Toulon.

Messieurs, votre Secrétaire est arrivé au terme de la mission que votre bienveillance lui avait confiée. Dans l'exposé sommaire qu'il vient de tracer, il a essayé de signaler la tendance particulière de chacun des travaux auxquels vous vous êtes livrés. Si, pour en apprécier l'ensemble, on jette maintenant un coup-d'œil rapide sur la

Digitized by Google

marche que l'Académie a suivie, on reconnaît qu'elle est restée fidèle à ses traditions. Dans un pays où la centralisation scientifique est extrême, l'Académie ne peut avoir la prétention d'aborder les problèmes généraux de la science. Elle sait que son rôle est plus modeste; mais, dans le cercle restreint où elle se meut, elle a aussi quelques services à rendre. Encourager l'agriculture de notre beau département, en étudier le sol, les mœurs, les monuments, répondre aux besoins de son industrie si riche et si variée, recueillir les traditions du passé, entretenir le culte du beau dans les lettres et dans les arts : telle est la mission de l'Académie. Elle met toute sa gloire à la remplir avec conscience, et elle sera heureuse d'entendre dire qu'elle n'est pas restée sans influence sur les progrès qui s'accomplissent chaque jour autour d'elle.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LES ÉLOGES HISTORIQUES

PRÉSENTÉS AU CONCOURS.

M. MACHEREZ, RAPPORTEUR.

Messieurs,

L'Académie nationale de Metz avait mis au concours cette année, l'éloge historique de l'un des hommes célèbres qui ont le plus honoré notre département, laissant aux panégyristes la liberté du choix. Elle avait voté une médaille pour chaque œuvre qui mériterait son approbation. Trois concurrents ont répondu à son appel: l'un d'eux a présenté l'éloge de Barbé-Marbois, dont la sage administration dans les circonstances les plus difficiles de 1793, a laissé dans notre cité les souvenirs les plus touchants; les deux autres se sont proposé chacun de retracer la brillante carrière du brave maréchal Ney.

L'examen de ces trois œuvres fut confié à une commission de six membres, qui sont MM. Mézières, Gosselin, Munier, Faivre, Gerson-Levy et moi. Voici le résultat de cet examen:

L'éloge de Barbé-Marbois n'offrant qu'un récit confus et assez inexact, que des faits racontés froidement et sans intérêt, la commission regrette de n'avoir pu juger cette œuvre digne d'être mentionnée.

Les deux autres discours ayant pour objet l'éloge du

Digitized by Google

maréchal Ney, offrent entre eux une différence frappante. Celui qui porte pour épigraphe deux vers de Béranger, n'est absolument qu'une simple notice très-incomplète, dénuée de tous détails, et dont l'aridité contraste avec la grandeur et la fécondité du sujet. On y cherche vainement les formes qui conviennent à ces sortes de discours; la commission n'a donc pu avoir l'agrément de lui accorder une mention.

Quant à l'éloge présenté sous l'épigraphe *(Non gradu ego morsque dividimur),* tous les membres de la commission lui ont reconnu une grande supériorité sur le précédent. Un plan bien tracé, de l'ordre dans l'enchaînement des faits, un tableau vrai et quelquefois énergique de toutes les phases et de tous les périls où le héros s'est immortalisé, tels sont les avantages qu'on ne saurait lui refuser. Les principaux traits qui caractérisent le maréchal dans sa vie privée, n'ont point été oubliés; quant à la diction, on ne peut contester à l'auteur un style rapide et quelquefois fleuri. Cependant, sous le rapport des formes oratoires, son discours, dans l'ensemble, a paru à la commission laisser beaucoup à désirer: l'orateur, trop entraîné par le plaisir d'accumuler des faits, ne s'est point assez arrêté à faire ressortir le caractère des époques et des principales situations; il ne s'est pas donné le temps de nourrir son récit de ces réflexions philosophiques qui répandent tant d'intérêt et d'agrément. En résumé, la presque unanimité de la commission s'est arrêtée à un jugement assez favorable; mais la majorité n'ayant pas jugé l'auteur digne de la médaille, tous sont convenus qu'il méritait du moins une mention très-honorable.

En conséquence, votre commission vous propose de mentionner très-honorablement, dans votre séance publique, M. Jules Nollet-Fabert, homme de lettres à Nancy, pour son éloge historique du maréchal Ney.

Digitized by Google

RAPPORT DE LA COMMISSION

CHARGÉE

DE L'EXAMEN DES PROJETS D'UNE ÉGLISE RURALE,

PRÉSENTÉS AU CONCOURS.

M. GEORGES BOULANGÉ, RAPPORTEUR.

Messieurs,

Votre commission d'architecture a examiné avec le plus vif intérêt trois projets présentés en vue de concourir au prix d'une médaille d'or « à décerner à l'auteur du meil-» leur système de plans et devis d'églises pouvant s'appli-» quer, quant au style et à la dépense, au plus grand » nombre des communes du département. »

Le premier de ces projets soumis à son examen, en suivant l'ordre des dates de la remise qui en fut faite au bureau de l'Académie, consiste en une église à trois nefs avec piliers romans supportant des arcs formerets en plein-cintre, avec voûtes en bois. La tour octogone surmonte le porche qui fait saillie sur le plan de la façade, elle est en retraite sur son soubassement, disposition qui présente l'inconvénient de la mettre en porte-à-faux sur une voûte cintrée couvrant la tribune au-dessus du porche. Deux sacristies placées symétriquement à droite et à gauche

Digitized by Google

du chœur, dans le prolongement des latéraux, ne nuisent pas à l'harmonie de l'ensemble. Ce projet, conçu en dehors de toute préoccupation archéologique, est dessiné avec beaucoup de goût. Le montant de la dépense est évalué à 26200 francs.

Votre commission a exprimé toute sa sympathie pour une variante de ce projet, dans laquelle l'auteur, sans s'astreindre davantage aux limites classiques, a puisé ses principales inspirations dans les monuments de l'ère ogivale du treizième siècle, abandonnant le style roman qui avait présidé à l'étude de l'ensemble du premier projet. Cette église, de dimensions trop restreintes, a un cachet d'élégance assez remarquable, elle est à une seule nef avec voûte ogivale en bois. Une tour carrée, à angles chanfreinés, avec flèche en bois, surmonte le porche légèrement en saillie sur la face antérieure de l'édifice. Cette variante n'est pas accompagnée d'un détail estimatif.

Le second projet présenté au concours a été conçu dans la pensée d'une dépense plus considérable et par conséquent pour une commune dont les ressources dépassent la moyenne des revenus disponibles de nos villages. Le montant du détail estimatif est de 40000 fr. Hâtons-nous d'ajouter que cette église est voûtée, à trois nefs et avec transsept. La nef centrale, beaucoup plus élevée que les latéraux, est éclairée par un second étage de fenêtres à deux baies formant clerestory. Les nervures des voûtes viennent mourir sur le fût des colonnes, sans l'intermédiaire de chapiteaux. Par cette disposition, le projet semblerait conçu sous l'impression du style ogival tertiaire du quinzième siècle; mais l'auteur a su conserver la simplicité de style des monuments du treizième siècle. La sacristie, placée dans l'un des angles formé par le transsept avec le chœur, n'a pas de symétrique du côté opposé. Elle n'est pas en harmonie de style avec le reste de l'édifice. La tour,

Digitized by Google

octogone à l'étage supérieur, surmonte le porche, dont le plan rectangulaire se raccorde assez habilement avec l'étage octogonal, au moyen de pans coupés dissimulés par les pinacles des contre-forts. Elle est flanquée jusqu'à mi-hauteur de deux tourelles accolées, destinées à renfermer les escaliers conduisant soit à la tour, soit aux combles. Chacune des huit faces de l'étage supérieur se termine par un pignon encadré entre deux clochetons. Une flèche en bois, dont les arêtiers correspondent aux angles formés par les bases des pignons, couronne le tout. Cette disposition, empruntée aux charmantes églises romanes des bords du Rhin, produit généralement un heureux effet dans le paysage.

Le troisième projet dont il me reste à vous rendre compte serait de nature, par la modicité du prix auquel il s'élève, à être plus en harmonie avec les ressources ordinaires de nos campagnes. Le montant du détail estimatif est de 22000 fr. L'église est à trois nefs avec plafonds à solives apparentes; le chœur seul est voûté. Ce projet révèle chez son auteur une étude très-approfondie de l'architecture romane, il est dessiné avec goût et esprit. Il présente surtout des études consciencieuses, de bons détails qu'il est rare de renconter dans les projets d'architecture. Des piliers octogones à chapiteaux cubiques supportent les arcs formerets en plein-cintre. La nef centrale n'étant éclairée que par les fenêtres des latéraux, l'auteur a eu soin d'augmenter les dimensions trop restreintes des baies romanes. Elles sont encadrées à l'extérieur par les contre-forts qui rompent la surface plane des murs gouttereaux. Deux sacristies sont ménagées symétriquement à droite et à gauche du chœur et sont comprises dans l'édifice principal, disposition qui offre l'avantage d'éluder la difficulté d'avoir à l'extérieur de petites constructions qui se raccordent presque toujours mal avec le monument. La

Digitized by Google

tour est remplacée, dans un but d'économie, par un campanile d'une grande pureté de style, en harmonie avec l'ensemble. Le rédacteur du projet a donné comme variante l'étude d'une petite tour romane destinée à être substituée au campanile avec une légère augmentation dans la dépense. Le porche est d'un bon style, il est surmonté d'un oculus avec denticules; d'élégants modillons supportent la corniche du pignon. Le porche ne faisant qu'une très-légère saillie sur la façade, a l'inconvénient d'absorber un assez grand espace à l'intérieur de l'église.

Votre commission a vivement regretté que la santé de l'auteur de ce travail ne lui ait pas permis de le compléter.

Il était difficile de se prononcer pour l'adoption de l'un de ces projets à l'exclusion des autres; tous laissaient à désirer au point de vue du but que se proposait l'Académie, c'est-à-dire obtenir un type dont l'adoption pourrait être recommandée dans les cas où les architectes choisis par les communes ne produiraient pas des études satisfaisantes. D'un autre côté, tous portaient le cachet d'un mérite incontestable et indiquaient que l'Académie de Metz était arrivée en partie au résultat qu'elle recherchait, celui d'appeler l'attention des architectes de talent sur la rédaction d'un projet d'église, pouvant s'appliquer à un assez grand nombre de communes, la construction de ce genre de monuments n'étant que trop souvent abandonnée à des mains inhabiles.

En conséquence, votre commission vous a proposé et vous avez adopté ses conclusions, de ne pas décerner la médaille d'or, en mentionnant très-honorablement les auteurs des projets présentés et leur décernant une médaille d'argent de première classe; la question étant maintenue au concours pour l'année 1852-1853.

Après l'adoption de ces conclusions, M. le Président a ouvert les plis cachetés accompagnant chacun des projets

Digitized by Google

et a proclamé les noms suivants dans l'ordre de l'inscription des projets au secrétariat, la commission ayant entendu n'établir aucun ordre de classement pour l'appréciation du mérite des projets soumis à son examen :

M. Melin (Alexandre), architecte à Nancy.

M. Morey, architecte de la ville de Nancy.

M. Racine (Jules), architecte à Metz.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LA STATISTIQUE DU CANTON DE BITCHE.

M. ANDRÉ, RAPPORTEUR.

Messieurs,

Il y a déjà longtemps que l'Académie a compris l'utilité des travaux statistiques: sans remonter plus loin que l'année 1843, je vois inscrit dans son programme des questions mises au concours, la promesse d'une médaille d'or, dont la valeur pourra s'élever à 300 fr., à l'auteur de la meilleur statistique de l'un des arrondissements du département de la Moselle.

L'Académie voulait, par un prix de cette importance, déterminer les hommes capables de constater les faits statistiques, à entreprendre les voyages et les recherches nécessaires pour établir un ouvrage comprenant un arrondissement tout entier.

Personne cependant ne répondit aux vues de l'Académie, soit que le travail parut trop laborieux, soit que le temps manquât aux hommes qui sont aptes à faire ces investigations, soit enfin que l'opinion publique n'eût pas encore

Digitized by Google

convenablement accueilli ces importantes recherches et ne les eût pas suffisamment honorées.

L'Académie résolut alors d'amoindrir la question pour la rendre plus abordable et de faire procéder en détail à la statistique du département.

En 1850, le programme a posé la question comme il suit : *Une médaille d'argent à l'auteur de la meilleure statistique agricole de l'un des cantons du département de la Moselle.*

Cette fois l'Académie atteignit son but ; elle eut la satisfaction d'accorder le prix, dans sa séance publique de 1851, à M. Creutzer, pharmacien à Sarralbe, pour la statistique de ce canton.

Cette statistique, comme j'eus l'honneur de le faire remarquer dans mon rapport de l'année dernière, a donné plus que le programme n'avait demandé, car indépendamment de la statistique agricole, M. Creutzer a traité la géologie, l'histoire et l'industrie du canton.

Ce premier essai fit connaître à l'Académie la possibilité de compléter la question, et elle la posa pour 1852 dans les termes suivants : *Une médaille d'argent à l'auteur de la meilleure statistique de l'un des cantons du département de la Moselle ; cette statistique devra comprendre l'histoire, la géographie, la géologie, l'administration, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les sciences et les arts.*

Le succès, comme on le voit, rendait l'Académie plus exigeante ; l'avenir seul pouvait justifier sa nouvelle prétention, aussi elle a été heureuse de recevoir cette année une statistique de deux cent cinquante pages in-folio, écrites à mi-marge, qui pourront donner cent vingt-cinq pages d'impression ; elle est accompagnée de sept tableaux synoptiques et de trois feuilles de dessins. Cette statistique est celle du canton de Bitche, et son titre répond aux termes du programme.

Digitized by Google

Une commission, composée de MM. Victor Simon, Em. Bouchotte, Emy, Maréchal et moi, fut chargée de l'examiner; elle m'a confié le soin de vous faire connaître le résultat de sa délibération.

Mais auparavant il me paraît convenable de jeter un coup-d'œil rapide sur le canton de Bitche.

Ce canton est le plus accidenté, le plus pittoresque du département de la Moselle; ses montagnes appartiennent à la chaîne des Vosges et sont en très-grande partie couvertes de forêts; ses délicieuses et fraîches vallées sont arrosées par des ruisseaux limpides qui font mouvoir de nombreuses et belles usines; la magnifique cristallerie de Saint-Louis, connue du monde entier, a donné de la célébrité à ce pays agreste.

La plus grande partie du sol arable est composé de sables provenant de la désagrégation des roches du grès rouge et bigarré. L'agriculture est considérée assez généralement parmi nous comme pauvre, et elle le serait en effet sans les efforts et l'intelligence des cultivateurs. Vous n'entendrez pas sans quelqu'intérêt des détails sur la situation agricole de ce canton.

Il se compose de seize communes, renfermant, suivant le recensement officiel de 1846, un nombre de 16592 habitants; les terres cultivables se composent seulement de 5112 hectares; c'est 324 habitants par 100 hectares.

La population totale du département, à la même époque, était de 448067 habitants, sur une étendue de 307552 hectares de terres labourables, ou 69 habitants par 100 hectares.

Le canton de Bitche, le plus pauvre de tous par la nature aride de son sol, nourrit une proportion relative de près de cinq fois autant d'habitants que les autres terrains plus riches du département.

On sait que la nécessité est la mère de l'industrie. Les

Digitized by Google

cultivateurs ont dû chercher à obtenir du sol le plus de produits possible, et ils ont compris que leur principal moyen se trouvait dans la production des engrais, par l'entretien d'un grand nombre de bestiaux dont les prairies devaient fournir la nourriture.

Les prairies étaient donc la base de leur spéculation agricole; il a fallu faire produire aux prairies de grandes quantités de foin, et pour cela les cultivateurs ont pratiqué les belles irrigations qu'on remarque dans ce canton; il n'y a aucune autre localité dans le département qui puisse lui être comparée pour la pratique et la perfection des irrigations.

Dans les prairies tourbeuses, le sol est relevé en planches de la largeur de deux coups de faulx; les rigoles séparatives servent à la conduite de filets d'eau qui humectent le sol.

Dans la commune de Liderscheidt où les fumiers sont placés en tas devant les maisons comme partout ailleurs, les eaux qui s'écoulent du village sont vendues par la municipalité pour l'irrigation et la fertilisation des prairies; cette commune se fait de la sorte un revenu: on comprend que de là à l'établissement des fosses à purin il n'y a qu'un pas à faire. Je cite à dessein cet exemple pour toutes les communes qui laissent perdre les eaux fertilisantes.

A Bœrenthal, M. Goldenberger a relevé le sol de ses prairies tourbeuses par des galets de sable, recouverts de gazon; il a considérablement amélioré la qualité de ses foins.

A la ferme de Suzette, placée sur le revers de deux côtes, on voit de belles prairies arrosées par un filet d'eau descendant de la montagne; il serpente au milieu des herbes, et après avoir arrosé deux versants très-escarpés, sur lesquels la culture ne serait pas possible, il va encore fertiliser les prairies de la vallée. Ces ingénieux travaux sont dûs au propriétaire, M. Boulard.

Digitized by Google

Partout, l'intelligence de l'homme est venue en aide à la nature; toutes ces irrigations, je n'en cite que quelques-unes, sont parfaitement entendues et peuvent servir de modèle dans toutes les localités où on rencontre les mêmes circonstances.

La production des fourrages étant assurée, le canton de Bitche nourrit:

312	têtes,	espèce	chevaline,
4502	—	—	bovine,
2010	—	—	ovine,
707	—	—	caprine,
1803	—	—	porcine,

équivalant, en têtes de gros bétail, à 86,43, par 100 hectares de terres labourables; cette même proportion, pour l'ensemble du département, n'est que de 59,42.

Tous les agronomes ont reconnu que la plus grande quantité d'engrais produite proportionnellement à l'étendue des terres, est le signe le plus manifeste de la meilleure culture; je trouve cette règle adoptée dans les rapports des inspecteurs généraux de l'agriculture; le canton de Bitche peut donc être placé dans les premiers rangs.

Je viens de dévoiler les secrets de l'agriculture, et c'est ce canton qui nous les fait connaître : l'irrigation, pour avoir des fourrages, des bestiaux, des engrais, et par suite, tous les autres produits. On s'explique alors comment le sol le plus pauvre du département, peut contribuer, pour la plus grande part, à nourrir cinq fois autant d'habitants que les autres terrains plus riches.

Le canton de Bitche, par lui-même, présentait un sujet d'études très-curieuses; la statistique adressée à l'Académie devait donc exciter puissamment notre intérêt, et en effet, Messieurs, elle y a réussi; car l'auteur a ras-

Digitized by Google

semblé un nombre infini de matériaux précieux, classés en six parties, dont l'énumération seule vous en fera comprendre l'étendue :

1re partie, statistique territoriale.
2e — — historique, ancienne et moderne.
3e — — industrielle et commerciale.
4e — — agricole.
5e — — administrative.
6e — — scientifique et artistique.

L'auteur jette d'abord un coup-d'œil rapide sur l'aspect extérieur du canton ; il en décrit les vallées, et énumère les nombreuses et florissantes usines que les cours d'eau font mouvoir ; il donne le nom des rivières, ruisseaux, étangs, marais, et il termine par des remarques très-judicieuses sur la climatologie, en voici un exemple :

« Le temps est sujet, au milieu de ces montagnes, surtout dans les vallées où il y a le plus d'eau, à des changements de température fort brusques, qui rendent le climat plus froid que celui des cantons voisins. Les gelées blanches ont souvent lieu dans les vallées jusqu'à la fin de mai, et reprennent dès les premiers jours de septembre.

» La nature du sol lui fait absorber aussi facilement la chaleur que l'humidité ; c'est là qu'on peut observer fréquemment les épais brouillards semblables à une marée atmosphérique qui couvre le pays tout entier. Si on l'observe d'un lieu élevé, au moment où le soleil paraît sur l'horizon, il semble que l'on a devant soi une mer vaporeuse immense, au-dessus de laquelle ressortent en quelques points éloignés, les pics des plus hautes montagnes, etc. »

Nous avons tous été témoins de ces beaux phénomènes, et nous pouvons apprécier l'exactitude de cette description.

L'auteur établit dans le chapitre suivant, la géologie

Digitized by Google

dans laquelle il décrit avec beaucoup d'intérêt la formation du sol et du sous-sol.

Ensuite, l'auteur nous fait connaître le règne végétal, comprenant une nomenclature très-étendue de toutes les plantes qui croissent dans le pays; elles sont divisées en deux classes, la végétation arénacée, qui croît sur les montagnes ou sur leurs versants, et la végétation palustre ou hydrophile, qu'on trouve dans les tourbières, les marais et les eaux.

La science du botaniste se révèle à chaque pas dans les judicieuses observations de l'auteur.

Le chapitre qui suit est destiné à nous faire connaître le règne animal; la description en est brève, mais elle paraît présenter une nomenclature complète.

Après, l'auteur donne un essai de minéralogie, qui nous paraîtrait mieux placé à la suite de la géologie.

Je craindrais, Messieurs, d'alonger ce rapport, si je vous donnais trop de détails sur la marche de l'ouvrage, nous y trouvons :

La situation et l'étendue du canton, sa division en communes, la dénomination des routes et chemins, le chiffre de leur étendue et la situation des travaux qu'on y exécute; puis, viennent les détails sur la population, son origine, ses mœurs, sa religion, ses habitations, son hygiène, etc. Nous avons là, sur les bohémiens, cette population nomade en Europe, des détails complets et fort intéressants.

L'histoire de l'ancien comté de Bitche et de ses seigneurs, l'origine du château ou fort de Bitche, des notes historiques sur les lieux les plus remarquables, nous présentent une statistique des plus intéressantes pour les archéologues et tous les hommes studieux qui recherchent dans le passé les faits humains qui ont changé la face du monde.

Digitized by Google

La partie intitulée Statistique industrielle et commerciale, n'est pas moins importante par les renseignements qu'elle donne sur les forges, les verreries, les cristalleries, les scieries. Le canton de Bitche est peut-être le plus riche en industrie du département de la Moselle.

L'auteur entre ensuite dans les détails relatifs à la consommation des comestibles et des combustibles, et en fait connaître le prix ordinaire.

La statistique agricole, comprenant l'état de l'agriculture, est traitée avec beaucoup de développements; les terres en culture et tout ce qui en dépend, comme les assolements, les engrais, les amendements, etc., les prés, pâturages, friches et triches, les jardins, les bois et forêts, tiennent une large place qui annonce, chez l'auteur, des études consciencieuses. L'aménagement des forêts est traité avec la science d'un forestier émérite.

Enfin la statistique est terminée par la nomenclature administrative, et par celle de l'enseignement, comprenant l'état ancien et l'état actuel des sciences et des arts.

Comme on le voit, cette statistique est des plus complètes; l'auteur a rassemblé dans chacun de ses chapitres des détails infiniment curieux sur l'histoire et la situation du canton.

Cependant, la commission aurait désiré, dans le classement des matériaux, un ordre plus méthodique, et à cet égard, elle m'a chargé de vous soumettre un plan de classification qui, sans être obligatoire pour les statisticiens, serait sans doute adopté par eux, et auquel l'auteur du travail que j'ai analysé, pourrait se conformer facilement, au moyen d'un simple changement dans l'ordre de ses feuillets.

Ce classement consisterait à considérer un pays sous deux points de vue généraux: les faits naturels, ceux qui

Digitized by Google

viennent de Dieu ; les transformations successives, ou les faits qui viennent de l'homme.

Dans la première partie, nous aurions :

Chapitre 1er. La géographie ou description de l'aspect extérieur du sol.
— 2e. L'hydrographie, ou description des rivières, ruisseaux.
— 3e. La météorologie, ou phénomènes de l'atmosphère, et la climatologie.
— 4e. La géologie, ou l'indication de la formation des terrains.
— 5e. La minéralogie, ou l'indication des minéraux exploitables et exploités.
— 6e. La botanique, ou le règne végétal.
— 7e. La zoologie, ou le règne animal.

Dans la seconde partie, nous comprendrions :

Chapitre 1er. L'histoire ancienne et moderne.
— 2e. La division administrative, civile, militaire, etc., comprenant :
1° Les communes et les habitations ;
2° La population, son origine, ses mœurs, son hygiène ;
3° Les routes et chemins.
— 3e. L'agriculture, comprenant :
1° La situation et l'étendue des terres, prés et bois ;
2° L'amélioration des prairies, irrigations, produits ;
3° La culture des terres, les engrais, les amendements, les assolements, les produits agricoles, les fermes remarquables, etc. ;

Digitized by Google

4° La sylviculture, ou administration des forêts ;
5° L'élève et l'entretien des animaux.

Chapitre 4e. L'industrie et le commerce, comprenant :
1° Usines, fabriques, professions ;
2° Commerce ;
3° Navigation et roulage ;
4° Consommation ;
5° Prix des denrées ;

— 5e. Les sciences et les arts, comprenant :
1° État de l'instruction et de l'enseignement ;
2° Établissements scientifiques et artistiques.

— 6e. La biographie, ou notices historiques sur les hommes célèbres qui se sont signalés dans les lettres, les sciences, les arts, l'agriculture, ou dans la pratique des sentiments humains.

Ce cadre est suffisant pour renfermer, dans un ordre ogique, tous les détails statistiques d'un pays.

En l'adoptant pour la statistique du canton de Bitche, et en l'annexant au programme des concours, pour les années à venir, on aurait un classement qui, il faut l'espérer, serait suivi, et mettrait l'Académie à même de réunir un jour, dans une statistique générale, les travaux partiels qui pourraient successivement lui être adressés.

Tout en rendant hommage au mérite incontestable de la statistique du canton de Bitche, les membres de la commission ont cru devoir inscrire en marge du mémoire quelques annotations qui pourront être utiles à l'auteur pour améliorer certains détails de son excellent ouvrage.

La commission, à l'unanimité, reconnait que cette statistique est une œuvre laborieuse, entreprise avec un zèle

Digitized by Google

persistant et éclairé qui fait tout à la fois l'éloge des connaissances étendues de l'auteur et de son mérite personnel.

La commission, aussi à l'unanimité, déclare qu'il a mérité le prix.

L'Académie, après avoir entendu la lecture de ce rapport dans sa séance du 18 avril, a accordé la médaille d'argent de première classe à l'auteur de la statistique du canton de Bitche; en conséquence, d'après les usages adoptés, le pli cacheté joint à l'ouvrage a été ouvert et a fait connaître le nom de M. Creutzer, pharmacien à Sarralbe, comme auteur de cette statistique.

C'est le même M. Creutzer qui déjà, l'année dernière, a reçu le prix pour la statistique du canton de Sarralbe. L'Académie s'est empressée de lui donner une autre marque de sa satisfaction en l'admettant au nombre de ses membres correspondants.

La même statistique du canton de Sarralbe ayant été adressée par l'auteur à la Société nationale et centrale d'agriculture à Paris, cette Société lui a aussi décerné une médaille d'argent.

Le jugement de la Société centrale a confirmé celui de l'Académie sur le mérite de l'ouvrage de M. Creutzer; qu'il accepte donc en ce jour, dans cette solennité si glorieuse pour lui et si satisfaisante pour nous, la médaille d'argent de première classe, comme un nouveau témoignage d'approbation et de sympathie.

En conséquence, M. le président l'invite à se présenter pour recevoir le prix honorable qui lui est accordé par l'Académie.

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. LE MARQUIS DE PANGE,

PAR M. B. FAIVRE.

Messieurs,

Parmi les pertes que l'Académie de Metz a éprouvées dans son personnel pendant l'année qui vient de s'écouler, elle a dû compter celle de M. le marquis de Pange, que depuis près de quatorze ans elle s'honorait de posséder en qualité de membre associé-libre résidant. L'Académie, dans son regret, a désiré que les titres de M. de Pange à l'estime universelle fussent confiés à ses Mémoires et prissent rang à côté de ceux qui lui rendent cher le souvenir de MM. Bouchotte, Henot et Rodolphe. Nous allons rapidement les énumérer.

Marie-Jacques Thomas, marquis de Pange, naquit en 1770. Entré au service, dans les gendarmes de la garde du roi, en 1786, il passa dans les hussards de Berching avec le grade de sous-lieutenant en 1787, et deux ans après fut nommé capitaine dans le même corps.

L'orage révolutionnaire commençait à gronder; M. de Pange émigra. Il fit, dans l'armée des princes, les campa-

Digitized by Google

gnes de 1792 et 1793, puis, avec le régiment de Rohan, celle de Hollande (1794-1795), et dès-lors quitta le service.

L'amour du sol natal, où la tranquillité commençait à renaître, le décida à rentrer en France, et il y vécut sans emploi jusqu'en 1809, époque à laquelle l'empereur le nomma un de ses chambellans. Il en exerçait encore les fonctions, lorsque les premiers revers de nos armées et les grands désastres qui en furent la suite ayant fait un devoir à tout homme de cœur de voler au secours de la patrie en péril, M. de Pange redemanda son épée, et fut nommé, en 1812, colonel-major du 2e régiment des gardes-d'honneur, à la tête duquel il fit les glorieuses et douloureuses campagnes de 1813 et 1814. Le corps qu'il commandait fut particulièrement cité pour sa belle conduite aux batailles de Leypsig et de Hanau, ainsi qu'aux affaires qui eurent lieu lorsqu'on repassa le Rhin.

Tant d'héroïques efforts n'avaient pu sauver la France épuisée; elle venait de changer de maître. Dégagé de ses serments envers Napoléon, M. de Pange fut nommé par le gouvernement de la restauration lieutenant de la deuxième compagnie de mousquetaires de la garde, le 1er juillet 1814, puis maréchal-de-camp le 23 août de la même année.

A la suite des événements du 20 mars, il quitta Paris et se retira dans ses terres; puis, le second rétablissement des Bourbons lui ayant permis de rentrer dans la carrière qu'il affectionnait, il fut successivement chargé de commander, en qualité de maréchal-de-camp, d'abord le département de l'Ardèche en 1815, puis celui du Gard en 1816, et enfin ceux de l'Ardèche et de la Lozère, qui furent réunis à ce dernier l'année suivante.

Dans cette délicate position, M. de Pange déploya un caractère conciliant et ferme qui préserva des derniers

Digitized by Google

malheurs, peut-être, un pays en proie à toute la fureur des discordes civiles. Sa conduite fut hautement louée à la tribune de la chambre des députés par le ministre de l'intérieur, et ce fut en récompense de si éminents services que le Roi l'éleva, dès l'année 1819, à la dignité de Pair de France.

En 1821, M. le marquis de Pange prit à Nancy le commandement de la deuxième subdivision de la troisième division militaire. Il occupait encore ce poste élevé lorsque la révolution de 1830 éclata.

Au premier bruit qui en parvint à Nancy, de nouvelles autorités municipales et départementales, puis une garde nationale nombreuse, furent promptement organisées dans cette ville. Le général de Pange fut invité à se rendre à l'hôtel de ville; et là, entouré des personnes qui venaient de saisir les rênes de l'administration et de celles qui composaient l'état-major de la garde nationale, il fut vivement pressé de prendre et de faire prendre à ses troupes la cocarde tricolore: il s'y refusa.

« Depuis dix ans, dit-il, que je commande ici, j'y ai toujours reçu des témoignages d'une estime à laquelle j'attache trop de prix pour m'exposer à la perdre en un instant, ce qui ne manquerait pas d'arriver, si, cédant à vos instances, je trahissais mes serments. J'attendrai donc que j'en sois légalement relevé. Jusque-là, je vous offre de continuer à prévenir les désordres qui sont à redouter au milieu de tels événements. Du reste, vous n'attendrez pas longtemps, puisque, par le courrier d'hier, j'ai demandé à être remplacé dans mon commandement. »

A ces mots, le général Drouot, que la garde nationale avait choisi pour son chef, s'adressant aux officiers qui l'accompagnaient, leur dit avec sa simplicité militaire : « Messieurs, on ne peut pas supposer que j'aie pris la cocarde blanche avec beaucoup d'enthousiasme; eh bien,

Digitized by Google

si j'étais à la place de M. de Pange, je n'agirais pas autrement que lui. Je n'ai pris la cocarde blanche qu'en vertu d'une loi, je ne la quitterai qu'en vertu d'une loi nouvelle. » Ces paroles, prononcées avec l'accent de la loyauté et de la conviction, mirent un terme aux instances dont M. de Pange était l'objet; mais tous ceux qui étaient présents à cette scène, loin de lui en vouloir de sa résistance, s'empressèrent de rédiger une pétition au nom de la ville de Nancy, et de solliciter auprès du nouveau gouvernement le maintien de M. le marquis de Pange dans le commandement qu'il y exerçait.

Cette pétition, déposée à l'hôtel de ville, y fut bientôt couverte de nombreuses signatures. Instruit de ce qui se passait, le général, dont la résolution était prise, se hâta d'arrêter cette manifestation de l'opinion publique, et obtint que la pétition lui fût remise. Elle n'est donc jamais parvenue au ministère de la guerre; mais M. de Pange la possédait, et la conservait précieusement comme un des souvenirs les plus honorables de sa longue carrière.

Il ne laissa pas d'habiter Nancy jusqu'en 1833, époque où il fut mis à la retraite; depuis, il passa la plus grande partie de son temps dans sa terre de Pange, où il mourut le 5 octobre 1850, âgé de quatre-vingts ans.

C'est, sans doute, dans cette dernière période d'une vie si remplie, que M. de Pange se livra aux études et aux expériences qui lui inspirèrent le désir de solliciter une modeste place au sein de l'Académie de Metz. Déjà membre de la Société royale et centrale d'agriculture de Nancy, aux travaux et aux publications de laquelle il avait pris une part active, possesseur de vastes propriétés rurales, dont il surveillait l'exploitation, et sur lesquelles il se livrait en particulier à l'élève des chevaux fins, M. de Pange fut admis à l'Académie de Metz en qualité de membre titulaire le 5 novembre 1837, pour passer l'année suivante, sur sa

Digitized by Google

demande, dans la classe des membres associés-libres résidants. Il lui appartenait encore à ce titre lorsque la mort vint le frapper.

Le marquis de Pange était chevalier de Saint-Louis, de Saint-Jean-de-Jérusalem et grand-officier de la Légion-d'Honneur. Il avait épousé, en 1809, la fille aînée du comte Maurice de Caraman, et en eut six enfants, dont il ne reste aujourd'hui qu'un fils et une fille. Mme de Pange mourut en 1844, laissant à sa famille, avec d'éternels regrets, le souvenir des plus solides et des plus aimables vertus. Depuis cette époque M. le marquis de Pange concentra de plus en plus sa vie dans l'intimité domestique.

Il aimait à répandre des bienfaits. Le village de Pange lui doit une école de filles dirigée par des sœurs que la famille continue d'entretenir à ses frais, et ce n'est là qu'une partie des pieuses libéralités dont cet homme de bien était discrètement prodigue. Mais en emportant dans la tombe le secret de ses bonnes œuvres, il n'en a pas pour cela effacé le souvenir dans le cœur de ceux qui en ont été l'objet. Le plus bel éloge de M. de Pange, comme le plus bel héritage qu'il ait laissé à son fils, est la vénération avec laquelle son nom est prononcé dans le pays.

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. RODOLPHE, CHEF D'ESCADRON D'ARTILLERIE,

PAR M. CH. ÉMY.

Messieurs,

Le 13 novembre 1851, M. Victor Simon, vice-président du tribunal civil de Metz, et M. Charles Émy, chef d'escadron d'artillerie, tous deux membres de l'Académie nationale de cette ville, prononcèrent, sur la tombe de M. le commandant Rodolphe, quelques paroles, dans lesquelles, s'exprimant, soit au nom de cette Société, soit au nom de l'armée, ils rappelèrent les éminentes qualités de leur honorable collègue.

L'Académie, considérant comme un devoir, de rendre un dernier hommage à la mémoire de ceux de ses membres qu'elle a la douleur de se voir enlever, a chargé M. Emy, de rédiger la notice nécrologique de celui auquel elle voue de si justes regrets.

François-Thomas Rodolphe, né à Paris, le 25 avril 1797, entra à l'école militaire de Saint-Cyr, en 1814, alors qu'il était à peine âgé de dix-sept ans, et que la guerre moissonnait nos soldats, sans ralentir la courageuse ardeur de la jeunesse française, électrisée par vingt années de succès.

Digitized by Google

A cette époque, par suite de l'extension que le personnel de l'artillerie avait dû prendre, pour subvenir aux besoins de la guerre, Napoléon plaçait dans les régiments de cette arme, comme officiers, une partie des élèves de l'école de Saint-Cyr, concurremment avec ceux que fournissait l'école polytechnique. C'est ainsi que Rodolphe, nommé sous-lieutenant d'artillerie, le 1er juin 1815, est envoyé au 7e régiment, à Auxonne, où il se trouve enfermé pendant le blocus de cette ville, au moment de l'invasion étrangère.

Pendant la deuxième restauration de la famille royale des Bourbons, il sert successivement dans divers autres régiments de son arme, et fait la campagne d'Espagne, en 1823.

Quelque temps après son retour en France, il est attaché à l'école centrale de pyrotechnie militaire, qui venait d'être créée à Metz, et qui devait, sous la direction de chefs habiles, former des artificiers instruits et expérimentés, chargés de propager, dans les régiments de l'artillerie française, les meilleures méthodes pour confectionner les munitions et les artifices de guerre. C'est là que Rodolphe obtient le grade de capitaine, le 21 janvier 1829.

En 1830, il est désigné pour faire partie de l'expédition d'Alger ; il assiste à la bataille de Staouëli, le 19 juin 1830, et aux affaires importantes qui suivirent, notamment à la prise du fort de l'Empereur.

En 1835, le capitaine Rodolphe, en récompense de ses bons services, est nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

Revenu à l'école de pyrotechnie, dont les travaux avaient été pour lui le sujet d'études spéciales, Rodolphe est nommé sous-directeur de cet établissement, et contribue largement à la rédaction des mémoires qui devaient former

Digitized by Google

la base du cours d'artifice dont l'artillerie est actuellement en possession.

On sait que, depuis plus d'un demi-siècle, l'attention des militaires, et en particulier celle des artilleurs, s'est de nouveau portée, avec une certaine persévérance, sur les fusées de guerre, projectiles remarquables, que l'on peut qualifier d'*automoteurs,* puisqu'ils portent en eux le principe de leur mouvement. L'école de pyrotechnie, dès sa création, fut chargée d'étudier les propriétés de ces projectiles, d'en perfectionner la fabrication et l'emploi. A diverses reprises, le commandant Rodolphe fait partie des commissions désignées par le ministre, pour expérimenter les fusées de guerre fabriquées par les puissances étrangères, et celles qui, provenant de l'école de pyrotechnie, ont eu souvent, sous divers rapports, un succès marqué, bien que laissant encore, tout comme les autres, beaucoup à désirer en ce qui concerne la justesse du tir.

En 1845, Rodolphe passe à l'état-major de l'école d'application de l'artillerie et du génie, et au mois de juin 1846, époque à laquelle il est nommé chef d'escadron, il va prendre le commandement de l'artillerie, à Thionville. Enfin, en 1848, il est appelé aux fonctions de sous-inspecteur des forges du nord-est, à Metz.

Les positions diverses dans lesquelles le commandant Rodolphe a été employé, lui ont fourni l'occasion de montrer l'instruction qu'il possédait dans les nombreuses branches du service de l'artillerie. Homme essentiellement studieux, plein de zèle, ponctuel dans l'accomplissement de son devoir, il ne pouvait que rendre d'utiles services.

Élu membre de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, en 1835, dans l'année même de la fondation de cette Société, et membre de l'Académie nationale de Metz, en 1837, Rodolphe s'applique, dans les moments de loisir que lui laisse son service militaire,

Digitized by Google

à prendre part aux travaux de ces deux honorables compagnies. Il leur prête un concours actif et éclairé, pour tout ce qui peut favoriser le développement des sciences naturelles; il contribue à la formation des collections minéralogique et zoologique du musée de la ville de Metz; il enregistre scrupuleusement tous les faits nouveaux qui parviennent à sa connaissance, et s'empresse de les communiquer à ses collègues qui souvent le prient de faire l'examen des travaux soumis à l'appréciation de ces deux Sociétés. Une instruction variée et du talent comme artiste, faisaient de lui un juge compétent dans un grand nombre de circonstances.

Malheureusement, cette vie qui se trouvait si bien remplie par l'étude, et embellie par toutes les jouissances de famille, et par les charmes d'une longue intimité, ne devait pas se prolonger davantage.

Depuis plusieurs années, le commandant Rodolphe avait éprouvé, dans la région du cœur, les premiers symptômes de la cruelle maladie qui l'a ravi à la tendresse de sa famille et à l'affection de ses amis. Peut-être qu'en suivant plus attentivement les conseils d'amis éclairés et dévoués, il en eût retardé les progrès; c'est ce qu'il ne nous appartient pas de décider. Toujours est-il qu'à l'origine du mal il négligea de prendre toutes les précautions nécessitées par cette disposition maladive, que les symptômes devinrent de plus en plus alarmants, et qu'après deux mois de vives douleurs, supportées avec la résignation que donne l'espoir d'une vie meilleure, Rodolphe s'éteignit le 11 novembre 1851, dans les bras de sa famille et de ses amis éplorés.

Intégrité, sentiments élevés, bonté de cœur, dévouement amical, esprit charitable, douce piété, vertus de famille, tels étaient les principaux traits du caractère du commandant Rodolphe.

Interprète des sentiments de l'Académie de Metz et des

Digitized by Google

nombreux amis de notre excellent collègue, nous proclamons hautement qu'un homme qui réunissait toutes ces éminentes qualités, n'a pu qu'être entouré de la plus haute estime pendant sa vie, et ne laisser que de profonds regrets après sa mort.

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. LE COLONEL BOUCHOTTE,

PAR M. JACQUOT.

Messieurs,

L'Académie nationale de Metz, cruellement éprouvée par la mort de M. Rodolphe, a fait, quelque temps après, une perte non moins regrettable dans la personne de M. Charles Bouchotte, l'un de ses membres titulaires les plus anciens et les plus zélés.

Jean-Baptiste-Charles Bouchotte, né à Metz le 4 novembre 1770, se destina bien jeune encore à la carrière militaire dans laquelle il entra, en 1792, comme élève sous-lieutenant à l'école militaire de Châlons-sur-Marne. Après avoir occupé avec distinction divers emplois, soit à l'armée, soit dans les établissements militaires qui dépendent de l'artillerie, après avoir fait une partie des mémorables campagnes qui signalèrent la fin du siècle dernier et le commencement de celui-ci, il obtint sa retraite en 1815. M. Bouchotte, qui était parvenu au grade de lieutenant-colonel, vint alors s'établir, auprès de sa famille, dans sa ville natale qu'il n'a plus quittée.

Abandonnant la carrière militaire à un âge où le corps et l'esprit ont conservé toute leur vigueur, le colonel Bouchotte tourna son activité vers l'agriculture, sujet bien

Digitized by Google

digne d'occuper un esprit sérieux comme le sien, et vers lequel l'entraînaient du reste des connaissances étendues en histoire naturelle. Quelques essais tentés en vue d'acclimater diverses espèces d'arbres le recommandèrent aux suffrages des membres de l'Académie, qui l'admirent parmi eux en 1825. Depuis cette époque, il n'a cessé de prendre part aux travaux de la compagnie. En 1823, il fait connaître les résultats qu'il a obtenus en greffant le châtaignier nain d'Amérique sur le châtaignier commun, et il réussit à propager cette espèce en France. M. Bouchotte était dirigé dans ces tentatives par un but éminemment utile: il cherchait à procurer à son pays une nouvelle ressource alimentaire, et c'est ce qui le portait à essayer, quelque temps après, de débarrasser la fécule du marron d'Inde de son principe amer et de la rendre propre à la nutrition de l'homme, problème qu'il a, le premier, résolu. Plus tard, rendant compte de l'ouvrage de M. le comte Houdart sur la vigne et la vinification, il traite avec étendue ces questions si intéressantes pour le pays messin. Mais il ne suffisait pas à M. Bouchotte d'apporter à l'Académie le tribut de ses lumières; il la dotait encore libéralement, dès 1829, en lui abandonnant son traitement de chevalier dans l'ordre de la Légion-d'Honneur. Dans la pensée de l'honorable collègue que nous avons perdu, cette donation était destinée à faire les premiers fonds d'un capital qui, permettant de supprimer les cotisations, rendrait l'accès de l'Académie plus facile au talent que n'entourent point les avantages de la fortune, touchante attention qui rendra sa mémoire impérissable au sein de la compagnie!

Entouré de l'estime de ses concitoyens et désigné à leurs suffrages par ses connaissances solides, M. Bouchotte a représenté avec distinction la ville de Metz à la chambre des députés et au conseil-général; il a pris part aussi, pendant longtemps, aux travaux du conseil municipal.

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. HENOT, CHIRURGIEN PRINCIPAL,

PAR M. LANGLOIS.

Messieurs,

Le corps de santé de l'armée, l'hôpital militaire, l'Académie nationale de Metz, viennent de perdre un de leurs plus honorables représentants dans la personne de notre digne et estimable camarade Henot. La cité elle-même perd un de ses enfants les plus dévoués.

Je tiens d'un double titre le triste privilège de déposer sur sa tombe l'expression des sentiments de regrets et de profonde douleur de tous ceux qui ont eu, comme moi, l'occasion, dans de fréquentes relations, d'apprécier ses belles et éminentes qualités.

Né à Metz en 1796, M. Henot fit toutes ses études littéraires au collége de cette ville. Son application et son heureuse mémoire y étaient déjà signalées et lui valaient chaque année de nouvelles couronnes et des récompenses qu'il aimait plus tard à se rappeler. Tous nous sommes heureux de reporter notre pensée vers les premiers moments de la vie. Des amitiés nées à cette époque entre lui et

Digitized by Google

quelques-uns de ses condisciples ont résisté, chose rare, à l'indifférence du temps, et s'attachent encore aujourd'hui à des hommes qui occupent un rang distingué dans la hiérarchie sociale.

Trop jeune pour être acteur dans la grande épopée napoléonienne, il eut cependant le chagrin d'assister à côté de son père, officier d'administration, à la mémorable et pénible bataille de Waterloo, où la France, perdant le fruit de vingt années de victoires, s'épuisait en de vains efforts contre les forces de toutes les nations coalisées.

Il avait déjà fait, alors, connaître sa vocation médicale, et il attendait avec impatience une circonstance favorable pour commencer de sérieuses études. L'initiation eut lieu, pour lui, près de la faculté de Strasbourg, où il trouva un grand nombre d'officiers de santé de l'armée, dont plusieurs devinrent ses amis, et l'engagèrent à faire quelques tentatives pour appartenir, comme eux, à la chirurgie militaire. Il tint compte de leurs conseils, et en 1816, époque de la réorganisation des hôpitaux d'instruction, il se fit attacher, en qualité d'élève, à celui de Metz. Il y obtient bientôt des succès, et reçut, après une année seulement de séjour, le grade de sous-aide.

Dans ces écoles existaient des concours annuels, dans lesquels M. Henot s'est toujours montré avec une grande distinction, et qui ont été, au début de sa carrière, les uniques sources où il a puisé les droits qui l'ont aidé à franchir rapidement quelques grades, et à parvenir promptement au professorat.

Pendant plusieurs années passées à Paris, il put facilement, aux leçons des grands maîtres et sous les auspices d'un illustre chef, le célèbre Broussais, compléter ses connaissances médicales. Il revint ensuite à Metz, comme aide-major, et y prit bientôt cette haute position chirurgicale, que de courts déplacements ne lui ont jamais fait

Digitized by Google

perdre, et qu'il a conservée jusqu'aux derniers instants de sa vie.

En 1825, il débuta dans l'enseignement avec le titre de démonstrateur d'anatomie. Par une exposition nette et facile, il donnait toujours à son cours un vif intérêt. On y voyait, non-seulement des élèves en médecine, mais encore des personnes du monde, qui pouvaient y recueillir des notions exactes sur l'organisation humaine.

Des travaux d'anatomie pratique ont fait naître en M. Henot des aptitudes variées, et lui ont permis d'enseigner successivement la pathologie externe et la clinique chirurgicale. Dans ce dernier et haut enseignement, il eut maintes fois l'occasion de donner des preuves d'un grand talent, et de pratiquer des opérations dont le succès était attaché à une rare habileté. Aussi, le nom de M. Henot est-il, depuis longtemps, placé à côté de ceux de nos chirurgiens les plus distingués.

Tant de travaux utiles devaient nécessairement le rendre digne d'intérêt, et l'appeler un jour à occuper un rang élevé dans la chirurgie militaire. En 1828, il fut nommé chirurgien-major; en 1836, premier professeur; en 1840, il fut élevé au grade de principal, et en 1841, il reçut la croix de chevalier de la Légion-d'Honneur.

C'est à la suite d'une mission scientifique, qu'il obtient, en 1849, de la part du ministre de la guerre, comme témoignage de satisfaction, le titre d'officier de la Légion-d'Honneur.

De nombreuses occupations empêchèrent, pendant longtemps, M. Henot, de s'associer aux sociétés savantes. L'Académie nationale de Metz ne l'a vu figurer au nombre de ses membres, qu'à partir de 1846. Sa réputation était faite, et il y fut accueilli avec une faveur marquée. Il avait déjà publié un mémoire intéressant sur certaines anomalies dans les dispositions organiques de quelques fœtus

Digitized by Google

humains. Il fut, comme membre de l'Académie, ce qu'il avait été toute sa vie, travailleur infatigable. Il présenta d'abord une notice relative à de grandes opérations chirurgicales, pratiquées sans douleur, au moyen des inhalations éthérées. Il parlait souvent de l'importante découverte du chimiste Jackson, et de l'influence qu'elle aurait un jour sur les progrès de la chirurgie.

Peu de temps après, il communiqua une observation de désarticulation coxo-fémorale, suivie de succès. Nous nous rappelons toujours de combien de sollicitude il entoura le malade qui s'était soumis à cette grande opération. Il fit encore insérer, dans le recueil des Mémoires de l'Académie de Metz, un travail remarquable sur l'emploi du chloroforme dans les mêmes circonstances où l'éther avait été mis en usage.

Pénétré du rôle important de la chirurgie, et des bienfaits qu'elle verse sans cesse sur l'humanité, M. Henot portait très-haut la dignité professionnelle. Il ne souffrait pas qu'elle reçut, d'aucune part, la moindre atteinte. Pratiquée par lui avec une grande distinction, il pouvait mieux que bien d'autres, appeler sur elle la reconnaissance publique.

Dans sa longue carrière médicale, M. Henot s'est toujours fait remarquer par son exactitude, son activité, son zèle et un grand dévouement à ses malades. Il servait avec une régularité exemplaire, et était heureux quand il rencontrait les mêmes dispositions chez ses jeunes collaborateurs. Le sentiment du devoir était, en lui, tellement profond, qu'il ne prit de repos qu'à la suite de notre amicale intervention, et lorsque déjà, malheureusement, ses forces se trouvaient épuisées par plusieurs mois de cruelles souffrances. Ce fut seulement dans les premiers jours de décembre que M. Henot se résigna à garder la chambre, et s'aperçut bientôt que le mal, dont

Digitized by Google

il était atteint, faisait de rapides progrès. Il en prévoyait les conséquences, et accueillait, souvent avec doute les encouragements que ses collègues et amis lui apportaient journellement. Dans les nombreuses causeries que chacun de nous avait avec lui, il cherchait à oublier sa douleur, se montrait toujours affectueux, et exprimait avec bonté toute sa reconnaissance pour les témoignages de sympathie dont il était l'objet. Nous étions témoins aussi de combien de soins l'amitié l'entourait, et nous admirions tout le dévouement que peut renfermer le cœur d'une femme. Parfois sa pensée se couvrait d'un voile de tristesse lorsqu'elle s'arrêtait sur sa jeune famille, dont l'avenir excitait toute sa sollicitude.

Nous venons, Messieurs, de rappeler, en quelques mots, les principaux traits d'une belle existence, et la perte de M. Henot, vivement ressentie, laissera, dans nos cœurs, de profonds regrets.

Digitized by Google

LETTRES.

FABLES,

PAR M. D. MACHEREZ.

La Cigale et le Papillon.

Le roi des papillons,
C'était, je crois, un des grands pharaons,
Pour célébrer sa naissance royale,
Avec les principaux
De ses nombreux vassaux,
Avait invité la cigale,
Chanteuse qui, modestement,
Mais un peu trop sincèrement,
Faisait de la morale.
— « Quoi ! dit au prince un favori,
Une cigale ici !
Y pensez-vous bien, sire?
Un histrion dont l'insolente lyre
Aux dépens du prochain se plait à faire rire !

Digitized by Google

Et, je ne sais pourquoi,
C'est contre nous, seigneurs de votre empire,
Que s'exerce surtout sa mordante satire.
— Ah! ah! répond le roi!
Tu fais bien de le dire.
Hé bien! seule dans ses buissons,
Qu'elle aille débiter ses mauvaises chansons! »
La chanteuse n'en fit que pire.

Si vous voulez, chez les puissans,
Glaner quelques honneurs avec les courtisans,
Gardez-vous bien d'écrire
Sur les vices du temps:
Les grands n'aiment point la satire.

Les Deux Rats.

A quelques pas l'un de l'autre habitant,
Deux vieux rats se traitaient si serviablement,
Que des égards et de la complaisance,
Naquit bientôt une étroite alliance,
Tant la douceur charme et séduit!
Dès-lors tous les plaisirs entre eux se partagèrent;
Jamais deux jours ne s'écoulèrent,
Sans qu'un festin les réunit,
Et c'était chaque fois jouissance nouvelle;
Car la distance aiguise le désir,
Et renouvelle le plaisir.
Un jour, après la scène la plus belle,
— « Morbleu! dit l'un à l'autre ami,
Pourquoi donc ne pas vivre ensemble,
Lorsque si bien on se ressemble?
Se quitter chaque jour est jouir à demi.
Apporte donc tout ton butin ici.

Digitized by Google

— Ma foi, répond le camarade,
A l'instant j'y songeais aussi ; »
Et ne faisant qu'une gambade,
Il vole à son logis,
Et revient aussitôt avec tous ses pénates.
Puis des dents et des pattes,
A l'œuvre s'étant mis,
On agrandit le gîte, et sous le même faîte
Les voilà réunis.
Le premier jour, on fit joyeuse fête ;
Deux jours après, l'astre pâlit ;
Le troisième, l'un d'eux reprit
Le chemin de sa solitude.
C'est que nos rats n'étaient pas des vertus,
Et de trop près ils s'étaient vus
Contraints de réprimer quelque vieille habitude.

D'où je conclus que quelque bien unis
Que puissent être deux amis,
Ils doivent conserver entre eux telle distance,
Qu'ils jouissent toujours de leur indépendance.

Le Singe et le Renard.

Un singe dans tous ses voyages,
Avait de tant de personnages
Copié les défauts et les difformités,
Et si burlesquement les avait imités,
Qu'en le voyant, chacun mourait de rire,
Tant nous réjouit la satire !
Un renard, qu'il avait parfaitement croqué,
Se sentit vivement piqué ;
— Mais, lui dit-il, dans tous tes exercices,
Pourquoi donc ne fais-tu figurer que les vices ?

Digitized by Google

Il est pourtant des qualités
Dont nous serions enchantés.
— Ah bah ! répond le sire,
Si l'on voulait de la société
Ne montrer que le beau côté,
On n'aurait presque rien à dire ;
Et ne se choque du portrait
Que celui qui s'y reconnaît !
N'est-ce pas vrai, mon camarade ? »
Puis il lui fait
La plus drôle de saluade.

C'est ce que répondrait
Apparemment le fabuliste
A quelqu'un comme il en existe,
Qui même reproche ferait ;
On rit plus des défauts qu'on n'admire un bienfait.

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR

LES PROPHÈTES,

PAR M. L'ABBÉ MARÉCHAL.

Messieurs,

Des livres sacrés de la Bible, les uns contiennent les promesses divines, les autres nous en développent l'accomplissement; le Christianisme les regarde comme les sources et les bases de sa foi et de ses espérances. Ces livres furent composés par les anciens prophètes et par les apôtres de Jésus-Christ, sous l'inspiration de l'Esprit divin.

Nous possédons les antiques et précieux écrits des prophètes, de ces hommes chéris de Dieu, dont nous n'admirons pas moins le beau génie que l'éminente piété et le généreux patriotisme. Leurs ouvrages, envisagés même sous le seul point de vue littéraire, ont fixé l'attention des hommes illustres de tous les siècles, qui leur ont accordé le juste tribut de leurs éloges; et plusieurs poètes célèbres leur sont redevables de grandes beautés qui brillent dans les chefs-d'œuvre dont ils ont enrichi leur nation.

Digitized by Google

Les prophètes, par la nature de leur ministère, étaient les défenseurs de la vérité, les protecteurs du peuple et les conseillers des rois. Et si, d'un côté, ils étaient les appuis inébranlables des monarques justes, de l'autre, ils s'opposaient avec énergie aux entreprises tyranniques des princes impies: aussi, de cruels supplices furent-ils souvent le prix de l'héroïsme de leur vie entière. Messieurs, c'est de ces anciens prophètes et de leurs écrits que je vais vous entretenir; et afin de procéder avec méthode, je diviserai ce travail en huit articles, dans lesquels on traitera:

1° Des caractères divins de la prophétie;

2° Des diverses acceptions de ce mot;

3° Des prophètes, et des règles qui servent à distinguer les envoyés de Dieu des séducteurs;

4° Des différentes manières dont le Très-Haut se communiquait aux prophètes;

5° De l'obscurité des prophéties;

6° Des différents sens des prophéties et des règles qui servent à les interpréter;

7° De la poésie prophétique et de sa supériorité sur la poésie profane;

8° Enfin, de l'ordre chronologique des prophètes, et du sujet principal de leurs prédictions.

I.

L'évêque Junilius définit la prophétie proprement dite: « la manifestation faite par une inspiration divine des choses cachées, passées, présentes ou futures[1]. » Dans

[1] Rerum latentium, prœteritarum, prœsentium et futurarum ex divinâ inspiratione manifestatio. (Tract. de leg. div., c. I.)

Digitized by Google

un sens plus restreint, la prophétie est la prédiction certaine d'un événement futur qui n'a pu être prévu par des moyens naturels. Dieu seul peut faire des prophéties, parce que Dieu seul, par son incompréhensible prescience, voit comme présents les événements qui n'existent pas encore, et qui doivent être le résultat de l'exercice de sa toute-puissance ou de la libre détermination de la volonté humaine. « La connaissance de l'avenir, dit l'abbé de Genoude, est réservée à Dieu seul; c'est là, proprement, son attribut incommunicable. Aussi, le miracle toujours subsistant des prophéties, cette histoire de l'avenir que Dieu seul pouvait faire, comme le témoin éternel de tous les temps, est un des plus fermes appuis de la religion chrétienne: c'est cette marque visible de divinité qui lui attire le plus d'hommages. Les plus grands philosophes du paganisme se sont autrefois convertis au christianisme par la voie des prophéties. »

Pour qu'une prophétie prouve par elle-même que celui qui l'annonce est envoyé de Dieu, il faut: 1° qu'elle ait été faite avant l'événement; 2° qu'elle ait été accomplie; 3° que son accomplissement ne puisse être attribué au hasard. Or, les prophéties renfermées dans nos livres saints, ont-elles ces caractères divins?

Pour peu qu'on en considère l'objet, la liaison et la fin, comment ne pas y reconnaître le langage et l'opération de Dieu même? « Quelque parfaite que soit l'intelligence créée, dit l'évêque d'Hermopolis[1], ses prédictions ou ses conjectures ne peuvent s'étendre qu'à des événements dont il existe des causes naturelles et nécessaires. C'est ainsi qu'un habile physicien prédit certains phénomènes purement naturels; un astronome, les révolutions des astres; un médecin, les crises d'une maladie. Mais

[1] *Conférences sur la religion.*

Digitized by Google

lorsqu'il s'agit d'événements qui dépendent uniquement de la libre détermination d'une multitude d'hommes qui n'existent pas encore, toute la science des créatures est en défaut, toutes leurs prédictions sont nécessairement vagues et générales. Aussi, était-ce une ruse ordinaire aux prophètes du paganisme, comme nous l'apprend Cicéron (*de Divinat.* l. 2.), de rendre leurs oracles en termes si généraux ou si ambigus, qu'on put les appliquer à tout événement. Quelle différence entre ces prétendus oracles et ceux de nos livres saints? Ceux-ci, plusieurs siècles d'avance, annoncent des événements futurs, dont il n'existe aucune cause naturelle, et qui dépendent absolument de la libre détermination de Dieu ou des créatures intelligentes. Ils annoncent ces événements sans équivoque et sans ambiguité, mais avec un tel détail de circonstances, qu'il est impossible de ne pas y reconnaître l'ouvrage de celui à qui rien n'est caché.

» Pour nous borner aux prophéties..... dont le Messie est l'objet..., quel autre que Dieu a pu, tant de siècles d'avance, et dans un si grand détail, déterminer les différentes circonstances de la naissance de Jésus-Christ, de sa vie, de sa mort, de sa prédication, de la grande révolution que son ministère devait opérer dans le monde? Dira-t-on que l'accord parfait de ces prédictions avec les événements, n'est que l'œuvre du hasard. Peut-être pourrait-on le supposer s'il ne s'agissait que de deux ou de trois prédictions générales et isolées; mais qui ne voit l'absurdité de cette supposition, lorsqu'il s'agit d'un si grand nombre de prédictions, faites plusieurs siècles d'avance, par divers prophètes, et qui embrassent les moindres circonstances des événements futurs les plus libres et les plus arbitraires? Vouloir en faire l'honneur au hasard, n'est-ce point imiter la folie d'un homme qui soutiendrait que les magnifiques tableaux de Raphaël et

Digitized by Google

de Rubens pourraient bien n'être que le résultat de couleurs jetées sur la toile au hasard et sans dessein. Mais, outre l'objet de ces prophéties, qui, considéré en lui-même, était déjà si manifestement inaccessible à toute intelligence créée, si nous examinons leur enchaînement et leur longue succession..., combien notre conviction n'en sera-t-elle pas augmentée..... Qui a pu, si ce n'est Dieu, dicter dans un si bel ordre, à tant de prophètes divers, cette multitude de prédictions successives, qui font à la fin un si merveilleux ensemble? Qui a pu, à si grande distance, établir un tel accord entre ces prédictions et les événements? En un mot, qui a pu tracer ainsi, d'une main sûre, à travers le cours des âges, l'histoire anticipée et comme le tableau fidèle de ce qui devait arriver après tant de siècles? Quoi de plus étonnant que cette chaîne d'oracles, dont le premier anneau est attaché à l'origine du monde, et qui, se prolongeant de là dans toute l'étendue des siècles, rapproche et unit entre eux tous les oracles anciens et nouveaux? »

Selon la pensée ingénieuse du chevalier Drach, « par l'examen attentif du texte sacré, on voit clairement que toutes les prophéties ne forment (pour ainsi dire), des quatre mille ans qui précèdent le Messie, qu'un grand cercle dont tous les rayons aboutissent au centre commun, qui n'est et ne peut être que Notre Seigneur Jésus-Christ, le Rédempteur du genre humain... Tel est l'objet et l'unique but de toutes les prophéties qui concourent à nous le signaler de manière à ne pas le méconnaître. Elles forment donc dans leur ensemble le tableau le plus parfait. Les prophètes les plus anciens en tracent la première esquisse; à mesure qu'ils se succèdent, ils achèvent les traits laissés imparfaits par leurs devanciers. Plus ils approchent de l'événement, plus les couleurs s'animent, et quand le tableau est terminé, les artistes disparaissent. Le dernier

Digitized by Google

(Malachie), en se retirant, a soin d'indiquer le personnage (Jean-Baptiste), qui doit soulever le voile. » On trouve donc autant de vérité que d'élégance dans ces vers de Lamartine[1] :

Silence, ô lyre, et vous, silence,
Prophètes, voix de l'avenir!
Tout l'univers se tait d'avance
Devant celui qui doit venir!
Fermez-vous, lèvres inspirées;
Reposez-vous, harpes sacrées,
Jusqu'au jour où, sur les hauts lieux,
Une voix, au monde inconnue,
Fera retentir dans la nue :
Paix à la terre et gloire aux cieux!

Venons au but des prophéties : « Au lieu que les oracles des Païens, dit Frayssinous, n'avaient ordinairement pour but que de satisfaire la curiosité ou l'ambition, tout au plus que de servir les intérêts temporels de quelques individus ou de quelques provinces; les prophéties du peuple juif ne tendaient qu'à conserver, dans cette nation, les dogmes fondamentaux de la religion primitive; je veux dire la croyance de l'unité de Dieu, de sa providence et de ses principaux attributs. Dans un temps où ces grandes vérités étaient si prodigieusement obscurcies chez les autres peuples, où les juifs eux-mêmes étaient si fortement enclins à l'idolâtrie, les prophètes se montrent constamment les soutiens et les remparts de la sainte doctrine : exhortations, promesses, menaces, tout a pour but, dans leurs écrits, de maintenir ces vérités fondamentales, d'en autoriser et d'en confirmer la croyance; quelle fin plus excellente et plus digne de Dieu! Aussi, malgré

[1] *Médit. poétiq.*

Digitized by Google

le penchant violent des Juifs à l'idolâtrie, malgré l'exemple contagieux des nations étrangères, la connaissance du vrai Dieu s'est toujours conservée parmi eux, et s'est enfin répandue, par leur moyen, dans tout l'univers. » On voit donc que de quelque côté que l'on envisage les prophéties de la Bible, on y découvre le sceau du Très-Haut et le caractère de l'inspiration divine.

II.

Le terme de prophétie a plusieurs sens dans l'Écriture, car prophétiser se dit :

1° De ceux qui annoncent l'avenir, lequel ne peut être connu des hommes, par leurs propres lumières ; les prophètes, en effet, ne prédisent pas l'avenir par de simples conjectures, mais par une connaissance supérieure et exempte de toute fausseté et de toute incertitude ; c'est en ce sens que le prophète Isaïe disait (ch. 41, v. 23) : « Annoncez-nous ce qui doit arriver dans la suite, et nous publierons que vous êtes des dieux ; » pour marquer que cette science de l'avenir ne pouvait émaner que de Dieu, qui en donnait la connaissance à ses prophètes, qu'il remplissait d'une lumière spéciale et surnaturelle ;

2° On prend le mot prophétiser pour indiquer ceux qui découvrent et déclarent, d'une manière certaine, les choses passées ou présentes, mais qui sont obscures ou cachées, et dont on ne peut avoir la connaissance que par une voie extraordinaire. C'est dans ce sens que ceux qui frappaient Notre Seigneur Jésus-Christ, lui disaient, en l'insultant : « Christ, prophétise-nous qui est celui qui t'a frappé ? (s. Mat., ch. 26, v. 68.) » C'est ainsi que Samuël prophétisa, lorsqu'il dit à Saül, que les ânesses de son

Digitized by Google

père étaient retrouvées (1er l. *des Rois*, ch. 9, v. 20). On voit de même dans l'Évangile, que notre divin Sauveur déclara plusieurs choses qui n'étaient pas connues, et qui ne pouvaient actuellement l'être à ceux auxquels il parlait, comme lorsqu'il dit au centenier, que son fils était guéri, et lorsqu'il déclara encore à ses disciples que Lazare était mort ;

3o On appelle don de prophétie, celui qui est donné aux hommes, pour annoncer les vérités importantes qui pourraient déjà être connues par d'autres moyens, mais qui sont écrites ou prêchées par une assistance particulière et une direction spéciale du Saint-Esprit, qui conduit la langue ou la plume de ceux qui annoncent ces vérités, afin qu'ils ne puissent pas se tromper. C'est en ce sens que Notre Seigneur disait à ses disciples : « Prenez garde d'être trompés par les faux-prophètes (s. Mat., c. 7, v. 15). » C'est aussi de cette manière qu'il faut entendre ce que dit saint Luc (*Act.*, c. 12, v. 1), que « Il y avait dans l'Église d'Antioche des prophètes et des docteurs, parmi lesquels étaient Barnabé, Simon, Lucius de Cyrène, Manahem et Saul. »

On appelle prophètes, dit Fromont, non-seulement ceux qui prédisent les choses futures, mais encore tous ceux qui interprètent et expliquent celles qui sont cachées, en développant, par la lumière du Saint-Esprit, les sens de l'Écriture les plus profonds et les plus difficiles. C'est de cette manière que l'on doit expliquer ce que rapporte saint Paul, dans la première épître aux Corinthiens (ch. 12, v. 15), lorsqu'il fait le dénombrement des dons différents du Saint-Esprit, accordés à quelques-uns d'entre les fidèles, pour l'édification des autres : « Il y en a, dit cet apôtre, qui reçoivent le don de faire des miracles, d'autres, le don de prophétie. » Ce qui signifie non-seulement le don de prédire les événements futurs,

Digitized by Google

mais aussi celui d'expliquer et d'interpréter les sens cachés de l'Écriture-Sainte, pour en faire connaître les vérités, et les mettre à la portée des auditeurs même les plus simples; et c'est ce que ce grand apôtre explique encore plus en détail au chapitre 14e de la même épître, lorsque, comparant le don de prophétie avec celui des langues, il fait observer que ce dernier est un signe, non pour les fidèles, mais pour les infidèles, au lieu que le don de prophétie n'est pas principalement pour les infidèles, mais pour les fidèles, ce qu'il fait voir par cette supposition: « Si toute une Église, dit-il, étant assemblée en un lieu, tous parlent diverses langues, et que des ignorants ou des infidèles entrent dans cette assemblée, ne diront-ils pas que vous êtes des insensés? Mais si tous prophétisent, et qu'un infidèle ou un ignorant entre dans votre assemblée, tous le convainquent, tous le jugent (v. 23 et 24), » en comparant ses mœurs et sa conduite avec les vérités expliquées par ceux qui ont le don de prophétie, auxquels l'apôtre recommande ensuite de ne pas parler tous ensemble, de peur que les instructions qu'ils donnent aux autres ne se fassent dans le trouble; « mais il faut, ajoute-t-il, qu'il n'y en ait pas plus de deux ou trois qui parlent, et que les autres en jugent (v. 29). » Saint Paul, dans cet endroit, ne restreint pas la prophétie au seul don de prédire les choses futures, mais il comprend encore le don de pouvoir interpréter et expliquer les mystères et les vérités de la religion, dont un fidèle ou un ministre de l'Évangile avait eu la connaissance, par la révélation du Saint-Esprit ou par son interprétation.

L'apôtre saint Pierre a pris dans le même sens le nom de prophétie, lorsqu'il dit, dans sa deuxième épître (ch. 1, v. 20), que « nulle prophétie de l'Écriture ne s'explique par une interprétation particulière. » Ce qui comprend en général tout ce que les écrivains sacrés nous

Digitized by Google

ont laissé dans les divines écritures, comme l'apôtre l'indique clairement, en ajoutant : « Car ce n'a point été par la volonté des hommes que les prophéties nous ont été anciennement apportées, mais ça été par le mouvement du St-Esprit que les saints hommes de Dieu ont parlé » (v. 21). On peut donc dire, dans ce sens, que tout ce qui a été écrit par l'inspiration ou par le mouvement spécial de l'Esprit de Dieu est une véritable prophétie, et que ceux qui, par le secours de la révélation ou de l'inspiration, ont le don d'expliquer les sens profonds de l'Écriture-Sainte, et les vérités importantes de la religion, sont de véritables prophètes, dont le ministère et les fonctions sont d'une très-grande conséquence dans la société des fidèles. C'est pourquoi il est dit, dans le livre des *Proverbes*, que « lorsque la prophétie cessera, le peuple sera dissipé » (ch. 29, v. 13) : c'est-à-dire, comme Ménochius interprète cet endroit, « lorsque les prophètes et les prédicateurs de la parole divine viendront à manquer. » C'est aussi de cette manière qu'on doit entendre ce que dit saint Paul, lorsque, relevant au chapitre 13e de la première épître aux Corinthiens, l'excellence de la charité par-dessus tous les autres dons de l'Esprit divin, il dit, au verset 8, que cette vertu ne finira jamais, au lieu que les prophéties s'évanouiront, ou, selon le texte grec καταργηθήσονται, seront abolies ou deviendront inutiles, parce que, d'après les interprètes, les bienheureux, dans la patrie céleste, n'expliqueront point aux autres, par le don de prophétie, les mystères obscurs de la foi, puisqu'ils verront toutes les vérités d'une manière claire dans la lumière de l'essence divine. C'est le véritable sens du passage. Ainsi, lorsque l'apôtre ajoute « que présentement nous n'avons qu'une connaissance et une prophétie imparfaites » (v. 9), il a voulu nous faire entendre que, comme la connaissance que nous avons des mystères est imparfaite, de même

Digitized by Google

l'explication que nous essayons d'en donner aux autres n'est point évidente et parfaite, comme le sera la connaissance que nous en aurons, lorsque Dieu nous manifestera sa gloire ;

4° L'Ecriture donne aussi le nom de prophète à ceux qui avaient reçu de l'Esprit de Dieu quelques dons qui avaient rapport à son culte, et surtout à célébrer les louanges du Très-Haut, en rendant gloire à sa puissance souveraine. Lorsque Moïse veut raconter (*Ex.*, ch. 15, v. 20) la manière dont Marie, sa sœur, se mit à la tête des femmes qui chantèrent le cantique d'action de grâces pour le passage de la mer Rouge, il l'appelle prophétesse. C'est dans le même sens que les Lévites, destinés à chanter les cantiques sacrés et à jouer des instruments à la louange du Seigneur, sont appelés prophètes; car il est dit (1er *Paralip.*, ch. 25, v. 1) d'Asaph, d'Eman et d'Idithun, qu'ils prophétisaient en chantant des psaumes et en jouant de la lyre et de la harpe. Anne, fille de Phanuël de la tribu d'Aser, est appelée prophétesse dans saint Luc (ch. 2, v. 36). L'Evangile en donne la raison, en disant qu'étant survenue à l'heure même que le saint vieillard Siméon bénissait le Seigneur, en tenant l'enfant Jésus, elle se mit à louer Dieu et à parler de Jésus-Christ à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël. Cette sainte veuve pouvait être appelée prophétesse en ce sens, que, selon la définition de saint Augustin, « Un prophète est celui qui annonce les paroles de Dieu aux hommes ; »

5° L'Ecriture donne encore le nom de prophètes aux personnes dont la sagesse et la prudence sont reconnues comme don du Saint-Esprit : ce qui fait qu'on les consulte dans les occasions difficiles où l'on cherche les moyens de se conformer à la volonté de Dieu. Lorsque, du temps du roi Josias, on eut trouvé un volume de la loi dans un coffre du temple, ce saint roi voulut qu'on consultât le

Digitized by Google

Seigneur, et il envoya vers Holda la prophétesse, femme de Sellum, qui demeurait à Jérusalem, dans une partie de la ville qui était dite la seconde : c'était, selon saint Jérôme, un quartier de la cité entre le mur et le boulevard ; d'autres prétendent que cette seconde partie de la ville était ainsi désignée, parce qu'elle était la plus noble de Jérusalem, après celle qui était occupée par le temple ; et cette seconde était destinée à être habitée par ceux qui faisaient profession d'une plus grande science de la loi : c'était là où l'on tenait les écoles de religion ; c'est pourquoi le Chaldéen la nomme *Bethulphona*, la maison de doctrine ; et c'était une demeure qui convenait fort à la prophétesse Holda, qui était consultée dans les rencontres difficiles, parce qu'elle avait reçu de l'Esprit de Dieu le don d'intelligence et d'une prudence consommée (4e *des Rois*, ch. 22). Débora, qui jugea le peuple de Dieu conjointement avec Barac, est appelée prophétesse, tant à cause de la sagesse avec laquelle elle jugeait le peuple selon la loi de Dieu, que parce qu'elle composa un admirable cantique d'actions de grâces, après la victoire remportée sur l'armée de Jabin, roi de Chanaan, commandée par Sisara, général de ses troupes. C'est avec raison que Débora a mérité, par cet excellent cantique, le nom de prophétesse ; car il est écrit en style prophétique, et les poètes qui se disent inspirés par un esprit fatidique n'ont rien qui approche de la beauté et de l'énergie du cantique de Débora que nous lisons au chapitre 5 du livre des Juges. Par la même raison, on peut donner à Anne, mère de Samuël, le nom de prophétesse ; car elle composa, pour rendre grâce au Seigneur, un cantique dans lequel elle relève d'une manière admirable la puissance de Dieu et la bonté qu'il avait eue de l'exaucer dans le temps de son humiliation ; elle mérite encore le nom de prophétesse, en ce qu'elle a prédit la venue du Messie et

Digitized by Google

son exaltation, en disant que Dieu donnerait à son roi l'empire souverain, et qu'il éleverait la gloire de son Christ (1er *des Rois*, ch. 2, v. 10);

6° Enfin, on trouve le mot prophétiser pris, dans un sens extraordinaire, pour dire faire un miracle. « Le corps d'Elisée prophétisa après sa mort, dit l'*Ecclésiastique* (ch. 48, v. 14); ἐν κοιμήσει προεφήτευσε τὸ σῶμα αὐτοῦ, *in dormitione prophetavit corpus ejus*. « Il a manifesté, dit Vatable, la puissance du prophète en cette circonstance : le cadavre d'un homme déjà enseveli ayant été jeté dans le sépulcre d'Elisée, il fut rappelé à la vie par le seul contact des ossements de ce prophète[1]. »

III.

Charles Nodier a dit des prophètes

> Que leur regard, vainqueur des âges,
> Lisait dans les fastes des temps.

« Dieu, selon la remarque de Frayssinous, suscite d'âge en âge des hommes pleins de son Esprit et de ses lumières, devant qui il soulève le voile de l'avenir, et qu'il charge d'aller dire à leurs frères ce qu'ils ont vu et entendu. » Eusèbe de Césarée (*Prép. Ev.*, ch. 7) appelle les anciens prophètes des hommes chéris de la divinité. Il rapporte que « le Seigneur, touché de leur sainteté, de leur sagesse, de leur fidélité à ses lois, leur fit entendre ses oracles, les visita soit par lui, soit par ses anges, suppléa à la faiblesse de la nature en leur traçant des règles de

[1] Id est propheticum virtutem exhibuit : cùm sepultum hominis cadaver positum sepulcro Elisæi contactis ejus ossibus ad vitam est revocatum (4 Reg., ch. 13, v. 21).

Digitized by Google

conduite, et en leur découvrant des dogmes et des mystères dignes de sa majesté. Leur intelligence fut éclairée, non par des raisonnements ou des conjectures, mais par le flambeau même de la vérité : inspirés d'en haut, ils connurent l'avenir comme le présent, et purent prédire les principaux événements qui devaient arriver au genre humain. »

D'après Origène (liv. 3, *Cont. Celse*), « les âmes pures des prophètes qui ne reculaient devant aucun travail pour acquérir la vertu, animées par l'Esprit divin qui habitait en elles, prophétisèrent tantôt pour les contemporains, tantôt pour la postérité, mais surtout afin d'annoncer aux hommes l'avènement du Sauveur. » « Aimons, dit saint Ignace *(Épît. aux Philad.)*, les prophètes, parce qu'ils ont eux-mêmes annoncé l'Evangile, parce qu'ils ont espéré en J.-C., et qu'ils l'ont attendu, parce qu'ils ont trouvé le salut en lui par la foi. Et, plus loin, les prophètes, objets de notre amour, avaient seulement annoncé (Jésus-Christ) ; l'Evangile n'est autre chose que l'accomplissement de leurs inaltérables oracles. » « Les saints prophètes..., dit le bienheureux Hippolyte *(Traité de l'Antechrist)*, par leur foi dans le Verbe, ont entrevu les mystères, ont raconté le passé, le présent et l'avenir ; c'est par là qu'ils ont été non-seulement les hommes de leur siècle, mais encore les hommes des âges futurs. Remplis de l'Esprit de prophétie, inspirés par le Verbe, ils étaient eux-mêmes comme un instrument harmonieux que Dieu faisait résonner, et dont il se servait pour annoncer au monde ses volontés et ses desseins. » Tertullien, dans son *Apologétique*, s'exprime ainsi au sujet des prophètes : « Dès le commencement (Dieu) a envoyé dans le monde des hommes dignes, par leur justice et leur innocence, de le connaître et de le faire connaître. Il les a inondés de son Esprit, pour annoncer qu'il y a un Dieu qui a tout créé, qui a

Digitized by Google

formé l'homme de terre, qui a donné des préceptes pour lui plaire... Ces prédicateurs sont appelés prophètes, parce qu'ils prédisaient l'avenir. Leurs prophéties et les miracles qu'ils ont faits pour prouver la divinité de leur mission, sont consignés dans les livres sacrés. » Et, plus bas, le même auteur ajoute : « L'accomplissement des prophéties est, ce me semble, un garant de leur divinité. Les prophéties déjà accomplies font croire celles qui restent à s'accomplir. Les mêmes bouches les ont prononcées, les mêmes mains les ont écrites, le même Esprit les a dictées. Il n'y a qu'un temps pour les prophètes : à leurs yeux tout est présent. »

Saint Justin (*Exh. aux Gentils*), dit des prophètes : « Ces hommes aimés de Dieu n'avaient pas alors besoin de l'artifice du langage, et ils n'étaient pas animés par le seul désir de faire briller leur esprit dans les controverses; mais dociles à se prêter à l'œuvre de l'Esprit-Saint, ils recevaient religieusement la parole divine, et ils étaient, entre les mains de Dieu, comme une lyre dont il se servait pour annoncer la vérité aux hommes. Voilà pourquoi ils s'accordent si bien entre eux dans leur langage, en sorte que l'on dirait qu'ils n'ont qu'une même bouche, une même langue, pour nous apprendre..... toutes les connaissances utiles. Et bien que ces prophètes... aient paru en différents temps, ils nous ont toujours transmis la doctrine divine. »

D'après les livres saints, le don de prophéthie ne fut pas exclusivement accordé aux descendants de Jacob. Le Très-Haut le communiqua parfois à des hommes qui n'étaient pas de la race de ce patriarche. La Bible mentionne Job et Balaam, comme deux prophètes qui ont existé parmi les Gentils. Mais chez les Juifs, le don de prophétie fut répandu avec abondance. Aucune tribu n'en fut privée; toutes les classes de la société en jouirent. Ce don fut

Digitized by Google

accordé au roi David ainsi qu'au pâtre Amos. Plusieurs prophètes, tels que Élie, Élisée, etc., eurent des disciples; et, déjà du vivant de Samuël, les écoles des prophètes étaient célèbres en Israël. Pour l'ordinaire, les prophètes vivaient dans la solitude et se livraient à de rudes austérités. Quand ils sortaient de leurs retraites, et qu'ils venaient parmi les hommes, ils tonnaient contre les vices des grands et du peuple; ils menaçaient les méchants de la colère du Dieu des armées; ils flétrissaient l'hypocrisie; ils éclairaient la superstition; ils développaient le vrai sens de la loi; ils prenaient la défense de la veuve et de l'orphelin, et s'interposaient entre le peuple opprimé et les rois persécuteurs. Plusieurs de ces grands hommes, dont le monde n'était pas digne, expièrent, par les tourments les plus affreux, la vivacité de leur foi et l'héroïsme de leur courage.

Nous voyons, par les livres des Rois, que les prophètes vivaient quelquefois en communauté. Il est rapporté au premier livre (c. 10, v. 5 et 10), que le roi Saül vit venir à sa rencontre une troupe de prophètes qui descendaient de la montagne du Seigneur, et qui prophétisaient au son des instruments de musique. Il est marqué au quatrième livre (c. 2, v. 5, 7 et 15), que les enfants des prophètes, qui résidaient à Jéricho, furent témoins de l'enlèvement miraculeux d'Élie. On rapporte, dans ce même livre (c. 4, v. 38-44), qu'Élisée multiplia des pains pour la nourriture des prophètes qui vivaient sous sa conduite. Ces prophètes travaillaient de leurs mains; car il est dit au c. 6, v. 1-7, que se trouvant étroitement logés, ils allèrent eux-mêmes couper le bois pour bâtir. Ces communautés sont ordinairement désignées, dans le texte sacré, par בְּנֵי־הַנְּבִיאִים (*benê hannebiim*), et dans la version grecque, par *υἱοὶ τῶν προφητῶν les fils des prophètes* (*4e Rois*, c. 6, v. 1).

Digitized by Google

« Les prophètes, dit Lowth[1], étaient sans doute choisis de Dieu même, et recevaient de lui, en abondance, tous les dons qui devaient les rendre capables d'une si noble fonction. Mais la plupart d'entre eux, dès leur plus tendre jeunesse, étaient soumis à une éducation convenable, et propre à les préparer à ce ministère sacré... Depuis que les Hébreux existaient en corps de nation, ils avaient eu des réunions de prophètes, au milieu desquelles ceux qui étaient destinés aux fonctions prophétiques, éloignés de la foule et du tumulte, se livraient à l'étude des choses saintes et à de pieux exercices. A la tête de ces réunions, était un prophète revêtu de la plus grande autorité et favorisé des inspirations les plus particulières de l'Esprit-Saint; il était le directeur et le maître de cette association. Bien que les historiens sacrés ne parlent qu'en peu de mots, et en passant, de ces établissements et des règles auxquelles ils étaient soumis, nous voyons cependant que l'occupation principale de ces hommes privilégiés était de célébrer les louanges du Très-Haut, dans des hymnes et des chants qu'ils accompagnaient du son et du concert des harpes et des flûtes. »

Les prophètes manifestaient de différentes manières les vérités que Dieu leur avait révélées. Ils les annonçaient de vive voix, ils les exprimaient par des actions symboliques, que souvent ils expliquaient immédiatement après, et dont ils laissaient quelquefois l'interprétation à l'intelligence de leurs auditeurs; enfin, ils les consignaient dans des écrits que les Juifs ont conservé, et dont l'authenticité a été prouvée. Les prophètes faisaient des prédictions dont l'accomplissement avait lieu, ou prochainement, ou dans un temps éloigné. L'accomplissement des unes devait déterminer à ajouter foi aux autres, et établissait la mis-

[1] *Poésie sacrée*, 3e part., leç. 18e.

Digitized by Google

sion divine de leurs auteurs. Plusieurs prophètes, comme Moïse, Élie, Isaïe, etc., prouvèrent, par des miracles, que le Très-Haut les inspirait, et qu'ils étaient ses envoyés.

Les Hébreux se servaient de deux noms différents pour désigner les prophètes, et nous les trouvons tous deux marqués dans le premier livre des Rois (c. 9, v. 9), où il est dit qu'autrefois, lorsqu'on allait en Israël, consulter le Seigneur, on disait: « Venez, allons chez le voyant רֹאֶה (*roê*); car celui qu'on appelle aujourd'hui prophète נָבִיא (*nabi*), s'appelait autrefois le voyant (*roê*). » La version des LXX porte: ὅτι τὸν Προφήτην ἐκάλει ὁ λαὸς ἔμπροσθεν ὁ Βλέπων, *quoniam prophetam vocabat anteà videns;* ce qui signifie, selon Vatable: « Celui qu'on dit aujourd'hui prophète, était auparavant appelé seulement *voyant,* et maintenant ils le nomment aussi prophète; » car, du temps d'Asa, Hanani est appelé voyant. Hanani, le voyant (*roê*), vint vers Asa (2e liv. *des Paral.*, c. 16, v. 17)[1]. »

Il semblerait, selon le texte du premier livre des Rois, qu'en remontant plus haut que le temps de Samuël, le terme *roê* était plus ancien que celui de *nabi;* cependant nous voyons dans l'Exode (c. 7, v. 1), que le nom de *nabi* est fort ancien, pour marquer un prophète: en effet il est rapporté que Moïse s'excusant et refusant, en quelque manière, de se charger de la commission d'aller parler à Pharaon, parce qu'il avait une certaine difficulté à se bien énoncer, le Seigneur lui dit: « Je vous ai établi le Dieu de Pharaon, et Aaron, votre frère, sera votre prophète. » Dans l'hébreu, nous lisons: *et Aaron frater tuus erit propheta* (nabi) *tuus,* c'est-à-dire qu'il est à votre

[1] Sensus potest esse qui hodiè propheta, anteà vocabatur videns tantummodo, quem nunc vocant etiam prophetam. Nam tempore Asa regis Hanani vocatur videns: venit Hanani videns (*roê*), ad Asam.

Digitized by Google

égard ce que sont les prophètes à l'égard du Seigneur; et de même qu'il se sert d'eux comme d'interprètes, pour manifester sa volonté aux hommes, ainsi Aaron sera votre prophète et votre interprète, pour faire entendre, à Pharaon, ce que vous voudrez lui faire connaître. Lors donc qu'il est rapporté au premier livre des Rois, qu'autrefois on disait: « Venez, allons consulter Dieu chez le voyant *(roê)*, » cela ne doit s'entendre que du temps des Juges, et depuis l'entrée des Israélites dans la terre promise; car auparavant, Moïse s'était servi du terme *nabi*, pour désigner un prophète.

Cherchons maintenant à bien déterminer les diverses significations des termes *roê, nabi,* βλέπων et προφήτης. *Roê,* le voyant, celui qui a reçu de Dieu une vision prophétique vient du verbe רָאָה *(raa)*, qui ne veut pas dire simplement voir, mais voir complétement; par métaphore, ce terme est transporté de la vue de l'œil à celle de l'entendement; il en est de même du verbe βλέπω, voir, comprendre. On lit dans l'Apocalypse (c. 3, v. 18), ἵνα βλέπῃς, afin que tu voies, c'est-à-dire que tu comprennes la doctrine céleste. *Raa* dit plus que *nabat* [נָבַט], regarder, et βλέπω qui marque l'intention de fixer un objet dans un sens plus étendu que ὁράω. *Nabi,* prophète, docteur, interprète, vient de la racine נָבָא *(naba)*, prophétiser, montrer par avance, chanter un poème. Dans la forme *niphal* נִבָּא *(nibba)*, signifie recevoir la prophétie de Dieu et le commandement de parler en son nom aux hommes, tandis que dans la forme *hithphaël,* il se prend pour une fausse prophétie, quand il est question des faux-prophètes qui ne sont point envoyés de Dieu, mais prophétisent de leur propre mouvement. Les Chaldéens et les Syriens emploient

Digitized by Google

le verbe *naba* dans la forme *ithphaal* ou *ethphaal*, et disent *ithnabbi, ethnabbi,* il a prophétisé : ils nomment le prophète *nebia, nebié,* et la prophétesse *nebiatha, nebitho.* Chez les Arabes le mot *naba* signifie être élevé, annoncer, prédire, s'attribuer les fonctions de prophète. *Nabi* veut dire prophète, *nabiéh,* prophétesse, et *nebouéh,* prophétie. Quand on emploie l'article, c'est *ennabi.* Le terme *nabi* est rendu en grec par προφήτης, d'où vient le mot prophète, celui qui prédit l'avenir, qui révèle les oracles de Dieu, qui explique, interprète ses paroles ; car προφημι peut dire je prédis. Saint Paul, dans l'épître à Tite (c. 1, v. 12), appelle le poète Epiménide le prophète des Crétois, ἴδιος ἀυτῶν προφήτης. Il l'appelle, remarque D. Calmet, un prophète par ironie, parce que les Grecs considéraient leurs poètes à-peu-près de même que les Hébreux considéraient leurs prophètes. Ils leur donnaient l'inspiration, l'enthousiasme et quelquefois la connaissance de l'avenir. Cicéron a dit : « Notre Ennius appelle saints les poètes, parce qu'ils paraissent recommandables en tant que les Dieux les ont favorisés de quelque don ou privilège. »

On voit par ces étymologies que le terme *nabi* a une signification beaucoup plus étendue que celui de *roê ;* car *nabi,* en le faisant venir selon Rabbi Salomon de la racine נוב *(noub),* il a produit, il a parlé, peut marquer en général un orateur, celui qui parle avec éloquence, un prédicateur. Cependant Aben-Esra réfute avec raison la pensée de R. Salomon, et prétend que *nabi* ne peut dériver que de la racine *naba,* prophétiser, annoncer l'avenir, et que ce terme signifie uniquement l'homme auquel Dieu

[1] *Discours pour Archias :* « Noster Ennius sanctos appellat poetas, quod quasi deorum aliquo dono atque munere commendati esse videantur. »

Digitized by Google

révèle ses secrets et dévoile certaines vérités importantes; c'est dans ce sens que les Hébreux prennent le mot *nabi*, quoique les Arabes entendent *naba* d'une manière plus générale, en disant qu'il signifie être grand, être élevé: et c'est peut-être la manière dont il faut expliquer ce que disaient les peuples qui avaient été témoins de la résurrection du fils de la veuve de Naïm, lorsqu'étant remplis de frayeur, ils glorifiaient Dieu en disant: « Un grand prophète s'est levé parmi nous, et Dieu a visité son peuple » (s. Luc, c. 7, v. 16).

Balaam, dont il est parlé dans le Livre des Nombres (c. 22, 23 et 24), et qui était certainement un prophète fort corrompu, puisqu'il donna un conseil détestable à Balac pour faire périr les Israélites, avait néanmoins le don de prophétie que Dieu communique selon qu'il le juge à propos, et qu'il accorde même quelquefois à des impies; il voulut bien se servir de Balaam pour prédire la venue du Messie et des événements qui ne devaient arriver qu'après une série de plusieurs siècles. L'Ecriture ne lui donne cependant jamais le nom de prophète *(nabi)*; mais notre Vulgate l'appelle *ariolus*, un devin, pour nous faire entendre que, s'il a prédit des choses dont nous voyons l'accomplissement, ce n'était pas qu'il fût un prophète du Très-Haut, mais seulement que, par une permission toute particulière de Dieu, il lui a été accordé de prédire et d'annoncer les événements futurs qui étaient en faveur du peuple de Dieu, afin de confondre le roi Balac qui l'avait envoyé chercher dans le dessein de faire prononcer des malédictions contre le peuple choisi du Seigneur, et qui était sous sa protection. Mais bien que nous ne puissions regarder ce devin comme un véritable prophète du Très-Haut, nous pouvons néanmoins apprendre de ce qu'il dit dans le transport où le Seigneur le faisait parler, la manière dont les véritables prophètes sont animés et excités par l'Esprit de Dieu,

Digitized by Google

lorsqu'ils reçoivent de lui les lumières et les connaissances qu'ils doivent communiquer aux autres. Voici comme il parle en commençant une de ses prophéties (c. 24, v. 3 et 4): « L'homme, dont l'œil a été fermé pour ne point voir l'ange que son ânesse voyait, a dit: Celui qui entend les paroles de Dieu, et qui a vu les visions du Tout-Puissant, celui qui a les yeux ouverts présentement, après qu'il a vu l'ange du Seigneur... » Il faut donc qu'un prophète soit fidèle et attentif à écouter les paroles du Seigneur *(schomêha imrê êl) audiens eloquia Dei,* qu'il ait les yeux de l'intelligence ouverts, pour bien connaître ce qui lui est révélé *(ouguelani hênaim) et revelatus oculis,* et que par ce moyen il puisse bien recevoir les lumières que Dieu daigne lui communiquer, et contempler les visions célestes *(ascher mahhazê schaddai iehhézé) qui visionem omnipotentis videbit.* Il faut encore ajouter qu'un prophète envoyé et inspiré de Dieu ne doit rien annoncer ni faire, si ce n'est ce que le Seigneur lui ordonne de dire ou de pratiquer, et c'est encore ce que marque Balaam, en disant au roi Balac (c. 23, v. 26): « Ne vous avais-je pas dit que je ferais tout ce que le Seigneur me commanderait? Et j'ai aussi déclaré à vos ambassadeurs que vous m'avez envoyés que quand Balac me donnerait plein sa maison d'or et d'argent, je ne pourrais point passer les ordres du Seigneur mon Dieu, pour inventer la moindre chose de ma tête en bien ou en mal; mais que je dirais tout ce que le Seigneur m'aura manifesté » (ch. 24, v. 13 et 14). C'est par ces caractères que l'on peut distinguer les faux-prophètes qui parlent en leur nom et qui n'annoncent que les pensées de leur cœur, d'avec les véritables prophètes qui parlent au nom du Seigneur, et qui ne déclarent que ce qu'ils ont eu ordre d'annoncer[1]. Dieu a eu soin de nous

[1] Voyez la *Dissertation sur les prophètes* par l'abbé Devence.

Digitized by Google

donner encore dans la Sainte-Ecriture des moyens de connaître les vrais prophètes, et de les distinguer de ceux qui ne méritent aucune croyance. « S'il se lève parmi vous, dit le Seigneur à Moïse (*Deut.*, c. 13, v. 1-3), un prophète ou un homme qui ait des songes, et qui prédise des signes ou des prodiges, quand ces signes et ces prodiges arriveraient, s'il venait à vous dire : Allons, suivons les Dieux étrangers qui vous sont inconnus, et servons-les, vous n'écouterez point les paroles de ce prophète ou de cet inventeur de visions et de songes. » C'est donc là une première règle qu'on doit suivre, lorsqu'il s'agit de discerner les vrais prophètes d'avec les séducteurs : quiconque veut introduire une religion étrangère, et établir un culte contraire à celui que Dieu a prescrit est un faux-prophète.

Nous trouvons encore une deuxième règle dans le même livre du Deutéronome (c. 13, v. 20-23) où Dieu parle ainsi : « Si un prophète corrompu par son orgueil entreprend de parler en mon nom, et d'annoncer des choses que je ne lui ai point commandé de dire, ou s'il parle au nom des Dieux étrangers, il sera puni de mort. Que si vous dites secrètement en vous-même : Comment puis-je discerner une parole que le Seigneur n'a point dite? Voici le signe que vous aurez : Si ce que ce prophète a prédit au nom du Seigneur n'arrive point, c'est une marque que ce n'était Dieu qui l'avait dit, mais que ce prophète l'avait inventé par l'orgueil et l'enflure de son cœur; c'est pourquoi vous n'aurez aucun respect pour ce prophète. » Dans l'application de cette règle, il faut distinguer avec soin ce que les prophètes prédisent en menaçant de la part du Seigneur, d'avec ce qu'ils disent absolument et sans aucune restriction; car dans le premier cas, il y a toujours une condition sous-entendue, laquelle étant remplie, Dieu change par sa miséricorde la sentence de con-

Digitized by Google

damnation en un effet de sa bonté : ainsi, quand Jonas (c. 3, v. 4) prédit de la part du Seigneur, aux Ninivites, qu'après quarante jours la ville de Ninive sera renversée, c'était dans la supposition que les habitants demeureraient dans leurs désordres ; mais la pénitence qu'ils firent fléchit la colère de Dieu qui voulut bien révoquer la sentence de leur condamnation, en considération de leur repentir. Nous devons dire la même chose de la menace que fit Isaïe de la part de Dieu au roi Ezéchias, lorsqu'il fut frappé d'une maladie qui d'elle-même était mortelle : « Vous mourrez et vous ne vivrez point » (4e l. *des Rois*, c. 20, v. 1). Lorsque Achab, roi d'Israël, voulut aller au siége de Ramoth-Galaad, quatre cents faux-prophètes lui promirent la victoire et un heureux succès de son entreprise : tout le contraire étant arrivé, les voilà convaincus d'être faux-prophètes. Michée, qui assura qu'il ne pouvait rien promettre au roi, ni lui rien dire que ce que le Seigneur lui inspirerait, prédit l'entière défaite de l'armée des Israélites : cela arriva comme il l'avait annoncé aux deux rois Josaphat et Achab (3e l. *des Rois*, c. 22) : c'est à cette marque que l'on put reconnaître que Michée était un vrai prophète, et que Dieu lui avait fait connaître l'événement qu'aurait la témérité du roi d'Israël. Hanani, autre faux-prophète, voulant rassurer les Juifs contre les véritables prédictions de Jérémie, ôta à ce prophète le joug et les chaînes qui le tenaient arrêté et captif, disant que Dieu briserait de cette manière le joug de la captivité du roi de Babylone dans peu de temps, et que les Juifs en seraient incessamment délivrés. Jérémie (c. 28) persista toujours à déclarer que le peuple serait captif pendant l'espace de soixante-dix ans, comme cela eut lieu en effet, parce que Jérémie était un véritable prophète, qui n'annonçait au peuple que ce qu'il avait appris du Seigneur ; mais le faux prophète Hanani fut puni de son

Digitized by Google

imposture, et il mourut peu de temps après, comme Jérémie l'avait prédit.

On donne pour troisième règle de connaître les vrais prophètes, et de les distinguer de ceux qui ne le sont point, la probité, la piété et la religion de ceux qui parlent au nom de Dieu; mais cette règle ne peut regarder que la personne des prophètes, et ne décide rien pour les prophéties, puisqu'il s'en est trouvé de très-véritables dans la bouche de ceux dont les mœurs étaient fort corrompues, comme on peut le prouver par l'exemple de Balaam et de Caïphe; ce dernier ne prophétisa qu'en sa qualité de grand-prêtre, et non pas comme un homme de probité et de vertu. Le don de prophétie n'est pas une grâce qui justifie précisément par elle-même; il est donné pour l'instruction et l'édification des autres, et non pas toujours pour la sanctification de ceux qui en sont gratifiés.

On peut encore ajouter une quatrième règle à celles que nous venons d'assigner. Ce moyen de connaître un vrai prophète est lorsqu'on voit que sa mission est confirmée par des signes et des prodiges que Dieu opère en sa faveur, et pour attester que c'est un vrai prophète. C'est ainsi que le Seigneur, envoyant Moïse vers son peuple, lui donna la vertu d'opérer des miracles, afin qu'on reconnut qu'il ne parlait pas de lui-même, mais au nom de celui qui l'avait envoyé. Ce fut aussi de cette manière que Jésus-Christ lui-même voulut convaincre les Juifs, qu'il était envoyé de Dieu; et ce divin Sauveur, en parlant des incrédules, disait: « Si je n'avais pas fait parmi eux des œuvres que nul autre n'avait faites, ils n'auraient point de péché » (s. Jean, c. 15, v. 22).

Les preuves d'une mission toute divine sont particulièrement nécessaires, lorsqu'il s'agit d'un ministère extraordinaire; car pour celui que nous appelons ordinaire, une succession légitime est suffisante: ainsi Moïse se

Digitized by Google

contenta de déclarer, de la part du Seigneur, que Josué serait son successeur dans l'emploi de gouverner et de conduire le peuple de Dieu (*Nomb.*, c. 27. *Deut.*, c. 34). Ces règles regardent particulièrement la personne et le caractère des vrais prophètes; car pour leurs écrits et les livres qu'ils ont composés, le moyen assuré, pour juger qu'ils sont véritablement d'eux, et qu'ils ont été inspirés, c'est de s'en rapporter à la tradition et aux décisions de l'Église. C'est en suivant cette règle si sage et si nécessaire pour fixer nos incertitudes, que nous mettons au nombre des écrits canoniques la prophétie de Baruch, par exemple, quoiqu'elle soit rejetée par les Protestants, bien que reconnue d'une autorité divine par les anciens auteurs ecclésiastiques. Saint Crysostôme (hom. 29e sur la 1re ép. aux Cor.), en expliquant ce que dit saint Paul, des différents dons du Saint-Esprit accordés à l'Église, pour l'édification des fidèles, marque la différence qu'il y a entre un vrai prophète et les devins qui trompaient les Gentils par leurs faux oracles et leurs enchantements. « Le propre du devin, dit ce saint docteur, c'est d'être saisi par l'esprit impur, par lequel il est entraîné et comme enchaîné, ne sachant rien de ce qu'il dit; il n'est plus maître de son esprit; il souffre violence; il est poussé et agité comme un homme qui est en furie. Mais il n'en est pas ainsi du vrai prophète; il parle avec un esprit libre et attentif; il se possède et est maître de lui-même, et il ne dit que des choses dont il a la connaissance et l'intelligence: c'est par là que l'on peut reconnaître et distinguer le vrai prophète d'avec un devin menteur, même avant l'événement des choses qu'il a prédites. » Saint Epiphane *(Traité des hérésies)*, fait à-peu-près la même réflexion sur la différence des vrais et des faux-prophètes; il dit que la véritable marque de la prophétie qui vient de Dieu, est que ceux qui annoncent des choses futures,

Digitized by Google

se possèdent parfaitement, qu'ils soient maîtres d'eux-mêmes, qu'ils parlent d'une manière suivie, et qu'il n'y ait rien dans leurs discours qui ne soit bien lié et qui ressente le trouble : « *Quæcumque enim prophetæ dicunt, ea annunciant cum intelligentiâ et ordinem sequentes.* »

IV.

« Dieu, dit saint Paul (*Ep. aux Héb.*, c. 1, v. 1), a parlé autrefois à nos pères, en diverses occasions et de différentes manières. » Le Seigneur parle aux hommes, lorsqu'il leur donne une connaissance surnaturelle du présent, du passé, de l'avenir, et lorsqu'il leur inspire de manifester de vive voix ou par écrit, des vérités et des faits qu'ils connaissent ou qu'ils peuvent connaître naturellement. Dieu a parlé aux hommes par lui-même, comme à Moïse, à Élie, ou par le ministère des anges, comme à Josué, à Gédéon, à Manué. Il leur a parlé par le moyen de signes sensibles, et plus ordinairement par la voix des inspirations. Les signes sensibles apparaissaient aux prophètes dans le sommeil ou dans la veille, par exemple : à Samuël, à Jérémie, à Daniel... C'était une voix qu'ils entendaient réellement ou qu'ils croyaient entendre ; c'étaient des représentations symboliques qu'ils voyaient réellement ou qu'ils croyaient avoir devant les yeux, comme il arriva pour Isaïe, Ézéchiel, Amos... Les inspirations avaient lieu, ou lorsque les envoyés de Dieu étaient tombés en extase et éprouvaient un ravissement de l'esprit, par exemple : Ezéchiel, saint Pierre ; ou bien, lorsqu'ils jouissaient de leurs facultés naturelles, comme Élie, saint Jean. Dans l'état d'extase, ces saints hommes ne faisaient que prêter leur langue ou leur plume à l'esprit de Dieu qui les remplissait, et qui s'était rendu le maître de leurs

Digitized by Google

pensées et de leurs paroles. Dans le deuxième cas, le Saint-Esprit leur présentait, d'une manière claire et distincte, les vérités qu'ils ne pouvaient pas découvrir naturellement, et les portait, par un mouvement irrésistible, à les manifester de vive voix, à les mettre par écrit; ou bien enfin, il les dirigeait dans l'exposition des vérités qu'ils avaient apprises par des moyens naturels; et cette direction les empêchait de parler ou d'écrire contre la vérité. Les prophètes auxquels le Seigneur daignait se communiquer, reconnaissaient aisément la présence de l'Esprit divin dans leur âme. Des signes sensibles, faciles à constater: une voix, un buisson ardent, une nuée....., comme cela eut lieu pour Samuël, Moïse, Job....., les en avertissaient, lorsque la révélation était extérieure, qu'elle avait lieu durant la veille et dans les moments où ils jouissaient de l'usage de leurs sens. Une lumière sûre et intérieure les éclairait lorsque la révélation se faisait dans le songe ou dans l'extase, ou qu'elle s'opérait par le moyen de l'inspiration..., comme cela se fit pour Abraham, Jacob, Isaïe, David... Tantôt, l'esprit prophétique s'emparait, à l'improviste, de l'âme de l'homme que Dieu voulait inspirer, et tantôt, il fallait provoquer cette irruption par le jeûne, par la prière, par le chant, par le son des instruments. Élisée nous offre un exemple de ce dernier genre (4e l. *des Rois,* c. 30, v. 7 et 15).

Dieu avait aussi promis de répondre au grand-prêtre des Hébreux, lorsqu'il viendrait le consulter. Ce pontife devait alors se présenter, devant l'Éternel, revêtu de l'éphod et du rational (1er l. *des Rois,* c. 30, v. 7 et 18): c'est la raison pour laquelle il est dit que l'*urim* et le *thummim,* la lumière et la perfection, sont dans le rational, parce que le grand-prêtre, revêtu de cet ornement, recevait du Seigneur la lumière et la vérité, c'est-à-dire les oracles divins qu'il annonçait aux hommes.

Digitized by Google

Nous allons confirmer ces notions par des passages de la Sainte-Écriture et des pères de l'Église. La manière ordinaire dont le Seigneur se communiquait aux hommes nous est indiquée dans le prophète Joël (c. 2, v. 28, 29), lorsque parlant des effets et des prérogatives de la nouvelle alliance, il prédit que pour lors Dieu répandra avec abondance son Esprit, et que ceux qui auront le bonheur de le recevoir, prophétiseront. « Je répandrai, dit le Seigneur, mon Esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards des songes; en ces jours-là je répandrai mon Esprit sur mes serviteurs et mes servantes, et ils prophétiseront. » Saint Pierre (*Act.*, c. 2, v. 16, 18) fait voir que cette prophétie de Joël avait été accomplie le jour de la descente du Saint-Esprit, qui remplit les disciples du Sauveur de ses dons, et qui leur communiqua aussi celui de prophétie, dont Dieu avait déjà fait part à la sainte Vierge (saint Luc, c. 1), comme on peut le voir dans cet admirable cantique qu'elle prononça, en allant rendre visite à sa cousine Élisabeth. On peut aussi regarder celle-ci comme une prophétesse, à laquelle le don de prophétie fut accordé pour reconnaître les grands mystères qui venaient de s'accomplir dans la bienheureuse Marie. Le père de Jean-Baptiste, Zacharie, fut aussi doué du don de prophétie, et dans la vision qu'il eût, d'un ange qui lui apparût, il fut instruit de toutes les grandes vérités qu'il annonça, lorsqu'étant rempli du Saint-Esprit, il prophétisa, en disant: « Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité son peuple » (saint Luc, c. 1). Lorsque saint Paul vint à Césarée, il trouva un prophète nommé Agabe, qui venait de Judée, et qui prédit, à ce saint apôtre, les persécutions qu'il aurait à souffrir de la part des juifs de Jérusalem (*Act.*, c. 21, v. 10, 11).

Le don de prophétie devait aussi être communiqué aux

Digitized by Google

filles, selon la prédiction de Joël, et nous voyons dans les Actes (c. 21, v. 9), que les quatre filles du diacre Philippe, étaient de véritables prophétesses.

Le don de prophétie était assez commun dans l'Église primitive; et saint Justin rend témoignage qu'il persévérait encore de son temps. Eusèbe, de Césarée (*Hist. eccl.*, l. 5, c. 17), parlant des écrivains qui avaient réfuté les Cataphryges, fait mention d'un auteur qu'il ne nomme point, et qui faisait un dénombrement des prophètes du nouveau Testament, parmi lesquels il met non-seulement Agabe, dont nous avons parlé, Judas, Silas et les filles de Philippe, mais encore Quadratus et Ananias, de Philadelphie, ce qui peut servir à confirmer ce que nous apprenons de saint Justin.

Le prophète Joël, dans ce qu'il enseigne de la manière dont Dieu se manifestait aux prophètes, semble faire un partage, en disant que les vieillards auront des songes et les jeunes gens des visions, ce que certains auteurs entendent, comme si la prophétie par songe convenait mieux aux vieillards, qui sont moins alertes que les jeunes gens; mais il n'est pas nécessaire de prendre à la rigueur ce que dit Joël, ni de vouloir trouver dans ses paroles une division exclusive, comme si les vieillards n'avaient que des songes, et les jeunes gens que des visions, puisqu'il est certain que les vieillards, comme Siméon, Zacharie, père de saint Jean, et plusieurs autres ont eu des visions; et que Joseph, encore jeune, eut des songes par lesquels Dieu lui manifestait qu'il serait élevé au-dessus de ses frères (*Sen.*, c. 36). D'ailleurs le Seigneur avait dit d'une manière générale (*Nomb.*, c. 12, v. 6): « S'il y a parmi vous un prophète, je lui apparaîtrai en vision, ou je lui parlerai en songe. » Enfin, si les vieillards étaient réduits à n'avoir des révélations que par les songes, on leur refuserait la plus parfaite des manières dont Dieu se

Digitized by Google

communique aux hommes, qui est la vision spirituelle, comme le montre saint Thomas (2e quest., no 174), et c'est aussi le sentiment de saint Augustin (*De Gen., ad lit.*, l. 12).

Origène (l. 1, *Cont. Celse*) nous offre un passage remarquable sur la manifestation divine, par songe et par vision: « Tous ceux qui admettent la providence, dit-il, reconnaissent qu'il y a souvent des songes qui frappent l'imagination d'un homme endormi, y impriment ou des idées distinctes ou des images énigmatiques, tantôt des choses surnaturelles, tantôt d'événements à venir qui regardent les affaires de la vie; il n'est pas difficile de concevoir que cette vertu qui agit sur l'esprit pendant que l'on dort, peut aussi pendant que l'on veille y agir tout de même, soit pour l'avantage particulier de celui sur qui elle se déploie, soit pour l'utilité de ceux à qui il doit faire part de sa révélation. Et comme, durant le sommeil, nous nous imaginons voir et entendre effectivement, quoique rien ne frappe ni nos yeux, ni nos oreilles, et que tout se passe dans notre esprit: ainsi rien n'empêche de croire que la même chose est arrivée aux prophètes, lorsqu'il est dit qu'ils ont eu quelque vision surprenante, qu'ils ont ouï la voix du Seigneur, ou qu'ils ont vu les cieux ouverts..... Selon l'Ecriture, il y a en général un certain sentiment divin.... duquel parle Salomon, lorsqu'il dit: Vous trouverez moyen d'acquérir le sentiment divin. (*Pr.*, c. 2, v. 5)....

» Les espèces de ce sentiment sont: une vue capable de voir des objets d'une nature plus excellente que la corporelle, tels sont les Chérubins et les Séraphins; une ouie propre pour d'autres voix que celles qui se forment dans l'air; un goût qui savoure le pain vivant, le pain qui est descendu du ciel et qui donne la vie au monde, un odorat qui sent cette bonne odeur de Jésus-Christ, dont parle

Digitized by Google

saint Paul; et un toucher, tel que celui qui a fait dire à saint Jean, nous avons touché de nos mains la parole de vie. Les bienheureux prophètes ayant donc acquis ce sentiment divin, voyant, entendant, goûtant, sentant même, pour parler ainsi, d'une manière divine, où il n'y avait rien de corporel; touchant aussi la parole par leur foi, et recevant en eux-mêmes son impression qui les purifiait; c'est ainsi qu'ils voyaient et qu'ils entendaient ce qu'ils nous disent avoir vu et entendu, et qu'ils avaient les autres sentiments semblables dont ils nous parlent, comme quand ils disent qu'ils ont mangé un livre qui leur avait été donné » (*Ezéch.*, c. 3, v. 2). On peut expliquer de cette manière la plupart des visions divines dont il est parlé dans la Bible; mais il faut bien reconnaître que certaines de ces visions ont été réellement saisies par les sens corporels.

Les prophètes auxquels Dieu communiquait ses révélations étaient quelquefois dans un état extraordinaire qu'on appelle extase. Il a lieu, selon saint Augustin, lorsque l'esprit est entièrement libre, et, pour ainsi dire, séparé des sens du corps, « *alienato prorsùs animo à corporis sensibus.* » (*De Gen. ad lit.*, l. 12.) C'est par l'extase, dit saint Grégoire, pape, que l'homme est enlevé non hors de lui-même, mais au-dessus (*Dial.*, l. 2); et saint Thomas enseigne que « l'extase signifie un état qui nous met au-dessus de nous-même, et en quelque sorte hors de l'assiette que nous tenions auparavant[1]. » C'est ce qui arriva à saint Paul, lorsqu'il fut ravi jusqu'au troisième ciel; mais ce ravissement, selon le même saint Thomas, était quelque chose de plus qu'une simple extase, parce qu'il ajoute à l'extase une espèce de violence « *raptus*

[1] Extasis importat simpliciter excessum à seipso, secundùm quem scilicet aliquis extrà suam ordinationem paritur. (*Quæst.* 175, art. 2.)

Digitized by Google

addit violentiam quamdam; » et c'est ce qu'on peut remarquer dans ce qui concerne saint Paul; car il rapporte qu'il était tellement hors de lui-même, qu'il n'a point su si cette révélation se fit à lui, étant encore dans son corps ou s'il n'y était plus (*2e ép. aux Cor.*, c. 12, v. 2 et 3).

Nous avons dans le livre d'Ezéchiel des exemples de l'extase durant laquelle Dieu se communiquait à ses envoyés. Il dit au chapitre 37, verset 1, 2, que « la main du Seigneur se fit sentir sur lui, et que l'ayant mené dehors par l'esprit du Seigneur, il le laissa au milieu d'une campagne qui était pleine d'os, et que cette main le mena tout autour de ces os. » Il rapporte au chapitre 12, que « la main du Seigneur fut sur lui, et qu'il fut mené en esprit à Jérusalem, dans la terre d'Israël, où Dieu le mit sur une fort haute montagne, sur laquelle était le bâtiment d'une ville tournée vers le midi. » Ce fut dans une extase que le prophète Isaïe vit le Seigneur sur un trône sublime et élevé, pendant que la maison de Dieu était remplie de sa gloire (c. 6), ou bien, selon l'hébreu, lorsque les franges de sa robe avaient rempli le temple, ce qui marque la gloire qui était au-dehors de son trône.

Les révélations que reçut saint Jean dans l'île de Patmos commencèrent par une extase qu'il décrit de cette manière (*Apoc.*, c. 1, v. 9 et 10): « Moi Jean, qui suis votre frère et votre compagnon dans l'affliction, dans le règne et dans l'attente de Jésus-Christ, j'ai été dans une île, nommée Patmos, pour la parole de Dieu et pour le témoignage que j'avais rendu à Jésus: étant là je me trouvai ravi en esprit un jour de dimanche, et j'entendis derrière moi une voix forte et éclatante comme le son d'une trompette. »

Sainte Thérèse nous donne quelques éclaircissements sur l'état d'extase, quand elle parle du quatrième degré d'oraison. « C'est un saint ravissement de l'âme, dit-elle, c'est une extase délicieuse qu'il est impossible d'apprécier

Digitized by Google

quand on n'en a pas goûté les douceurs. C'est là cette pluie douce et abondante qui arrose si parfaitement le jardin spirituel. Elle tombe quelquefois au moment où l'on y pense le moins : et dans les commencements, c'est toujours à la suite d'un long exercice de l'oraison mentale ; dans l'extase, l'attrait de Dieu est si puissant, qu'il n'est presque pas possible d'y résister. Souvent même il se fait sentir avec tant de force et d'impétuosité qu'il enlève l'âme tout-à-coup. C'est un aigle admirable qui se précipite sur sa proie, qui l'enveloppe de ses ailes, et qui l'emporte dans les airs. » Sainte Thérèse raconte comment elle éprouva deux fois, entre autres, cette subite invasion de l'Esprit de Dieu : « Je me sentais, dit-elle, enlever l'âme et la tête ensuite, et quelquefois même le corps entier, en sorte qu'il ne touchait plus à la terre : ce dernier effort m'est arrivé rarement, il est vrai ; mais je l'éprouvai d'une manière bien sensible un jour que nous étions toutes au chœur, et que j'étais à genoux, près de communier. Cela me fit de la peine, parce qu'il me paraissait y avoir quelque chose de fort extraordinaire, et qui ne manquerait pas sûrement d'être remarqué... Un autre jour aussi, qui était la fête de notre patron, ayant senti que la même chose allait m'arriver pendant le sermon... je me jetai par terre ; et quoiqu'on s'approchât de moi pour me tenir, on ne laissa pas de le remarquer. Cela me fit supplier notre Seigneur avec grande instance de ne plus me favoriser de ces sortes de grâces... il semble que sa bonté a bien voulu m'exaucer ; car depuis il ne m'est rien arrivé de semblable... Il est certain que lorsque je voulais résister, il semblait que dessous mes pieds une force si grande me soulevait que je ne sais à quoi la comparer... aussi restai-je toute brisée de fatigue. « Au reste, fait observer Godescard, sainte Thérèse n'est pas la seule qui ait éprouvé ces sortes de ravissements ; Dieu a opéré

Digitized by Google

le même prodige à l'égard de plusieurs autres saints, et nous en avons, dit-il, cité plusieurs exemples.

Dieu se manifesta à Daniel, tantôt par des songes, en lui révélant pendant la nuit les grands événements qui devaient arriver dans les monarchies : « Daniel, d'après le texte sacré (c. 7, v. 1 et 2), étant sur son lit, eut une vision en songe ; j'eus, dit le prophète, cette vision pendant la nuit. » Quelquefois il recevait des révélations dans des visions étant dans l'état éveillé : « La troisième année du règne de Balthazar, une vision m'apparut ; moi Daniel, après ce que j'avais vu au commencement, je vis dans une vision que j'eus... » (c. 8, v. 1). La vision dont parle ici le prophète se fit dans une extase ; car il ajoute au verset 2 qu'il était en esprit au château de Suse, qui est au pays d'Elam, et qu'il lui parut dans cette vision qu'il était à la porte d'Ulaï. Daniel était instruit par des songes et par des visions de ce qui devait arriver dans la suite des siècles ; il recevait quelquefois ces visions immédiatement de Dieu même, et d'autres fois il était instruit par le ministère d'un ange. « Lorsque je n'avais pas encore achevé les paroles de ma prière, dit-il (c. 9, v. 21, 22), Gabriel, que j'avais vu au commencement dans la vision, vola tout-à-coup vers moi, et me toucha au temps du sacrifice du soir ; il m'instruisit et me parla. » Ce prophète enseigne, au chapitre 10, verset 5, une chose qui est très-digne de remarque : c'est que, dans les visions, les prophètes ont besoin d'intelligence, « *intelligentiâ enim opus est in visione ;* » et c'est ce qui fait ordinairement une différence entre les prophètes qui disent quelque chose de vrai, comme par hasard, et les envoyés de Dieu, qui ne prédisent rien dont ils n'aient l'intelligence, comme nous le voyons par Daniel ; mais Caïphe, dans le temps même qu'il prophétisait une chose qui était très-véritable, n'en comprenait pas le sens, parce qu'il ne méritait pas d'en recevoir l'intelligence.

Digitized by Google

L'Ecriture nous enseigne encore (*Gen.*, c. 41 ; *Dan.*, c. 2 et 4) que Dieu envoya des songes à Pharaon et à Nabuchodonosor, mais qui ne purent être expliqués que par Joseph et Daniel, c'est-à-dire des hommes inspirés par le Saint-Esprit: ceux-ci dévoilèrent d'une manière certaine les événements futurs annoncés par ces songes.

Dans les extases qu'ont eues les prophètes, ils n'ont rien connu de révélé que par des visions: ainsi les extases ne sont pas une manière de recevoir les révélations, distinguée de la vision ; on peut dire la même chose des songes.

Lorsque Dieu s'est manifesté à ses prophètes dans les songes, c'était toujours par des visions dont il les favorisait pendant la nuit et le sommeil; et c'est ce qui était reconnu dès le temps de Job, comme nous le voyons (c. 33, v. 14, 15) dans ce que dit Eliu, un de ses amis, qui était venu pour le consoler: « Le Seigneur parle une fois ou deux, dit-il; il envoie un songe dans une vision nocturne, lorsque la frayeur saisit les hommes, pendant qu'on est assoupi sur un lit. »

Le terme d'extase vient de la langue grecque. Il est dit de saint Pierre (*Act.*, c. 10, v. 10) ἐπέπεσεν ἐπ' αὐτον ἔκτασις, *cecidit super eum mentis excessus.* » La version syriaque porte *nephal helavhi themvo.* Le mot ἔκτασις signifie stupeur, étonnement, trouble d'esprit, changement d'état, ravissement de l'esprit. « *Excessus mentis,* dit Pasor, *quùm mens extrà rapitur:* » il vient du verbe ἐξισταώ ou ἐξιστημι, frapper d'étonnement, de stupeur, changer, faire sortir quelqu'un de son assiette naturelle, lui ôter l'usage de ses sens. Le mot syriaque *thémo* veut dire admiration, stupeur, extase, ravissement d'esprit, et vient de la racine *themah* qui signifie admirer, frapper de stupeur; de là dérive aussi *themiho,* miracle. L'affinité de ces mots sy-

Digitized by Google

riaques avec les termes grecs θαῦμα, admiration, prodige, et θαυμάζω, admirer, est frappante. On trouve aussi le terme d'extase dans la version des LXX, par exemple, au psaume 30, verset 25; David, qui est véritablement l'auteur de ce cantique, parle ainsi à Dieu : « J'avais dit dans le transport de mon esprit ; j'ai été rejeté de devant vos yeux ; » les LXX portent ἐν τῇ ἐκτάσει μου, dans mon extase, la Vulgate, *in excessu mentis meæ*, et saint Jérôme, *in stupore meo*, dans le transport, l'étonnement ou le trouble de mon esprit. C'est de ce verset 23 que les LXX ont pris ce qu'ils ont mis dans le titre de ce psaume : εἰς τὸ τέλος, ψαλμὸς τῷ Δαυίδ, ἐκτάσεως, pour la fin, psaume de David pour l'extase. Le mot extase ne se trouve point dans le titre que nous avons dans le texte hébreu, et, au verset 23, on lit : *behhaphri, in festinando me*, comme si le prophète s'exprimait ainsi : J'ai dit en me hâtant, dans mon empressement, avec trop de précipitation et dans le trouble de mon esprit; j'ai été rejeté de devant vos yeux. Les LXX ont encore traduit le même mot *behhaphri* par celui d'extase, ἐν τῇ ἐκτάσει μου, au psaume 115, verset 2, où le prophète parle ainsi : « J'ai dit dans mon extase : tout homme est menteur ; » ce que quelques-uns entendent de la fuite de David, lorsqu'il était persécuté par Saül ; et les autres, s'attachant à la signification du verbe *hhaphar*, qui veut dire se hâter, trembler, s'étonner, se retirer par crainte du péril, entendent ce verset du trouble où était le prophète : dans ma précipitation, dans mon tremblement, lorsque je me hâtais de fuir, tandis que les LXX portent dans le transport de mon esprit. Le terme d'extase se prend ordinairement en bonne part dans les auteurs ecclésiastiques, comme on peut le voir dans Tertullien et dans saint Cyprien ; cependant saint Jérôme, faisant attention aux mouvements violents et extraordinaires dont Montan, Prisca et Maximilla étaient agités, lorsqu'ils prenaient leur

Digitized by Google

enthousiasme ou fureur déréglée pour des marques de l'esprit prophétique, disait (dans la préface sur Nahum) que ce prophète ne parlait pas en extase comme Montan, Prisca et Maximilla, lorsqu'ils étaient en délire; mais que ce qu'il prophétisait était un livre de vision, dans lequel on comprend et on conçoit tout ce que l'on dit : « *Non enim loquitur in extasi, ut Montanus et Prisca, Maximilla que delirant, sed quod prophetat, liber est visionis intelligentis universa quæ loquitur.* »

V.

La fin immédiate de toute prédiction est l'avantage de ceux qui existent à une époque antérieure à l'événement prédit, en portant la terreur ou l'espérance dans leurs âmes. Pour faire naître l'un ou l'autre de ces sentiments, il faut des tableaux lugubres ou gracieux, des descriptions étendues et pathétiques, des images grandes et variées. Mais l'auteur sacré doit faire usage de traits un peu indéterminés, ne point s'arrêter au détail des parties et des accessoires : ses peintures doivent plutôt être vagues et générales, et ne présenter qu'en masse la nature et la grandeur des objets. En effet, la prophétie par essence est toujours accompagnée d'une certaine obscurité : « c'est, comme le dit saint Pierre (2e épitre, ch. 1, v. 19), une lampe qui brille dans un lieu obscur jusqu'à ce que le jour éclaire, et que l'étoile du matin se lève. » De plus, la prophétie a encore un but éloigné, qui se rapporte à ceux qui vivront dans un temps postérieur à l'événement annoncé : c'est la preuve de l'accomplissement de l'oracle divin. Ce dernier objet semble demander une manière de s'énoncer toute différente. Rien ne semble plus propre à

Digitized by Google

le remplir qu'un style sans figures, des images ressemblantes, l'accumulation des accessoires, le détail des traits particuliers. Mais, d'une part, une peinture trop vraie arracherait trop clairement à l'oracle ce voile d'obscurité qui lui est essentiel; de l'autre, un usage plus modéré de ces détails particuliers paraît suffire pour le but qu'on se propose. Voilà pourquoi les prophètes nous offrent, en général, leurs prédictions sous la forme de l'allégorie mystique; celle-ci, par la raison même qu'elle est obscure, convient si parfaitement à la prédiction de l'avenir, qu'elle semble nous offrir la forme propre et naturelle, sous laquelle la prophétie peut être faite le plus favorablement : « En effet, dit Lowth[1], l'allégorie mystique décrit les événements comme ils doivent être retracés dans des prédictions, c'est-à-dire d'une manière recouverte, cachée et obscure, qui ne présente que l'ébauche de leur nature, de leur ensemble, de leurs traits principaux; qui s'abaisse rarement et avec réserve à en détailler minutieusement les parties et les accessoires. Que si, en certaines occasions, elle en marque expressément quelque circonstance frappante, elle semble avoir en cela un double motif : elle veut d'abord, en répandant sur l'objet le plus prochain une obscurité subite et remarquable, exciter, par une conséquence nécessaire, l'attention du lecteur, et le porter à la recherche du sens le plus éloigné; en second lieu, elle a en vue de fournir des signes expressifs et caractéristiques qui, après l'événement, puissent détruire tous les doutes sur la fidélité de l'oracle, et soient propres à en établir et à en confirmer la vérité et la divinité, avec autant d'évidence que de certitude. C'est surtout au moment où les prophéties sont publiées qu'elles sont enveloppées de la plus grande obscurité, et le temps qui

[1] *Poésie sacrée*, IIe leçon.

Digitized by Google

couvre d'ombres les autres genres est précisément ce qui répand la clarté sur celui-ci : c'est ainsi que le nuage sombre qui les obscurcissait dans l'origine se dissipe en quelque point. Beaucoup de prédictions sont expliquées par l'événement, l'interprète le plus certain des oracles. Il en est d'autres que l'Esprit-Saint avait d'abord enveloppées d'un voile, que, dans la suite, il a daigné retirer. Une connaissance plus exacte des dogmes religieux des Juifs, due aux divines leçons du même Esprit, a porté la lumière sur quelques-unes de ces prédictions, d'où il suit que pour l'intelligence de cette partie de la poésie sacrée, qui, par sa nature singulière, est semée des plus grandes difficultés, nous sommes dans la position la plus favorable, ayant en notre pouvoir des secours et des moyens qui ont manqué entièrement aux anciens Hébreux. »

C'est surtout à l'obscurité que présentent les prophéties, que s'appliquent les réflexions de Bocace[1] : « Ces traces de la science éternelle, dit-il, sont voilées dans l'Écriture-Sainte... C'est sous ce voile que se conservent les vérités qui doivent être complètement démontrées à la fin des siècles. L'usage des figures pour couvrir les vérités a ces avantages : de présenter à la fois le texte du livre et le mystère qui y est renfermé ; d'exercer simultanément la réflexion des sages et l'instinct des simples ; qu'en public, on nourrit l'âme des faibles d'esprit, et que dans le silence de la retraite on élève encore la pensée des intelligences les plus sublimes... » Et plus loin cet auteur ajoute : « Afin d'éclairer les gens du monde, je leur dirai : Qu'ils fassent attention aux visions de Daniel, d'Isaïe, d'Ezéchiel, et à toutes celles qui sont rapportées dans l'ancien Testament, écrit avec une plume divine par

[1] *Vie du Dante.*

Digitized by Google

Celui qui n'a jamais eu de commencement et n'aura point de fin! Qu'ils relisent dans le nouveau Testament les visions de l'Évangéliste, remplies de vérités si utiles! »

Une autre qualité de la prophétie, c'est que souvent elle annonce plusieurs événements différents par leur nature et par l'époque à laquelle ils doivent arriver, et qu'elle ne parvient que par degrés, pour ainsi dire, à son dernier et principal accomplissement. C'est là un nouveau motif pour lequel elle affecte de ne tracer que des traits généraux, qui sont propres à embrasser l'ensemble des desseins de Dieu, et à se prêter à la marche progressive des événements, et qui peuvent se rapporter au fait le plus prochain, comme à un terme convenable, mais qui sont bien mieux disposés pour atteindre toute l'importance de l'événement qui doit être la fin de tous les autres. Ces considérations sont encore éclaircies par le passage suivant de l'évêque d'Hermopolis : « Les prophètes ne sont pas de froids historiens toujours assujettis à l'ordre méthodique des temps et des événements ; souvent même ils passent d'un objet à un autre avec une rapidité qu'on a peine à suivre. Dans les poëtes profanes, ces élans de l'enthousiasme n'étonnent pas ; pourquoi étonneraient-ils dans les prophètes? Ce qu'on admire dans Pindare, comme le fruit du génie..., ne serait-il dans Isaïe... que le fruit d'une imagination en délire? Soyons justes ; et si nous croyons devoir des hommages à l'obscurité dont s'enveloppe quelquefois le style poétique, gardons-nous au moins d'un injurieux et sacrilége mépris pour la sainte obscurité des oracles, où le Seigneur a bien voulu nous révéler l'avenir. D'un autre côté, si je dois avouer que les prophéties ont pour objet naturel et sensible les destinées temporelles du peuple juif, vous serez bien obligés d'avouer aussi que cet unique objet ne peut suffire pour expliquer tout ce que nous lisons dans les prophéties. Il est des paroles si

Digitized by Google

sublimes, des tableaux si nobles, si grands, si majestueux, qu'il serait ridicule de n'y voir que l'annonce de ce qui devait arriver à un peuple obscur, universellement dédaigné des autres peuples, et condamné à traîner au milieu d'eux, durant une longue suite de siècles, son humiliante existence. Il faut donc nécessairement admettre, qu'outre cet objet naturel et particulier à un seul peuple, les oracles sacrés en ont encore un autre bien plus important que le premier, si l'on en juge par la magnificence avec laquelle les prophètes se sont plu à les décrire. Et cet objet quel est-il?... Cet objet extraordinaire et important est la venue du Messie promis aux Juifs, l'histoire de sa vie, de sa mort, et du triomphe qu'il devait remporter sur ses ennemis. Quiconque voudra lire les écrits des prophètes, ne pourra s'empêcher de reconnaître que le but principal de leur mission a été de prédire d'âge en âge le libérateur qui devait venir. Voyez dans le récit des événements naturels qu'ils annoncent, s'il se présente quelque ombre légère du Messie ou quelque image qui leur en rappelle le souvenir, tout-à-coup ils s'élancent vers lui de toute l'ardeur de leurs pieux désirs; c'est lui qu'ils voient, c'est lui qu'ils saluent de loin comme l'objet de leur amour et de leurs plus chères espérances; c'est lui dont ils nous tracent le tableau avec des couleurs si vives et d'une main si hardie, jusqu'à ce que l'enthousiasme qui les transporte venant à se calmer peu-à-peu, ils reprennent le fil des événements qu'ils avaient commencé à raconter. » Enfin, comme le remarque avec raison Sherlock [1]: « On ne saurait prouver par aucune considération que Dieu doive dans tous les temps, ni même dans quelque temps que ce soit, nous révéler clairement les secrets de sa providence. Il est le maître absolu de le faire quand il lui plaît,

[1] *De l'usage et des fins de la prophétie.*

Digitized by Google

et de la manière qu'il lui plaît. Mais l'on peut alléguer une raison nécessaire par laquelle toutes les révélations de cette nature qu'il trouve à propos de nous donner, doivent répondre exactement au grand dessein de Dieu qui en est l'objet après l'accomplissement: c'est donc une chose absurde que de se plaindre de l'obscurité des prophéties; car c'est s'en prendre à Dieu, comme s'il était responsable de ne nous avoir pas fait entrer plus avant dans ses secrets. »

VI.

« Ceux qui donnent tous leurs soins à l'intelligence des saintes Écritures, dit Origène (l. 4, *Cont. Celse*), y trouveront des choses qu'ils appellent spirituelles, propres pour ceux qu'elles nomment spirituels; et s'ils savent distinguer le sens qui est pour les plus simples, d'avec celui qui est pour les plus habiles, ils verront que souvent l'un et l'autre est renfermé dans un même endroit, et s'y découvre aux personnes éclairées. » « Si l'on croit que les prophètes n'ont qu'un sens, remarque Pascal (*Pensées*, c. 13), il est sûr que le Messie ne sera point venu; mais si elles ont deux sens, il est sûr qu'il sera venu en Jésus-Christ. Toute la question est donc de savoir si elles ont deux sens, si elles sont figures ou réalités, c'est-à-dire, s'il faut y chercher quelqu'autre chose que ce qui y paraît d'abord, ou s'il faut s'arrêter uniquement à ce premier sens qu'elles présentent. » Saint Jérôme déclare que dans l'explication des divines Écritures, on doit suivre: 1° le sens littéral; 2° le sens moral, et 3° le sens anagogique. Saint Thomas reconnaît trois sens dans les livres saints, qui sont: l'allégorique, le moral et l'anagogique; mais il enseigne qu'ils sont tous trois fondés sur le sens littéral.

Digitized by Google

L'on comprend ces trois sens sous la dénomination générale de sens figuré ou spirituel. Il est d'abord visible que la plupart des prophéties doivent avoir un double sens : le premier, littéral, historique et particulier, qui se termine à quelque événement de l'histoire sacrée des Juifs, ou du Messie, ou même des nations étrangères ; le second, spirituel, plus élevé en général, qui regarde la nouvelle alliance, la venue et le règne du Messie. Quand Isaïe, par exemple, annonce la naissance de l'homme-Dieu d'une mère vierge (c. 7), et que David parle de la royauté et du sacerdoce de Jésus-Christ ou des souffrances de sa passion (ps. 21, ps. 109), on ne doit point chercher d'autre objet que celui-là à ces prophéties : on doit s'arrêter à ce divin Sauveur. Au contraire, lorsque le même Isaïe décrit en termes magnifiques les conquêtes de Cyrus et la liberté qu'il devait rendre aux Juifs, captifs à Babylone (c. 44 et 45), ou lorsque le Psalmiste chante en vers mystérieux la gloire du règne de Salomon (ps. 44, p. 71), on peut appliquer ces prédictions dans le sens historique qui regarde Cyrus et Salomon ; mais on doit considérer que le premier dessein du Saint-Esprit, le sens principal qu'il avait en vue, était de nous peindre Jésus-Christ, sous le nom et la figure de chacun de ces deux rois. Calmet fait observer judicieusement que « les sens figurés, généralement parlant, ne fournissent pas matière d'un argument décisif et concluant. Pour argumenter avec force et pour convaincre il faut des textes précis, formels et littéraux. Mais cependant quand on a la tradition et le consentement, par exemple, des anciens hébreux, pour un sens figuré, on en peut tirer des arguments décisifs au moins contre les Juifs. De même, lorsque les écrivains du nouveau Testament nous rapportent une explication figurée d'un texte, faite par Jésus-Christ, ou par les apôtres, et quand les Saints-Pères expliquent unanimement une prophétie qui

Digitized by Google

regarde le dogme, quand même ils la prendraient dans un sens figuré ou spirituel, on ne pourrait se défendre de se soumettre à l'autorité des uns et des autres, et de regarder comme un argument très-solide celui qui serait fondé sur une telle interprétation. Par exemple, nous n'avons, dans l'ancien Testament, aucune prophétie plus solennelle de la résurrection du Messie, trois jours après sa mort, que ce qui arriva au prophète Jonas qui, après qu'il fut demeuré trois jours dans les entrailles d'un poisson, en sortit plein de vie. Cependant cette action n'était qu'un symbole et une figure de la résurrection de Jésus-Christ; mais une figure déterminée à signifier ce grand événement, non-seulement par la tradition des Juifs, mais encore par le témoignage de Jésus-Christ, celui des apôtres et par le consentement unanime des Saints-Pères: il faut donc prendre avec restriction ce qu'on dit ordinairement que le sens figuré n'est point argumentatif. Ajoutons ici que le sens littéral peut toujours être cité en preuve, et qu'on peut quelquefois prouver une vérité par le sens spirituel; mais le principal usage de ce dernier, c'est de confirmer et de développer, pour l'instruction et l'édification des fidèles, les vérités établies sur les textes pris dans le sens littéral. Bossuet remarque aussi à ce sujet[1] que « le Concile de Trente n'établit la tradition constante, ni l'inviolable autorité des Saints-Pères, pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte, que dans leur consentement unanime, et dans les matières de la foi et des mœurs, et non dans les explications littérales et historiques, qui ne sont là pour la plupart ni de dogme, ni d'autorité, mais de simple conjecture..... ajoutez qu'une interprétation, même littérale d'une prophétie, peut très-bien compatir avec une ou plusieurs interprétations, de

[1] *Préface sur l'Apocalypse.*

Digitized by Google

sorte que sans entrer en inquiétude des autorités qu'on oppose, on peut dire qu'il faut distinguer les conjectures des Pères d'avec leurs dogmes, et leurs sentiments particuliers d'avec le consentement unanime. »

Pour bien entendre les prophéties contenues dans l'ancien Testament, il faut les considérer d'abord toutes ensemble pour en comparer les différentes parties: ainsi, pour acquérir l'intelligence des prédictions d'Isaïe, il faut les mettre en regard avec celles de Jérémie, d'Ezéchiel et de Daniel. Si l'on veut bien entendre les prédictions de ces quatre grands prophètes, il faut de plus les comparer à celles des douze petits prophètes; et réciproquement, pour obtenir l'intelligence des prédictions des douze petits prophètes, il faudra les mettre en parallèle avec celles des quatre grands prophètes. La réunion de toutes ces prophéties contribue, d'une manière frappante, à éclaircir les difficultés qu'elles offrent au premier aspect; mais le point capital, si l'on veut acquérir une connaissance profonde des prophéties de l'ancien Testament, c'est de les comparer, non-seulement entre elles, mais encore avec celles qui se trouvent renfermées dans les livres du nouveau Testament.

Pour entendre la lettre des prédictions de l'ancien Testament, il peut suffire de les comparer entre elles, et avec les événements auxquels elles ont rapport. Il est aussi fort utile, et même nécessaire, de les comparer entre elles, pour entrer dans l'intelligence des sens profonds cachés sous le voile de la lettre; mais afin de pénétrer encore mieux dans la connaissance de ces sens mystérieux, il faut mettre en parallèle les oracles sacrés sortis de la bouche de ces anciens prophètes avec ceux qui sont émanés de la bouche de notre divin Sauveur et que nous ont laissés les apôtres, et même avec les visions mystérieuses que saint Jean rapporte dans l'Apocalypse. On peut donc dire avec vérité que les

Digitized by Google

livres du nouveau Testament sont une clef absolument nécessaire pour entrer dans l'intelligence des anciennes prédictions. A ce passage, vient naturellement se rattacher cette belle pensée de Pascal : « Quand on surprend une lettre importante, où l'on trouve un sens clair, et où il est dit néanmoins que le sens est voilé et obscurci, qu'il est caché, en sorte qu'on verra cette lettre sans la voir, et qu'on l'entendra sans l'entendre, que doit-on penser, sinon que c'est un chiffre à double sens, et d'autant plus qu'on y trouve des contrariétés manifestes dans le sens littéral? Jésus-Christ et les apôtres ont levé le sceau, ont rompu le voile, ils ont découvert le chiffre et l'esprit de la lettre. »

Pour enseigner ce que les Catholiques doivent admettre sur l'interprétation des prophéties, le célèbre évêque de Meaux établit les vérités suivantes : « La première, qu'il y a des prophéties qui regardent le fondement de la religion, comme celles de la venue du Messie, de la dispersion des Juifs et de la conversion des Gentils. Le sens de ces prophéties ne peut avoir été inconnu aux Saints-Pères, puisque ce serait avoir ignoré un dogme de la religion, et même un dogme essentiel... ainsi il est manifeste, à l'égard de ces prophéties, que le sens peut en être éclairci et perfectionné par la suite des temps, mais que le fond doit s'en trouver dans les écrits des Pères. Une seconde vérité, qui n'est pas moins constante, c'est qu'il y a des prophéties qui ne regardent pas le dogme, mais l'édification; ni la substance de la religion, mais ses accessoires, comme sont les prophéties qui regardent Ninive, Babylone, Tyr... L'explication de ces prophéties dépend de l'histoire, et autant de la lecture des auteurs profanes que de celle des auteurs sacrés. Sur ces sujets, il est permis d'aller, pour ainsi dire, à la découverte; personne n'en doute... De là résulte une troisième vérité, que s'il arrive aux orthodoxes, en interprétant les prophéties de ce dernier

Digitized by Google

genre, de dire des choses nouvelles, il ne faut pas s'imaginer pour cela qu'on puisse donner la même liberté dans les dogmes ; car c'est à l'égard des dogmes que l'Église a toujours suivi cette règle invariable de ne rien dire de nouveau, et de ne s'écarter jamais du chemin battu. »

VII.

M. de Lamartine a caractérisé la poésie prophétique par ces beaux vers :

Son front est couronné de palmes et d'étoiles ;
Son regard immortel, que rien ne peut ternir,
Traversant tous les temps, soulevant tous les voiles,
Réveille le passé, plonge dans l'avenir !
Du monde sous ses yeux les fastes se déroulent,
Les siècles à ses pieds comme un torrent s'écoulent.

Dans l'origine, la fin principale de la poésie, son utilité propre, était de graver profondément, dans l'esprit des hommes, les sentences des sages, relativement aux mœurs et à la croyance, et de les recommander au souvenir de la postérité ; il ne faut donc pas s'étonner que les prophètes, dont les oracles tiennent le premier rang sous ce rapport, et renferment les leçons les plus importantes, aient admis les secours de la poésie et employé un aide qui pouvait leur devenir si utile. L'histoire sacrée nous apprend que, dans les écoles des prophètes, après la prédiction de l'avenir, l'occupation principale de ces hommes privilégiés était de cultiver la poésie et la musique ; par cette étude, ils se mettaient en état de célébrer les louanges du Très-Haut dans des cantiques et des hymnes qu'ils accompagnaient du son et du concert des harpes et des trompettes. C'était, en effet, les mêmes personnes qui étaient chargées du soin

Digitized by Google

de composer les psaumes pour les solennités religieuses, et de celui d'annoncer au peuple les oracles divins; et il n'y a pas de doute que la plus grande partie de ces cantiques sacrés ne soient des prophéties, et qu'entre les prophéties plusieurs ne soient véritablement des cantiques. Enfin, une dénomination commune désignait les deux fonctions de prophète et de poète; elles avaient la même origine, et le même auteur, qui était le Saint-Esprit. Ces observations ont porté le savant Lowth à dire que la plupart des prédictions des prophètes sont écrites en vers, et soumises aux règles de la versification, aussi bien que les autres monuments de la poésie hébraïque. En effet, les livres des prophètes nous fournissent de nombreux exemples, à l'aide desquels il sera facile de prouver que les prophéties sont des productions véritablement poétiques. Pour cela, remarquons d'abord que, chez les Hébreux, la disposition poétique des phrases consiste principalement dans l'égalité des membres de chaque période, et dans une sorte de parallélisme qui existe entre eux, de telle manière que, le plus souvent, dans deux de ces membres, les objets répondent aux objets, les expressions aux expressions, avec la plus exacte symétrie. Cette disposition de la période poétique se retrouve dans les prédictions des prophètes, de même que dans les odes sacrées et les poèmes didactiques inspirés. On peut la réduire à trois espèces : les parallèles synonymes, les parallèles antithétiques et les parallèles synthétiques.

1° Les parallèles synonymes ont lieu lorsqu'une pensée, étant énoncée, est exprimée de nouveau en d'autres termes, ayant à-peu-près la même signification. Isaïe nous en offre un exemple au chapitre 60e, où il parle en ces termes à Jérusalem :

Lève-toi, revêts-toi des splendeurs, car ta lumière paraît,
Et la gloire du Seigneur se lève sur toi.

Digitized by Google

Voilà qu'en effet les ténèbres couvrent la terre
Et une épaisse obscurité les peuples.
Mais sur toi se lèvera le Seigneur,
Et sa gloire se montrera au-dessus de toi;
Et les nations marcheront à ta lumière
Et les rois à la lueur de ton aurore.

Mais Isaïe n'est pas le seul prophète qui excelle en ce genre. Voici un exemple tiré d'Osée (ch. 11), qui brille d'un vif pathétique :

Comment te livrerai-je à tes ennemis? ô Ephraïm!
T'abandonnerai-je à leur pouvoir? ô Israël!
Comment te rendrai-je semblable à Adam?
Te traiterai-je comme Séboïm?
Mon cœur change au dedans de moi,
Et mes entrailles sont émues de repentir.
Non, je ne suivrai pas l'ardeur de ma colère;
Je ne perdrai point Ephraïm une seconde fois :
Parce que je suis Dieu, et non un homme.
Je suis le saint qui réside au milieu de toi, quoique je n'habite pas les villes.

2° Les parallèles antithétiques consistent en ce que la pensée est éclaircie par l'opposition d'un contraire, ce qui a lieu de plusieurs façons : on peut, en effet, opposer les phrases aux phrases et les mots aux mots. Ce parallélisme convient principalement aux maximes et aux sentences dont la finesse forme le caractère propre; mais la poésie prophétique l'emploie avec plus de réserve. Cependant Isaïe a su s'en servir avec noblesse au chapitre 54 :

Je t'ai abandonné pour quelques instants;
Mais je te recueillerai dans ma grande miséricorde;
Dans un courroux momentané, je t'ai un peu caché mon visage;
Mais dans une clémence éternelle j'aurai pitié de toi.

3° Enfin les parallèles synthétiques se reconnaissent à

Digitized by Google

ce que les membres de la phrase se correspondent mutuellement par l'effet de la seule forme de la période, sans aucune répétition de la même idée, et sans aucune opposition d'idées contraires. En voici un bel exemple tiré du chapitre 14 d'Osée :

Je serai pour Israël une rosée;
Il germera comme un lis,
Il poussera des racines comme le Liban.
Ses rejetons s'étendront au loin ;
Sa beauté sera égale à celle de l'olivier,
Et son odeur pareille à celle qui s'exhale du Liban.

La majeure partie des écrits des prophètes est poétique. Il se trouve cependant dans ces écrits quelques parties qui ne sont pas de véritables prédictions, et d'autres qui, bien qu'étant des prophéties véritables, n'ont rien de poétique. De ce nombre, retranchons les récits purement historiques des événements qui ont donné lieu à ces prophéties, et dont l'exposition sert à les amener, à les éclairer et à les expliquer. On trouve quelques morceaux de ce genre dans Isaïe, et en plus grand nombre encore dans Jérémie. La prophétie de Jonas n'est que la narration d'un fait ; elle n'offre de poétique que la prière du prophète. Il faut excepter encore certaines prédictions pleines de grandeur et d'élévation, mais qui, dans leur style et la disposition de leurs périodes, ne présentent point le caractère poétique : on en voit plusieurs exemples dans Ezéchiel. Nous excluons encore de la classe des livres poétiques celui de Daniel, parce que ce n'est qu'un simple récit en style ordinaire d'événements déjà arrivés ou qui devaient avoir lieu dans la suite des temps. On rencontre encore dans les écrits des prophètes quelques parties, poétiques à la vérité, mais qui n'appartiennent pas à la poésie prophétique : tels sont des odes, des élégies, dont

Digitized by Google

Isaïe, Habacuc, Jonas, Ezéchiel nous offrent des modèles excellents. Après toutes ces exceptions, le reste des prédictions des prophètes forme un corps qui constitue cette espèce de poésie à laquelle on a donné le nom de poésie prophétique. Cette espèce de poésie, entre toutes celles que renferment les livres saints, est la plus ornée, la plus éclatante et la plus fleurie. Plus riche et plus féconde en images qu'aucune autre, elle préférera celles qui, dans le style parabolique, sont, pour ainsi dire, de droit commun; et qui, empruntées d'objets fixes et déterminés, s'appliquent à des idées générales et indéfinies, en observant une analogie constante. Entre ces images, elle fera l'usage le plus fréquent de celles que lui fourniront l'histoire et les objets physiques. Plus que nulle autre, elle abondera en métaphores, en comparaisons, en allégories, en descriptions étendues : redevable à sa nature même, d'un enthousiasme véritable et pur, elle se distinguera par la noblesse et l'éclat de ses comparaisons, sources du sublime le plus élevé. De là encore le succès avec lequel elle saura peindre les passions, quoique plus constamment appliquée à les émouvoir; car c'est ici le but qu'elle se propose toujours, et la fonction principale qu'elle a à remplir.

Les littérateurs les plus distingués ont reconnu que la poésie renfermée dans les livres des prophètes inspirés, est bien supérieure, sous tous les rapports, à celle que l'on admire dans les ouvrages des prophètes profanes. Fénélon, Bossuet, Rollin, Lebatteux, Lowth, Blair, Laharpe, Théry, Lamartine, Chênedollé ont émis ce jugement. « Un monument existe, dit M. Théry[1], qu'il n'est pas permis de comparer aux œuvres de l'homme, mais qui nous offre d'abord toute réalisée la perfection idéale du génie poé-

[1] *Disc. sur le Génie poétique.*

Digitized by Google

tique : c'est vous que j'atteste, saintes Écritures, tracées par des mortels choisis, sous la dictée même de Dieu. Ici se manifeste l'inspiration dans sa pureté la plus sublime. Elle est évidente et hautement avouée ; la religion la proclame, et devant elle s'humilie respectueusement le monde chrétien. Ici encore éclate l'imagination dans toute sa splendeur ; car il fallait que les paroles divines fussent transmises à des mortels par une bouche mortelle. O incomparable magnificence ! combien de beautés nobles et touchantes dans ce livre sacré ! Quelle variété, quel éclat et quelle simplicité tout ensemble ! Le poète chante la création de l'univers : ô merveille ! le génie du poète n'est pas au-dessous d'un tel sujet ! Un seul mot nous rend comme présents à l'œuvre du Créateur ; à sa parole, nous voyons naître ce qui n'était pas. Immobiles de respect et de crainte, nous nous perdons dans un étonnement infini... tant l'inspiration divine a de force ! tant elle sait se revêtir d'images éclatantes pour se manifester à nous ! Ici, le roi-prophète s'abandonne à cet enthousiasme sacré ; il confie au Seigneur ses joies et ses douleurs, ses regrets et ses espérances ; jamais la lyre ne rendit des sons plus éloquents ; jamais des traits plus variés et plus frappants ne figurèrent aux yeux des hommes de plus religieuses pensées. Là, par la voix d'Isaïe, l'Esprit-Saint impose silence au Ciel et à la Terre ; il vient annoncer au peuple infidèle les vengeances du Seigneur. Plein de l'inspiration divine, le prophète, pour la rendre sensible, puise comme dans un carquois inépuisable les traits brûlants de l'imagination. Il ne craint pas de faire apparaître Dieu même ; il nous découvre les séraphins enflammés qui gardent le trône de Jéhova, et nous font entendre l'hymne de l'éternel amour. Et toi, sombre Ezéchiel ! et toi aussi, inconsolable Jérémie ! l'Esprit-Saint qui vous agite donne une force pénétrante à vos menaces et à vos gémissements. Ministre

Digitized by Google

de votre enthousiasme, l'imagination vous prête des armes puissantes. Des images vives étalent aux yeux de Jérusalem sa honte, ses forfaits, et déjà lui montrent dans un avenir prochain son châtiment inévitable. Entendez-vous ce mortel qui adresse au Seigneur des plaintes si touchantes? Il n'y a qu'un moment, on le voyait élevé au-dessus de tous les fils des hommes, et le voilà brisé par le malheur! Il a toujours marché dans la voie des justes, et le souffle de la colère divine a fait écouler ses jours comme une eau fugitive! Mais il s'abaisse sous la main qui le frappe; il respecte le secret de l'Eternel. Naïve innocence des premiers âges! tendres et généreux sentiments! vous venez aussi vous peindre dans ce livre avec les plus fraîches couleurs. O aimable fille de Noémi, qu'on éprouve une vertueuse émotion à la vue de ta piété filiale! Qu'on est séduit agréablement par cette teinte si douce et si délicate que le poète inspiré a su répandre sur le plus gracieux tableau! Près de la poésie des saintes Écritures, la poésie profane est comme ces étoiles lumineuses qui disparaissent devant l'éclat du soleil. La poésie sacrée coule incessamment, sans travail, sans effort, d'une source intarissable; le génie des poètes profanes est bien moins indépendant et moins facile, même dans ses plus admirables créations. Il n'y a rien d'humain dans la poésie des Écritures; jamais, dans les autres poètes, l'homme ne disparaît tout entier. »

Selon Lowth, « Isaïe, Jérémie et Ézéchiel peuvent pour le style, être, à juste titre, placés, chez les Hébreux, au même rang que tinrent, parmi les Grecs, Homère, Eschyle et Simonide. »

Examinons actuellement le caractère particulier de la poésie de chacun des prophètes. Isaïe, le premier des prophètes, pour le mérite, réunit tous les genres de perfection à un degré si éminent, qu'on peut regarder ses ouvrages comme le modèle le plus accompli de la poésie

Digitized by Google

prophétique. Son style est à la fois élégant et sublime, plein de force et d'agréments, de richesse et d'énergie, de noblesse et de variété. Ses sentiments sont élevés, ses images exactes, élégantes, fécondes, variées, majestueuses. Sa diction, remarquable par sa pureté et son élégance, ne l'est pas moins par sa clarté et sa simplicité : ces deux dernières qualités sont d'autant plus surprenantes que les sujets d'Isaïe se trouvent enveloppés de beaucoup d'obscurités. Il existe, en outre, une telle harmonie, soit naturelle, soit artificielle, dans l'arrangement poétique de ses sentences, que, si la poésie hébraïque conserve encore aujourd'hui quelque reste de sa grâce native et de son antique mélodie, c'est aux écrits d'Isaïe qu'elle en est principalement redevable. Isaïe excelle encore d'une manière toute particulière dans ce qui concerne la disposition des parties, l'ordre et la liaison naturelle des idées ; autant du moins que peut le permettre la nature des inspirations prophétiques qui s'emparent de l'âme avec une violence irrésistible, et l'entraînent souvent, par de rapides transitions, des objets les plus voisins des sens aux objets qui en sont les plus éloignés, et des choses humaines aux choses divines. Chênedollé, comparant Homère et les poètes profanes au prophète Isaïe, nous a laissé ces strophes magnifiques[1] :

O vous ! chantres fameux, vous qui dans vos ouvrages,
Vous disputez le prix de ces vives images
Qui charment la pensée, ou ravissent le cœur,
Montrez-nous des tableaux dont l'éclat poétique
Du chantre prophétique
Égale la vigueur !

Astre aux feux éternels, père de l'harmonie,
Vieil Homère ! je sais admirer ton génie,

[1] *Études poétiques.*

Digitized by Google

Et de tes nobles chants l'éclat mélodieux ;
Soit que, comme un éclair, ton vers hardi s'élance
Et dans l'espace immense
Suive le char des dieux ;

Soit qu'au bruit éclatant de Neptune en furie,
Le monarque infernal s'épouvante et s'écrie
Au fond du noir palais qu'entr'ouvre le trident ;
Soit que le Dieu des mers, sans y laisser de trace,
Effleure la surface
De l'abîme grondant.

Mais combien, fils d'Amos, plus vif et plus sublime
Est le divin transport qui t'échauffe et t'anime !
Quels feux inattendus brillent dans tes portraits !
Telle, avant qu'on ait vu sa lueur homicide,
La foudre au vol rapide
Nous atteint de ses traits.

Quoique Jérémie ne manque ni d'élégance ni de sublimité, il s'en faut néanmoins qu'il égale Isaïe sous ce rapport. Il y a moins d'élévation dans ses pensées, moins de netteté et de précision dans ses périodes ; il a le ton qui convient à un écrivain dont le principal objet est d'exciter les émotions douces, et particulièrement la douleur et la pitié. C'est ce que l'on aperçoit surtout dans ses lamentations, où ces affections dominent exclusivement. C'est ce que l'on remarque encore fréquemment dans ses prophéties, notamment dans la première partie du livre, qui est presque toute poétique. M. de Lamartine nous a bien tracé le caractère des écrits de Jérémie dans ces vers touchants :

...Dieu de ses enfants a perdu la mémoire ;
La fille de Sion, méditant ses malheurs,
S'assied en soupirant, et, veuve de sa gloire,
Ecoute Jérémie et retrouve des pleurs.

Digitized by Google

« Le Seigneur m'accablant du poids de sa colère,
Retire tour-à-tour et ramène sa main ;
Vous qui passez par le chemin
Est-il une misère égale à ma misère ?
En vain ma voix s'élève, il n'entend plus ma voix ;
Il m'a choisi pour but de ses flèches de flamme,
Et tout le jour contre mon âme
La fureur a lancé les fils de son carquois !
Sur mes os consumés ma peau s'est desséchée ;
Les enfants m'ont chanté dans leurs dérisions ;
Seule, au milieu des nations,
Le Seigneur m'a jeté comme une herbe arrachée.
Il s'est enveloppé de son divin courroux ;
Il a fermé ma route, il a troublé ma voie,
Mon sein n'a plus connu la joie,
Et j'ai dit au Seigneur : « Seigneur, souvenez-vous,
» Souvenez-vous, Seigneur, de ces jours de colère ;
» Souvenez-vous du fiel dont vous m'avez nourri ;
» Vous me frappez, Seigneur, et c'est pourquoi j'espère ! »

Ezéchiel, quant à l'élégance, est très-inférieur à Jérémie ; mais pour le sublime, il égale Isaïe même : il est vrai que c'est dans un genre bien différent. Ezéchiel, en effet, est sombre, terrible, véhément, tragique ; c'est la terreur qui domine chez lui : ses sentiments sont élevés, impétueux ; ils respirent l'amertume et l'indignation ; ses images sont fécondes, magnifiques, terribles ; son style est pompeux, énergique, grave, dur ; il abonde en répétitions qui n'ont point la grâce et l'élégance pour objet, mais qui sont l'effet de l'indignation. Quand ce prophète a entrepris un sujet, il le poursuit avec persévérance ; il s'y attache exclusivement, et rarement il lui arrive de s'écarter de son but : aussi ses compositions se font-elles remarquer par l'ordre et l'enchaînement qui y règne. Ezéchiel, à plusieurs égards, reste peut-être au-dessous de la plupart des prophètes, mais il n'a jamais eu son égal

Digitized by Google

pour l'énergie, le sublime, la force et la pompe des images; c'est un genre de beautés qui semble lui appartenir exclusivement. Sa diction est assez claire, et n'a guère d'autre obscurité que celle qui résulte de la nature du sujet. M. de Lamartine nous a traduit un morceau célèbre de ce prophète :

Le sombre Ezéchiel,
Sur le tronc desséché de l'ingrat Israël,
Fait descendre à son tour la parole de vie :
« L'Éternel emporta mon esprit au désert,
D'ossements desséchés le sol était couvert;
J'approche en frissonnant, mais Jéhova me crie :
Si je parle à ces os, reprendront-ils la vie?
Eternel tu le sais! Eh bien! dit le Seigneur,
Ecoute mes accents! retiens-les et dis-leur :
Ossements desséchés! insensible poussière!
Levez-vous : recevez l'Esprit et la lumière!
Que vos membres épars s'assemblent à ma voix!
Que l'Esprit vous anime une seconde fois!
Qu'entre vos os flétris vos muscles se replacent!
Que votre sang circule et vos nerfs s'entrelacent!
Levez-vous et vivez, et voyez qui je suis!
J'écoutai le Seigneur, j'obéis et je dis :
Esprit, soufflez sur eux, du couchant, de l'aurore,
Soufflez de l'aquilon; soufflez!... Pressés d'éclore,
Ces restes du tombeau, réveillés par mes cris,
Entrechoquent soudain leurs ossements flétris;
Aux clartés du soleil leur paupière se rouvre,
Leurs os sont rassemblés, et la chair les recouvre!
Et ce champ de la mort tout entier se leva,
Redevint un grand peuple et connut Jéhova! »

Le style d'Osée est énergique, pressant, concis; il possède à un degré éminent cette briéveté du genre sentencieux, qui distingue la composition poëtique et dont les écrivains postérieurs se sont un peu écartés. Mais cette

Digitized by Google

briéveté même qui, dans l'origine, donnait probablement à la poésie des Hébreux une force et une élégance particulière, ne sert plus aujourd'hui qu'à répandre beaucoup d'obscurité sur les écrits d'Osée ; au point que ce prophète, malgré la clarté de son sujet, est plus obscur et plus difficile que tous les autres. Le style de Joël s'éloigne essentiellement de celui d'Osée ; mais sa diction, quoique dans un genre différent, n'est pas moins poétique. Elle est élégante, simple, abondante, et en même temps sublime, pleine de chaleur et d'énergie. Il déploie dans ses descriptions toute la pompe de la poésie prophétique ; il y montre une grande prédilection pour les métaphores et les allégories. Nous ne pouvons néanmoins disconvenir qu'il y a quelquefois de l'obscurité dans le troisième chapitre de sa prophétie. Le style de Michée est ordinairement concis et énergique : parfois il se rapproche de celui d'Osée pour l'obscurité ; mais en général, il est plein d'élévation et de chaleur. Il n'est aucun des petits prophètes qui égale Nahum pour l'audace, le feu et le sublime. Sa prophétie forme un poème complet et régulier, l'exorde en est magnifique : les apprêts pour la ruine de Ninive, la description de cette catastrophe et la désolation qui l'accompagne, y sont peints des couleurs les plus vives, et y sont présentés de manière à produire le plus grand effet. Le style d'Habacuc est également poétique, surtout au troisième chapitre : c'est une ode qu'on peut regarder comme un des chefs-d'œuvre de la poésie lyrique. On ne trouve rien de frappant ni de bien relevé dans les écrits de Sophonie, soit pour la disposition du sujet, soit pour la couleur du style. Saint Jérôme a dit d'Amos, « qu'il était ignorant, quant au langage, mais non quant à la science. » Cependant si l'on parcourt sa prophétie, on reconnaîtra certainement que pour la sublimité des sentiments, Amos s'élève à la hauteur des plus grands écrivains, et qu'il a

Digitized by Google

mis de la pompe dans son style et de l'élégance dans sa composition. Daniel et Jonas peuvent être regardés comme de simples historiens. Nous n'avons qu'un chapitre d'Abdias, et encore ce qu'il annonce se trouve contenu dans une des prophéties de Jérémie. Aggée est tout-à-fait prosaïque, ainsi que Zacharie dans la plus grande partie de ses prédictions ; cependant sur la fin du livre de Zacharie, on trouve plusieurs passages embellis de tous les ornements de la poésie. Le livre de Malachie est écrit dans une espèce de style mixte, qui semble indiquer que, dès le temps de la captivité de Babylone, la poésie hébraïque avait déjà perdu l'éclat et la vigueur du bel âge.

VIII.

Les Hébreux ont formé deux classes de prophètes : ils donnent le nom de prophètes aux auteurs des livres de Josué, des juges et des quatre livres des rois : ce sont là les premiers prophètes, נְבִיאִים רִאשֹׁנִים *(nebiim rischonim)*. Ceux qu'ils appellent prophètes postérieurs, נְבִיאִים אַחֲרֹנִים *(nebiim ahharonim)*, sont Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et les douze petits prophètes ; ils ne donnent rang à Daniel que parmi les écrits agiographes qu'ils nomment כְּתוּבִים *(kethoubim)*. Quant à Baruch, ils ne l'admettent pas dans leur canon des livres saints. Les auteurs catholiques divisent les prophètes en deux ordres : Dans le premier ordre sont les grands prophètes Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel : ils sont ainsi désignés à cause de l'importance et du grand nombre de leurs prédictions. Le deuxième ordre comprend ceux qu'ils appellent les

Digitized by Google

douze petits prophètes. Tous les auteurs et les conciles qui nous ont laissé des catalogues des livres canoniques, ont mis en ce rang le livre des douze prophètes, sans les nommer tous en particulier. C'est ce que l'on peut remarquer dans le catalogue de Méliton cité par Eusèbe [1] : « τῶν δώδεκα ἐν μόνῳ βίβλῳ, *duodecim (prophetarum) liber unus.* » On voit la même chose dans le canon soixantième du concile de Laodicée, dans celui du concile de Carthage, dans la lettre du pape Innocent I, et dans le catalogue de saint Augustin [2]. Saint Jérôme [3] fait observer que les douze petits prophètes ne forment qu'un volume chez les Hébreux, et qu'ils intitulent ce livre *therê hasar*, c'est-à-dire, en chaldéen, les douze. Dans un autre endroit [4], ce saint docteur dit que les douze prophètes sont resserrés dans les bornes d'un seul volume. Il remarque encore que l'ordre que l'on assigne ordinairement aux douze petits prophètes, n'est pas le même parmi les Hébreux que chez les Chrétiens : « *Non idem ordo duodecim prophetarum apud Hebræos, qui est apud nos.* (Prœf. in duod. proph.) » Voici l'ordre qu'ils gardent dans l'hébreu : Osée est le premier, ensuite Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie. C'est selon ce rang qu'ils ont été disposés par saint Jérôme, comme on le voit dans notre Vulgate. Mais dans les éditions ordinaires de la version des LXX, voici comme ils sont disposés : Osée est toujours le premier ; ils mettent après lui Amos, ensuite Michée, Joël, Abdias et Jonas ; les six derniers tiennent le même rang que dans le texte hébreu. Cette manière de classer les douze petits prophètes admise

[1] *Hist. ecclés.*, l. 4, c. 26.
[2] *Doct. christ.*, l. 2.
[3] *Prolog. Galeat.*
[4] *Épit. à Paulin.*

Digitized by Google

dans la version grecque, a été suivie par l'auteur du quatrième livre d'Esdras, par Eusèbe de Césarée, par le prétendu saint Epiphane et par le faux Dorothée.

Les Hébreux, selon saint Jérôme, prétendent que l'ordre dans lequel ils placent les douze petits prophètes vient d'Esdras qui les a classés de la sorte, en suivant à-peu-près le temps dans lequel ils ont écrit. D'autres disent que cet ordre dans lequel ils sont disposés vient de ceux qui composaient le sanhédrin. Il importe assez peu de quelle manière on les range, soit que l'on suive l'ordre des Hébreux, soit que l'on préfère celui que les LXX ont admis. Les six premiers de ces petits prophètes ont vécu presqu'en même temps: la différence est petite; mais comme elle existe néanmoins, voilà ce qui a causé la variété des sentiments. Osée est, selon l'opinion des saints Pères, le plus ancien des douze petits prophètes: voilà pourquoi on est convenu de le placer le premier; il n'y a sur ce point aucune différence entre les Hébreux et les auteurs grecs qui ont suivi les LXX. Ceux qui composaient le sanhédrin, ou si l'on veut Esdras, ont tâché de suivre l'ordre chronologique dans le rang qu'ils ont donné aux douze petits prophètes, et on peut croire qu'ils ont observé cette règle même dans la place qu'ils ont assignée au prophète Abdias qui n'a mis aucune date dans sa prophétie. Cependant le rabbin Abarbanel prétend que l'on a interrompu l'ordre des temps à l'égard d'Abdias et que si l'on avait suivi le rang d'antiquité, il aurait dû être placé avant Joël et Amos, étant plus ancien qu'eux; mais il dit qu'on l'a mis après ces deux prophètes parce qu'il n'était que prosélyte, et que d'ailleurs il a prophétisé sur la même matière que Joël et Amos. Nous donnerons ci-après un tableau dans lequel tous les prophètes seront placés selon l'ordre chronologique de leurs prédictions.

L'auteur du livre de l'*Ecclésiastique* (ch. 49, v. 12),

Digitized by Google

rend un témoignage authentique à la collection qui renferme les écrits des douze petits prophètes, lorsqu'il dit que leurs os doivent refleurir du lieu où ils ont été déposés; il ajoute qu'ils ont consolé et fortifié Jacob, et qu'ils se sont conservés et rachetés eux-mêmes dans la foi de leur vertu, *in fide virtutis;* le texte grec porte dans la foi de leur espérance, ἐν πίστει ἐλπίδος. L'auteur de ce livre fait voir par là que, de son temps, les écrits des douze petits prophètes étaient en très-grande autorité, et que, dès-lors, ils ne formaient qu'un seul volume. Certains rabbins semblent insinuer que cette collection des écrits des douze prophètes est l'ouvrage des sages qui composaient le sanhédrin; mais ils ont simplement voulu dire que ceux qui composaient ce conseil souverain parmi les Juifs, avaient eu soin de recueillir les livres de ces douze prophètes pour n'en former qu'un seul volume, que l'on put aisément conserver avec plus de soin. D'autres rabbins ont avancé que les prophètes Aggée, Zacharie et Malachie avaient joint leurs prédictions avec celles des autres qui paraissaient moindres, afin d'empêcher que celles-ci ne fussent égarées. Certains critiques prétendent que, lorsque les docteurs juifs ont attribué la collection des écrits des douze petits prophètes au sanhédrin, ils n'ont voulu marquer autre chose, sinon que plusieurs de ces douze prophètes, et particulièrement les derniers, étaient du nombre de ces sages qui composaient ce conseil souverain. Saint Jérôme fait observer qu'on peut reconnaître parmi les premiers des douze prophètes ceux qui ont prophétisé pour le royaume de Juda, et les distinguer de ceux qui ont adressé leurs prédictions aux dix tribus, par cette remarque : lorsque la prophétie s'adresse aux dix tribus du royaume d'Isaël, on trouve souvent dans les livres des prophètes ces expressions : Ephraïm, Samarie, Israël, Joseph, Jetzraël, Béthel, Béthaven; cela regarde les dix

Digitized by Google

tribus comme formant un royaume séparé ; mais lorsqu'on rencontre dans les prophéties ces expressions : Juda, Jérusalem, Benjamin, maison de David, cela marque le royaume de Juda. L'autre monarchie est souvent désignée par le nom d'Ephraïm et de Joseph, parce que le premier roi qui fit la séparation des dix tribus, c'est-à-dire Jéroboam, était de la tribu d'Ephraïm, fils de Joseph. Ce royaume est encore indiqué par le nom de Samarie et par celui de Jetzraël, qui furent successivement les villes capitales de cet état. Le nom d'Israël aurait pu convenir aux deux monarchies ; mais il marque toujours en particulier celle qui fut établie par Jéroboam. Les rois de la maison de Juda, descendants de David, régnèrent à Jérusalem, et ce royaume retint le nom de Juda, et l'autre fut appelé le royaume d'Israël, quoiqu'il put convenir à toutes les tribus sans distinction, puisque c'était le nom qui fut donné à Jacob, le père commun des patriarches, chefs de toutes les tribus, après qu'il eut combattu contre l'ange.

Quant à l'idiôme dans lequel ont été rédigées les prédictions des grands et des petits prophètes, ces hommes inspirés firent usage de la langue hébraïque ou de la chaldaïque. La prophétie entière de Baruch et quelques fragments du livre de Daniel, qui n'étaient point reçus par les Hébreux dans leur canon des livres saints, ne subsistent plus qu'en langue grecque. Ainsi les livres des prophètes ont été généralement écrits en langue hébraïque, à l'exception des parties qui suivent, savoir : en langue chaldaïque, 1° le verset 11 du chapitre 10 des prophéties de Jérémie ; 2° depuis le verset 4 du chapitre 2 jusqu'au chapitre 7 inclusivement du livre de Daniel. Nous avons en langue grecque : 1° la prophétie entière de Baruch ; 2° depuis le verset 24 au 90e du chapitre 3, et les chapitres 13 et 14 entiers du livre de Daniel.

Digitized by Google

Nous donnerons dans le tableau ci-joint de tous les prophètes la première place à Jonas; car, bien qu'il ait vécu du temps d'Isaïe, d'Amos et d'Osée, il a cependant commencé à prophétiser avant eux, et il prêcha à Ninive pour exhorter les habitants de cette ville à faire pénitence. On croit que le roi qui régnait pour lors à Ninive, était Phul, père de Sardanapale. Jonas avait déjà prophétisé auparavant dès l'an 3179 du monde, 825 ans avant J.-C., comme on peut le voir au quatrième livre *des Rois,* chapitre 14, verset 25, où il est dit que Jéroboam II, roi d'Israël, rétablit les limites de son royaume, telles qu'elles avaient été du vivant de Jéroboam I, selon la parole que le Seigneur, le Dieu d'Israël avait prononcée par son serviteur Jonas, fils d'Amathi, prophète qui était de Geth en Opher, ville de la tribu de Zabulon. Les LXX, ne faisant qu'un mot de ces deux noms, ont mis que Jonas était de Gethchopher, Γεθχοφίς. Pour garder l'ordre des temps dans le tableau, nous séparerons Baruch de Jérémie, dont il était le secrétaire; il n'a cependant prophétisé qu'assez longtemps après lui, car Jérémie commença à prophétiser vers la treizième année du règne de Josias, l'an du monde 3376, et Baruch n'écrivit sa prophétie, adressée aux Juifs captifs à Babylone, que la première année de Jéchonias, lorsque déjà Jérusalem avait été réduite en cendres par les Chaldéens, comme il le dit lui-même au chapitre 1, verset 2, vers l'an 3421; ainsi, en observant l'ordre chronologique, il faudra placer Daniel et Ezéchiel avant Baruch. Enfin on remarque souvent une grande différence entre le texte original des livres prophétiques et la traduction qui en a été faite par les LXX. Saint Jérôme nous en donne la raison pour Isaïe, et on peut l'étendre aux autres prophètes : « Il est bon de prévenir, dit ce saint docteur, qu'Isaïe est tout aussi bien un évangéliste qu'un prophète; car il nous révèle d'une manière si claire et si frappante tous les mystères de J.-C. et de

Digitized by Google

l'Eglise, qu'il semble plutôt raconter des choses passées que prédire des événements futurs. Et je pense que c'est ce qui a engagé les LXX... à omettre plusieurs passages et à cacher aux Païens les mystères de la religion judaïque. »

Digitized by Google

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES PROPHÈTES,

Indiquant le sujet principal de leurs prophéties, et les noms des villes ou des peuples auxquels ils ont adressé leurs prédictions.

	NOMS DES PROPHÈTES, Selon l'ordre des temps.	MATIÈRE DES PROPHÉTIES avec les NOMS DES VILLES OU DES PEUPLES.	NOMBRE des CHAPITRES.	ANNÉES du MONDE.	ANNÉES avant JÉSUS-CHRIST.
1	JONAS, יוֹנָה *iona* (Colombe), en hébreu.	Prêche aux Ninivites, et les menace de la ruine de leur ville. . .	4	3209	795
2	OSÉE, הוֹשֵׁעַ *hoschéa* (Sauveur).	Prophétise contre Samarie et les dix tribus	14	3212	792
3	AMOS, עָמוֹס *hamos* (Celui qui charge).	Prophétise contre les nations voisines de Samarie, et prédit la captivité des dix tribus.	9	3219	785
4	ISAÏE, יְשַׁעְיָהוּ *ieschahiahou* (Salut de son Dieu).	Prophétise contre la Judée et Jérusalem, et s'adresse aux tribus de Juda et de Benjamin; menace ceux qui ne feront pas pénitence, promet grâce à ceux qui seront touchés d'un repentir sincère, prédit un libérateur, en la personne du Messie, et annonce l'entrée des nations dans l'Église.	66	3246	758
5	MICHÉE, מִיכָה *Mika* (Humble)	Prophétise contre Jérusalem et Samarie, marque le lieu où doit naître le Sauveur	7	3249	755
6	JOEL, יוֹאֵל *ioël* (Il voudra).	Prophétise contre les deux tribus de Juda et de Benjamin.	3	3261	743
7	ABDIAS, עֹבַדְיָה *obadia* (Serviteur de Dieu).	Prophétise contre les Iduméens, et prédit les maux qui leur arriveront	1	3266	738
8	NAHUM, נַחוּם *nahhoum* (Consolé).	Prophétise contre les Assyriens, et la ville de Ninive, en particulier, dont les habitants étaient tombés dans leurs désordres, depuis la prédication de Jonas.	3	3290	714
9	HABACUC, חֲבַקּוּק *hhabaqqouq* (Celui qui embrasse).	Prophétise contre Babylonne et le roi Nabuchodonosor, prédit la chute de l'empire des Chaldéens, et annonce la venue du Sauveur.	3	3343	661
10	SOPHONIE, צְפַנְיָה *tsephania* (Contemplateur de Dieu). . . .	Prophétise contre Jérusalem et toute la Judée, prédit la destruction des idoles.	3	3365	639
11	JÉRÉMIE, יִרְמְיָהוּ *irméhiaou* (Grandeur de son Dieu). . . .	Prophétise contre la ville de Jérusalem, dont il prédit la ruine, et l'arrivée prochaine des Chaldéens; il reproche aux Juifs leurs désordres, et pleure les malheurs de sa patrie, dans un poème célèbre.	52	3376	628
12	DANIEL, דָּנִיֵּאל *daniel* (Jugement de Dieu).	Prophétise au peuple, avec lequel il était à Babylone, prédit les grandes révolutions qui devaient arriver dans les monarchies, et marque le temps de la venue du Messie.	5	»	»
13	ÉZÉCHIEL, יְחֶזְקֵאל *iehhézqel* (Force de Dieu).	Prophétise aux Juifs, avec lesquels il était captif à Babylone, prédit l'entière ruine de Jérusalem et la captivité du peuple, annonce le rétablissement du temple, dont il fait la description.	14	3402	602
14	BARUCH, בָּרוּךְ *barouk* (Béni).	Écrit au peuple, qui était captif à Babylone, et les excite à espérer en Dieu, qui devait bientôt les délivrer; il annonce l'incarnation du fils de Dieu.	48	3410	594
15	AGGÉE, חַגַּי *hhaghghai* (Joyeux).	Adresse sa prophétie aux Juifs, qui étaient de retour de la captivité; parle du rétablissement du temple, et recommande au peuple d'y travailler; il en relève la gloire par la présence d'un libérateur qui devait être l'attente et le désir des nations. . . .	6	3421	583
16	ZACHARIE, זְכַרְיָה *zekaria* (Celui qui se souvient de Dieu). .	Adresse aussi sa prophétie aux Juifs, qui étaient revenus de la captivité; parle du rétablissement du temple, prédit la venue du Messie, dont il décrit les souffrances et l'ascension.	2	3484	520
17	MALACHIE, מַלְאָכִי *malaki* (Mon envoyé).	S'adresse d'abord à tout Israël; promet que Dieu enverra son ange, pour préparer les voies au Messie; promet le changement des sacrifices auxquels succédera celui qui sera offert en tous lieux, et qui sera un sacrifice pur et une victime sans tache.	14	3484	520

Digitized by Google

Digitized by Google

DE

L'ORIGINE DE L'HOMME,

PAR M. EMILE BOUCHOTTE.

Messieurs,

Dans une de vos dernières séances, un de nos confrères exerçant sa spirituelle critique contre certain adverbe, rappelait, en même temps, chacun de nous à son devoir envers l'Académie.

Plusieurs ont répondu à cet appel; je m'exécute aussi, et c'est conscience, car il y a longtemps que je suis dans mon tort.

Je veux chercher quelle est l'origine de l'homme: question bien ancienne, sans doute, et bien épineuse, question bien remuée, et qui a enfanté d'innombrables écrits. Mais, n'importe! puisqu'elle n'est point résolue, à notre tour essayons d'un système.

J'ai hâte de vous prévenir, qu'en si grave matière, je n'entends attaquer aucunement les croyances religieuses généralement respectées; que j'entends au contraire m'en faire un appui.

Digitized by Google

Je vous préviens encore, pour que vous ne soyez pris de peur, que je n'ai nulle intention d'analyser la masse indigeste des écrits dont je vous ai parlé; mais seulement d'étudier quelques mots de la langue, qui m'ont frappé particulièrement, et m'ont paru propres à faire marcher le problème vers une heureuse solution.

Où donc l'homme est-il né?

J'ouvre la Bible, cette source sacrée de tout savoir humain, et je lis, Genèse, chapitre 2, versets 8 et suivants :

« Or, le Seigneur Dieu avait planté dès le commence-» ment un jardin délicieux, dans lequel il mit l'homme » qu'il avait formé.

» 9. Le Seigneur Dieu avait aussi produit de la terre » toutes sortes d'arbres beaux à la vue, et dont le fruit » était agréable au goût, et l'*Arbre de vie* au milieu du » *Paradis,* avec l'*Arbre de la science du bien et du mal.*

» 10. Dans ce lieu de délices, il sortait de la terre un » fleuve pour arroser le Paradis; et de là le fleuve se divise » en quatre canaux:

» 11. L'un s'appelle Phison, et c'est celui qui coule » tout autour du pays de Hevilath, où il vient de l'or,

» 12. Et l'or de cette terre est très-bon. C'est là aussi » que se trouve le bdellion et la pierre d'onyx;

» 13. Le second fleuve s'appelle Géhon, et c'est celui » qui coule tout autour du pays d'Éthiopie ;

» 14. Le troisième fleuve s'appelle le Tigre, qui se » répand vers les Assyriens; et l'Euphrate est le qua-» trième de ces fleuves. »

Ce sont là des indications sinon précises, du moins d'une grande valeur, au moyen desquelles il doit être possible de retrouver le terrain même où les premiers pas de l'homme furent imprimés.

Remarquez l'immense étendue du Paradis terrestre : il

Digitized by Google

comprenait cette vaste contrée de l'Afrique, où le fleuve Géhon, le Nil nécessairement, prend ses sources, qu'il embrasse et qu'il arrose de ses eaux; région qui formait l'ancienne Éthiopie dans tous ses développements, depuis les monts de la Lune jusqu'au détroit situé à l'entrée de la mer Rouge, région dont l'Égypte, alors en partie submergée par le fleuve, était une dépendance.

Aucun doute, à mon avis, n'est permis au sujet du Nil, bien que quelques géographes aient pensé que le *Géhon* n'était autre que le *Phase* ou l'Araxe qui sort du mont Ararat et débouche dans la mer Caspienne.

L'indication de la Bible est trop nette pour ne pas l'accepter dans son sens le plus naturel. Elle nomme l'*Éthiopie,* et Moïse qui était né en Égypte, qui avait été nourri de la science des prêtres égyptiens, qui avait reçu les révélations de Dieu, ne pouvait se tromper sur la situation de l'*Éthiopie.*

D'un autre côté, en Asie, ce jardin délicieux, donnait naissance à l'Euphrate et au Tigre. Ces fleuves partant des montagnes qui séparent les bassins de la mer Noire et de la mer Caspienne, et dont les eaux se rapprochent et se fondent, promenaient leurs cours dans les vastes plaines de l'Assyrie, pour se perdre ensuite dans le golfe Persique.

Tous ces points établis par la Bible, offrent peu de difficultés; mais l'incertitude est permise lorsqu'il s'agit du fleuve Phison, qui coule, suivant l'Écriture, dans le pays de Hevilath.

Les uns en ont fait l'Oxus, fleuve de la Bactriane, qui se jetait autrefois dans la mer Caspienne, et qui se jette aujourd'hui dans la mer d'Aral.

D'autres ont pris pour le Phison, un petit fleuve du versant du Caucase, se jetant dans la mer Noire.

Il y en a qui ont pensé que c'est à l'Araxe qu'il faut

Digitized by Google

attribuer le nom de Phison, détruisant ainsi l'opinion de ceux qui le donnaient à l'Oxus.

Errant au milieu de ces ténèbres, je me suis dit: ce fleuve Phison ne serait-il pas l'Indus? et j'ai fini par le croire.

Mais la preuve à l'appui de cette opinion?

La preuve...! Quoiqu'on ait écrit à ce sujet, je rejette tout autre guide que la Bible, et voici les preuves qu'elle fournit.

Mais avant d'en venir aux preuves, remarquez que la question, bien que difficile, a des limites; car il n'est pas douteux que le premier homme a pris naissance dans cette portion du globe fort étendue, il est vrai, mais que la Bible délimite exactement; que la question se réduit donc à savoir quelle est, dans cette immense étendue assignée par le Créateur à l'homme, pour son Paradis, la contrée qui, la première, fut foulée sous ses pieds.

La première!... ce fut probablement celle que la Bible décrit en premier lieu: *C'est la terre de Hevilath où il vient de l'or.*

Eh bien, je dis que cette contrée est la terre qu'abreuvent les eaux de l'Indus, qu'elle est l'Inde en un mot; que le fleuve Phison ne peut être autre que l'Indus et que la terre de Hevilath est devenue l'Inde du nom donné par les hommes au fleuve *qui coule tout autour,* comme le dit la Sainte-Ecriture.

A quelle autre partie de ce premier monde pourrait-on, en effet, appliquer cette désignation si explicite: *que l'or vient dans ce pays,* que l'or de cette terre est très-bon; que c'est là où se trouve le bdellion et la pierre d'onyx, c'est-à-dire le diamant et une autre pierre précieuse, moins facile à indiquer exactement?

Quant à faire du bdellion le diamant, nulle difficulté; puisque la traduction de *bdellium* donne escarboucle et

Digitized by Google

cristal ; puisque le latin qui nous transmet ce mot est *carbunculus*, du grec χαρφω (sécher). Or, le latin, comme le grec, prenait racine dans les langues orientales, lesquelles, dès-lors, représentaient le diamant comme un carbone, et c'est précisément ce que la science moderne nous enseigne.

Pour l'onyx, on peut admettre que Moïse, par ce terme, a désigné le rubis ; car le rubis, qui est si voisin du diamant, était l'anthrax des anciens ; ils l'appelaient aussi escarboucle ; c'était donc pour eux un autre charbon. Le rubis oriental est d'ailleurs le plus anciennement connu et le plus estimé de tous les rubis. Au surplus, une réflexion décide, suivant moi, la question : c'est que Moïse, si savant et si bon logicien, ne nommant que deux pierres, a dû nommer les plus précieuses de toutes : le diamant et le rubis oriental.

Il n'y a pas grands frais de recherches à faire pour établir que dès la plus haute antiquité l'or et les pierres précieuses se tiraient de diverses contrées de l'Inde.

Les plus anciennes mines se trouvent vers les sources de l'Indus. Tavernier rapporte que dans le Thibet et au-delà du royaume de Cachemire, il y a trois montagnes, dont l'une produit de l'or, la seconde des grenats, et la troisième du lapis. C'est justement ce pays que parcourt l'Indus supérieur. On sait qu'il prend sa source dans le massif de l'Ilimalaya, et le traverse au nord du pays de Cachemire. Mais un autre témoignage vient encore donner de la force à l'opinion que je soutiens, c'est le nom même du pays, retenu dans la langue parlée ; ce nom est *djamboudwipa* qui signifie l'île de l'arbre ; *djambou*, c'est-à-dire de *l'arbre par excellence*.

N'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour montrer avec quel respect se conserve de génération en génération le souvenir de *l'arbre* de la science du bien et du mal !...

Digitized by Google

Ces preuves, à la rigueur, seules suffiraient pour faire reconnaître le lieu où l'homme fut créé. D'autres viennent les corroborer, et celles-ci ne sont pas moins incontestables; je les puise, ainsi que je l'ai annoncé, dans notre propre langue.

Mais d'abord, faisons cette observation: que l'homme, comme tous les animaux, éprouve un penchant très-prononcé à retourner au lieu de sa naissance.

Le lièvre, le cerf, le loup même, sont-ils poursuivis? après d'immenses circuits ils reviennent au gîte où presque toujours la mort les attend.

La science du chasseur est en partie fondée sur cette connaissance des allures du gibier.

L'homme quitte sa patrie pour faire fortune, mais jamais il ne perd le souvenir du sol qui fut son berceau, et de ce constant souvenir, il naît parfois une maladie qui n'a de remède que le retour au pays, où qui ne se termine que par la mort.

Telle l'aiguille aimantée de la boussole qui, malgré les écarts qu'un doigt lui impose, revient avec prestesse, rendue à la liberté, présenter sa flèche au pôle nord; tel l'homme, forcément éloigné de sa terre natale, y reporte sans cesse sa pensée et ses regards, et retourne dès qu'il le peut au pays d'où il vient.

C'est ce que montre avec une grande énergie le mot latin *inde* (de là), dont la ressemblance avec le nom du pays d'où l'homme tire son origine est trop frappante pour qu'il soit nécessaire de la mettre en relief. *Inde* signifie donc *le pays d'où vient l'homme.*

Tous ceux qui se sont quelque peu livrés à l'étude de la linguistique, savent avec quelle puissance de tradition certains mots primitifs, certains actes de la vie des peuples se transmettent aux générations les plus reculées.

Ne retrouvons-nous pas dans notre langue, disons

Digitized by Google

mieux, dans notre patois, des mots dont les racines sont incontestablement dans les langues orientales!

Je n'en veux donner que quelques exemples.

Le mot patois *bacon* ou *bocon,* que nous traduisons par lard, et qui désigne une des premières nourritures de l'homme, se retrouve dans l'anglais, *bacon;* il est le même dans la langue des Gaëls; il est par conséquent d'origine celtique et nous est venu d'Orient, comme tous nos vieux mots dont l'origine se perd dans la nuit des temps, transportés par ces migrations nombreuses qui ont successivement peuplé l'Europe, et dont l'histoire nous conserve de curieux et terribles récits.

Faut-il rappeler ici que des trois grandes invasions des peuples asiatiques, celle d'Attila fut la dernière; à moins qu'on ne tienne compte de cette invasion que nous-mêmes avons eu le malheur de voir, lors de l'occupation de la France par les Russes, suivis de ces tribus caucasiennes, dont la saisissante image est encore présente à nos yeux.

Il y avait cependant une notable différence entre les précédentes invasions et celle que nous avons vue; celle-ci s'est faite avec des armées composées d'hommes seulement, tandis qu'autrefois c'étaient des nations tout entières qui se transportaient au loin, hommes, femmes et enfants, ainsi que le remarque M. Moreau de Jonnès.

La Bible nous fait voir la nation juive sortant d'Égypte (dit ce savant statisticien), pour aller à la recherche de la terre promise; nation qui se composait alors de six cent trente-trois mille cinq cent cinquante hommes, *tous en état de porter les armes,* sans compter la tribu de Lévi, ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfants; nation qui devait, par conséquent, monter à quinze cent mille, ou peut-être à dix-huit cent mille individus; on peut dire même, d'après les chiffres donnés, que le nombre de deux millions aurait été dépassé, si l'on pouvait supposer

Digitized by Google

des conditions d'existence semblables à celles où nous vivons aujourd'hui.

De même, les nations asiatiques se déplaçaient en grandes masses, faisant voyager avec elles toutes leurs richesses et surtout leurs troupeaux; les transplantant en quelque sorte, ainsi que leur langue et leurs usages, dans les pays où elles se fixaient.

Combien de mots dont les racines sont perdues, et qui n'ont point d'autre source que le langage apporté par ces peuples errants.

On peut être certain que tous les mots français qui ont leurs analogues dans l'anglais et dans l'allemand, remontent à cette origine; ils servent, pour la plupart, à désigner des objets relatifs aux premiers besoins matériels.

J'ai cité, tout-à-l'heure, le mot *bacon,* par la même raison on peut citer le mot allemand *wasser,* en anglais *water*, signifiant eau, mais dont l'analogue en français est *vase, eau bourbeuse,* l'origine latine s'étant appliquée à l'eau potable.

Une origine qu'il m'a paru assez curieux de mettre au jour, c'est celle du mot *soulier.*

En anglais, ce mot se traduit par *shoe,* en allemand, par *schùh;* nous sommes loin, vous le voyez, de cette racine au mot *soulier;* mais je ne forge rien, croyez-moi, je me borne à prendre l'étymologie sur le fait, et pour vous le prouver, je me presse d'exhumer un vieux mot effacé de nos dictionnaires, et qui ne se retrouve plus que dans le langage familier des nourrices et des bonnes d'enfants: c'est le terme *chau-chau,* qui est évidemment la racine de tout ce qui se chausse, comme des hauts-de-chausse et des bas-de-chausse.

Ajoutons, pour compléter l'histoire de cette expression singulière, que si le temps a fait disparaître le radical, il a transformé en mot générique celui qui n'était là que

Digitized by Google

pour spécialiser certaine partie de la chaussure ; c'est ainsi que nous disons, par abréviation, *bas,* pour *bas-de-chausse,* et *soulier,* pour *chaussure sous-liée.*

Parmi les mots qui n'appartiennent plus qu'à des traditions populaires, et qui décèlent l'origine indienne de notre langue, on pourrait citer le mot *boudique,* qui sert à désigner, dans le langage des *gamins,* les figures grossières de l'homme. N'est-ce pas une réminiscence de cette grande image indienne de Bouddha, haute personnification de l'homme dans son essence la plus parfaite? Mais comme cette image nous a été transmise par les races Thibétaines et Mongoles, celles-là mêmes qui ont dû grossir le plus les migrations des peuples asiatiques, ainsi que le témoignent un grand nombre de villes dont les noms reproduisent les radicales *b* et *d,* lesquelles se lisent dans Bude, etc., cette image ne nous est parvenue qu'altérée dans les figures façonnées par ces peuples grossiers.

Ce que ceci tend à démontrer, c'est que les traditions sont douées d'une persistance extraordinaire.

Nous en avons sous les yeux un exemple bien digne d'attention, qui nous est donné par les membres épars de la nation juive. N'a-t-elle pas fidèlement conservé ses formules antiques, malgré les nombreuses et cruelles persécutions qu'on lui a fait subir?

Si nous fixons nos regards sur des faits plus rapprochés de nous, ils nous prouvent également combien est naturel à l'homme l'attachement aux traditions.

Nous savons qu'au parlement anglais, les formules en langue française (cela s'entend de la langue parlée à l'époque de la conquête), sont encore en usage de nos jours.

Aux environs de Berlin, on cite un village dont les habitants, émigrés par suite de la révocation de l'édit de Nantes, continuent de faire usage du français, malgré le

Digitized by Google

milieu germanique dans lequel ils vivent depuis plus de cent cinquante ans.

Beaucoup d'entre nous n'ont-ils pas encore entendu nos laitières crier, dans les rues de Metz, *hauri-laèce,* vieux cri dont l'origine est romaine: *puisez le lait,* du verbe *hauriri,* puiser, et de *lac,* lait, en patois, *lacè.*

Qui ne connaît ce qu'on appelle un almanach?

Un des premiers besoins des peuples, dans l'ordre intellectuel, a été de posséder la connaissance des temps, et grâce aux Chaldéens, ce besoin est aussi un des premiers qui se soient trouvés satisfaits.

Le mot almanach, appartient bien assurément aux langues sémitiques; tout annonce que c'est par le Celte qu'il a passé dans notre langue; et quant à sa signification, je trouve dans l'Annuaire du Bureau des Longitudes, pour 1850, qu'almanach a pour racine le mot persan *mann,* qui veut dire *lune,* que la syllabe *al* qui le précède, se traduit par *tout,* que le mot entier signifie tableau de toutes les lunes, car autrefois c'est par lunaison que l'on supputait le temps.

Une remarque mérite d'être faite ici, c'est que la valeur primitive de ce mot était assez bien comprise, pour qu'on nommât *maniaques* ou *lunatiques,* ceux qui étaient sujets à des manies, à certains accès de folie, lesquels, croyait-on, dépendaient des phases de la lune.

Notez encore que les mots *mann* et *all,* se retrouvent dans l'allemand et dans l'anglais, ayant la même signification, avec cette différence seulement que l'acception s'est généralisée, *man* signifiant *homme;* ce qui établirait, peut-être, que dans la simplicité primitive, on considérait tous les hommes comme fous ou comme tombés de la lune.

Les langues puînées ont, il est vrai, rectifié ces idées; elles ont tiré le mot *homme,* du latin, *homo,* semblable au mot *humus,* qui signifie *terre,* expression plus conforme

Digitized by Google

aux saines traditions, lesquelles nous enseignent que Dieu a créé l'homme du limon de la terre.

La persistance des usages antiques n'est pas moins étonnante que celle du langage. Quoi de plus curieux que de voir se conserver, dans nos campagnes, après tant de siècles, et surtout après tant d'évènements divers, des traces sensibles du culte du feu?

On sait qu'à l'époque de la saint Jean, vers le solstice d'été, de grands feux s'allument dans les champs, et que hommes et femmes s'élancent au travers des flammes, pour s'y purifier. Suivant leurs croyances bien arrêtées, cette cérémonie les exempte du mal de reins, dans les travaux de la coupe des foins et de la moisson.

Ils se livrent en cercle à la danse, en réjouissance de l'ardeur du soleil, tradition chaldéenne du culte des Guèbres, importée sans doute par les migrations des peuples tatars qui, de nos jours encore, sont adonnés à ce culte.

Et cette autre fête qu'on nomme le *tue-chien*, et qui vient clore les travaux de la moisson!... Elle se célèbre à la suite des jours caniculaires. On s'y réjouit à la fois, et de l'heureuse rentrée des récoltes, et de la fin des chaleurs dévorantes. En cette occasion, les Romains sacrifiaient un chien roux; aujourd'hui c'est un chat, innovation due sans doute à l'adoucissement des mœurs.

La tradition en souffre beaucoup, il faut l'avouer, car le chien occupe dans le ciel une place distinguée. La constellation dont il fait partie se levant, pour nous, à l'époque des grandes chaleurs, annonçait autrefois le débordement du Nil sur la terre d'Egypte. C'était Osiris, lui-même, manifestant sa puissance fécondante, et dont le nom s'est transformé en Siris et en Sirius. Sirius, comme un chien fidèle, avertissait les Egyptiens qu'ils eussent à se tenir sur leur garde contre le débordement.

Digitized by Google

Ce chien était encore celui dont Procris fit présent à Céphale, son époux, après l'avoir reçu elle-même de Minos qui le tenait de Jupiter. Cet animal si célèbre était chargé de la garde de la blanche Europe, lorsqu'elle fut enlevée par le maître des dieux.

Les traditions ont un caractère si tenace, qu'au rapport de plusieurs, naguère encore, dans quelques vignobles de la Moselle, sous la dénomination du mariage de Tontiche et Pelé, se jouait la parodie des noces de Thétis et Pélée. Fête qui ne se passait pas, comme on peut le penser, sans une immense quantité d'eau employée en ablutions forcées, à la grande joie des spectateurs, et en souvenir de la souveraine des mers.

Qu'est-ce donc que la danse des Trimazeaux, que nous voyons se renouveler chaque année aux premiers jours de mai, le troisième mois de l'année sidérale, comme de l'ancienne année des Romains? Quelle fête ces jeunes filles de nos villages, parées de leurs plus beaux habits, ornées de rubans aux couleurs vives et variées, célèbrent-elles par leurs danses figurées? C'est la fête de la Nature même, dans la saison où se revêtant de sa brillante parure de fleurs, promesses et gages de fruits bienfaisants, elle signale son réveil par les transports amoureux de tout ce qui a vie sur la terre; ce sont les mystères de la Maïa, puissance génératrice, divinité révérée des Romains, des Grecs et des Indous.

Ces traditions, qui remontent aux premiers temps du monde, n'ont pu s'introduire dans nos mœurs que par les immigrations des peuples, qui, eux-mêmes, possédaient les usages que nous voyons se perpétuer parmi nous.

Elles justifieront, je l'espère, l'explication que je hasarde sur certains mots de notre langue, qui sont restés comme de vieux témoins de l'origine de l'homme, et comme autant

Digitized by Google

de preuves que l'Inde fut en effet la première station qu'il fit sur la terre.

Les Latins, recevant des Grecs, dont la langue se parlait en Orient, et particulièrement dans l'Asie-Mineure, le mot Indè, tiré de *ινδος, fleuve Indus, ινδοι, les Indiens, ινδικος, venu de l'Inde* (nom que nous avons conservé à l'indigo, couleur bleue si connue), et les Latins nous le transmettant après l'avoir reçu, nous avons appelé *Indiens* ou *indigènes* les habitants primitifs de tous pays, ceux qu'on nomme aussi les *aborigènes,* par rapport aux pays nouvellement découverts.

De ce mot *Indè,* nous avons dit *index* ou *indicateur,* pour le doigt qui sert à indiquer toutes choses, et surtout qui semble, par un secret instinct, comme une aiguille aimantée tournant sur son pivot, vouloir se diriger sans cesse vers cette Inde, première patrie de l'homme : tels les Mahométans, pour leurs prières, cherchent toujours à tourner leur face vers Médine, tombeau du prophète.

Ne trouvons-nous pas dans cette étymologie une explication satisfaisante, et la valeur de quelques autres mots : d'*indice, indication, induction,* traces légères ou prononcées de l'origine des choses et conséquences qu'on en peut déduire?

D'*individu,* qui signifie l'être né dans l'Inde; d'*industrie* et *industrieux,* mots qui expriment la manifestation de l'activité de l'homme, relativement à son bien-être?

A quelles sources, en effet, l'histoire fait-elle remonter les premières productions de l'industrie humaine? N'est-ce pas vers ces contrées orientales qui, par leurs richesses, n'ont cessé d'attirer les conquérants, qui ne vont guère que là où il y a beaucoup à prendre?

L'Inde était la terre de l'or et des pierres précieuses; elle était la terre féconde où la plus splendide végétation alimentait sans peine une population condensée, des ani-

Digitized by Google

maux nombreux, ceux qui, par leurs proportions colossales, exigent la plus abondante nourriture. Sur cette terre privilégiée, les hommes manifestaient à l'aise leur industrieuse activité, et par ces toiles de coton, vêtements des habitants, toiles que l'antique Egypte employait pour linceuls de ses morts vénérés, toiles qui depuis se sont répandues dans toute l'Europe, sous le nom générique d'*indiennes*.

Les Indiens montraient leur industrie d'une manière plus éclatante encore, par ces autres tissus, mille fois plus précieux, qui tirent leur nom du pays de Cachemire. Ces tissus, déjà célèbres par la perfection du travail et de la teinture, dès les temps historiques les plus éloignés, furent toujours recherchés, et le sont encore de nos jours avec une ardeur parfois ruineuse pour les maris....

Les schalls de Cachemire, qui sont en Orient l'apanage des plus hauts dignitaires, ont souvent été payés au prix de sommes prodigieuses, et l'histoire nous raconte qu'un empereur romain fit l'acquisition d'un tapis des Indes des plus magnifiques pour une somme de plus de trois millions de nos francs.

La haute antiquité de l'industrie indienne est donc parfaitement constatée. Citons toutefois cette phrase de Pline, qui ne laisse aucun doute sur l'origine de l'industrie humaine :

« Tout ce qui est beau, brillant, délicat, vient de l'Inde, » par la navigation de la mer Rouge ! »

Mais si l'Inde était le pays de l'industrie pour certaines de ses races, selon les contrées qu'elles habitaient, pour d'autres races et d'autres contrées, à cause de la beauté même du climat, ce pays était celui de la mollesse, de la douceur des mœurs, de la nonchalance et de l'oisiveté; d'où le mot *indolence, indolent,* venant *d'indò lenis, mou, paisible, doux* à la manière des Indiens; et probablement

Digitized by Google

faut-il rattacher à cette famille de mots celui d'*indulgent, indò agens,* qui agit suivant la coutume indienne.

Une des races qui ont le plus occasionné de recherches est celle qui forme ces tribus vagabondes que l'on rencontre à-peu-près partout, qui se trouvent dans la Moselle même, affectant les environs de Bitche. Cette race reçoit plusieurs noms: Bohémiens, Gitanos, Gypsies ou Egyptiens, Zingaris ou Sincali; eux-mêmes se donnent le nom de Romichals.

Vivant toujours dans une profonde misère, les Bohémiens excitent l'attention par la beauté de leurs formes et par leur teint basané, caractère indélébile dans cette nation. Aussi, notre grand peintre, M. Maréchal, s'est-il plu à reproduire, dans quelques-uns de ses tableaux, les types des Bohémiens les plus dignes de fixer les regards de l'artiste.

Cette race qui conserve sa nationalité, sa langue, ses lois, ses chefs, au milieu des sociétés où elle vit isolée, souvent persécutée, d'où vient-elle?

On sait que son introduction en Europe remonte au quinzième siècle ; mais sa véritable origine on l'ignore. Quelques-uns croient que ce sont des Egyptiens provenant de tribus persanes, marchant à la suite de l'armée de Cambyse, lorsque ce monarque fit la conquête de l'Egypte. Cette croyance est fondée sur l'analogie qu'on remarque entre la taille élégante et svelte des Persans, et celle des Bohémiens, non moins pourvue d'élégance. Leurs poésies, dit-on à l'appui de cette opinion, sont pleines de leurs regrets sur la belle terre d'Egypte, et sur le fleuve qui l'arrose. Si cette origine est vraie, ne serait-il pas permis d'aller plus loin, et de dire que ceux que nous nommons Bohémiens sont des Indiens qui déjà menaient, à l'époque de Cambyse, cette vie errante et malheureuse que nous leur connaissons? que ce sont peut-être des Parias, cette

Digitized by Google

race réputée abjecte, condamnée dans l'Inde à un opprobre éternel, et dont quelques tribus ont dû fuir un pays qui leur refusait jusqu'à l'eau des fontaines?

Des savants prétendent que les Bohémiens parlent le sanscrit, ou qu'au moyen du sanscrit l'on peut s'entendre avec eux; s'il en était ainsi le doute ne serait plus possible.

Ce dont il n'est pas permis de douter, c'est que ces peuplades, partout, se sont montrées comme des types de misère et de pauvreté, et c'est ce qui, pour moi, révèle leur origine; car elles ont donné naissance chez les *anciens*, plus rapprochés que nous de la source, au mot *indigens*, pour nous *indigent*, mot formé d'*indiæ gens*, *nation de l'Inde*.

Si cette version est adoptée en nous faisant connaître le véritable sens du mot *indigent*, elle nous dévoilerait l'origine et la haute antiquité de ces tribus nomades; elle nous apporterait en même temps un nouveau témoignage de la persistance des traditions, et montrerait, une fois de plus, les ressources que recèlent les langues comparées pour les recherches historiques.

M'est-il permis de conclure de ces aperçus que l'Inde est la mère-patrie de l'homme?

Si je ne consulte que moi, je dis oui..... Si je vous consulte....., mais je ne vous consulte pas: je m'en tiens à mon affirmation. Je me garde donc de vous demander, Messieurs, si j'ai réussi à vous persuader.

N'ai-je pas à craindre que les rapprochements que je viens de vous exposer ne vous paraissent qu'un stérile jeu de mots?....

Quoi qu'il en soit, je ne puis regretter les heures de calme que m'ont values ces études légères. A cette époque si mouvante où se passe notre vie, où la scène du monde change avec une rapidité qui éblouit la vue et confond la

Digitized by Google

raison, je n'éprouve point de regrets d'avoir essayé ce travail. Je le regretterais d'autant moins qu'il appellerait une critique sérieuse, que même il y succomberait sous de solides raisons..... mais ainsi nous serait révélé, par des arguments irréfragables, quel fut le vrai berceau de l'humanité !.....

Digitized by Google

D'ORCHOMÈNES A THÈBES.

21-23 MARS 1849.

Fragment emprunté à la Relation familière d'un Voyage en Béotie,

PAR M. E. GANDAR.

I. — Acropole d'Orchomènes.

... Déjà, du temps d'Homère, Corinthe était une ville opulente. A Sparte, ce n'est pas seulement le fils d'Ulysse, quittant, pour la première fois, sa pauvre île d'Ithaque, c'est le fils de Nestor, né dans la *divine* Pylos, que les merveilles du palais de Ménélas éblouissent *comme les rayons de la lune*, bien mieux, *comme les feux du soleil*. La porte *des Lions*, le tombeau d'Atrée attestent encore les splendeurs de Mycènes: c'était, entre toutes, la ville *bien bâtie*, la ville *aux larges rues*, la ville *où l'or abonde;* Virgile traduit Homère, *dites Mycenæ*.

Mais ni Corinthe, ni Sparte et le palais de Ménélas, ni la capitale du roi des rois ne disputaient à Orchomènes le premier rang. Pausanias trouve sans doute que ce n'est pas assez de mettre le trésor de Minyas au-dessus du trésor des Atrides, et c'est à ce sujet que, dans son

Digitized by Google

admiration, il parle des pyramides de l'Égypte. Achille aussi, dans l'Iliade, plaçait Orchomènes à côté de Thèbes elle-même, la Thèbes aux cent portes.

Achille parle des richesses amassées dans les maisons de la ville égyptienne, de celles qui *arrivent* dans la ville des Minyens. Orchomènes aurait donc été, dans ces temps reculés, le principal marché de la Grèce, et devait ses richesses moins à la fertilité de son territoire qu'à l'étendue de ses relations avec les contrées voisines.

En effet, la mythologie nous montre son histoire toujours mêlée à celle des fertiles rivages où s'établirent Haliarte et Coronée; fondée par Andrèvs, fils du Pénée, elle adopte successivement les descendants de l'éolien Sisyphe, l'argien Hyette; Nélée vient des rivages les plus reculés de la Messénie, demander la main de la belle Chloris, et ne l'obtient du roi Amphion, son père, qu'en lui payant une riche dot; enfin, comme si ce n'était plus assez de ces alliances lointaines et de la parenté des fleuves, Phlégias, fils de Mars, a pour successeur Chrysès, un fils de Neptune.

Si Étéocle a élevé un temple aux Graces, Strabon, dans une discussion prolixe, essaie d'établir que c'est parce qu'il aimait à recevoir et à faire des présents. Il pouvait en faire: fils du Céphise, il devait au fleuve, son père, une belle plaine fertile qui s'étendait peut-être depuis le Parnasse jusqu'au Ptoüs. La terre était riche, la race industrieuse: ce Trophonius, si célèbre par l'art avec lequel il bâtissait les temples et les palais, était né à Orchomènes, de race royale, et peut-être de race divine; car Pausanias même a la candeur de préférer la légende qui le dit fils d'Apollon.

Enfin, les armes augmentaient encore ces ressources: car les Minyens étaient *magnanimes,* ils aimaient à combattre et savaient vaincre. Phlégias, *fils de Mars,* s'était

Digitized by Google

entouré des plus braves guerriers de toute la Grèce, et, suivi de cette armée d'aventuriers sans foi ni patrie, il ne recula pas même devant le temple de Delphes. Les tremblements de terre, la foudre, la peste firent justice de cette audace, et Phlégias alla, dans les enfers de Virgile, servir d'enseignement aux impies. Mais les hommes n'avaient pu le vaincre. Ascalaphe et Ialmène, qui conduisent les vaisseaux d'Orchomènes au siége de Troie, étaient, comme lui, fils du farouche dieu des combats. Dans l'intervalle, on avait vu Erginus venger sur les Thébains eux-mêmes la mort de son père, et, après les avoir vaincus, leur imposer un lourd tribut.

A la vérité, cette victoire, qui mettait le comble aux prospérités d'Orchomènes, en marqua le terme. Thèbes ayant repris les armes, un oracle, le dévouement de deux jeunes filles et l'invincible courage d'Hercule lui assurèrent une suprématie qui bientôt devint fatale à la Béotie entière. La guerre porta aux affaires des Minyens un coup si terrible, qu'Erginus ne put les rétablir, bien qu'il eût tout sacrifié à cette unique pensée, même le mariage et les joies de la famille. Aussi les Orchoméniens ne tiennent-ils déjà dans l'Iliade qu'une place très-secondaire. Leurs trente vaisseaux, leurs chefs même se perdent dans la foule. Ialmène n'est que nommé. C'est à peine si son frère Ascalaphe peut prendre son rang au-dessous d'un écuyer comme Mérion et d'un adolescent comme Antiloque. Déiphobe veut frapper Idoménée; le coup se perd et frappe Ascalaphe. Mars, qui pleure de rage à cette nouvelle et veut à tout prix venger son fils, « dût-il, frappé par la foudre de Jupiter, tomber parmi les morts dans le sang et dans la poussière, » ne l'a pas moins laissé mourir, comme il a vécu, de la façon la plus obscure.

La décadence fut prompte; les Thébains, vainqueurs sans pitié, acharnés à l'anéantissement d'Orchomènes,

Digitized by Google

comme ils le furent plus tard à la destruction de Platée, s'emparèrent de la ville et en dispersèrent les habitants. Ce fut un crime qu'Epaminondas déplora ; mais les Thébains avaient profité de son absence pour satisfaire à une haine séculaire. Après la victoire de Chéronée, Philippe réunit les derniers débris du peuple exilé ; mais il était trop tard ; bien qu'Orchomènes ait gardé, jusqu'au temps de Sylla, les monuments de ses anciens rois et le *Bacchus* du célèbre Myron, jamais elle ne se releva de ses ruines, et les géographes de l'âge suivant n'y trouvèrent plus debout, comme à Délos, comme à Mycènes, que « l'ombre d'un grand nom. »

L'emplacement de la ville explique plutôt pourquoi elle a cessé d'être grande, que pourquoi elle l'était devenue.

Pour conserver des relations étendues avec d'autres peuples, il faut qu'une ville se soit placée au point où se croisent des routes naturelles ; or, la vallée du Céphise ne réunit entre eux que des cantons sans importance ; et les grandes routes qui mènent soit de Phocide en Eubée par la Béotie, soit de Phtiotide en Attique, laissent Orchomènes à quelque distance.

Une tradition thébaine dit qu'Hercule, pour ruiner cette rivale de sa patrie, obstrua les canaux souterrains qui conduisaient à la mer les eaux bourbeuses du Céphise ; l'œuvre dépassait les forces même d'un demi-dieu ; mais il put la rêver ; et quelque révolution souterraine prévint ses vœux ; des villes entières furent refoulées sur les hauteurs ou détruites par l'inondation ; l'impuissant ruisseau, arrêté par le Ptoüs, ayant changé en marécages cette plaine fertile dont le tour n'avait guère moins de quatre cents stades, il ne resta aux Minyens que quelques terres médiocres, dans le haut de la vallée.

Digitized by Google

La nature eût pu compenser toutes ces pertes, en donnant à cette forteresse, qui fut chère à Mars, les avantages d'une position inattaquable. A ce prix, elle aurait survécu à ses désastres; et l'avenir lui aurait peut-être réservé, comme aux Acropoles d'Argos, de Corinthe et d'Athènes, une seconde histoire. Mais la ville eut beau quitter la plaine pour les pentes de l'Acontios, colline informe qui se prolonge dans la direction d'Elatée et du Parnasse, les larges murailles de la citadelle qui montent avec la colline pendant plusieurs stades, n'ont rencontré, si haut qu'on les ait conduites, ni un torrent, ni des rochers escarpés pour en protéger les tours avancées. A peine un pli de terrain les sépare-t-il, vers le couchant, des hauteurs qui les dominent.

Or, sur les frontières de cette Béotie dont le riche territoire, propice au blé et à la vigne, enfermé par des montagnes, baigné par deux mers, avait fait le but naturel ou le passage ordinaire des migrations, si près de la Phocide et des gorges du Parnasse, il fallait qu'une ville, surtout lorsqu'elle était riche, pour dormir en paix, dormît à l'ombre de fortes murailles. Aussi, les plus obscures, une bourgade comme Daulis, un village comme Panopée, ont-elles des citadelles dont l'énorme enceinte enferme non-seulement les temples des dieux et les demeures des habitants ordinaires, mais un vaste espace désert, où campaient les populations fugitives chassées de la plaine par l'invasion. Au premier cri de guerre, laboureurs ou pâtres, on les voyait, avec les vieillards, les femmes, les enfants, et les dieux domestiques, troublés au foyer, et les troupeaux, chassés des pâturages, demander asile à la ville qu'ils nourrissaient pendant la paix. Tandis que la foule en désordre campait dans l'enceinte, le père et ses fils couraient aux murailles, et, du haut des tours bâties en saillie à tous les coudes de l'enceinte,

Digitized by Google

suivaient d'un œil inquiet les mouvements des ennemis dans la plaine incendiée.

Ces enceintes fortifiées sont très-communes dans toutes les parties de la Grèce; mais il en est peu d'aussi étendues et par conséquent d'aussi propres que celle d'Orchomènes à faire revivre, pour notre esprit, la vie agitée des temps barbares. Ainsi que toutes celles du voisinage, ces constructions ne remontent pas, comme celles de Tirynthe, aux âges héroïques; les Cyclopes de la légende n'en ont pas entassé pêle-mêle les pierres massives; bien qu'on en trouve encore çà et là de gigantesques et qu'elles ne soient pas coquettement taillées à angles droits comme dans la citadelle athénienne de Phylé, leurs arêtes, qui portent la trace du fer, et l'agencement industrieux de ces polygones irréguliers à la surface dégrossie, présentent tous les caractères de l'architecture hellénique des temps intermédiaires.

Pour suppléer aux accidents de terrain, les habitants avaient couvert de travaux formidables le rocher qui couronne leur acropole. Je n'ai jamais vu en Grèce un détail d'architecture militaire qui méritât d'être comparé à celui-ci. Un escalier, taillé dans le roc, conduit sur une plate-forme; j'ai compté d'abord une trentaine de marches symétriques, en ligne droite, au haut desquelles des murailles très-élevées, bâties avec le plus grand soin, forment encore presque dans son ensemble, non pas précisément une tour, mais un vaste bastion, défensable de toutes parts, qui domine le voisinage et couvre deux sorties sur la colline.

Du haut de cette belle ruine, notre vue s'étend depuis le Parnasse jusqu'aux montagnes de la Phtiotide, de l'Eubée et de l'Attique.

Le Parnasse offre presque partout le même aspect.

Digitized by Google

A côté de lui, le Cyllène est lourd, l'Erymanthe informe, le Taygète âpre et tourmenté. Seul, le Parnasse a pu atteindre à la hauteur des pics les plus hardis de la Laconie, sans perdre les proportions mesurées des chaînes basses qui forment l'harmonieux horizon d'Athènes ; il domine le paysage, mais il s'y marie et ne l'écrase pas. Simplement assis sur sa large base, une cime régulièrement arrondie lui donne ce caractère d'unité parfaite et de paisible majesté que la nature lui avait réservé, comme pour le désigner à ces poètes des premiers âges qui en ont fait le centre de la Grèce, la demeure des Muses et le sanctuaire d'Apollon.

D'épais nuages nous l'avaient dérobé depuis deux jours ; le vent du nord les chassait vers le golfe, et nous montrait enfin sans voiles, sur ses flancs déchirés, les dernières neiges du printemps, dont le soleil amortissait, par un reflet rose, le vif éclat.

A ses pieds, nous reconnaissions l'acropole de Daulis, et, parmi les haies de grenadiers en fleurs, le pauvre presbytère où nous avions couché la veille ; des ombres plus fortes indiquaient les passages mystiques qui nous avaient conduits aux gorges de Delphes et au paisible monastère de Saint-Luc. Puis, en revenant vers l'Orient, nos yeux rencontraient sur les rochers de Panopée, à l'ombre des chênes verts, la petite chapelle où un artiste inconnu, chargé de peindre le *Jugement dernier*, a multiplié jusqu'à l'invraisemblance les groupes fantastiques et les formes grotesques ; près du Céphise, Chéronée, célèbre par ses deux batailles, fière encore de ses murailles, de son théâtre, des débris de son lion, trophée colossal d'Epaminondas et de la gloire de Plutarque ; et, au bord de l'Hercyne, dont l'eau limpide fait tourner les roues de quelques tanneries, Livadi, à demi-cachée par des vergers en fleurs.

Digitized by Google

Plus loin l'Hélicon, vu de flanc, relie le Parnasse au Cithéron et donne, pour transition du culte d'Apollon à celui de Bacchus, l'Hippocrène et le bois de myrtes de la source Aganippé. Au-delà des plaines confuses de la Béotie, les montagnes de l'Attique, en se prolongeant, semblent rejoindre celles de l'Eubée.

A nos pieds, enfin, entre la plaine et les chaînes basses qui se prolongent vers les Thermopyles, s'étendait jusqu'au Ptoüs, « *à la triple cîme,* » qui lui-même s'adosse à l'Eubée du nord, le lac Copaïs, vaste plaine jaune, dont une forêt de roseaux, flétrie par les pluies d'hiver, dissimule les eaux marécageuses.

Orchomènes, outre son enceinte fortifiée, offre encore quelques ruines fort curieuses; la médiocre église byzantine du petit monastère de Scripou marque la place du temple qu'Etéoclus avait dédié aux Grâces; c'est lui qui, le premier, leur avait rendu des honneurs dignes d'elles; aussi est-ce lui qui fixa leur nombre; pendant toute la durée de la prospérité d'Orchomènes, on adora les trois déesses, selon l'usage des religions primitives, sous l'image de pierres informes; et c'est assez tard qu'on substitua à ces emblêmes grossiers des statues vêtues de robes à longs plis. Autour de l'église, gisent en désordre quelques fragments d'architecture, d'un style sans pureté, mais antique, et, sur un piédestal bizarre, une statue raide d'attitude et maigre de contours, qu'on pourrait prendre, car le personnage porte un carquois, pour celle d'Actéon, si les géographes ne nous avaient pas dit, d'une manière positive, qu'attaché à un piédestal de pierre, l'*Actéon* d'Orchomènes était une statue de bronze.

On trouve aussi, dégradées et presque ensevelies sous la poussière du chemin, deux autres statues d'hommes, qui mériteraient d'être transportées au Musée d'Athènes;

Digitized by Google

car elles semblent appartenir à ce style peu connu qui précéda la tradition éginétique. Les morceaux qu'on peut attribuer à cette époque sont rares partout, et Athènes même n'en possédait aucun avant qu'un hasard heureux fît découvrir, au pied du Pentélique, l'intéressante sculpture, longtemps enfouie, qu'on a appelée le soldat de Marathon : les visages ont le rire imbécile des statues d'Egine; mais les membres sont encore mal étudiés et immobiles. N'y a-t-il là que deux époques distinctes de l'enfance régulière d'un art né de lui-même ou venu d'une source unique? Faut-il y voir la trace d'une double inspiration étrangère? Cela n'aurait rien d'invraisemblable; car ces vieilles statues sont très-voisines de l'Egypte, tandis que les statues d'Egine ne semblent avoir avec l'Egypte, quoiqu'on ait pu dire, aucun rapport.

Les guides nous montrèrent, à fleur de terre, une pierre gigantesque, taillée et polie avec soin sur toutes ses faces, et assise horizontalement sur deux appuis d'une dimension proportionnée que les attérissements ont recouverts. Ces trois pierres, d'un seul morceau, ajustées très-exactement, à angles droits, et même avec cette légère courbure qui dénote déjà un raffinement de l'art, forment une porte. Est-ce celle de la ville, comme le disent les habitants qui n'en peuvent rien savoir? Est-ce celle du colossal trésor de Minyas? le souvenir des ruines de Mycènes nous le fit croire.

Tous ces débris appartiennent à la ville basse; la porte est sur la limite de l'enceinte inculte et pierreuse qu'entourent les murailles. Dans l'enceinte même, au milieu des roches, s'élèvent deux tertres, antiques sépultures qu'il serait permis de prendre pour celles du roi Minyas et du poète Hésiode. Hésiode était né à quelques pas du bois des Muses, l'oracle exigea qu'il fût enseveli près du temple des Grâces; l'anecdote de Pausanias termine bien l'histoire

Digitized by Google

de ce petit berger de l'Hélicon, à qui les Muses remirent la branche de laurier; ses restes étaient cachés, parmi les rochers de Naupacte, sans nom, sans honneur, lorsque la Pythie déclara aux gens d'Orchomènes que la peste ne cesserait de les décimer tant qu'ils n'auraient pas pieusement recueilli les cendres exilées du poète des *jours* et des *travaux*. Pour obéir à l'oracle, ils cherchaient, sur les rivages, mais comment trouver la tombe inconnue?.. Tout-à-coup, semblable aux colombes familières qui montrent à Enée le rameau d'or, un corbeau les guide jusqu'au rocher que la Pythie n'avait point désigné. Seulement, est-ce un simple tertre de gazon, que, à la manière des anciens Pélages, les Orchoméniens élevèrent pour apaiser le Dieu? Et, sur ce *tumulus*, où le poète orchoménien Chersias aurait-il fait graver ses distiques écrits à la gloire du poète et de la ville?..

A discuter ces conjectures, nous avions oublié l'heure; le jour baissait. Deux routes pouvaient nous conduire à Thèbes; par la droite du lac, comme l'antique voie sacrée, la chaussée moderne, construite sous la régence bavaroise, longe l'Hélicon, traverse les eaux qui descendent de l'Hercyne et de l'Hippocrène; Alalcomène, où naquit Minerve; le Permesse, venu du bois des Muses; Haliarte, deux fois anéantie, par Xerxès et par les Romains; tous ces souvenirs se pressent sur un espace étroit: il suffisait d'une heure pour rejoindre la chaussée et d'une forte journée pour gagner Thèbes.

L'autre route faisait le tour du lac par le nord; elle était plus longue et semblait moins belle; à côté de l'Hélicon et du Parnasse, des plateaux confus, des collines basses ne nous promettaient que des paysages assez ordinaires; et, d'ailleurs, ni les légendes des poètes, ni les récits des historiens, ni les ruines, vivante histoire qui

Digitized by Google

supplée à l'histoire écrite, ni même les récents exploits de la guerre de l'indépendance n'ont tiré ce pauvre canton de son entière obscurité; à peine le nom presque oublié de Tégyre y rappelle-t-il une bataille: qu'est-ce que cela à deux heures de Chéronée ?

Et c'est précisément cette raison qui décida notre choix. Dans cette Grèce, si pleine partout de souvenirs illustres, de noms familiers, il nous sembla piquant de vivre, durant quelques heures, dans des régions tout-à-fait inconnues; d'aller, nous qui venions de visiter Mégare, Platée et Delphes, de Scripou à Pavlo, de Topolias à Kokkinou et à Karditza; d'oublier un instant les sources aux ondes sacrées, les fleuves aux noms harmonieux, pour suivre pas à pas les rives d'un lac qui dut sa célébrité tout au plus, à défaut d'autels et d'oracles, à ses brouillards, à ses roseaux dont on faisait des flûtes, et à ses anguilles.

Nous désirions voir aussi sous quel aspect se montreraient à nous des peuplades qui ne savent pas encore déguiser aux voyageurs la naïveté de leurs usages; et si des gens qui, par exception, n'ont pas encore appris à trafiquer de l'hospitalité, accueilleraient avec la noble simplicité des mœurs primitives, l'étranger *qui vient au nom des Dieux* et que venge, lorsqu'on l'outrage, *un génie invisible, ministre de Jupiter.* (Platon.)

II. — Pavlo.

A peine avions-nous traversé au galop les roseaux du Mélas, que le crépuscule nous surprit dans les ravins pittoresques qui avoisinent Tégyre; nous suivions un lit de torrent entre deux pentes boisées où quelques belles roches se détachaient sur un tapis de buissons malingres;

Digitized by Google

des bergers qui passaient avec leurs troupeaux de brebis et de chèvres, nous indiquèrent un sentier frayé; mais déjà la nuit tombe; point d'habitations; pas une voix; pas un écho; rien, au milieu de ce désert, qu'un feu de pâtres dans le lointain. Combien de fois nous étions-nous ainsi perdus presqu'à plaisir dans les chemins solitaires, pour écouter, d'une oreille plus recueillie, les mille voix indécises du soir, à cette heure où tout se dérobe, et les derniers rayons du jour, et les bruits mourants de la plaine, et les horizons voilés de brume, et jusqu'à la trace blanche qui se perd dans les herbes hautes! La soirée était nuageuse, un peu froide, et, hâtant le pas, pour que l'impression fût plus complète, nous avions gaîment laissé derrière nous, avec les pauvres haridelles qui pliaient sous le poids de nos bagages, les *agoïates* qui les suivaient, sans les presser, nasillant parfois une complainte monotone, nos gendarmes et le guide que nous avions cru devoir prendre à Scripou.

Enfin, après une petite montée, et lorsque nous commencions à trouver la route longue et la nuit noire, tout-à-coup des murailles blanches se dressent devant nous; le bruit des pas éveille les chiens qui nous saluent, selon l'usage, de leurs aboiements hargneux. Le chevrier ne nous a pas trompés, nous sommes dans le hameau de Pavlo. Parmi une vingtaine de petites maisons basses, nous cherchons du regard la plus propre, et trouvons déjà, sur la porte entr'ouverte, de bonnes gens qui nous invitent à y passer la nuit.

Le gîte n'est pas aussi mauvais que nous aurions pu le craindre: la maison est d'une seule pièce, et sans plafond, cela va sans dire. Une paire de bœufs de petite race et fort maigres, comme le sont communément le peu de bœufs qu'on trouve en Orient, quelques moutons, une chèvre, des poules, font ménage ensemble au bout de la

Digitized by Google

maison, mais l'écurie a une entrée particulière; la chambre est plus élevée de deux ou trois coudées; elle a une porte haute où conduisent quelques degrés, et un plancher; une perche, en garde-fou, sur la limite; deux petites fenêtres assez bien fermées par des volets; au centre, un âtre où nos hôtes font pétiller, en notre honneur, un feu de branches vertes. Malheureusement, le bois vert donne plus de fumée que de flamme; et comme le tissu de branchages qui sert de toiture est assez serré, cette fumée épaisse ne sait par où sortir. C'est à travers ce voile incommode que nous examinons nos hôtes. Nous avons affaire à la première famille du village, celle du prêtre et du parèdre (on nomme ainsi l'adjoint qui assiste le dimarque au chef-lieu du dème, ou administre un des villages secondaires). Les excuses que nous leur faisons, les surprennent; ils ne remplissent, en nous offrant leur maison, qu'un devoir bien simple; aussi nous l'offrent-ils sans ostentation; c'est la meilleure qu'ils aient, mais ils en possèdent une autre, à quelques pas, où ils iront eux-mêmes, pour nous laisser plus libres, passer la nuit avec leurs femmes et leurs enfants.

C'est au prêtre que s'adressent naturellement nos questions, sur le pays, sur les routes et les ruines des environs; le prêtre est un brave homme très-ignorant de toutes choses, mais modeste, et qui simplement se tait, lorsqu'il ne sait pas. Il a une femme et une belle-sœur plus jeune que sa femme, toutes deux jolies et fort timides. Ces paysannes de la haute Béotie portent la large ceinture et la tunique de laine brodée des Albanaises; ce costume grossier fait ressortir la grâce naturelle de leurs mouvements, la simplicité pleine de noblesse de leurs manières, et la délicatesse de leurs traits. Elles ont le profil plutôt agréable que régulier, de beaux yeux pleins de douceur, la bouche fine des grecques, un sourire caressant et ingénu,

Digitized by Google

des voix harmonieuses qui ôtent même à leur dialecte des montagnes sa rudesse emphatique.

Le lendemain, à l'aube, nous étions prêts à rendre au prêtre de Pavlo sa maison, lorsqu'une vieille femme vint à moi, les larmes aux yeux, et me supplia de la suivre chez elle. Nous cherchions des aventures; en voici une que nous n'avions pas prévue, qui est la plus simple du monde, mais qui nous émut profondément.

Cette pauvre femme avait six enfants, dont l'aîné était déjà un homme, un bon et brave *palikare*. Mais, hélas! le mauvais esprit vint habiter sa maison, et, quoique aucune épidémie ne régnât dans la contrée, un à un, à une semaine d'intervalle, quatre de ses pauvres enfants moururent. Ils mangeaient le soir, s'endormaient sans souffrir, sans se plaindre, puis ils ne se réveillaient pas. La malheureuse mère a fui avec les deux enfants qui lui restaient; elle ne veut plus vivre dans sa maison, qui lui est odieuse et qu'elle croit frappée d'un sortilége; pour apaiser l'esprit ou pour le vaincre, faut-il la brûler...? La question était bizarre, mais la douleur de cette femme m'avait touché. N'avez-vous pas pitié de ce pauvre genre humain qui se débat vainement, depuis soixante siècles, contre les superstitions dont il est l'esclave? Le mauvais esprit joue un grand rôle dans les croyances populaires des Grecs; les uns n'osent pas éteindre leurs lumières, parce que le *vrocolaccas* les surprendrait durant leur sommeil; d'autres (et c'est presque tout le monde) lui mettent à manger dans les cruches cassées des cimetières, pour qu'il laisse dormir en paix les trépassés; la vieille albanaise de Pavlo s'est rappelé, qu'au temps des Turcs, son mari, que les Turcs ont égorgé, n'a pas voulu dire, devant eux, dans quel endroit il avait enfoui son trésor. Vingt ans se sont passés; l'or enfoui a attiré le *vrocolaccas*, et voilà pourquoi il habite cette maison déserte,

Digitized by Google

et enlève un à un ceux qui l'habitent. Triste légende, que le prêtre lui-même écoute en souriant, car il n'y croit pas fermement, mais qu'il n'ose pas démentir, parce qu'il y croit un peu. J'essayai de rassurer la malheureuse, non pas de la consoler, car l'aurais-je pu? Je lui conseillai d'habiter hors de sa maison, parce qu'elle avait l'esprit trop frappé pour y jamais vivre en repos, mais de la garder pour ses enfants qui sont jeunes et qui oublieront. Je lui ordonnai (car le frank sait tout et on l'écoute), de creuser une séparation dans l'aire de son unique chambre, entre la gauche où vit la famille, et la droite où vivent les bêtes. Enfin, je lui fis accepter un peu d'argent, pour qu'elle fît examiner les deux enfants qui lui restent, par le médecin de Livadi. Ainsi, voilà de malheureuses gens qui périssent de maladie, faute d'un médecin, et de frayeurs superstitieuses, faute d'un bon prêtre! Il nous fallut, devant tout le village, qui s'était assemblé, pour écouter l'oracle, et sur le seuil de cette cabane qu'on aurait brûlée si le hasard ne nous avait pas amenés là, boire à longs traits le vin du cru, à la longue vie de ses tristes et derniers habitants.

Cette aventure nous laissa pensifs sur la route jusqu'au lac, et, vers dix heures, nous entrions à Topolias (l'ancien Copaïs).

III. — Le lac Copaïs.

Topolias est un village misérable, construit dans une petite presqu'île ronde, que joint aux côtes basses d'où nous venions une étroite chaussée à fleur d'eau. Aujourd'hui, comme dans l'antiquité, c'est Topolias qui a donné son nom au grand lac de Béotie. C'est là, en effet, qu'il

Digitized by Google

est le plus aisé d'en saisir l'aspect et d'en comprendre la nature.

Le lac est un vaste bassin où se réunissent et séjournent toutes les eaux venues de l'Hélicon, de la Livadie et du Parnasse; ces eaux fangeuses sont couvertes, sur les deux-tiers de leur surface, de longs roseaux; il est difficile, même aux pêcheurs, de le traverser. Voilà donc une étendue très-considérable de terrains limoneux, non moins fertiles peut-être que les anciens lacs desséchés de la plaine de Thèbes et de la vallée de Sparte, qui rapporte à peine chaque année quelques charges de roseaux pour la litière des bêtes ou la toiture des cabanes du voisinage, et quelques drachmes données aux municipalités riveraines en échange du droit de pêche. De loin, on croirait une plaine couverte de moissons mûres.

De la rive même, cette plaine s'anime; lorsque le soleil éclaire ces immenses marécages où l'eau se montre par intervalles au milieu des herbes, il leur prête une certaine beauté, et la vie dont ils sont remplis donne un attrait singulier à ce spectacle. Des hérons, des cigognes, quelques mouettes égarées, des oies, d'innombrables canards sauvages volaient dans les roseaux ou nageaient paisiblement (car nous étions en carême), sur les nappes les plus dégagées et les plus limpides. En même temps, sous chaque herbe du lac, sur chaque pierre de la rive, partout à la fois, s'élèvent le bourdonnement des insectes, la plainte étourdissante des grenouilles. Leur voix articulée remplit les airs comme le chant des cigales en plein été. Elles règnent sur ce vaste empire. C'est pour elles que le Ptoüs arrête les eaux et change la plaine en marais. A les entendre, on croirait qu'elles en triomphent dans leurs chants fantastiques, poésie bouffonne, à faire envie aux grenouilles d'Aristophane.

Digitized by Google

Au milieu de cette nature où déborde la sève, où se perd en efforts stériles une vie puissante, habitent des hommes qui en sont dignes. Tandis qu'à l'entrée du village nous cherchions dans les murailles d'une église byzantine quelques débris de l'antique Copaïs auquel Pausanias et Strabon consacrent chacun une ligne, nos gens avaient pris les devants; le courrier s'était emparé, pour y faire dresser la table, d'une maisonnette assez propre, où deux sœurs, veuves l'une et l'autre, l'avaient accueilli sans difficultés : il payait cet asile d'une heure. Un voisin, à moitié ivre, se jeta, sans l'ombre d'une raison, à la traverse; il sommait l'étranger de détaler, et joignait le geste à la menace.

Nos gendarmes étaient cette fois à l'avant-garde, et, trouvant, après dix jours de marche, une occasion de faire leur devoir, étaient intervenus au nom du roi. Il y a peu de troupes au monde qui vaillent ces gendarmes grecs; sobres, alertes, piétons infatigables, adroits tireurs, ils paient volontiers de leur personne. Je n'ai pas vu sans surprise que, jusque dans les provinces les plus insoumises, la population regarde passer avec un certain respect ces soldats, presque toujours isolés par petites troupes, plus faibles, plus mal armés que les Klephtes du voisinage, mais qui commandent *au nom du roi*.

Notre homme, pourtant, avait perdu ce respect dans le vin; comme il s'obstinait, malgré la sommation, le plus vieux de nos soldats, las de prêcher un sourd, leva une baguette qu'il tenait à la main et en frappa le récalcitrant sur l'épaule. Le bruit de la querelle nous fit venir en ce moment.

En vérité, nos gens avaient le droit pour eux; mais ils n'étaient que cinq ou six pauvres diables devant une trentaine de grecs de haute taille, au maintien théâtral, au regard dur, portant à la ceinture, selon l'usage,

Digitized by Google

des pistolets et de grands couteaux. Je n'en avais jamais rencontré nulle part de mieux armés.

Mais c'est quelque chose que le droit, même à Topolias et pour des gens ivres. A notre arrivée, les plus raisonnables, honteux qu'on traitât ainsi des étrangers, inquiets d'ailleurs qu'on se fît avec les gens du roi une affaire qui pouvait avoir des suites, se hâtèrent d'apaiser la querelle.

Cette aventure ne laissa pas de nous faire réfléchir. Nous étions arrivés à Topolias dans la matinée, à l'heure et un jour où l'on travaille; l'église était fermée et nulle part on ne dansait. De quoi vivent alors des gens qui ne font rien de leurs bras, demeurent oisifs et armés sur le seuil de leur maison tous les jours de la semaine, et, à moitié ivres, pour se distraire, viennent faire la loi chez leurs voisins? Ce n'est pas de la pêche du lac : quand pêcheraient-ils, si ce n'est en carême? On nous dit d'ailleurs qu'elle était affermée à un bulgare. Est-ce du labourage? La plaine est maigre depuis Pavlo et ne suffit pas à nourrir ses rares habitants. Sur les terrains en pente qui viennent aboutir au lac, ils ont des vignes étendues; la terre est légère; le raisin, exposé au midi; aussi parlent-ils de leur vin avec emphase, et leur ivresse témoigne au moins de leur sincérité; c'est un vin blanc, moins résiné et plus fin que les vins ordinaires de la Béotie. La vigne occupe; mais, et surtout lorsqu'elle est mal soignée, ce travail a ses saisons marquées et laisse beaucoup de chômage. D'ailleurs, le vin fait, il nous sembla qu'ils n'en devaient guère vendre; il leur faut donc d'autres ressources.

Leurs armes disent le reste. On sait qu'après les frontières de la Turquie et les déserts de l'Acarnanie, de toutes les provinces de la Grèce, la Béotie est celle que les brigandages désolent avec la régularité la plus désespérante. Chaque année, après les semailles et les récoltes,

Digitized by Google

quand on n'a plus rien à faire chez soi et quelque chose à prendre chez les autres, les bandes s'organisent ; en plein soleil, elles surprennent le marchand qui passe et les convois d'argent mal escortés ; la nuit, elles descendent dans la plaine et pillent des villages entiers ; elles ont leur ordre de bataille, leurs cantonnements dans l'Hélicon, quelquefois dans le Parnès, à quatre heures d'Athènes ; leurs chefs, dont tout le monde sait le nom glorieux, excepté la justice souvent réduite à faire l'ignorante ; leurs complices et leurs espions partout ; leurs protecteurs, si l'on en croit la voix publique, jusque dans les chambres et à la cour : car il vient de mauvais jours où les partis politiques exploitent ces troubles. C'est un revenu pour le grand personnage qui arrête les poursuites et lève une dîme sur le droit de prise ; une arme pour l'orateur parlementaire qui accuse le ministère d'impuissance ; une bonne fortune surtout pour le général qu'on envoie occuper militairement la province : il ne veut pas la saccager ; c'est par d'habiles manœuvres et sans coup-férir qu'il réduira l'anarchie ; cependant les mois se passent, le chef et ses troupes touchent la paie de guerre, on négocie, le temps des moissons vient, et, d'eux-mêmes, les insurgés se dispersent. On crie victoire : au retour, il faut distribuer quelques grades au corps expéditionnaire et même aux chefs des rebelles, qui, parfois, se laissant faire, de voleurs sont devenus gendarmes sans qu'on y prît garde. C'est sur la recommandation du général victorieux que les officiers sont promus ; aussi dit-on que quelquefois c'est lui qui touche les premiers mois de la paie. On cite deux généraux qui ont fait promptement fortune, sans qu'on leur connaisse d'autres ressources. Et la province, qu'y gagne-t-elle ? Des levées temporaires et les charges d'une occupation.

Or, la population de Topolias est pauvre ; ne semant

Digitized by Google

pas, si généreuse que soit la terre, elle récolte peu ; ne mettant rien de côté, elle doit être fort mal à l'aise quelques mois après la moisson. Mais elle a des armes; elle est d'ailleurs bien loin d'Athènes, protégée par des côtes confuses, où quelques gendarmes atteindraient difficilement les coupables ; et qui les dénoncerait? Est-ce le dimarque, maire du canton, qui a prêté serment? Il faudrait accuser tout le monde. Dans des pays où la justice est impuissante, il en coûte cher pour remplir son devoir; un matin, on trouve sa vigne arrachée, sa moisson brûlée, ses oliviers coupés sur pied : ceux qu'on a dénoncés se vengent; la loi est faible et ne venge personne. Et puis, qui saurait résister à la contagion de l'exemple? Le brigandage est donc pour les pauvres gens de ces contrées le plus assuré des revenus; sur ce qu'on sème, les oiseaux, l'orage et la dîme ont prise : on jouit en paix et sans partage de ce qu'on a gagné sur les grands chemins.

Jusque-là nous ne connaissions des brigandages que leurs déplorables résultats, et, dans la sincérité de nos sympathies pour la Grèce régénérée, nous n'avions pu qu'en gémir avec les honnêtes gens. A Topolias, ils se présentaient à nous comme un sujet d'étude et sous leur aspect pittoresque. Et, pourquoi ne l'avouerais-je pas ? nous étions charmés de voir d'aussi près, et sans qu'il nous en coûtât davantage, une tribu d'aventuriers. Bien des gens qui se désolent de ne plus trouver sur les routes d'Italie de rencontres romanesques, voudraient bien avoir déjeûné comme nous, dans une chambre au large ouverte, entourés de cette trentaine d'hommes désœuvrés qui, pour nous voir, se montraient à nous dans tout leur lustre !

Les hommes de l'Orient posent volontiers, par habitude, par instinct, sans y songer; leur costume, leur attitude ont quelque chose de théâtral ; leur voix gutturale fait

Digitized by Google

ressortir la lenteur affectée de leur langage ; ils sont familiers aussi, d'une familiarité indiscrète à laquelle on est quelque temps sans se faire ; ceux-ci parlaient de nous à nous, à d'autres et d'autre chose sans tarir, et riaient à nous étourdir. Les types, la lumière et le mouvement des groupes étaient dignes de Salvator.

Il s'en présenta un qui voulait la monnaie de deux écus ; il faut être débonnaire en pareille compagnie ; bien que le changeur n'eût pas les écus à la main, le guide lui compta la monnaie en faisant la grimace ; une heure s'écoule sans que le drôle revienne. Où est-il passé ? Nul ne peut le dire. A qui porter plainte ? A l'adjoint ! mais il est au lit avec la fièvre. Le bonhomme prenait bien son temps ! Nous serions partis sans poursuivre. Mais notre guide ne s'y résignait pas ; nos gendarmes s'y refusèrent, ces gens-là tiennent à leur honneur, et des étrangers ne doivent guère non plus souffrir qu'on rende leur nation ridicule en leur personne. Comme nous insistions et parlions assez haut, le parèdre, menacé d'une plainte à Athènes, finit, malgré sa fièvre, par retrouver le voleur et l'argent.

Il y avait dans la bande un plaisant qui parlait beaucoup, en clignant les yeux et sans jamais rire : aussi faisait-il rire aux éclats son auditoire. Il nous faisait les honneurs de la maison ; après le repas, il voulut nous faire ceux du lac. Les gens du pays vont d'une rive à l'autre avec de petits bateaux plats qui tiendraient malaisément l'eau sur un courant. Mes compagnons partirent avec ce facétieux personnage pour visiter une chapelle à quelques pas de là sur un îlot ; une fois embarqués, leur pilote ne voulait plus les ramener, feignant, dans ses pantomimes, que la barque était lourde ou manquait d'équilibre. Bien que la scène fût gaie, elle finit par nous sembler longue. Tous ces incidents prolongeaient la halte, et il ne nous semblait pas

Digitized by Google

sage de nous oublier à Topolias jusqu'à la nuit : quelques heures pouvaient tout gâter.

Nous avions pris soin de nous assurer que personne n'avait quitté la presqu'île pour les vignes depuis notre arrivée : les chevaux et le bagage pouvaient tenter nos hôtes, qui en avaient fait l'inventaire à leur aise. On pouvait nous laisser partir en paix, après nous avoir offert même, avec une courtoisie étudiée, le coup de l'étrier; puis, les convenances gardées, nous faire attendre plus loin, dans les rochers de la rive. L'aventure alors eût été complète; mais nous ne désirions pas qu'elle le fût. Et bientôt nous disions adieu à la population assemblée, fort satisfaits de l'avoir vue et de l'avoir vue impunément. Nous emportions deux de ces énormes anguilles du lac Copaïs, dont Pausanias n'a pas trop vanté la chair grasse et délicate.

Il nous tardait d'arriver à l'extrémité du lac et d'y voir de près les conduits souterrains où s'engouffrent ses eaux pour gagner la mer. A mesure qu'on s'en approche et que les courants deviennent plus sensibles, le Copaïs change d'aspect ; plus de fanges ni de roseaux, mais un lac véritable, dont la belle nappe transparente est encaissée par des rochers. Deux heures de marche dans des sentiers très-rocailleux nous conduisent aux *catavothra :* c'est le nom qu'on donne aux grottes où l'eau vient se perdre avec bruit. Ces gouffres sont fréquents en Grèce, surtout en Arcadie; le plus remarquable est celui de Stymphale, où l'on ne voit pas sans un certain effroi toutes les eaux du lac se précipiter en tourbillonnant, pour ne reparaître qu'à plusieurs lieues de là, fraîches et transparentes, près des marais de Lerne. Le lac Copaïs en a quatre, qui ont un caractère de beauté tout-à-fait différent: à Stymphale, le gouffre est hideux et les eaux bourbeuses ; les eaux du Copaïs sont limpides, on les voit de haut, elles glissent avec un bruit harmonieux sous de grandes roches jaunes,

Digitized by Google

dont l'herbe et les buissons tapissent çà et là les larges déchirures. Les ramiers y font leurs nids. Il s'en était assemblé sous la dernière des quatre grottes tout un peuple, qui roucoulait à l'abri de nos regards; les pierres, en tombant avec bruit dans l'eau, les faisaient fuir par volées vers le lac; et pourtant, à notre départ, nous entendions encore les roucoulements amoureux retentir dans la caverne.

Le *catavothre* joue un grand rôle dans les entretiens et la vie des habitants des rivages; tout dépend de ses mystérieux caprices; ses ravages ne sont pas soudains comme ceux de la lave, ils sont terribles aussi et peuvent faire concevoir les horreurs des anciens déluges qui affligèrent ces contrées.

Nous n'avons point vu, comme Anacharsis, les égoûts qui servent à vider les conduits souterrains. Si ces égoûts ont existé, sont-ils bien l'œuvre des hommes? On ne saurait le croire. C'est la nature qui les a creusés; seule, elle les ferme et les ouvre, comme il lui plaît. Il arrive un jour que des rochers, rongés par l'eau pendant des siècles, s'écroulent avec fracas et s'opposent à son passage; l'eau, retenue dans le lac, monte, dévorant les rives, monte encore, atteignant, après les vignes et les champs de blés, les demeures qu'il faut quitter pour la misère et pour l'exil. Jadis, Phonia dominait un vallon fertile que les eaux ne couvraient que l'hiver; à la fonte des neiges, l'eau, traversant la montagne, inondait pendant quelques jours les bords du Ladon et courait rejoindre l'Alphée et la mer. Depuis quatorze ans, elle s'est arrêtée; le lac est devenu magnifique; mais le village est ruiné, et les habitants fuient un à un leurs maisons où la faim les gagne. Grandira-t-il encore? ou tout-à-coup une brusque secousse, par une tardive réparation, rendra-t-elle aux Phénéens leur plaine, et ravagera-t-elle de ses fureurs inattendues

Digitized by Google

les riantes vallées de Clitor et les coteaux enchantés du Liodora? Qui le sait? On peut tout espérer; il faut tout craindre.

Deux des canaux du Copaïs sont bouchés comme ceux de Phonia; les autres sont étroits et loin de suffire; c'est ce qui cause, chez les riverains, des inondations désastreuses, et maintient en permanence, au milieu de la Béotie, ces eaux croupissantes qui remplissent l'air de miasmes fiévreux. Pour réparer le mal, on a parlé de projets gigantesques: il s'agirait de dégager et d'agrandir les canaux, et même de dessécher le lac. Un ingénieur français, M. Sauvage, est venu en Grèce, pour étudier cette question, qu'il a traitée à son retour dans une brochure excellente. La Grèce n'a pas besoin de terres nouvelles; à cent pas du lac, le quart des plaines les plus fécondes de la contrée, restent en friches, faute de bras: quelle nécessité y a-t-il de se consumer en efforts, pour changer un lac en plaine? Mais il serait très-salutaire, il est nécessaire peut-être, de marquer au lac des limites plus précises, de donner un courant aux eaux sédentaires, de réduire, en les conservant, l'étendue de ces marais qui déciment la population riveraine par des épidémies meurtrières, à l'époque des grandes chaleurs et au déclin de l'automne. La chose presse; mais la Grèce n'a plus ni les bras d'Hercule ni les trésors de Minyas.

IV. — Acræphnion, le lac Hylika, l'Isménus, Thèbes.

Des grottes à Karditza, le sentier serpente sur des plateaux accidentés où paissent quelques troupeaux de chèvres; le lac change d'aspect, chemin faisant; on retrouve à Kokkinou les eaux dormantes et la forêt de roseaux;

Digitized by Google

mais ce qui fait le charme singulier de cette route, c'est qu'on aperçoit à la fois le Parnasse et les sommets neigeux des montagnes d'Eubée ; les derniers rayons prêtaient à ce double horizon un caractère singulier de grâce et de majesté ; les ombres s'alongeaient sur le Parnasse ; les neiges roses de l'Eubée étincelaient doucement sous les feux mourants du jour : il ressortait de ces nuances une harmonie indéfinissable.

Il était tard quand notre guide frappa à la porte du dimarque de Karditza, qui fit quelque temps la sourde oreille ; nous arrivions mal à propos. Les femmes s'étaient retirées, et le grave magistrat, assis près d'un grand feu avec un gros parèdre du voisinage, faisait mystérieusement rôtir un canard du Copaïs. Comme on était en carême, pour éviter tout scandale, ils surveillaient la cuisson eux-mêmes, la porte fermée, et avec un soin infini. Le parèdre ne se dérangea point ; c'est lui qui tenait la broche ; d'ailleurs, il était gros presque à ne pouvoir marcher ; nous n'avions jamais vu, et on ne trouverait peut-être, dans toute la Grèce, aucun exemple d'une semblable obésité. C'est aux dépens du prochain qu'il s'était engraissé de la sorte ; pris en flagrant délit de concussion, il venait d'être destitué.

L'église de Karditza est à quelque distance du village ; elle renferme des colonnettes aux proportions maigres et des fragments sans style, qui marquent la place d'un temple de Bacchus, bâti sur le seuil de la citadelle d'Acræphnion. Ces débris sont dénués d'intérêt ; si riche en grands artistes que fût l'ancienne Grèce, chaque bourgade n'avait pas trouvé, pour construire ses chapelles, un Phidias et un Ictinus.

L'acropole domine une plaine assez fertile et les rives escarpées du lac ; elle est bien défendue par la nature et par de fortes murailles irrégulières flanquées de tours.

Digitized by Google

Mais l'aspect de ces ruines est médiocre ; et il leur manque aussi le prestige des grands souvenirs.

La petite plaine d'Acræphnion nous conduisit, en quelques instants, au lac Hylika, lac charmant, bordé de tous côtés par des rochers nus et escarpés. L'eau s'en écoule avec peine, comme du lac Copaïs, mais elle est trop profonde pour que les herbes y puissent croître ; et, le fond n'en étant point fangeux, cette eau, qui ne cache que des terres stériles, n'exhale non plus dans l'air aucun miasme pestilentiel. La plaine y aboutit de trois côtés : sur la route de Karditza, des pêcheurs ont élevé une pauvre hutte ; sur celle de Chalcis, habite, dans une petite ferme, un métayer, avec quatre bœufs ; sur celle de Thèbes, près des grottes qui avoisinent l'emplacement d'Hylé, la rive est déserte ; mais la nature nous y ménageait une surprise. L'Isménus, après avoir arrosé les terres hautes de la Béotie, arrive presque sans pente jusqu'aux abords du lac, puis s'ouvre sans bruit une route dans les schistes de la rive, et regagne le niveau du lac par une double cascade. Je l'ai vu deux fois, en hiver et au printemps ; c'est pourtant la saison des pluies et celle de la fonte des neiges ; mais la cascade ne grossit guère que par instants, une heure après chaque orage ; autrement, c'est un joli filet argenté qui tombe sans bruit ; les schistes qu'il mouille étincellent au soleil ; un jeune figuier et quelques herbes se cramponnent au terrain mouvant ; les rives sont couvertes d'anémones aux couleurs riches et variées. Qui s'arrêterait en Suisse pour une pareille scène ? Mais le ruisseau s'appelle l'Isménus ; Apollon le protège ; Eschyle, Sophocle, Pindare en ont parlé.

Près de la petite ferme, on peut monter, parmi les rochers, jusqu'au sommet d'un monticule isolé ; de là, on voit à la fois trois lacs ; car, entre celui de Copaïs et la mer, les eaux séjournent encore dans un bassin assez

Digitized by Google

vaste, de forme alongée, qui se pêche comme un étang. On le trouve sur sa route, en allant de Chalcis aux Thermopyles.

Des bords du lac, on remonte l'Isménus dans une plaine unie, et, à travers champs, on se dirige sur une tour massive, bâtie par les ducs francs, qui domine la ville de Thèbes.

Bientôt, nous descendons dans le ravin verdoyant qu'arrosent les eaux de Dircé : un enfant, sans mouiller le bas de sa robe, traverse Dircé comme l'Ilyssus.

Nous gravissons la pente raide que couvraient autrefois les murailles, et, par la porte Néitide, près des lieux où Thèbes vit jadis la mort héroïque de Ménœcée et la lutte fratricide des fils d'Œdipe, nous pénétrons dans la Cadmée.

La Cadmée est à-peu-près recouverte par un millier de maisons; Thèbes est donc une ville égale en importance à Corinthe et à Argos, bien supérieure à Sparte, son ancienne ennemie; elle a, comme elle, un des dix préfets de la Grèce moderne, et une brigade de gendarmerie. Mais surtout elle est demeurée le principal marché de la province. C'est un jour de marché, que le hasard nous y faisait entrer, sous un ciel brumeux et triste. Un millier de paysans des campagnes voisines achevaient leurs ventes dans la grande rue. Cette race béotienne nous parut vigoureuse, mais laide; les corps sont trapus, les visages grossiers, le dialecte dur, la prononciation sans grâce. A la vérité, il pèse sur la Béotie de vieux préjugés auxquels nous ne nous étions peut-être pas dérobés, et, sous un ciel gris, Thèbes est la ville la plus maussade de la Grèce.

Mais que le vent du nord balaie les nuages, que le soleil éclaire la plaine, qu'un air limpide, dégageant au loin le Cithéron, l'Hélicon et le Parnasse, rende à Thèbes, avec son incomparable horizon, les légendes du bois des

Digitized by Google

muses, ses dieux et ses héros, Amphion, Hercule, Œdipe, et la pieuse Antigone, et les odes inspirées de Pindare, et Cébès, l'incrédule disciple de Socrate, et les héros célébrés par Plutarque, alors tout change comme par enchantement. En vain le temps n'a-t-il respecté de ses quarante-un stades de murailles que sept pierres cyclopéennes, de ses temples ornés des chefs-d'œuvre de Phidias, de Scopas et de Praxitèle, qu'une mosaïque enfouie : riche de ses souvenirs, belle de sa position en face des trois montagnes consacrées, Thèbes apparaît aux yeux surpris ce qu'elle fut dans l'antiquité, la rivale de Sparte et d'Athènes.

Digitized by Google

NOTE

SUR

UN PASSAGE DE MARTIAL,

COMMUNIQUÉE PAR M. HALLEL,

ET PRÉSENTÉE A L'ACADÉMIE

PAR M. GERSON-LEVY.

Messieurs,

Le nom de M. Hallel ne vous est pas inconnu : vous avez consigné dans vos Mémoires de 1843-1844 une curieuse dissertation sur l'origine des chiffres arabes, que vous avait adressée cet homme modeste qui, pour être instituteur dans un obscur village du Haut-Rhin, n'en possède pas moins un grand fonds d'érudition.

Encouragé par l'accueil que vous avez fait à son premier travail, M. Hallel me prie de soumettre à vos lumières sa pensée sur un passage de Martial, qui a fait le tourment des traducteurs, et sur le sens duquel plusieurs ont fait l'aveu de leur ignorance.

Voici ce passage : Martial, dans une de ses épigrammes, s'adressant à un Hébreu, lui dit : « *Non credo ; jura, verpe, per Anchialum.* Jure, circoncis, par Anchialum. »

Ce dernier mot ne trouve plus son analogue dans les auteurs de l'antiquité. Seulement, suivant une inscription

Digitized by Google

du tombeau de Sardanaple, ce prince voluptueux aurait fait construire en un seul jour les villes de Tarse et d'Anchiale. Or, quelle raison y aurait-il de faire jurer un juif par le nom d'une ville élevée par un roi de Perse?

Lorsqu'à l'assaut du temple de Jérusalem, Pompée pénétra jusque dans le sanctuaire, il n'y trouva que l'arche sacrée surmontée des deux chérubins traditionnels. De là le préjugé accrédité chez les Romains que les Juifs adoraient une tête d'âne. Du moment que cette erreur était admise, l'explication de l'idée de Martial était toute trouvée ; il fallait à tout prix traduire *Anchialum* par le mot *âne ;* il fallait que le peuple le plus spiritualiste de l'antiquité fût accusé de sacrifier à un animal déclaré même immonde par sa loi. Mais, après tout, quel rapport peut-il y avoir entre *Anchialus* et *Asinus ?* C'est là la grande difficulté que M. Hallel réduit à néant en trouvant le mot Anchialum dans les deux premiers mots du texte hébreu du Décalogue. Laissons-le parler lui-même :

Ancharius et Anchialus, ou mieux encore Anchialum, est expliqué dans le dictionnaire latin de Noël par âne, qui, dans l'idée des Païens, était le dieu des Juifs. *Non credo ; jura, verpe, per Anchialum.* Je ne croirai pas, jure, circoncis, par Anchialum. C'est ainsi que Martial, dans une épigramme lancée contre un juif, termine par lui dire qu'il le somme de jurer, non par le temple de Jupiter, car je ne croirai pas, mais jure, circoncis, par Anchialum. Selon quelques savants, dit Noël, ce dernier mot est hébreu, et signifie : Par le Dieu vivant !

Il est vrai que Alum a de la ressemblance avec le mot עוֹלָם *(olam)* éternité ; mais cela ne suffirait pas pour expliquer la provocation du serment par Anchialum.

Digitized by Google

Tacite, cité par Jérusalem[1], parle d'une fable, selon laquelle Moïse, guidé par une troupe d'ânes sauvages, a découvert une rivière, où il a pu donner à boire aux Israélites dans le désert, et qu'en commémoration de cette heureuse rencontre, il a fait mettre dans le sanctuaire l'image d'un âne.

Jérusalem ajoute qu'une telle fable ne mérite pas une réfutation sérieuse; que le peuple juif importait trop peu aux yeux des Romains et des Grecs pour qu'ils se fussent intéressés à sa véritable histoire; qu'il serait superflu de prouver que l'adoration d'une image quelconque est sévèrement défendue par le premier précepte fondamental de la religion de Moïse, ce dont Tacite lui-même rend témoignage dans le même livre : « Les Égyptiens adorent la plupart des animaux et les effigies qu'ils ont fabriquées. Les Juifs ne reconnaissent qu'un Dieu, et par la pensée seulement. Ils disent : ceux-là sont profanes qui, avec des matières périssables, forment des divinités à l'image de l'homme; que leur Dieu est le Dieu suprême, éternel, immuable, impérissable. Aussi ne souffrent-ils aucun simulacre dans leurs villes et bien moins dans leurs temples[2]. »

L'historien Joseph ne pouvait mieux réfuter la fausse imputation de cette fable absurde que par le témoignage de Pompée, de Crassus et de César, qui se sont emparés du temple, et qui, dans l'intérieur du saint des saints,

[1] *Jerusalems Betrachtungen über die vornehmsten Wahrheiten der Religion*, tome III, page 95. Cet ouvrage précieux, ainsi que le *Caractérisque de la Bible*, par Niemeyer, mérite d'être recommandé à tous les amis de la révélation et de la mission divine de Moïse.

[2] Ægyptii pleraque animalia effigiesque compositas venerantur; Judæi mente sola, unumque Numen intelligunt. Profanos, qui deum imagines mortalibus materiis, in species hominum effingant; summum illud et æternum, neque mutabile, neque interiturum. Igitur nulla simulacra urbibus suis, nedum templis, sinunt. (Tacite, livre V des histoires.)

Digitized by Google

n'ont rien pu trouver qui eût eu la moindre ressemblance d'une image exposée à l'adoration. Cette fable, selon l'opinion de Jérusalem, paraît donc être une méchante invention des derniers temps. Il parle encore de cent conjectures hasardées par les savants sur l'origine de cette fable et sur l'explication de l'Anchialum.

M. Cahen, dans sa Bible[1], dit : « Ce mot, qu'on ne » rencontre nulle part ailleurs que dans l'épigramme de » Martial, a beaucoup tourmenté les érudits. C'est quel- » que formule hébraïque corrompue... Nous ne connais- » sons aucune formule de serment en usage chez les » Israélites qui explique l'expression latine d'une manière » satisfaisante. »

C'est encore ici que je crois pouvoir ôter cette pierre d'achoppement des philologues et des archéologues : et si j'ai quelque peu satisfait le monde savant dans l'*Origine des chiffres*[2], dans un article de dogmatique persane, publié le 1er novembre 1851[3], ainsi que dans d'autres articles de littérature et d'archéologie[4], j'espère ne pas être loin de la vérité en faisant la conjecture suivante :

De temps immémorial, le serment israélite se prêtait sur le Décalogue, qui en renferme la sainteté. Le Décalogue a été toujours le seul tableau exposé à la vue de l'israélite. C'est ainsi qu'est représenté Moïse portant les deux tables de la loi, sur lesquelles se trouvent les premiers mots de chacun des dix commandements. Le premier de ces commandements commence par אנכי ה' אלהי' *je suis*

[1] Bible de M. Cahen, tome III, page 144.

[2] *Mémoires de l'Académie de Metz*, année 1843-1844. Cette notice a eu une seconde édition augmentée de quelques notes.

[3] Archives israélites, année 1851, page 510-514.

[4] *Ibid.*, ann. 1844, p. 787-793; ann. 1845, p. 797-801; ann. 1846, p. 433-439.

Digitized by Google

l'Eternel, etc., dont le premier mot est composé des lettres *a n ch i ;* et comme le mot Elohim commence en hébreu par les lettres אל *(al)*, le païen, non versé dans la langue hébraïque, pouvait très-probablement avoir lu ou entendu lire le אנכי ה' אלהי pour Anchialum, et c'est sous ce nom qu'il désignait le Décalogue et sur lequel il demande le serment.

Quant au nom tétragramme qui se trouve au milieu, comme il ne se prononce pas selon ses propres voyelles, mais Adonaï ou Elohim, et qu'ordinairement il n'est représenté que par la gutturale ה *(h)*, cette lettre insensible peut facilement avoir été omise dans Anchi*(h)*alum.

La conjecture de M. Hallel devient une évidence, si l'on considère que d'après le système de Masclef, qui rejette les points massorétiques comme introduction du sixième siècle, ce que nous prononçons *Anochi Elohim* doit être lu *Anchi Aléim*. De là à *Anchialum* le chemin n'est pas loin.

Digitized by Google

UN MOT

SUR

LA VARIABILITÉ DE L'ADVERBE *TOUT*,

PAR M. FAIVRE.

Dans un mémoire sur les occupations de l'Académie française, Fénélon propose, entre autres choses, à ses confrères, « *de convenir que tous les académiciens qui sont à Paris seront obligés d'apporter par écrit, ou d'envoyer, chaque jour d'assemblée, une question sur la langue, telle qu'ils jugeront à propos, sans se mettre en peine de savoir si elle aura déjà été traitée par le P. Bouhours, par Ménage, ou par d'autres.* »

J'ignore, Messieurs, quel accueil la proposition a reçu de l'Académie; mais il importe peu pour le moment. Ma citation, je l'avoue, a pour unique objet de protéger et de faire passer, à l'abri d'un grand nom, une simple *question de grammaire*, que je n'osais pas vous soumettre, et qui cependant aurait pu avoir l'honneur d'exercer la sagacité des *quarante immortels*, si la proposition de M. de Cambray eût été adoptée.

Veuillez supposer, je vous prie, que l'humble Académie de Metz, placée si loin et si bas au-dessous de l'Académie française, s'est imposé la tâche qu'un de ces mêmes *quarante* n'avait pas jugée indigne de son illustre compagnie,

Digitized by Google

et qu'à l'heure qu'il est je viens timidement m'acquitter de ma dette. Chacun paie comme il peut : les riches en monnaie blanche, les pauvres en gros sous.

Ces grands savants, ces savants de profession, sont vraiment ingénieux quelquefois ; témoin cette même Académie, qui comptait dans son sein des Dacier, des Lamothe, des Fénélon, et qui dit quelque part d'un air bien sérieux : « *Tout, adverbe, étant mis immédiatement devant un adjectif féminin qui commence par une consonne, devient adjectif; mais devant un adjectif féminin qui commence par une voyelle, redevient adverbe.* » Quoi de plus simple, en effet? Adverbe devant une voyelle, adjectif devant une consonne! « Vous le voyez, Messieurs, ce que j'ai dans la main, c'est une muscade ; soufflez dessus.... c'est une pièce de trente sous! » Pas plus difficile que cela. *Tout* est adverbe, soufflez dessus.... le voilà adjectif ; il est adjectif, soufflez dessus.... le voilà redevenu adverbe. — Moins que cela encore : n'y touchez pas, et changez le voisin. Mettez un *a* pour un *b,* ou un *b* pour un *a :* cela suffit. Votre *tout* est changé du tout au tout. Merveilleuse influence des lettres!

Que s'il vous reste quelque léger doute sur la légitimité de ce joli tour de passe-passe, voici venir les maîtres, les autorités, les écrasantes autorités :

Larochefoucault n'a-t-il pas dit : L'espérance, *toute trompeuse* qu'elle est, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin de fleurs?

Et Bossuet : La Grèce, *toute polie* et *toute sage* qu'elle était, avait reçu les cérémonies des Dieux immortels et leurs mystères impurs?

Mille autres n'ont-ils pas dit? *Toute bonne, toute belle; tout aimable, tout affable;* cette personne, *toute riche, tout opulente* qu'elle paraît; cette règle, *tout absurde, toute*

Digitized by Google

stupide qu'elle est; etc., etc., etc.? Il faut donc se rendre, et suivre le torrent, puisque, après tout, comme le disait un célèbre frondeur, il n'y a rien de si respectable qu'un vieil abus.

Il s'est trouvé cependant des audacieux qui, sans toucher au fond du dogme, en ont tant soit peu altéré les termes. *La Grammaire des grammaires* s'est enhardie jusqu'à dire : « *Tout* ayant la signification de *quelque, entièrement, tout-à-fait*, CESSE D'ÊTRE INVARIABLE lorsque l'adjectif qu'il précède est féminin et commence par une consonne. »

Remarquez, Messieurs, *cesse d'être invariable!* N'est-ce pas là un commencement d'hérésie?

Chapsal va plus loin encore; écoutez Chapsal, Messieurs. Il veut sonder le mystère : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas!* « *Tout*, dit-il, *tout* suivi d'un adjectif féminin qui commence par une consonne, varie, PAR RAISON DE PRONONCIATION! » — En effet, n'est-il pas bien plus doux, bien plus coulant, bien plus harmonieux de dire : *toute stupéfaite, toute stupide, toute trompeuse*, que de dire platement : *tout stupéfaite, tout stupide, tout trompeuse?* Il faudrait ne point avoir d'oreille pour résister à l'euphonie de *toute stupéfaite*. Et voilà comme quelquefois se révèle tout-à-coup la raison profonde des choses. *O altitudo!*

Mais, au reste, pourquoi s'arrêter en si beau chemin? Pourquoi ne pas céder ici aux puissantes lois de l'analogie? Pour moi, je le déclare, si j'avais l'honneur d'être quelque chose dans le monde grammatical, je proposerais qu'on fît varier l'adverbe *entièrement* devant un adjectif féminin qui commence par une consonne, et qu'on dît *entièremente bonne, entièremente belle*, comme on dit *toute bonne, toute belle*.

Vous vous récriez que c'est barbare, que c'est épou-

Digitized by Google

vantable... ! Oreilles pusillanimes, façonnées, dénaturées par l'habitude! Quelle différence y trouvez-vous pourtant? Nierez-vous que *tout* soit un adverbe, comme *entièrement* est un adverbe? Vous savez bien que c'est là une des données du problème. Nierez-vous qu'ils soient employés, l'un et l'autre, dans les mêmes circonstances ? Vous savez bien que l'unique condition pour l'un et pour l'autre est qu'ils soient placés devant un adjectif féminin commençant par une consonne. Le cas est identiquement le même. Aussi n'hésité-je point à affirmer qu'on doit faire varier, non-seulement l'adverbe *entièrement*, mais un adverbe quelconque placé devant un adjectif féminin qui commence par une consonne, le tout *par raison de prononciation.*

Je suppose, en dernière analyse, que la variabilité de l'adverbe *tout* devant un adjectif féminin commençant par une consonne, n'ait point passé dans l'usage ; que cet adverbe soit jusqu'ici resté adverbe et invariable, comme tous les adverbes imaginables (c'est possible enfin) ; que diriez-vous au premier qui, charmé de l'euphonie de *toute stupéfaite,* viendrait vous proposer de faire varier l'adverbe *tout* devant un adjectif féminin commençant par une consonne, pour raison de prononciation? Il faudrait bien ratifier sa proposition, n'est-ce pas, puisque cela est tellement fondé en raison que pas une voix ne s'est élevée contre un pareil usage depuis que la langue existe. Eh bien! moi, je suis le premier qui propose de faire varier un adverbe quelconque devant un adjectif féminin commençant par une consonne. Que peut-on m'opposer? Ne suis-je pas fondé à dire aussi que c'est par raison de prononciation?

— Mais cela choquera le bon sens. — Pas plus que *toute trompeuse* et *toute stupéfaite.*

— Mais cela choquera tout le monde. — Jusqu'à ce que tout le monde y soit accoutumé.

Digitized by Google

— Mais.... — Quoi, *mais?* Voulez-vous dire que la variabilité de *tout* devant un adjectif féminin qui commence par une consonne est une vieille absurdité consacrée par le temps et par l'irréflexion des grammairiens ? Eh! mon Dieu! c'est ce que je voulais dire aussi. Cela choque le bon sens, n'est-ce pas; mais cela ne choque personne.... Il en est ainsi de bien des choses!

Digitized by Google

RAPPORT

DE M. ALFRED MALHERBE,

SUR

LE PREMIER VOLUME DE L'UNION DES ARTS.

L'Académie me permettra de ne lui faire qu'un petit rapport sur un gros volume, et cela par plusieurs motifs. En effet, ce volume se compose : 1° d'une suite de rapports sur les concerts et sur les expositions de peinture de la société de l'Union des Arts ; 2° de morceaux de musique et de dessins ; 3° enfin, et pour la majeure partie, d'œuvres littéraires émanées de collègues ici présents et dont je ne voudrais pas blesser la modestie par des éloges à brûle-pourpoint. Je ne puis que vous inviter, Messieurs, à lire en entier les pages intéressantes et écrites avec goût que je signalerai, et à examiner les jolies eaux-fortes qui illustrent le premier volume de cette publication.

Plusieurs œuvres musicales de peu d'étendue, des mélodies gracieuses ont été publiées par la société de l'Union des Arts ; je dois citer, dans des genres différents :

L'*Ile qu'on rêve à quinze ans*, poésie d'un aimable jeune homme (M. Adolphe Rolland), dont nous regrettons la perte, et qui a inspiré à M. Raphaël Maréchal une rêverie si gracieuse ;

Digitized by Google

Une sérénade de notre savant collègue M. C. Durutte, sous le titre de : *L'Aube naît et ta Porte est close;*

La chanson du Mousse, dont les paroles sont dues à M. Moïse Alcan, et la musique à notre collègue M. Desvignes ;

Le Trésor de l'Émigré, musique de M. Justin Baudot;

Myosotis et un Scherzettino, par M. Mouzin;

Enfin, un morceau de musique religieuse par M. l'abbé Pierre;

Comme vous le voyez, Messieurs, les compositeurs de notre cité ont tous fourni leur contingent, et nous devons être fiers de voir autant de noms messins groupés dans le même recueil.

La gravure et la lithographie ont aussi pris une place distinguée, et il n'est personne de vous qui ne connaisse les noms de MM. Malardot frères, dont les charmantes eaux-fortes illustrent ce volume.

Nous avons vu reproduits avec bonheur deux beaux pastels qui n'ont pas besoin d'éloges; il me suffira de citer le nom de leur auteur, notre compatriote M. Auguste Rolland. L'un de ces tableaux, les Mares de Breuil, forme l'objet de la lithographie qui orne ce recueil; l'autre, intitulé : l'Ile qu'on rêve à quinze ans, est un des beaux succès de M. André Malardot. Je terminerai ce qui concerne les arts du dessin en citant une jolie gravure de M. de Lemud.

J'arrive, Messieurs, à ce qui pourrait sembler à quelques-uns d'entre vous n'être que l'accessoire d'un recueil publié par une société des arts, mais néanmoins à ce qui forme la partie principale de cette publication; je veux parler de la partie littéraire.

Je ne m'occuperai pas des comptes-rendus des œuvres de peinture et de musique; mais je citerai les morceaux remarquables de poésie ou de prose, dus à la plume de plusieurs de nos collégues, notamment, savoir : les poé-

Digitized by Google

sies de M. Théodore de Puymaigre; le Vieillard et l'Enfant, par M. Blanc; et quelques vers de M. Charles Fournel.

L'Union des Arts doit à notre savant collègue, M. Huguenin, une intéressante notice historique sur la porte Serpenoise, et une dissertation sur la musique religieuse dans les premiers siècles de l'Eglise.

M. Auguste Prost a fait connaître ce qu'étaient les arts à Metz il y a trois siècles, et M. Charles Abel quelle est l'origine du nom des rues appelées encore aujourd'hui rue de la Haute-Pierre et rue de la Pierre-Hardie. Permettez-moi de vous citer un fragment sur ces origines :

« Pour quiconque prend des légendes comme des vé-
» rités historiques, la maison de la *Haute-Pierre* date du
» cinquième siècle après Jésus-Christ. En 462, deux beaux
» et riches seigneurs du nom de Pierre vinrent chercher
» un refuge à Metz. L'œil attristé y cherchait vainement
» ces fières basiliques, aux vastes arceaux aériens, ces
» populeux amphithéâtres aux riches colonnes de granit,
» restes de la splendeur des Médiomatrices, sous la domi-
» nation romaine. Notre ville n'avait pas encore secoué le
» manteau de ruines, sous lequel Attila l'avait ensevelie,
» lors de son passage en 451. Entr'ouvrant son linceuil
» de pierres, la terre essayait de se parer de fleurs nou-
» velles. La colline sur laquelle l'ancienne *Divodurum* était
» assise, restait jonchée de débris de temples, semée de
» fûts de colonnes rompues. C'est ce versant qui s'incline
» vers la Seille : il en a gardé pendant très-longtemps le
» nom des *Basiliques*. Les Messins quittèrent la plaine du
» Sablon pour venir échelonner leurs demeures le long de
» la colline qui se penche vers la Moselle. Du sommet de
» ce côteau, la vue s'étend au loin dans la vallée, l'œil se
» repose avec plaisir sur les villages lointains enfouis dans
» des nids de verdure, tandis que le mont Saint-Quentin
» dresse à l'horizon sa croupe de baleine échouée. Sur ce

Digitized by Google

» point culminant s'élevèrent bientôt deux véritables for-
» teresses, qui réfléchissaient dans les ondes de la rivière
» leurs créneaux et leurs machicoulis : c'était la demeure
» respective des deux seigneurs Pierre. Cette construction
» révélait, à l'encontre du peuple messin, des idées peu
» pacifiques. La population s'en vengea comme elle savait
» s'en venger alors; les pétitions, les barricades, les ré-
» volutions n'étant pas encore inventées, un sobriquet fut
» lancé contre chacun de ces réfugiés audacieux, et ils ne
» furent plus connus à Metz que sous le nom de Haut
» Pierre et de Pierre Hardi. Leurs châteaux, considérés
» par les bons bourgeois comme deux citadelles mena-
» çantes, s'appelèrent d'abord maison du Haut Pierre,
» maison du Pierre Hardi, puis plus tard, par la corruption
» du langage, la *Pierre-Hardie*, la *Haute-Pierre*. »

M. Eugène Gandar, aux efforts persévérants duquel la Société de l'Union des Arts et surtout la revue qu'elle publie doivent leur existence, M. Gandar a publié, sous le titre de *Naples et Virgile*, un fragment de la relation de son voyage littéraire et historique en Italie. Je n'ai pas besoin de louer le style de ce morceau, car l'Académie se rappelle certainement encore le fragment d'un voyage historique en Grèce, que M. Gandar nous a lu récemment dans cette enceinte.

Je citerai aussi une étude d'histoire littéraire sous le titre de l'*École du Bel Esprit*, par M. Humbert, et un proverbe turc de M. Carré, intitulé : *Chacun pour soi et Allah pour tous*.

Je terminerai enfin cette nomenclature littéraire en parlant de la dissertation de M. de Puymaigre sur le procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, et de sa traduction de la première journée d'un drame de Calderon, intitulé : le *Prodigieux Magicien*. M. de Puymaigre a fait précéder d'une intéressante dissertation cette

Digitized by Google

traduction, qui reproduit pour la première fois en français l'œuvre de l'auteur espagnol, qui naquit à Madrid en 1601, c'est-à-dire cinq ans avant la naissance de Corneille et quinze ans avant la mort de Shakspeare : c'est ce drame du *Prodigieux Magicien* auquel on a trouvé une si grande analogie avec le *Faust* de Goëthe. On ne sait si l'auteur allemand avait eu connaissance de l'œuvre espagnole, mais quelques ressemblances de détail peuvent autoriser à le croire. Quoiqu'il en soit, remercions M. de Puymaigre de nous avoir fait connaître une œuvre de plus de cette langue espagnole qui fut, au seizième et au dix-septième siècle, en France, une langue pour ainsi dire classique, et dont nous voyons d'éclatants rayons dans le *Cid*, le *Menteur*, et même *Héraclius ;* car alors, devançant Louis XIV, la littérature avait dit : Il n'y a plus de Pyrénées, comme aujourd'hui elle peut dire : La patrie de la littérature française, c'est tout le monde civilisé.

Digitized by Google

HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

NOTICE

SUR UN

MONUMENT DE LA DÉESSE ISIS,

PAR M. VICTOR SIMON.

Le culte d'Isis, originaire de l'Egypte, passa dans la Grèce, l'Italie, l'Allemagne et dans les Gaules.

D'après les monuments que l'on cite de cette déesse, on l'a représentée nue, ayant à chaque jambe un serpent qui l'enlace et s'allaite à l'une de ses mamelles. Elle a aussi d'autres attributs : telle est, par exemple, sa coiffure formée de la dépouille d'une poule de Numidie ; tel est un serpent qui ceint sa tête ou qu'elle tient à la main. Le plus ordinairement, elle est assise, ayant son fils Horus sur les bras ou un chat sur les genoux[1]; on la voit aussi caractérisée uniquement par des seins très-développés;

[1] On sait que le chat était en grande vénération chez les Egyptiens, parce qu'on croyait qu'Isis s'était déguisée sous la forme de cet animal pour échapper à la fureur de Typhon et des Géants.

Digitized by Google

une statuette en terre (mon cabinet) la représente ainsi en buste, sur un cippe qui porte cette inscription : ΥΣΙ ΡΑΝΣ ΑΝΙΚΗΤΟ.

Le culte d'Isis et d'Osiris prit, avec le temps, une grande extension dans les Gaules; le Soleil était symbolisé dans Osiris, et la Lune dans Isis, qui était considérée comme la mère conservatrice de la nature.

Pour confirmer ce que je dis relativement à l'introduction du culte d'Isis dans les Gaules, il suffirait d'indiquer des inscriptions dédicatoires que l'on trouva en Flandre, à Nîmes et à Soissons. La première commence par ces mots : *Isidi sacrum ;* la deuxième porte *Lunæ et Isidi ;* et la troisième *Isi myrionimæ et Seraphi.* Différentes localités des Gaules eurent des temples consacrés à cette déesse, dont plusieurs statues ont été conservées après la destruction de son culte ; il paraît que Metz avait un temple qui lui était dédié : les religieux Bénédictins, qui ont écrit l'histoire de cette ville, reproduisent une inscription qui, par les mots : *Isiacorum candidatus* se rapporte au culte d'Isis, qu'ils ont cru reconnaître dans un bas-relief incrusté dans un pilier du jubé de la cathédrale. Dans différents pays des Gaules on trouva des statuettes en terre représentant cette déesse, assise dans un siége à dossier et tenant son fils Horus sur ses genoux. Enfin, on sait que son culte était en grand honneur à Paris, qu'une de ses statues existait encore à Saint-Germain-des-Prés sous Louis XII, qu'elle fut brisée par ordre du cardinal Briconnet, et qu'enfin le collége des Prêtres du Temple de Paris, consacré à Isis, demeurait à Issy et y jouissait de revenus importants dont Clovis disposa en faveur de l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul, dédiée ensuite à sainte Geneviève.

Si je ne craignais de donner à cette notice un trop grand développement, je citerais une statue trouvée à Autun et

Digitized by Google

représentant un prêtre qui tient à la main un croissant, emblême de Diane ou d'Isis; je parlerais du culte de Mithra, corrélatif à celui d'Osiris, et d'un monument mithriaque trouvé à Lyon, et qui est représenté avec son inscription dans l'ouvrage de Dom Martin sur la religion des Gaulois. Enfin, je dirais que Julien l'apostat appelait le Soleil *roi de toutes choses, seigneur, témoin, père, protecteur,* et que les Romains le qualifiaient de *seigneur de l'empire.* Les Egyptiens donnaient à la Lune les noms *de reine, de gouvernante, de mère commune, de reine du ciel et de la terre.*

De tous les monuments décrits comme appartenant au culte d'Isis, je n'en connais point de plus intéressant que celui qui provient de Lorry-Vigneulles, et qui se trouve à Metz dans le riche cabinet de M. Paguet. (Voyez fig. 1, 2 et 3.)

Il consiste en une pierre qui a la forme d'une console destinée à être engagée dans un mur. Sa longueur est de $0^m,44$, sa largeur de $0^m,20$.

Ce monument représente une femme à demi-corps et nue; sa face est tournée vers le ciel, sa tête est sans aucun ornement, ses cheveux séparés sur la tête flottent sur ses épaules; elle porte sur le bras droit un jeune enfant barbu, qui a les mains sur les mamelles de sa mère et le visage fixé vers le ciel; de la main droite, Isis tient un serpent à oreilles saillantes et qui atteint un de ses seins. Un mouton, ayant les deux pattes de derrière sur la main gauche de cette déesse, est dressé contre son épaule, et mange des feuilles qui paraissent être celles d'un palmier.

Derrière cette divinité, on voit des feuillages et un ibis qui tient dans son bec la queue d'un serpent. Au-dessous d'Isis, à gauche, on remarque l'extrémité inférieure d'une branche de palmier et un oiseau dont les ailes sont éployées gracieusement.

La femme, qui est le principal personnage de cette

Digitized by Google

scène, est incontestablement Isis; l'enfant qu'elle tient sur son bras droit est son fils Horus, et comme cet enfant, fils d'Isis et d'Osiris, était, par opposition à Harpocrate, l'emblême de la substance du Soleil parvenu au solstice d'été, au plus haut degré de son énergie, et que d'ailleurs dans la Théogonie égyptienne les divinités étaient fils, frères, pères et mères à la fois les unes des autres, l'artiste a très-bien exprimé cette pensée par la barbe au menton d'un enfant encore à la mamelle.

Le serpent, qui se dirige vers l'un des seins d'Isis et qui a sur la tête deux petites éminences, est le Céraste, l'Ubœe des Egyptiens, qui était regardé comme le roi de son espèce, et qui pouvait, de son souffle, faire périr les autres serpents, les plantes, et trancher les jours de l'homme; c'était le Cneph, Cnuphis ou Cnephis des Egyptiens, l'agathodemon, le basilic des Grecs, et le *bonus Genius* des Romains. Ce reptile était aussi un symbole du Soleil, et lorsque sa queue était cachée, on le considérait comme l'emblême de l'éternité. (Voyez les hiéroglyphes d'Horapollon, par Requier.)

Le mouton, un des objets du culte des Egyptiens à cause de son utilité, est également bien accueilli par Isis qui, le recevant sur sa main, le laisse paisiblement manger les feuilles d'un palmier. Cette plante, d'après les hiéroglyphes précités, était l'emblême de l'année, parce que, suivant la tradition, une branche poussait à chaque nouvelle lune.

L'ibis, oiseau en grande vénération chez les Egyptiens parce qu'il détruit les serpents et autres animaux nuisibles, est en repos près d'Isis. L'artiste, voulant rappeler les motifs du culte pour les ibis, a mis la queue du serpent dans le bec de cet oiseau; et en ne laissant voir que la partie antérieure de ce reptile en avant du corps d'Isis, il a encore représenté l'emblême de l'éternité.

Digitized by Google

Enfin l'autre oiseau placé au-dessous d'Isis paraît être une oie; cet animal était consacré à cette déesse.

Quelle est la date que l'on doit assigner à ce monument? Ce bas-relief est-il antique? Appartient-il au moyen-âge ou à des temps modernes?

D'abord il a été sculpté sur de l'oolite blanche, pierre qui fut employée, dans notre pays, par les Romains. Je ferai aussi remarquer que les détails de la scène représentée par cette sculpture dénotent, de la part de l'auteur de sa composition, une connaissance complète du culte égyptien; en effet, la barbe d'Horus, les deux petites éminences sur la tête du serpent, la branche de palmier, le mouton sur le bras d'Isis et l'ibis qui a une partie du serpent dans son bec, offrent un ensemble de choses très-remarquables.

D'après ces considérations, il semble qu'on ne peut attribuer la composition de ce bas-relief au moyen-âge, et en supposant qu'il eût été exécuté à cette époque, on ne pourrait, je crois, le considérer que comme la copie d'un sujet semblable sculpté dans des temps antiques.

Il peut paraître étonnant que ce monument ait été trouvé à Lorry, village où l'on n'a cité aucune construction ancienne. Cependant il se pourrait qu'on eût élevé un temple ou une statue à Isis dans cette localité, où l'on se serait rendu principalement au commencement du printemps. On sait qu'à Rome, le premier de mai, tout le monde sortait, chaque année, de cette ville à l'aube du jour, pour se rendre dans la campagne, où l'on était appelé par des instruments champêtres; c'était presqu'une marque d'infamie de n'avoir pas ce jour-là sur soi un rameau vert. On ornait les maisons de feuillages et on plantait des arbres devant la porte des autorités. Au retour, on trouvait des tables disposées dans la rue et couvertes de mets, et on employait le jour et la nuit suivante à des

Digitized by Google

danses et à d'autres plaisirs. Cet usage qui, évidemment, se rattachait au culte de la nature, existait aussi dans les Gaules; il y a peu d'années, il était encore conservé à Metz. Le premier jour de mai, on était appelé à son de trompe, pour se rendre le plus matin possible, à la Bonne-Fontaine, sur le chemin de Metz à Lorry, et on criait: *chandelle!* aux personnes qui arrivaient trop tard. Mais ce lieu, entouré en grande partie de vignes, ne pouvait présenter que peu de rameaux, et il est très-probable que l'on continuait son chemin jusqu'à Lorry. En effet, ce village, par les coteaux admirablement accidentés qui l'entourent, par ses eaux, ses bois, ses nombreuses plantations, ses prairies, par la fertilité de ses terres et par les magnifiques points de vue dont on jouit dans ses environs, méritait qu'on le choisît de préférence pour y rendre hommage à la nature, et par conséquent pour y élever un monument à la déesse Isis.

Le bas-relief que je viens de décrire n'est point, ainsi que je l'ai dit précédemment, le seul fait qui constate dans notre pays l'existence d'un culte originaire de l'Egypte. Un bel autel en marbre cipolin, découvert à Metz, et qui est orné de cannelures en spirale que je crois être symboliques[1], et des statuettes en terre trouvées dans des contrées voisines, paraissent aussi se rattacher à cette religion. Enfin M. Beaulieu, membre de la société des Antiquaires de France et correspondant de notre Académie, dans une *Notice sur des antiquités égyptiennes trouvées à Salzbourg*, en Bavière, nous dit encore combien les traditions du culte égyptien furent accréditées dans la Germanie.

En résumé, le monument que je viens de décrire me

[1] Cet autel, que l'on voit dans la galerie de la Bibliothèque de Metz, est décrit dans l'histoire de cette ville par des religieux Bénédictins. (Tome Ier, page 20.)

Digitized by Google

Imp. et lith. Nouvian, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

paraît très-remarquable : Isis, Horus, le serpent Céraste, l'ibis, le mouton, l'oie et le palmier qui y sont représentés, semblent indiquer que les Gaules avaient adopté le culte égyptien avec tous ses accessoires, et il est probable que cette sculpture appartenait à une construction élevée sur le territoire de Lorry-lès-Metz.

Quelles que soient la date et l'origine que l'on doive assigner à ce bas-relief, j'ai cru devoir le faire connaître au monde savant ; car il est peut-être le seul, au moins en France, qui contienne dans un si petit espace autant de documents précieux sur le culte des Egyptiens.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

METZ ET SES ENVIRONS,

PAR M. VICTOR SIMON.

Les générations modernes ont vu, avec admiration, découvrir Herculanum et Pompéia sous des amas considérables de produits volcaniques; et aujourd'hui, à mesure qu'on fouille le sol de ces villes antiques, on s'étonne de voir reparaître leurs monuments.

Dans les Gaules, des révolutions d'un autre genre ont produit des effets à peu près semblables : des peuples barbares, signalant leur passage par le meurtre et par l'incendie, ont fait de nos villes des monceaux de cendres et de décombres, et aujourd'hui d'autres populations vivent sur ces vastes champs de désolation.

Telle est la position de notre ville ; Metz voit chaque jour révéler la grandeur de l'antique *Divodurum*, de l'antique capitale des Médiomatriciens, par des restes de monuments enfouis sous le sol à plusieurs mètres de profondeur; et c'est sous cette croûte, non de lave mais de

Digitized by Google

décombres, qu'il faut aller rechercher les débris qui attestent son antique grandeur.

Cependant quelques points semblables à des oasis ont, par leur position, échappé à cet ensevelissement. Aussi y voyons-nous encore des ruines qui s'élèvent au-dessus de la surface du sol et qui se confondent avec les murs de nos maisons actuelles.

Parcourons donc notre ville, et à ce qui a déjà été décrit ajoutons ce que de nouvelles fouilles ou de nouveaux renseignements ont fait connaître.

Déjà, j'ai publié quelques documents sur l'ancien palais impérial qui existait à Metz et qui devint celui des rois d'Austrasie ; mais il en est d'autres que je vais y ajouter.

Dans la maison de M. Moisson, procureur de la République, rue des Trinitaires, nº 6, il existe une muraille romaine, en petit appareil, dont la partie supérieure est ornée d'une corniche très-épaisse ; dans une autre partie de cette habitation, un grand plein-cintre inscrit dans un mur alterne de briques et de pierres taillées d'échantillon.

Cette même maison contient deux autres monuments d'architecture moins anciens, mais non moins intéressants ; l'un est un couloir dont la voûte a la forme d'un couvercle de cercueil, l'autre est une cheminée à colonnes et d'architecture romane.

Si on pousse ses explorations dans les caves du bâtiment de la Bibliothèque, on y trouve les restes d'une muraille romaine avec contre-fort, bâtis aussi en petit appareil régulier.

Jusqu'alors on a parlé du palais impérial sans s'occuper des murs qui formaient son enceinte. Cependant il paraît bien certain que trois murailles se sont succédé sur cet emplacement. La première, probablement du temps d'Auguste, était en grand appareil régulier ; on en mit le parement à

Digitized by Google

découvert lorsque, il y a peu d'années, l'administration municipale fit ouvrir une tranchée dans la rue Chèvremont pour l'établissement de conduits de gaz pour l'éclairage. Il est probable que le mur qui termine le jardin de la maison de M. Désoudin, rue des Trinitaires, nº 14, et qui domine au nord la rue de la Boucherie-Saint-Georges, en était la continuation. Les noms des lieux circonvoisins rue Chèvremont, rue du Haut-Poirier, rue des Jardins, indiquent bien qu'à partir de cette enceinte l'escarpement que ces localités offrent au-dessus de la Moselle n'était point couvert d'habitations.

La deuxième enceinte existe encore en partie dans les bâtiments de la Bibliothèque, mais celle-ci est construite avec moins d'art ; elle semble avoir été bâtie à la hâte et à une époque où l'on en construisit dans tant d'autres lieux, sous l'empire de la crainte d'un danger imminent.

Une troisième enceinte, qui est de beaucoup postérieure et qui n'était qu'un simple mur de clôture bâti en pierres bleues de lias, était élevée sur pilotis à l'endroit occupé par le mur de façade ouest de la maison que j'habite, rue du Haut-Poirier, nº 10; de là, elle traversait la place de la Bibliothèque et passait à l'angle de la rue des Trinitaires : le peu d'épaisseur de ce mur n'autorise pas à le considérer comme une fortification, mais comme une clôture ordinaire.

Quand on quitte ce point culminant de la ville, on est frappé d'étonnement à la vue des remblais qui ont recouvert les pentes et les autres lieux voisins de cette éminence. Ainsi la rue des Murs, le haut de la rue Jurue, les jardins et l'emplacement des maisons de la rue du Haut-Poirier, sont établis sur des remblais romains d'une puissance considérable ; les places Napoléon et d'Austerlitz, les rues Fournirue, du Petit-Paris, Chaplerue, de la Tête-d'Or,

Digitized by Google

Neuve-Saint-Louis[1], des Clercs, Nexirue, celles de la Pierre-Hardie, de la Paix présentent des remblais plus ou moins puissants. Dans les deux dernières de ces rues, ils sont moins épais ; ils reposent sur des sables faisant suite à ceux du Sablon, et desquels s'échappent des sources, l'une à l'angle ouest du bas de la rue aux Ours, et une autre à l'angle au nord formé par la rue de la Tête-d'Or et la rue de la Chèvre.

Les fouilles qui ont été faites dans ces remblais ont exhumé des restes de constructions et d'autres antiquités.

Dans la rue de la Fonderie, on trouva une tête de Jupiter, qui a probablement appartenu à la statue de cette divinité qui était sur la hauteur de Sainte-Croix.

A l'angle de la rue Nexirue et dans la rue du Palais, on découvrit un pilastre considérable d'édifice antique : il était tout en pierre de taille. Sa base avait $1^m,16$ en largeur, et 1^m de saillie, la hauteur du dé était de $0^m,70$, la largeur de la base du fût de $1^m,10$, et celle du fût de $0^m,75$. Ce pilastre, qui était sans ornement, reposait sur un massif de maçonnerie. On découvrit aussi en ce même lieu des constructions très-solides en briques romaines, de forme carrée, et qui avaient chacune $0^m,50$ de côté.

Dans la rue du Petit-Paris, des débris d'une colonne cannelée étaient confondus avec des décombres contenant des tuiles romaines à rebords. Cette colonne avait $0^m,35$ de diamètre.

Lorsqu'en 1848 on pratiqua dans la rue de la Paix une tranchée dans toute sa longueur, on vit à quelques mètres sous le sol et parallèlement à la direction de la Moselle, une muraille épaisse de plus de trois mètres, revêtue d'un

[1] J'ai vu dans cette rue trois tronçons de colonnes cannelées qui étaient encore debout sous le sol actuel.

Digitized by Google

petit appareil régulier en oolithe blanche, avec chaînes de briques; elle nous a paru être une partie de l'enceinte romaine de l'antique Divodurum[1]. Il est à observer qu'il y a peu d'années, on voyait encore que la voûte de l'abreuvoir situé dans la rue du Moyen-Pont, était également bâtie en petit appareil régulier d'oolithe blanche.

Lorsque M. Collignon construisit, en 1848, sa maison rue des Clercs, n° 2, laquelle est occupée en partie par le cercle littéraire, on trouva un pavé en pierres bleues à environ six mètres en contre-bas du sol actuel, et sous un mur un vase contenait des médailles romaines renfermées dans deux morceaux de toile bien conservés. Ces médailles sont de Gordien Pie, de Valérien père, de Gallien, de Salonine, de Posthume père et fils, de Victorin, de Claude II, de Tetricus père et de Tetricus fils, ce qui comprend une période qui, à compter du règne de Gordien jusqu'à la déchéance de Tetricus, dura depuis l'an 238 jusqu'à l'an 273 de J.-C.

Dans le haut de la rue Fournirue, en pratiquant, en 1850, une tranchée pour la reconstruction de la façade de la maison n° 9, appartenant à M. Grenan, on mit à découvert, à six mètres en contre-bas du sol, un pavé en petites pierres bleues et les restes d'un monument important qui était probablement un temple. Une base attique de colonne, dont le diamètre était à la partie inférieure de $0^m,96$, et celui de la colonne de $0^m,72$ (voyez fig. 1), reposait sur un soubassement en pierre de taille.

Il est à regretter que la situation des lieux n'ait pas

[1] Quand on construisit le corps-de-garde au bas de la rampe de l'Esplanade, on trouva une muraille de fortification, mais elle était en pierres bleues de lias, qui ne furent point employées dans l'antiquité pour ces sortes de constructions, et par conséquent elle était d'une date postérieure à l'époque romaine.

Digitized by Google

permis de pratiquer d'autres fouilles. Le monolithe richement sculpté que l'on a découvert lorsqu'on construisit la maison de M. Collignon, place d'Austerlitz, nº 10[1], et la statue de Mercure qui fut trouvée à l'extrémité ouest de la rue Fournirue, lorsqu'il y a environ quarante ans on abaissa le sol de cette rue, pourraient bien avoir appartenu au monument dont je parle.

A cette occasion, je ferai remarquer combien la puissance des remblais dans cette localité et dans les points circonvoisins était grande; car, indépendamment de ceux que je signale, on en avait déjà enlevé au moins deux mètres lorsqu'on abaissa primitivement le sol de la rue du Haut-Poirier, de la place Napoléon, de la rue Fournirue et de la place d'Austerlitz[2], et cependant lorsqu'on creusa pour établir le marché aux légumes, on découvrit, à environ six mètres de profondeur, la base d'une tour isolée qui avait à-peu-près huit mètres de diamètre; son revêtement était en petit appareil régulier avec chaînes de briques.

Près de l'usine des Pucelles, à l'extrémité ouest du Moyen-Pont, on vit aussi un pavé en pierres bleues de lias à $1^{m},50$ sous le sol, et un autre en pierres semblables à $0^{m},40$ au-dessous du premier. Je dois ce renseignement à M. Bertrand, ancien architecte de la ville.

A gauche de l'entrée principale de l'église Saint-Martin, on a mis à nu une muraille revêtue d'un petit appareil régulier d'oolithe blanche; je la considère comme étant au moins du douzième siècle.

Dans la rue du Heaume, à droite en venant de la rue

[1] Le dessin de ce monolithe se trouve dans une de mes notices insérée dans le volume publié par l'Académie en 1842.

[2] Des marches qui existent encore dans quelques maisons de la rue Fournirue et de la place d'Austerlitz, indiquent de combien on a abaissé le sol de ces deux localités et des rues voisines.

Digitized by Google

des Clercs, au fond d'une cour de la maison nos 3 et 5, on voit une muraille romaine d'une grande élévation ; il en existe une autre dans une cave de la rue de la Fontaine-Saint-Jacques, no 3, et il y en a une semblable, m'a-t-on assuré, dans une cave de la rue du Faisan : tous ces murs sont en petit appareil régulier. Il est très-probable que ces deux dernières murailles appartiennent à des constructions qui s'élevaient autrefois au-dessus du sol.

Dans la rue Sainte-Glossinde, on arracha temporairement une borne dont la partie qui a été remise en terre représente, de grandeur naturelle, une tête de bœuf ornée de bandelettes; elle est d'un très-bon style et a dû appartenir à un des grands monuments de Metz.

Les différentes fouilles qui ont été pratiquées depuis quelques années dans l'ancien sol de notre ville ont mis à découvert peu de pierres remarquables par leur nature et destinées à la décoration de monuments. Je ne connais qu'une magnifique colonne cannelée en marbre cipolin, que M. Mitel a trouvée dans le terrain occupé par sa maison, rue des Allemands, no 55: son diamètre est de 0m,70; un chapiteau en porphyre, composé d'une pâte noirâtre et de cristaux de feldspath d'un très-beau vert chatoyant, qui provient des fouilles pour les fondations du bâtiment de la direction d'artillerie, près du rempart de l'Arsenal; et enfin un bloc d'une très-belle diorite, découvert sur les glacis des fortifications près de la porte Saint-Thiébault.

Dans une notice dont j'ai déjà donné communication à l'Académie en 1842, j'ai parlé des changements que le sol de Metz avait subis, et en 1849 j'ai indiqué ce qui avait été trouvé dans les fouilles faites près de notre ville pour les travaux du chemin de fer.

Cette année, d'autres travaux exécutés dans ce même

Digitized by Google

lieu pour les fortifications de la lunette de Montigny, ont amené à de nouvelles découvertes. Des cercueils en pierre de taille gisaient en grand nombre dans ce lieu ; toutes ces pierres, comme dans les fouilles précédentes, provenaient de monuments préexistants ; on y voyait l'action d'un peuple envahisseur et destructeur tracée en termes énergiques. Il se pourrait même que les sépultures découvertes en ce lieu fussent celles de la plupart de ces hommes qui ont contribué au renversement des grands monuments dont nous avons vu les restes et dont un si grand nombre de pierres a été employé pour l'inhumation. Ainsi des cercueils étaient creusés dans des fûts de colonnes, dans des pierres qui, réunies bout à bout, formaient la longueur du corps; et quelques-unes de ces pierres avaient au fond une large ouverture circulaire d'un diamètre de $0^m,30$, qui, très-probablement, avait été pratiquée pour y fixer des colonnes.

L'un de ces tombeaux est long de $1^m,86$; il est large à la tête de $0^m,48$, et aux pieds de $0^m,44$; sa profondeur est de $0^m,36$; l'épaisseur des parois est de $0^m,10$.

Un autre, destiné à un enfant, est long de 1 mètre ; il a dans œuvre une largeur, à la tête, de $0^m,26$, et aux pieds de $0^m,18$; sa profondeur est de $0^m,26$; il était couvert avec des briques ayant environ $0^m,70$ carrés. Derrière la tête et extérieurement au cercueil, on avait placé une pierre polie sur les deux surfaces, et sur chacune de celles-ci on remarque une croix pattée. Ces deux croix ont absolument les mêmes dimensions.

Sur une pierre qui avait appartenu à un tombeau romain, on voit une partie d'une inscription funèbre, qui porte :

EMELIDA
RICAI CONIVGI VIVA
.. TA PATRIBVS. P.

Digitized by Google

Ainsi, sans chercher à interpréter toutes les parties de cette inscription incomplète, on voit qu'elle appartenait à un monument élevé par Emelida à la mémoire de son mari et de ses aïeux.

On a trouvé aussi d'autres inscriptions dont la première indique, par la beauté des lettres qui la composent, qu'elle appartient à une époque où l'art était loin d'avoir dégénéré. Voici ce qu'on lit :

1.

D. M.
M. AVRE
SANC·TO
VET LEG·XX
H·M MESA
LINIA. P.

2.

MERCVRIO
L. IVLIVS
PRIMVLVS
V. S. L. M.

3.

D. LAMM
MINERVINO.

4.

D. M.
T. IVL. IVLII
CVNAE F.

Digitized by Google

Sur une pierre d'un autre monument on voyait un bas-relief qui fut brisé; il représentait notamment un homme dont le corps nu était dans une position athlétique; on n'a pu sauver que quelques débris de cette sculpture qui était d'une très-belle exécution.

Un autre bas-relief représente, au centre de la pierre sur laquelle il est sculpté, un petit caisson rectangulaire destiné sans doute à recevoir une inscription; à droite, un petit enfant tient un thyrse orné de pampre; à gauche, deux chèvres sont dressées sur leurs pattes de derrière.

Un troisième bas-relief, dont la surface est exfoliée, est aussi bien digne d'intérêt; il représente deux chevaux traînant une voiture dans laquelle sont deux personnages; le maître est assis à l'arrière, et en avant le domestique, également assis, tient d'une main les rênes et de l'autre un long fouet. (Fig. 2.)

Un quatrième bas-relief, incomplet, représente un cavalier armé d'un bouclier et monté sur un cheval lancé au galop. Au-dessous, dans un caisson carré, deux chevaux sont au repos, l'un d'eux est sellé. (Fig. 3.)

Parmi les nombreux débris qu'on a exhumés du sol, je citerai encore un tronçon de colonne ayant en diamètre 0m,60, et orné de moulures, les unes plates, les autres arrondies, alternant entre elles (Voyez fig. 4); et une pierre avec moulure, qui parut à M. le colonel d'artillerie de Boblaye avoir été le soubassement d'un autel votif. Mais mon attention se fixa surtout sur deux plaques de ciment qui, à leur première inspection, me donnèrent la conviction qu'elles provenaient de la partie de l'aqueduc romain de Gorze à Metz, qui avait traversé cette localité; le ciment avait été appliqué sur un petit appareil régulier, qui y était empreint en creux; la surface extérieure et unie de ce ciment était recouverte d'une couche mince

Digitized by Google

de tuf dont cet aqueduc fut entièrement revêtu dans toute la partie occupée par les eaux.

Différentes têtes humaines trouvées dans des tombeaux furent aussi examinées et recueillies : je me bornerai à dire que l'une d'elles, par sa conformation toute particulière, semblait présenter un type très-remarquable.

On a recherché pendant longtemps les limites de l'antique *Divodurum*, et l'on a prétendu que du côté du Sablon cette ville s'étendait jusque vers Marly, mais les travaux du chemin de fer ont justifié ce que j'avais dit précédemment ; à part les débris de mouments trouvés entre le front de la place et la lunette de Montigny, il n'a pas été découvert d'autres constructions, et mon observation que les débris de matériaux trouvés le long du chemin de Marly ou de l'ancienne route de Scarpone appartiennent à l'aqueduc romain, n'est nullement contredite.

Les limites de notre ville me paraissent d'ailleurs résulter d'indications bien positives et même fondées sur la législation romaine, qui défendait d'inhumer dans les villes, et d'allumer un bûcher à moins de vingt mètres des habitations. Ne voyons-nous pas, en effet, que les lieux qui furent occupés par les anciens cimetières romains étaient situés hors de Metz? L'un d'eux qui me paraît avoir été le plus important, ainsi qu'on le voit par les monuments qui en restent, était à l'emplacement des fortifications et sur les glacis entre la porte de la Citadelle et la porte Saint-Thiébault. On sait combien le sol renfermait dans ce lieu de débris de tombeaux et d'inscriptions, d'urnes et de cercueils ; on sait aussi que les fortifications de cette localité en contiennent encore un grand nombre.

Un autre cimetière indiqué par des restes de monuments funèbres que j'ai fait transporter dans la galerie de la Bibliothèque, était, il paraît, à peu de distance de la rue Neuve-Saint-Louis, où on les trouva. L'histoire de Metz

Digitized by Google

par des religieux Bénédictins a fait mention de restes de tombeaux trouvés aussi dans cette rue. Il est évident que ce cimetière était en dehors de la muraille qui limitait la ville romaine, entre les portes qui étaient l'une au bas de la rue Fournirue et l'autre dans la rue du Grand-Cerf. Peut-être même était-il situé entre cette muraille et le canal de la Seille, qui est d'origine romaine[1]. L'on trouva aussi dans la rue Vincentrue une pierre sépulcrale que j'ai déjà décrite, et il se pourrait que les deux bas-reliefs que, du pont Moreau, l'on voit fixés à une des piles du moulin des Quatre-Tournants, provinssent aussi de monuments qui avaient la même destination. Enfin les antiquités trouvées à Metz dans le lieu dit sur les Murs, derrière l'emplacement de l'église des Récollets, et qui ont été citées par Meurisse dans son *Histoire des évêques de Metz*, et par les religieux Bénédictins dans leur histoire de cette ville, provenaient aussi de monuments funèbres et très-probablement du même lieu que ceux trouvés dans la rue Neuve-Saint-Louis.

D'après ces documents, on peut conclure que l'antique *Divodurum* n'a pas eu l'étendue qu'on lui suppose; qu'il se limitait en-deçà des cimetières que je viens d'indiquer et surtout qu'il ne s'étendait pas au-delà de celui qui était voisin de la route de Scarpone, où l'on découvrit, sur une grande étendue de terrain, des sépultures appartenant à différentes époques de l'empire romain et de la monarchie française.

Voici donc l'idée que, selon ce que je viens de dire,

[1] Lorsqu'on fit des travaux pour modifier la pente du pont Sailly, on vit que ce pont était construit en grande partie avec de gros monolithes, et l'on trouva dans sa maçonnerie plusieurs médailles du Haut-Empire.

Digitized by Google

l'on peut se faire des limites de l'ancienne capitale des Médiomatriciens.

Elle avait, au point culminant, un château défendu par une muraille qui passait par la rue Chèvremont, et qui comprenait le point le plus escarpé de la ville; plus tard, on construisit une autre enceinte, moins étendue. Quant à la ligne qui limitait la ville, voici, je pense, comment on peut la tracer : elle passait au nord de la rue du Vivier, le long de la rue des Roches, au bas de la rue de la Paix, dans la rue Sainte-Marie, suivait la ligne droite qui s'étend depuis le palais de Justice jusqu'à la place Saint-Martin[1], elle continuait par le bas de la rue du Grand-Cerf, par la rue de la Chèvre jusqu'au bas de Fournirue, les rues des Murs, des Cloutiers et la rue de la Glacière[2], jusqu'au palais impérial auquel cette enceinte se reliait, quoique ce château dût être, comme tant d'autres, entouré de murailles.

On conçoit, qu'à moins de documents très-positifs, ces limites ne peuvent être tracées d'une manière rigoureuse; mais dans tous les cas, on peut dire avec quelque certitude que, dans l'antiquité, les limites de notre ville n'allaient pas au-delà des cimetières que j'ai indiqués[3]. Je

[1] D'après un renseignement qui m'a été donné par M. Mathieu Simon, banquier à Metz, le mur de clôture du jardin de sa maison parallèle à la rue de l'Esplanade, est assis sur une vieille muraille de fortification.

[2] Un autre renseignement qui m'a été communiqué par notre confrère M. Munier, m'a fait connaître que lorsqu'on construisit la maison rue des Capucins, n° 23, vis-à-vis l'entrée principale du jardin Botanique, on mit à découvert une muraille très-épaisse, qui lui parut ne pouvoir être que les vestiges de l'ancienne enceinte de Metz.

[3] L'usage d'inhumer hors des villes subsista encore après l'invasion des Francs, et c'est très-probablement pour ce motif que la basilique de Saint-Arnould, qui fut le lieu de sépulture de plusieurs grands personnages, était hors de l'enceinte de la ville.

Digitized by Google

dois faire observer que certains monuments, tels que l'amphithéâtre et le nymphæum, étaient, comme dans la plupart des autres villes de l'antiquité, hors de l'enceinte de Metz.

Sortons maintenant de Metz et examinons ce qu'on a découvert depuis peu d'années dans ses environs.

Lorsqu'on exécuta des travaux au moulin de Saint-Julien, on découvrit une construction romaine dont les murs avaient deux mètres d'épaisseur; ils étaient revêtus d'un petit appareil régulier d'oolite blanche, avec chaînes de briques; on remarquait, presqu'au rez du sol, une petite chambre formée par ces murs, et dont l'aire était en ciment rouge. D'après des renseignements qui m'ont été donnés sur les lieux, on découvrit aussi un four, un aqueduc construit en grandes briques, et un pavé qui semblait se diriger vers la côte occupée par le fort Belle-Croix. Ces restes étaient insuffisants pour indiquer la destination de ces constructions, mais l'épaisseur des murs du bâtiment principal, et la régularité de leur appareil, révélaient leur importance; ils semblaient être les vestiges d'un temple ou d'une forteresse.

Non loin de ce monument et sur le revers de la côte de la rive gauche du ruisseau de Vallières, on trouva, en plusieurs lieux, des débris de maisons romaines, et notamment des tuiles à rebords et des peintures appliquées sur mortier.

D'après ces documents, on serait tenté de croire que la route antique de Scarpone traversait la ville de Metz par la direction de la rue des Trinitaires; que la continuation de cette route gagnait ensuite le vallon au-dessous de Saint-Julien[1], et que là il y avait un embranchement de la

[1] Cette opinion est aussi celle de notre confrère, M. Huguenin. La ligne

Digitized by Google

route de Trèves, par la rive droite de la Moselle, avec celle qui passait près de Noisseville pour gagner la Sarre.

Sur le territoire de la commune d'Ancy, on a fait des découvertes non moins dignes d'intérêt. En 1846, notre confrère, M. Théodore Collignon, m'a fait connaître que, vers le sommet de la côte qui domine ce village, dans un terrain connu sous le nom de *Ploré,* près de la limite de terrains en friche, et à gauche du grand chemin d'Ancy à Gorze, on venait de découvrir des débris de vases, des coffres d'urnes et un cippe avec ouverture au bas; ce cippe avait, il paraît, été placé sur une urne; un fond de vase ayant servi de lampe et posé dans l'ouverture précitée, contenait encore le reste d'une mèche charbonnée. Les pierres destinées à contenir les urnes n'avaient point de formes bien déterminées, et les cavités qu'on y avait pratiquées, étaient faites grossièrement; on y voyait tous les coups de l'instrument dont on s'était servi. Madame de Feligny, qui prit soin de conserver toute cette trouvaille provenant de sa propriété, a eu la complaisance de me la faire voir dans tous ses détails. Il est à remarquer que le nom du lieu où elle fut faite indique évidemment un terrain destiné à la sépulture; mais quelle était la population dont les cendres furent découvertes? Comme à cette époque on brûlait les morts, et que cette combustion pouvait répandre une odeur infecte, il serait possible que le lieu où l'on allumait le bûcher eût été à une grande distance des habitations; il se pourrait que ce terrain, alors en friche et sans valeur, eût été, par ces motifs, choisi pour l'incinération. Peut-être enfin, ce lieu peu éloigné des carrières des hauteurs d'Ancy, ne fut-il destiné qu'à la sépulture des hommes

directe formée par les rues Serpenoise, Taison, des Trinitaires et des Grands-Carmes, semble la confirmer.

Digitized by Google

qui près de là travaillaient à extraire et à tailler les pierres destinées à la construction de l'aqueduc romain de Gorze à Metz, et des autres monuments du pays[1].

A Ars, lorsqu'on enleva, pour le chemin de fer, des terres de la petite éminence sur laquelle est assise l'église de ce village, on trouva une pierre funéraire et une lampe en terre, sur laquelle étaient représentés deux gladiateurs combattant. On sait que des scènes de ce genre avaient lieu aux funérailles des grands personnages.

A Novéant, en creusant pour faire un puits sur l'emplacement de l'église qui fut démolie il y a quelques années, on a découvert, à $1^m,30$ sous le sol, une auge ou cercueil entièrement en ciment romain; sa profondeur était de $0^m,80$, sa largeur de $0^m,60$ à $0^m,70$ à la tête, et de $0^m,50$ aux pieds: elle était recouverte de dalles et contenait les ossements de sept personnages. Les ouvriers pensaient qu'à côté de ce monument il en existait d'autres semblables; mais rien n'est venu confirmer cette assertion.

Ayant été à Jœuf pour y visiter l'hypogée qui existe sous la maison de M. Beauchamp, et qui a été conservé d'après la demande de l'Académie, ce propriétaire m'a fait connaître que près de ce village on avait pénétré, en 1849, sous une voûte de hauteur d'homme, longue d'environ $2^m,80$; l'entrée était fermée par une pierre carrée. Ce monument, construit en pierres brutes, contenait une urne avec une médaille. Malheureusement, à peine fut-il découvert, qu'il fut détruit.

A Boulange, arrondissement de Briey, on a ouvert un

[1] Il est constant qu'il y a eu des habitations sur cette hauteur; on voit encore, dans un bois, sur le sommet d'une côte dépendant du territoire d'Ars, une citerne et des restes d'habitations que l'on considère comme fort anciens; j'ai parlé de ces antiquités dans la *Revue d'Austrasie*.

Digitized by Google

tumulus qui contenait un seul squelette, un sabre, des poteries et des verroteries ; je dois ce renseignement à notre confrère M. Boulangé.

Les inscriptions ont toujours été considérées comme la matière la plus importante en archéologie. En effet, elles fournissent une multitude de renseignements sur les localités, les noms, les fonctions, les professions et les usages ; aussi ne doit-on négliger aucune d'elles. Animé par cette pensée, j'en présente quatre qui ont été découvertes à Trèves et qui, je crois, sont inédites ; trois, qui appartiennent à notre confrère M. Daubrée, datent des premiers temps chrétiens : on y remarque des fautes du genre de celles que l'on voit sur des monuments de cette époque (fig. 5, 6, 7).

La quatrième, qu'on lit au bas du clocher de Cattenom, et que j'attribue au douzième siècle, ne mérite pas moins d'intérêt, surtout à cause de son style et d'autres caractères particuliers (fig. 8).

Tel est, depuis ma dernière notice sur Metz et ses environs, l'ensemble des découvertes principales qui sont parvenues à ma connaissance ; j'ai pensé ne pas devoir les laisser ignorées, car ce sont autant de documents nouveaux et positifs pour l'histoire de notre pays.

Digitized by Google

2.

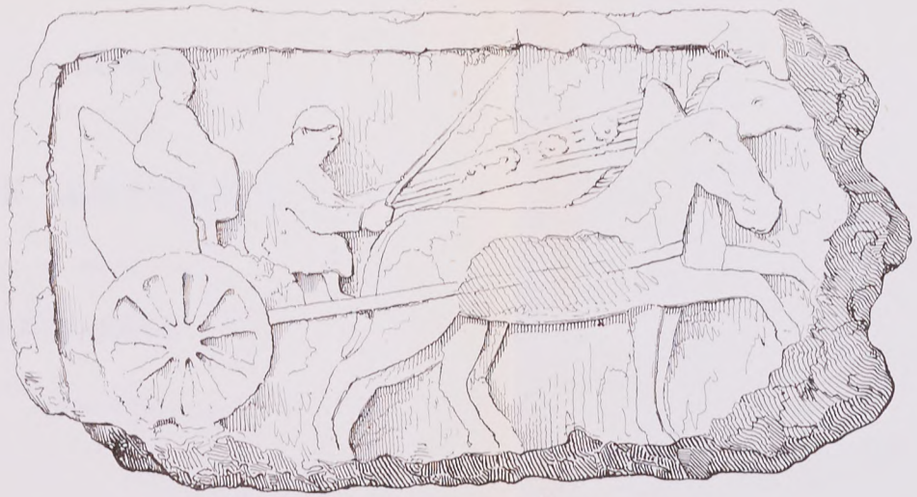

3.

1.

4.

6.

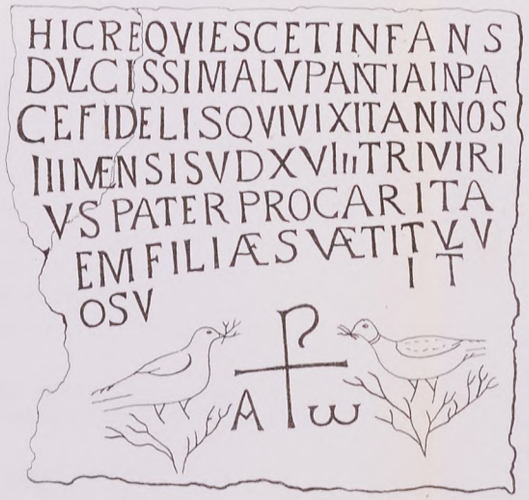

8.

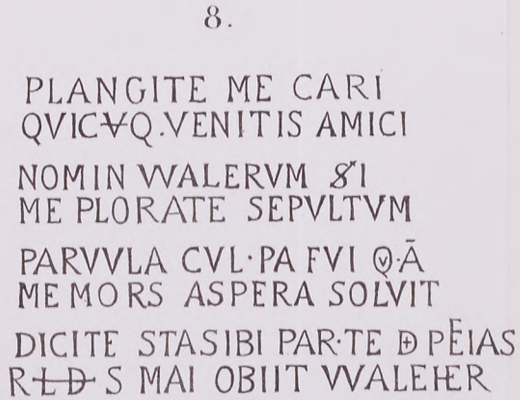

7.

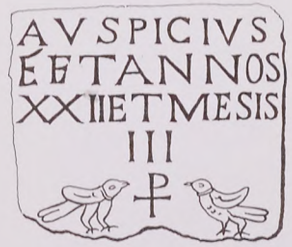

5.

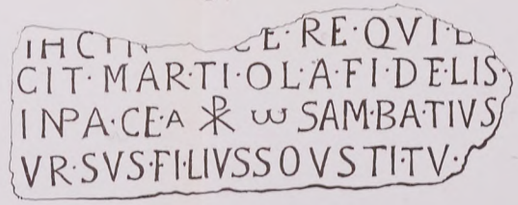

Imp. et Lith. Nouvian, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

DES ANTIQUITÉS

TROUVÉES PRÈS

DE VAUDREVANGE,

PAR M. VICTOR SIMON.

Les études archéologiques présentent quelquefois des difficultés que l'on n'aborde qu'avec une grande réserve; le champ des interprétations est alors tellement vaste qu'on ose à peine s'y engager.

Telles sont les réflexions qui me sont suggérées par une découverte qui a été faite il y a quelque temps près de Vaudrevange, à environ deux kilomètres de Sarrelouis; elle consiste dans les objets suivants :

1° Une épée dont la poignée et la lame sont d'une seule pièce (fig. 1).

2° Quatre instruments, dont trois connus sous le nom de haches, et le quatrième ayant la forme d'un ciseau avec boîte (fig. 2 et 3).

3° Un moule pour couler des haches de la forme de celles qui précèdent (fig. 4).

Digitized by Google

4° Un grand cercle plat, deux autres plus petits suspendus au premier chacun par une tringle mobile (fig. 5).

5° D'autres cercles de la dimension de ces derniers, et passés deux à deux dans des fils de cuivre (fig. 6).

6° Deux petits anneaux dans chacun desquels il en était passés trois autres (fig. 7).

7° Deux boucliers minces et circulaires, ayant intérieurement une bélière méplate pour les suspendre (fig. 8).

8° Quatorze *armillæ* ou bracelets ayant tous la même forme, mais des dimensions différentes (fig. 9).

9° Une plaque à jours (fig. 10).

10° Des gros boutons de forme hémisphérique, avec un anneau au-dedans pour les fixer (fig. 11).

11° Quatre tubes ornés à leur surface par des anneaux, les uns en relief, les autres en creux (fig. 12).

12° Des fils de cuivre cordelés, ou torsades, se terminant à chaque extrémité, par une ouverture ronde (fig. 13).

13° Des ressorts circulaires très-minces (fig. 14).

14° Des ornements formés chacun par un fil de cuivre enroulé concentriquement (fig. 15).

15° Quatre pièces cylindriques ou petites tringles, légèrement arquées, et ayant une ouverture au centre et une bélière à chaque extrémité (fig. 16).

Avant d'entrer dans des détails sur ces objets qui sont tous en bronze, examinons les lieux et les circonstances dans lesquelles ils ont été découverts.

Toutes ces antiques, enfouies sur une petite éminence entourée de marais, étaient à une profondeur d'environ $0^{m},60$; l'épée, qui occupait la partie supérieure, était tellement rapprochée de la surface du sol, qu'en piochant, pour arracher des pommes de terre, un coup de hoyau la brisa. Cette arme était placée sur les deux petits boucliers, et ceux-ci sur le grand cercle. Les autres

Digitized by Google

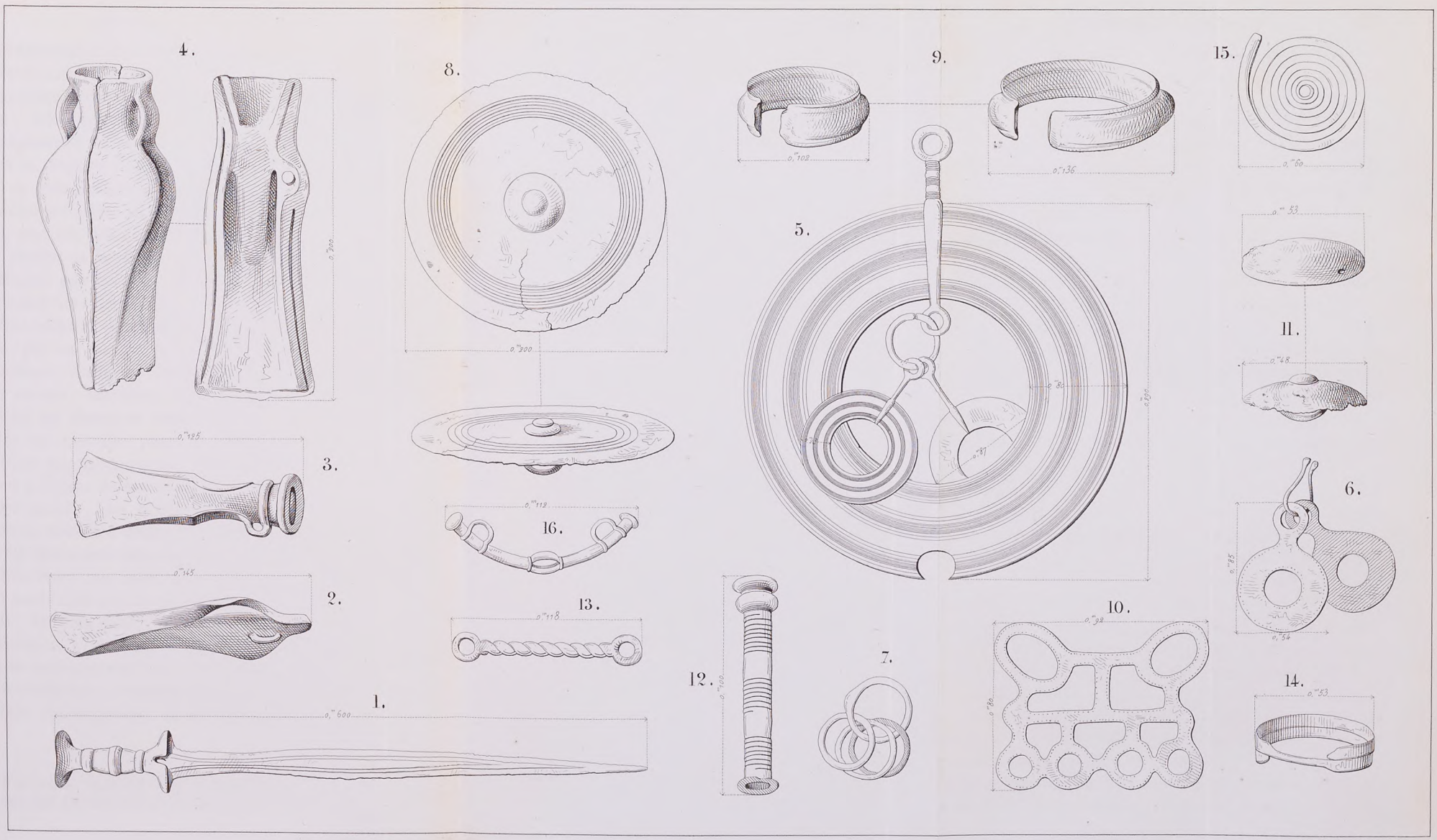

Imp. et Lith. Nouvian, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

objets furent trouvés au-dessous[1]. Il est à remarquer qu'un des oreillons d'une des haches était engagé dans l'oreillon d'une autre hache; cela dénote que lors de l'enfouissement, ces instruments n'avaient pas de manche. Ces renseignements m'ont été donnés par M. de Jubécourt, et par M. Auguste Jaunez, mon beau-frère, à l'amitié duquel je dois cette trouvaille intéressante. Tous deux ont présidé à la fouille qui fut faite.

Le pays où cette découverte eut lieu présente, sur la rive gauche de la Sarre, une position remarquable, qui est limitée par les côtes abruptes qui, de Vaudrevange, s'étendent vers Berus. Dans cette sorte d'enceinte formée par ces côtes et par la Sarre, des éminences sont défendues, par des marais, et le nom de Beaumarais, donné à un village, voisin de Vaudrevange, dénote que ce lieu était encore, autrefois, plus aquatique. La plupart des rochers qui dominent cette contrée, paraissent avoir été taillés en muraille pour la défense du pays. Berus, ancienne localité romaine, et le château du diable s'opposaient à l'accès de ces lieux escarpés.

Des haches, des moules de haches, des épées, des coins ou ciseaux à boîte et de petites faucilles en bronze ont été découverts dans les Gaules, en Italie, dans divers pays du Nord, en Suède et en Norwège. Ces instruments sont semblables à ceux qui ont été trouvés dans nos contrées, et l'on peut, à ce sujet, reproduire ici cette observation remarquable que les objets dont la forme semble remonter aux temps primitifs de l'espèce humaine, se trouvent dans beaucoup de pays, et ont entre eux une parfaite ressemblance : ce qui paraît bien indiquer que

[1] Il se pourrait qu'on eût élevé un tumulus en ce lieu, ainsi qu'on l'a fait dans tant d'autres localités, où l'on ne trouva aussi que des objets d'art.

Digitized by Google

les premières croyances et les premiers usages ont puisé leur origine dans une même contrée.

Je n'oserais émettre une opinion sur le lieu où les antiquités découvertes près de Vaudrevange ont été fabriquées. Je ne sais si on serait autorisé à dire qu'au moins une partie de cette intéressante collection aurait été confectionnée avec du cuivre provenant d'une des mines voisines de la Sarre. En effet, il existe, près de Sarrelouis, des mines de cuivre qui ont leur gisement, les unes dans le porphyre, les autres dans le grès bigarré, et près du lieu où les objets que je décris étaient enfouis. On trouve dans le grès, qui constitue les côtes de Blauberg et de Sainte-Barbe, du cuivre carbonaté vert et du cuivre carbonaté bleu. Des galeries réputées antiques y ont servi à la recherche de ce métal, et d'après Dom Calmet on y a trouvé des outils destinés à leur exploitation.

De l'usage du cuivre chez les anciens.

Le cuivre a été d'un grand usage dans l'antiquité. Les prêtres saliens se coupaient les cheveux avec un couteau d'airain, et à Rome le grand pontife de Jupiter se servait de ce métal pour le même usage.

On employa aussi l'airain pour le temple de Jérusalem, pour l'autel, le grand bassin ou Mer, pour des colonnes et des vases.

La loi des Douze tables fut gravée sur ce métal, et du temps de Pline d'autres lois le furent aussi sur des tables semblables.

Les anciens se sont servi du bronze à profusion pour l'art statuaire : on comptait à Rhodes, à Athènes, à Olympie et à Delphes un grand nombre de statues de ce métal,

Digitized by Google

et l'on sait qu'à Rome trois mille statues décorèrent le théâtre de Scaurus.

Ils érigèrent aussi plusieurs colosses ; une statue d'Apollon, qui fut transportée d'Apollonia, ville du Pont, au Capitole, à Rome, avait la hauteur de trente coudées ; l'empereur Claude I fit placer au Champ-de-Mars, à Rome, une statue de Jupiter, de grandeur colossale ; une autre statue de Jupiter, faite par Lysippe, avait quarante coudées ; le colosse de Rhodes en avait soixante-et-dix[1] ; une statue représentant l'empereur Néron était haute de cent dix pieds[2].

La question de savoir si l'usage du cuivre précéda celui du fer a été souvent agitée. Suivant Lucrèce, les premières armes des humains furent de ce métal et insensiblement le fer se convertit en épée, la faulx d'airain fut rejetée avec mépris et ce fut avec le fer qu'on déchira le sol et qu'on décida le sort des batailles.

Mais cette opinion peut, je crois, être contestée jusqu'à

[1] L'empereur Constantin Porphyrogénète donne des détails sur cette statue, dans son traité *De Administratione imperii*. Voici ce qu'il dit, chap. 20 : « Rhodum cùm (Mabias) cepisset, colossum ejus sustulit quum mille trecentos sexaginta annos stetisset ; quem Judœus quidam mercator Edessenus cùm emisset, triginta millia camelorum ære ipsius exoneravit, p. 41. » Et on lit chap. 21, page 44 : « Rhodum autem cùm venisset colossum illic stantem sustulit. Erat verò statua solis ænea de aurata à capite usque ad pedes, alta cubitos LXXX, et lata proportione ut testatur inscriptio quæ in basi : *Rhodo colossum bis quater cubitis deum superbientem Lindius fecit Lachès.* » (Traduction de Meursius.) Suivant des autorités citées par Savary dans ses lettres sur la Grèce, ce colosse avait soixante-et-dix coudées ; il était l'ouvrage de Carès de Linde, élève de Lysippe ; il fut renversé 56 ans après son érection, on le vendit 932 ans après avoir été fait, et il fut employé neuf cents chameaux pour en emporter les restes à Emesse. (Lettre XII.) Il paraît certain que ce colosse fut commencé par Carès et terminé par Lachès.

[2] Pline, liv. 34, chap. 7 et 9.

Digitized by Google

un certain point ; en effet, si le cuivre est d'un emploi plus facile que le fer, il faut aussi reconnaître que dans de grandes étendues de pays il n'en existe pas de gisements. D'ailleurs, à une époque où les relations commmerciales étaient très-restreintes, les peuples qui n'avaient que des mines de fer durent employer ce métal longtemps avant d'autres peuplades qui étaient riches en cuivre, et la supériorité du fer dut bientôt exciter à l'employer de préférence : il est donc au moins constant que l'usage de ce métal remonte à une haute antiquité. Suivant un passage de la Bible, on voit qu'on avait en même temps des armes en fer et en cuivre ; on lit au chapitre 20, verset 24, de Job : « *Fagiet arma ferrea et irruet in arcum æneum*, » et Orphée, dans son *Traité des pierres,* dit que l'aimant était aimé de Mars, parce qu'il attirait le fer belliqueux.

Des instruments, les uns en pierre, d'autres en bronze, d'autres en fer, trouvés simultanément dans des sépultures, font voir que le bronze était employé même longtemps après que l'usage du fer était devenu commun. En effet, ce métal se conservant mieux dans la terre, c'était un motif de plus pour le déposer de préférence dans les tombeaux. C'est aussi à la destination religieuse donnée aux armes en bronze, qu'il faut attribuer leur forme qui est dans tous les pays presqu'invariablement la même.

L'antiquité atteste que les armes offensives et défensives des héros furent en bronze : telles étaient la hache de Pisandre et les flèches de Meryon citées par Homère ; telle fut la haste d'Achille dédiée autrefois à Pallas, dans la ville de Phasélide en Pamphilie et dans le temple dédié à Esculape. A Nicomédie, on montrait l'épée de Memnon, qui était d'airain et non de fer.

Examinons maintenant les diverses pièces de notre trouvaille, les objets en bronze qui leur ressemblent, et consultons les documents qui s'y rattachent.

Digitized by Google

Épées.

Homère et Virgile parlent d'épées en bronze.

Il en a été trouvé dans divers pays, particulièrement dans les Gaules.

Suivant Mongez, à Heilly, près de Corbie, dans la vallée d'Albert dépendant de la vallée de la Somme, une épée en bronze était enfouie, sous la tourbe, à côté d'un squelette d'homme et de celui d'un cheval. La longueur de cette arme était de $0^m,610$; celle de la lame de $0^m,493$; celle de la poignée de $0^m,117$; dans les deux tiers de sa longueur la lame avait en largeur environ $0^m,036$. Elle était composée de 12,53 d'étain et de 87,47 de cuivre, avec très-peu de zinc, sans fer ni arsenic. Quatre médailles de Caracalla, accompagnaient cette arme. Trois épées en bronze, de la collection des antiquités nationales, avaient, les deux premières une longueur d'environ $0^m,49$, et la troisième celle de $0^m,60$.

Trois autres épées, découvertes près d'Abbeville, avaient la forme des précédentes ; les deux plus grandes de ces armes étaient étroites vers la poignée, s'élargissaient jusqu'au renflement placé vers les deux tiers de leur longueur et se rétrécissaient ensuite rapidement vers la pointe. Une de ces épées avait en longueur $0^m,78$, et sa plus grande largeur était de $0^m,045$: la lame seule était longue de $0^m,66$. Cette arme qui était enfouie dans une levée de tuf carbonaté calcaire, était composée de 0,85 de cuivre et de 0,15 d'étain ; mais les clous de la poignée n'avaient que 0,05 d'étain, afin qu'on pût les plier et les river.

Une autre épée, citée par Mongez et trouvée à Pequigny sous trois mètres de tourbe, était longue de $0^m,67$; la

Digitized by Google

longueur de la lame était de 0m,56 ; sa plus grande largeur de 0m,04 ; son alliage était d'un dixième d'étain.

Cette arme était à côté du squelette d'un soldat couché avec plusieurs autres près d'un bateau naufragé ; il y avait près de ces squelettes des médailles de Maxence qui régna de 306 à 312 après Jésus-Christ.

Enfin le même auteur décrit une épée longue seulement de 0m,50. Sa plus grande largeur était de 0m,036 ; la lame brisée à l'extrémité n'avait que 0m,43, supposée entière, elle pouvait être longue d'environ 0m,46 ; son alliage était de quatre-vingt-seize centièmes de cuivre.

Suivant l'opinion de ce savant, l'alliage pour les épées était, en général, comme pour nos bouches à feu, d'un dixième d'étain ; et il semble bien constant que la dureté de ces armes doit être attribuée plutôt à l'alliage qu'elles contiennent qu'à la trempe.

On cite plusieurs épées en bronze provenant de notre pays ; on en trouva une, m'a-t-on dit, près de Delme. Notre confrère M. Denis, dans son *Illustration restituée à la montagne du Mont-Sec*, mentionne des sabres et des poignards de ce métal trouvés près de Montclin (Meuse). Je possède deux épées qui sont de la même matière ; l'une, qui provient, des environs de Dijon, a une longueur totale de 0m,52 ; celle de sa poignée est de 0m,08. La lame, depuis la poignée, s'élargit de plus en plus ; sa largeur la plus grande est de 0m,035 ; elle se rétrécit ensuite vers la pointe ; elle est à deux tranchants ; au-dessous de la poignée et joignant celle-ci, on remarque un rétrécissement qui avait pour but ou de mieux la tenir en combattant, ou de mieux fixer la lame dans son fourreau : sa patine, d'un beau vert, est mélangée dans toute sa longueur à une petite quantité d'oxide de fer.

L'autre, qui fait partie de la trouvaille que je décris, est d'un travail plus remarquable ; elle est aussi d'une seule

Digitized by Google

pièce et elle est couverte d'une très-belle patine; on y remarque également deux échancrures au-dessous de la poignée : la lame, plus rétrécie vers la pointe que celle de l'épée précédente, est ornée de petites cannelures parallèles; sa longueur, en totalité, est de 0m,60; la poignée est longue de 0m,09; la lame, au centre, est large de 0m,038; elle a deux tranchants.

Il est à remarquer que toutes les épées en bronze connues jusqu'à présent, ont beaucoup de ressemblance entr'elles; elles diffèrent principalement par la poignée.

Cependant celle du cabinet de M. Balbâtre, à Nancy, n'a point une forme semblable à celle des armes que je viens d'indiquer. Sa lame est courbée, et chacune de ses faces est couverte d'une inscription. L'une d'elles, que je copie dans l'ouvrage précité, de M. Denis, porte : *Imp. Cesar* (sic), *Vespasianus aug. pontif. max. trib. pot. VI.* Ce chiffre, ainsi que le fait remarquer notre honorable confrère, indique l'an de Rome 827, année qui répond au sixième tribunat de Vespasien.

La date de cette épée confirme donc encore qu'on fabriquait de ces armes, alors même qu'on se servait généralement de fer : il est probable que les épées en bronze étaient ou des armes d'honneur ou des instruments religieux, et selon Montfaucon, celles qu'il décrit durent servir pour les sacrifices.

Haches.

Les haches en bronze, dites celtiques, ont toujours les mêmes formes, que l'on peut réduire à cinq. Indépendamment de ces haches, il y a aussi des ciseaux à boîte qui ordinairement se trouvent avec elles; c'est ce qui existait à Vaudrevange.

Digitized by Google

Dans l'antiquité, on a attaché des idées très-superstitieuses aux haches en bronze et en pierre[1]. Elles ont été en usage chez presque tous les peuples, même à l'extrême nord, et il paraît qu'on a continué de s'en servir jusqu'à une époque qui appartient à notre ère, et qui remonte à 1130.

Olaüs Magnus, archevêque d'Upsal, donne, à ce sujet, dans son ouvrage sur les peuples du nord, un renseignement qui fait connaître que les Goths avaient des instruments en bronze qui étaient consacrés, et dont ils se servaient quand le tonnerre grondait, afin de protéger leurs dieux qu'ils croyaient être attaqués. Voici ce passage:

« *Prœtereà tam obstinato animo deorum suorum cultum observabant, ut concitato in nubibus fragore, sagittas ex arcubus în aera excutientes ostenderent se opem afferre velle Diis suis, quos tunc ab aliis oppugnari putabant. Nec eâ temerariâ superstitione contenti, inusitati ponderis malleos (quos Joviales vocabant) ingenti œre complexos, magnâ*

[1] Plusieurs auteurs, notamment Orphée et Pline, ont dit que certaines pierres avaient plus ou moins de puissance. Orphée, dans son *Traité des pierres*, malheureusement incomplet, en cite plusieurs auxquelles il attribue une vertu particulière; tels étaient le cristal, qui, à l'aide des rayons du soleil, donnait le feu le plus pur; la corne de cerf qu'il rangeait parmi les pierres; le jaspe, la topaze, qui étaient agréables aux Dieux; telles étaient aussi la pétrace et la neuritis, qui, toutes deux, étaient de couleur verte: les immortels écoutaient avec plaisir les sacrifices et les prières de ceux qui en possédaient. Il est à noter que précisément on a trouvé souvent, dans les sépultures, des haches de couleur verte en jaspe, en serpentine et en jade. Il est probable que les haches en silex étaient assimilées au jaspe ou à l'agate, selon leur transparence plus ou moins grande. Il se pourrait aussi qu'Orphée eût attribué des vertus toutes particulières au silex, dans la partie de son ouvrage qui nous manque.

Les armes en bronze, se recouvrant à la longue d'une patine de couleur verte, on pourrait se demander si ce n'est point pour ce motif que les armes faites avec ce métal étaient considérées comme agréables aux Dieux.

Digitized by Google

religione cultos, ad eum usum habebant, ut per eos, tanquàm per Claudiana tonitrua et per usitatam rerum similitudinem, cœli fragores (quos malleis cieri credebant) exprimerent tantique sonitûs vim fabrilium speciem imitando, Deorum suorum bellis sic adesse, admodùm religiosum existimarent. Durabat is Jovialium malleorum usus, usque ad annum, à Christo nato, millesimum centesimum trigesimum[1]. »

Les anciens avaient aussi l'usage de faire du bruit avec des instruments en cuivre lors des éclipses, afin, selon leur croyance, d'empêcher la lune d'entendre les cris des magiciennes qui voulaient l'attirer sur la terre.

Voilà donc une des sources de la vénération que l'on avait pour les instruments en bronze. Etant consacrés par le culte, on conçoit qu'ils pouvaient être placés dans des tombeaux ; par ce même motif, on en déposait même un certain nombre dans des localités où ils demeuraient ignorés, et l'on respectait ceux qui étaient gisants sur le sol ; voilà aussi pourquoi le moule qui avait servi à les couler était consacré, comme les haches elles-mêmes, et quelquefois, enfoui avec elles. D'après les conséquences qui peuvent être tirées du précieux document d'Olaüs Magnus, les haches étaient vénérées, non pas parce qu'on les croyait tombées du ciel, mais parce qu'elles avaient servi à protéger les dieux contre leurs ennemis, ou parce qu'on les avait employées pour d'autres usages religieux.

La forme des haches s'explique aussi ; étant prescrite par le culte, on les faisait semblables dans les divers pays, et, pour ce même motif, toutes les haches métalliques étaient en bronze[2].

[1] Liv. 3, chap. 7.

[2] A cette occasion, je ferai remarquer que le grand cercle de la trou-

Digitized by Google

D'après les documents précédents, nous voyons donc les croyances du Nord confondues avec celles du Midi, ou plutôt voilà des usages et des croyances antiques répandus primitivement dans toute l'Europe, et qui ont été continués et conservés intacts à l'époque romaine. En effet, un autre document résultant d'une trouvaille faite dans la Saône, confirme dans l'opinion que les haches en bronze étaient en usage du temps des Romains; parmi les objets trouvés dans cette rivière, avec une hache de ce métal, il y avait deux styles en bronze, et on sait que les Celtes n'avaient pas l'usage d'écrire.

Il ne faut donc plus faire remonter tous ces instruments à la plus haute antiquité, et peut-être n'aura-t-on cessé d'en fabriquer du genre de ceux cités par Olaüs Magnus, qu'à l'époque où le christianisme aura agité ses cloches, pour dissiper les orages[1]; qu'à l'époque où la foudre ne fut plus considérée comme un instrument de guerre contre les dieux, mais, au contraire, comme la manifestation de la puissance divine envers la race humaine.

Cette consécration de ces haches et leur présence dans des sépultures et près d'autres monuments religieux, m'amène à dire qu'il se pourrait que les mots : *Sub asciâ dicavit*, s'appliquassent à ces instruments[2]; en effet, personne n'osant y toucher, il était d'autant moins permis

vaille que je décris, porte à sa partie inférieure une échancrure en forme de croissant, et que cette même figure se retrouve à la partie supérieure de haches de différentes espèces et à l'extrémité inférieure d'une petite faucille (mon cabinet); sans vouloir tirer une conclusiou directe de cette observation, je pense qu'elle ne doit cependant pas être passée sous silence.

[1] On lit sur d'anciennes cloches des inscriptions contenant ces mots : *Tempestatem Fugo.*

[2] M. Chabert cite, dans ses *Annales du département de la Moselle*, une sépulture découverte à Norroy-le-Sec (Moselle), qui renfermait un squelette, deux haches en bronze et un petit vase en terre rouge.

Digitized by Google

de violer les tombeaux sur lesquels ou dans lesquels on en avait placé.

Il paraît constant qu'on coulait les haches à mesure des besoins qu'on en avait. M. de Caumont, dans son *Cours d'antiquités,* cite plusieurs lieux où l'on trouva des appareils pour fondre de ces instruments; on en découvrit en France et en Angleterre.

Des haches en bronze, trouvées en Normandie, dans la forêt de Roumare, ont été analysées par M. Girardin; elles contenaient en cuivre 77,77, étain 19,61, zinc 1,44, plomb, 1,18. Une autre hachette, que ce savant chimiste qualifie de gauloise, a donné : cuivre 74,9, étain 25,1. Dans des armes celtiques, quelques auteurs, dit M. Girardin, n'ont signalé que 14 pour cent d'étain. Un poignard antique, rapporté d'Egypte, et que Vauquelin a examiné, était composé de cuivre 85, étain 14, fer 1. De ces faits, notre savant confrère conclut que les alliages dont les anciens se servaient pour faire leurs armes n'avaient pas toujours la même proportion.

L'ordre dans lequel on trouva des haches disposées dans le sol est très-remarquable. Ainsi, près de Vaudrevange, sur la montagne de Hanselberg, trente haches étaient en cercle autour d'une autre hache plus grande et en même métal[1]. A Saint-Germain-d'Exteuil (Gironde), M. Pellet aîné a découvert trente coins de bronze rangés concentriquement à 0m,60 de profondeur; au milieu étaient posées deux hachettes du même métal, mais d'une autre forme que les coins : il est à noter que des haches en pierre étaient disposées de même dans d'autres lieux, et surtout près de Granges, département des Vosges[2].

[1] Notice de M. l'abbé Schmitt sur le cercle de Sarrelouis.

[2] Divers documents fort curieux semblent indiquer l'origine de cet usage de disposer des haches de cette manière. Un cercle avec un point au milieu,

Digitized by Google

D'après un renseignement qui m'a été donné par M. le baron de Vismes, savant archéologue, on découvrit, sous un dolmen près de Lorient, sept ou neuf haches et plusieurs urnes en terre; une hache placée au centre était entourée par les urnes et par les autres haches.

Ces instruments ne furent cependant pas toujours disposés dans cet ordre symétrique; Caylus dit que sur la route de Versailles à Houdan, sous une de ces roches qu'on appelle solitaires et qui sont plus ou moins enfoncées dans le sol, on trouva treize haches : il y en avait dont on ne s'était jamais servi, et sur lesquelles on voyait encore les barbes du moule.

Mahé, dans son ouvrage sur les antiquités du Morbihan, cite un grand nombre de coins en bronze à boîte et à anneau; on en découvrit dans une seule localité plus de deux cents; ils avaient été coulés dans des moules; et, suivant

une rouelle ou simplement un cercle, était ou l'emblême de la divinité ou l'emblême de l'univers. Les anciens avaient une danse religieuse en rond, qui, pour eux, imitait le mouvement du monde, d'orient en occident; ils avaient des enceintes circulaires destinées aux réunions politiques et religieuses : au milieu était une pierre ou bétyle, et d'autres pierres formaient alentour un cercle plus ou moins vaste, qui était quelquefois inscrit dans un autre cercle beaucoup plus étendu. Si on offrait un sacrifice, par exemple, à un arbre, on disposait alentour ses armes ou d'autres objets; dans d'autres sacrifices, les guerriers buvaient, dans un vase, du sang de l'animal immolé, et trempaient leurs armes dans le corps de celui-ci, ou bien étant tous placés en cercle près de la victime, on les aspergeait avec son sang, et, très-probablement ensuite, ainsi que cela semble résulter d'ailleurs de ce que l'on a vu dans quelques localités, on plaçait le vase au centre et des haches à l'entour; enfin, lorsqu'un grand personnage mourait, on le plaçait au centre de ses compagnons morts, qui étaient rangés en cercle. Ce mode de disposition paraît avoir été conservé même dans les premiers temps chrétiens. On donna à plusieurs églises la forme circulaire; l'autel, placé au centre, était entouré du clergé et les fidèles occupaient le reste de l'enceinte.

Digitized by Google

ce même auteur, on en trouva en Normandie une quantité telle qu'on l'évaluait à la charge d'un cheval.

L'usage de placer des haches dans les sépultures remonte aux temps les plus anciens. Dom Martin, dans son ouvrage sur la *Religion des Gaulois,* donne la description et le dessin d'un tombeau que l'on ouvrit à Cocherel, et qui renfermait plusieurs personnages placés parallèlement les uns aux autres : tous avaient une hache en pierre sous la tête, et parmi les autres objets que ce tombeau renfermait, il y avait d'autres hachettes en pierre enchassées dans des morceaux de corne de cerf, de manière à présenter quelqu'analogie avec les casse-têtes américains ; dans des sépultures découvertes en Danemarck, l'ancien pays des Cimbres, en Suède et dans la Hesse, les morts avaient aussi des haches en pierre sous la tête.

Cet usage se prolongea dans le moyen-âge ; en effet, Childerick avait sa hache placée de même.

Keisler, dans son ouvrage sur les *Antiquités septentrionales celtiques,* semble indiquer la source de cet usage ; c'est que l'épée était considérée par les anciens peuples comme une divinité (p. 163), et il est probable qu'il en était de même pour les autres armes.

L'antique usage de placer des armes sous la tête des morts est attesté par le passage suivant d'Ezéchiel, chap. 32, verset 27 : « *Et non dormient cum fortibus cadentibus et incircumcisis qui descendunt ad infernum (sepulchrum) cum armis suis et posuerunt gladios suos sub capitibus suis et fuerunt iniquitates eorum cum ossibus eorum.* »

La disposition en cercle venait aussi d'une tradition fort ancienne. Ainsi, on lit dans la Bible, Ezéchiel, chap. 32, verset 22 : « *Ibi Assur et omnis multitudo ejus ; in circuitu illius sepulchra ejus : et omnes interfecti et qui ceciderunt gladio.* »

Au même chapitre, verset 24 : « *Ibi Ælam et omnis*

Digitized by Google

multitudo ejus per gyrum sepulchri sui, omnes hi interfecti, ruentesque Gladio : qui descenderunt incircumcisi ad terram ultimam ; qui posuerunt terrorem suum in terrâ viventium et portaverunt ignominiam suam cum his qui descendunt in lacum. »

Verset 25 : « *In medio interfectorum posuerunt cubile ejus in universis populis ejus : in circuitu ejus sepulchrum illius.....* »

Verset 26 : « *Ibi Mosoch et Thubal et omnis multitudo ejus : in circuitu ejus sepulchra illius ; omnes hi incircumcisi interfectique et cadentes gladio quia dederunt formidinem suam in terrâ viventium.* »

Un monument découvert à Vimy (Pas-de-Calais), et décrit par M. Terninck, dénote que l'usage de disposer les morts circulairement était mis en pratique dans les Gaules. On trouva dans une butte ou motte considérable, une multitude de tombeaux qui étaient presque tous disposés en trois cercles concentriques; deux cercueils étaient placés au milieu du plus petit de ces trois cercles, et sous toutes ces sépultures il existait trois caveaux ou chambres souterraines destinées probablement à recevoir les corps de distinction. A Gorze, dans le jardin de M. Collinet, notaire, situé sur l'emplacement de l'ancienne abbaye, on a trouvé des cercueils, les uns monolithes, les autres en ciment, qui étaient aussi disposés en cercle. Il est probable que ces tombeaux datent de l'époque romaine, et le ciment dont plusieurs sont composés semble indiquer qu'ils appartiendraient à l'époque où l'on construisit l'aqueduc qui conduisait les eaux de Gorze à Metz.

On consacrait des pierres nommées *bethels*, qui signifiaient *maison de Dieu*. Cette consécration consistait à répandre dessus de l'huile ; il est question de ces pierres dans la Bible ; les Juifs élevaient de ces sortes d'autels dans les lieux où ils prétendaient que Dieu leur avait apparu.

Digitized by Google

On appela βαίτυλος la pierre que Rhea était supposée avoir donnée à Saturne à avaler au lieu d'un enfant. On éleva de ces pierres chez les Juifs, chez les Phéniciens et chez beaucoup d'autres nations.

On plaçait autour de ces bethels d'autres pierres indiquant le nombre des peuples ou des personnages qui les avaient élevés. Ainsi Moïse en posa un et fixa autour douze piliers, par rapport aux douze tribus d'Israël.

En Finlande, il existe au sommet d'une montagne une vaste pierre entourée de plusieurs autres grandes pierres; dans celle du milieu, neuf trous sont creusés. On croit que, par la vertu des conjurations, les maladies s'abîment[1] dans ces cavités.

En France et chez les peuples du Nord on trouve aussi des pierres plantées circulairement et une autre au centre.

D'après tous ces documents, on est donc autorisé à penser que les haches en pierre et en bronze placées autour, soit d'une autre hache, soit d'une pierre, soit d'un vase; que des pierres rangées autour d'une autre pierre; que des sépultures disposées en cercle et ayant à leur centre un autre tombeau, tirent cette disposition d'une origine commune, et qui, ainsi que je l'ai dit, remonte à la plus haute antiquité.

Ces haches, en bronze ou en pierre, surtout celles qui étaient disposées en cercle, étaient donc des monuments qui consacraient la mémoire soit d'un fait religieux[2], soit

[1] *La Finlande*, par Léouzon le Duc, p. 95.

[2] L'empereur Constantin Porphirogénète nous a transmis à cet égard un document précieux, en citant un usage qui avait lieu chez les Patzinaces. Il dit : « *Postquàm autem hunc locum transmiserint sancti Gregorii insulam appellant ubi sacra faciunt, propter vegrandem illic quercum et aves vivos immolant. Circùm vero sagittas alii defigunt, alii panes et*

Digitized by Google

d'un fait politique; et comme il est reconnu que les peuples de l'antiquité, notamment les Grecs et les Gaulois, élevaient des trophées pour des faits qui n'avaient pas toujours une grande importance, on doit aussi en conclure que les haches disposées en terre pouvaient consacrer de tels souvenirs; il fallait donc en avoir à sa disposition, ainsi que des moules pour en fondre à mesure des besoins. L'on conçoit aussi que le soin de consacrer de tels souvenirs pouvait être confié à celui qui avait en dépôt une enseigne militaire et qui par là-même avait un caractère religieux. Thucydide parle souvent de trophées élevés par les Grecs, mais il ne dit pas en quoi ils consistaient.

Un fait consigné dans le tome III, page 225, de l'*Histoirs de l'Académie des inscriptions*, dénote qu'on a enfoui avec intention divers autres objets appartenant au culte payen.

Ainsi, on trouva dans la terre, près de Langres, *un couteau, dit Cesespitum*, servant à égorger les victimes, *un chaudron* pour en contenir les entrailles, *deux patères à queue*, pour recevoir le sang, *une autre patère* couverte et sans queue, *deux prefericules, un manche d'aspersoir, une boîte à encens, trois petites cuillères d'argent* pour le prendre, *un morceau* assez considérable *de succin jaune, deux* de ces *coins* dont l'usage a déjà fait la matière des recherches de plusieurs antiquaires, et *huit instruments*,

carnes vel quidquid habent ex gentis suæ ritu. » (*De administratione imperii*, chapitre IX.)

Un usage semblable existe encore de nos jours : MM. Monard, docteurs en médecine, qui furent attachés à l'armée d'Afrique, m'ont fait connaître qu'à l'hôpital militaire de Bab-al-Oued, à Alger, il existe une fontaine sacrée qui fut renfermée par les Français dans l'enceinte de cet hôpital, et dont les eaux coulent au dehors. Ils virent, les mercredis, des femmes se rendre près des eaux de cette source, s'y livrer à des chants religieux, y égorger des volailles; puis elles traçaient une enceinte circulaire avec des pierres qu'elles ramassaient au bord de la mer.

Digitized by Google

tous de même forme, qui étaient, il paraît, le Κρεωδέτερον des Grecs, et le *culter excoriatorius* des Romains; il paraît que ces objets étaient en airain, comme tous les instruments de sacrifices des anciens.

Il est bien constant aussi que la trouvaille que je décris dans ce mémoire, avait été enfouie avec intention; l'ordre dans lequel on avait placé les divers objets qui la composent, le prouve d'une manière incontestable.

On a demandé si les haches et les coins en bronze avaient été employés soit dans les arts, soit à la guerre?

Quant à la première question, je ferai remarquer que ces instruments ne portent point de signes d'usure ou de dégradation, et il est encore à noter que les coins à boîte que l'on trouve avec ces haches, sont également intacts, et qu'il en est parmi eux qui ne pourraient être aiguisés sans qu'on pénétrât jusqu'à leur cavité.

Pour répondre à la deuxième question, on manque aussi de renseignements précis. Si on admettait l'affirmative, peut-être croirait-on y voir la *cateia*, l'*aclis* ou la *matera*, espèce d'arme de jet que les Romains avaient empruntée des Gaulois et des Germains. Isidore peint cette arme comme un trait fort pesant, dont la portée n'était pas longue, mais dont l'effet était terrible. On conçoit très-bien que, soit que l'on se servît de ces instruments pour en frapper directement, soit qu'on les lançât, et surtout avec la catapulte, ils pouvaient être très-meurtriers. Cependant je ne connais aucun document précis qui vienne confirmer cette hypothèse.

Moule de haches.

Le moule trouvé à Vaudrevange ressemble en tout point à ceux qui sont décrits dans le *Cours d'antiquités* de M. de

Digitized by Google

Caumont ; il servait à couler des haches avec oreillons ; son poids est de 1 kilogramme 750 grammes ; il est de deux pièces. Je n'en dirai pas davantage sur ce sujet, car ce que j'ai fait observer sur les haches, s'applique évidemment à leurs moules.

Cercle-cistre, ou crepitaculum, et autres cercles.

Le grand cercle a un diamètre total de 0m,29 ; la lame, très-mince, qui le compose, est large de 0m,08 ; il est un des beaux produits de l'art antique ; sa surface est décorée de plusieurs lignes circulaires très-fines, tracées parallèlement les unes aux autres, et qui alternent avec des surfaces unies ; une tige, faisant corps avec ce cercle, est terminée, à sa partie supérieure, par un anneau ou bélière très-solide, qui servait soit à le tenir, soit à le suspendre.

Deux autres cercles plus petits, sont d'un travail semblable ; leur diamètre est de 0m,87, et la largeur de leur lame de 0m,023 ; ils sont suspendus chacun à une petite verge adhérente au grand cercle, et, lorsqu'on les agite, ils frappent sur celui-ci qui alors donne un son étendu.

Encore bien que cet instrument n'ait pas la forme du cistre tel que nous le voyons représenté dans les ouvrages d'antiquité, cependant son usage paraissant avoir eu le même but, on peut, je pense, lui donner ce nom, ou au moins celui de *crepitaculum*, qui s'entend de tout objet destiné à faire du bruit.

Il paraît certain qu'il était ou militaire ou religieux, et si on admet l'opinion qu'il a appartenu à une enseigne militaire, il fut, à la fois l'un et l'autre. En effet, les enseignes étaient sacrées ; on les ornait, on les oignait et on les honorait comme les dieux eux-mêmes. Aussi Tacite

Digitized by Google

disait-il qu'elles étaient les divinités particulières des légions: *Propria legionum numina.* Le même instrument pouvait donc servir à donner le signal du combat et pour appeler à des cérémonies du culte.

Les Fastes d'Ovide nous apprennent, qu'aux fêtes de Cybèle, on agitait des instruments en cuivre. Saint-Ange, dans sa traduction, page 126, dit :

> On voit dans nos remparts courir les Corybantes,
> Frappant, en s'agitant, les timbales bruyantes;
> Et des bassins d'airain, par des bassins battus,
> On entend résonner les tintements aigus.

J'ai dit précédemment, que chez la plupart des peuples de l'antiquité, on faisait du bruit en frappant sur des instruments de métal, pour venir au secours de la lune et des dieux. On sait aussi qu'on chassait les mauvais génies avec des instruments en cuivre, et si notre *crepitaculum* n'était pas un instrument pour donner un signal, on pourrait au moins dire que les petits cercles qui frappaient sur le grand anneau, avaient pour but d'éloigner toute espèce de maléfices.

Les recherches auxquelles je me suis livré, concernant le bel objet d'art que je viens de décrire, ne m'ont rien indiqué qui lui ressemblât, et qui m'en fît connaître positivement la destination ; et cependant, chose bien remarquable, deux instruments identiques furent trouvés, dans notre pays, dans un espace de deux myriamètres.

Lors de la réunion du congrès scientifique à Metz, en 1837, M. le marquis de Villers, demeurant à Burgeisch (Moselle), déposa, sur le bureau, un cercle en bronze, au centre duquel étaient aussi suspendus deux autres petits cercles de même métal. Ce savant archéologue, dont nous regrettons la perte, pensait déjà, à cette époque, que cet instrument, dont les petits cercles rendaient un son

Digitized by Google

analogue à celui du *tam tam*, avait appartenu à une enseigne romaine, et servait à guider les légions pendant la nuit. A la vue de cette pièce unique, et qui n'était accompagnée d'aucun autre instrument, le congrès ne se trouva pas en situation d'exprimer une opinion bien arrêtée.

Le *crepitaculum* trouvé près de Vaudrevange, était accompagné d'autres cercles passés deux à deux dans un fil de cuivre, et deux anneaux beaucoup moins grands que ceux-ci supportaient chacun trois autres anneaux encore plus petits. Il paraît certain que ces objets ne durent servir que d'ornement, et il est même à remarquer que des brides de chevaux de l'Allemagne sont encore décorées par un certain nombre de petits cercles plats semblables à ceux précités.

Boucliers.

Les deux petits boucliers trouvés près de Vaudrevange, sont bien remarquables; ils ont, en diamètre, $0^{m},23$, et sont absolument semblables à ceux qui étaient fixés à la hampe des enseignes militaires romaines; ils ont, au centre, un *umbo*, qui est entouré de plusieurs cercles, se dessinant en relief sur leur surface. Ces objets sont très-minces, sans doute pour en diminuer de beaucoup le poids, et chacun d'eux a, au revers et au centre, un anneau très-solide en cuivre, pour le fixer.

Si on se reporte aux enseignes militaires, représentées dans divers ouvrages, on voit qu'elles avaient des formes variées, mais qu'elles étaient presque toutes ornées de boucliers. Il se pourrait donc que les boucliers que je décris eussent été surmontés du *crepitaculum;* soit que deux instruments semblables à celui-ci eussent été fixés

Digitized by Google

chacun à l'extrémité d'une tringle, soit que celui que je possède eût été suspendu seul dans un autre anneau ou couronne qui formait la partie supérieure d'une enseigne. Cette pièce, ainsi placée, pouvait être agitée facilement.

Bracelets.

Les bracelets ont été en usage chez tous les peuples, soit à l'état sauvage, soit à l'état de civilisation. Ainsi, les habitants des îles Pelew, avaient, pour signe de distinction, un bracelet qui était une vertèbre d'animal passée à grande peine dans le poignet.

Dans les monuments les plus antiques, on trouve, chez tous les peuples, des anneaux pour le col, les bras et les jambes; les uns sont en or, d'autres en argent, et le plus grand nombre en cuivre. Les hommes et les femmes en ont fait l'objet d'un grand luxe. On a recueilli, dans des monuments celtiques, des bijoux de cette sorte, ayant une grande valeur.

Quelques-uns de ces bracelets étaient décorés d'émaux, tels sont ceux qui furent trouvés, il y a quelques années, à Marsal, et tel est un anneau de col (mon cabinet), qui a été trouvé avec quatre *armillæ*, dont deux pour les bras et deux pour les jambes.

Dans les premiers temps, des bracelets étaient donnés comme signe d'honneur. Divers documents historiques nous apprennent que des légionnaires avaient obtenu un certain nombre de bracelets, à titre de récompense. Pline dit, qu'un tribun du peuple, Siccius Dentatus, qui vivait dans les premiers temps de la république romaine, fut, entr'autres distinctions, gratifié de quatre-vingt-trois colliers, et de cent soixante bracelets. (Liv. 7, chap. 28.)

Digitized by Google

Mais dans les derniers temps, les empereurs en firent distribuer au peuple, et Clovis fit des libéralités semblables aux Francs.

Des documents archéologiques font connaître, qu'on trouva, sous des tumulus, uniquement des *armillæ,* qui y étaient réunies en nombre plus ou moins grand, pour rendre probablement hommage à la mémoire de quelque personnage, ou pour conserver le souvenir de quelque fait important. Ainsi, l'an dernier, on trouva, près de Bouzonville (Moselle), une certaine quantité de bracelets, sous un tumulus, et il est à remarquer qu'on n'y trouva pas autre chose. Je dois ce renseignement à notre confrère, M. Dufresne.

Parmi les antiques qui ont été découvertes à Vaudrevange, il y avait quatorze bracelets, tous de la même forme; ils sont très-minces et convexes; leurs dimensions varient selon qu'ils devaient être placés ou vers l'épaule ou vers le poignet.

Il est probable qu'ils étaient destinés à la décoration du costume du personnage à la fois militaire et religieux, qui était porteur des autres objets de la trouvaille[1]. Mais ces anneaux n'étant point fermés, il paraît qu'on ne pouvait les employer qu'en les fixant sur un vêtement.

Plaque à jours, boutons, tubes cylindriques ou pendeloques, et torsades.

J'ai réuni ces divers objets, parce que je pense qu'ils ont appartenu à la décoration d'un baudrier; je fonde mon

[1] Si ces objets avaient été de dimensions moins grandes, on eût pu croire qu'ils avaient une autre destination. En effet, on voit des dessins d'enseignes dont la hampe paraît avoir été couverte d'anneaux de ce genre, mais ils étaient beaucoup plus étroits.

Digitized by Google

opinion sur l'attribution donnée à une plaque qui est représentée par la planche 73 du *Dictionnaire d'antiquités de l'encyclopédie*, et qui a des ornements presque semblables à ceux qu'on a trouvés à Vaudrevange.

On voit par la colonne trajane que les soldats portaient le baudrier de manière qu'il passait de l'épaule gauche vers la hanche droite ; les uns étaient une simple bande de cuir sans ornement, d'autres, même du temps de la république, étaient ornés de têtes de clous. Plus tard, on les agrandit et on les fit servir de bourse ; ils furent ornés de plusieurs manières, on les enrichit de broderies en or, en argent, de pierreries, et même de talismans.

D'après ces documents, il paraît donc constant que les onze boutons qui ont été trouvés étaient destinés à l'ornement d'un baudrier. Cette pièce, qui était probablement de cuir, devait avoir ses deux extrémités réunies sur la hanche et fixées à la plaque à jour, ornée des pendeloques et des torsades en cuivre[1].

Ressorts, fils de cuivre enroulés et autres ornements.

Il serait difficile de dire quelle était la destination des huit ressorts en bronze de la trouvaille que je décris, car ils sont très-faibles et ils n'auraient pu soutenir qu'un poids très-léger; peut-être ont-ils été destinés à supporter des draperies ou autres ornements qui décoraient l'enseigne.

[1] Si ces deux ornements n'ont pas appartenu au baudrier, il semble qu'on ne pourrait les attribuer qu'à l'enseigne.

Digitized by Google

Les sortes de boutons formés d'un fil de cuivre enroulé concentriquement étaient aussi des ornements. Caylus en décrit de semblables et il ne sait quelle destination leur attribuer. Cet auteur dit qu'on en a trouvé à Herculanum et à Bavay, et qu'il n'en a vu l'application dans aucun monument d'antiquité. Il présume qu'ils étaient appliqués sur les boucliers. Peut-être ceux que je décris ornaient-ils le baudrier dont j'ai parlé.

Quant aux quatre pièces ou baguettes de forme cylindrique, la longueur de chacune est de $0^{m},11$; elles sont légèrement arquées et, ainsi que je l'ai dit précédemment, elles ont au centre une ouverture rectangulaire et une bélière à chaque extrémité. Ces pièces, destinées à supporter des ornements, étaient, très-probablement, suspendues à l'enseigne par l'ouverture du milieu. Elles sont d'un travail aussi pur que celui du *crepitaculum*.

Tel est l'ensemble de la trouvaille sur laquelle j'appelle l'attention des archéologues.

Il est probable qu'une partie des pièces qui la composent provient d'une enseigne militaire et du costume de celui qui la portait; que le moule de haches, les haches et le coin étaient des instruments ou religieux ou militaires, et peut-être à la fois l'un et l'autre, selon leur emploi. A ce sujet je ferai remarquer que les enseignes militaires des Teutons étaient accompagnées par des haches destinées à les protéger.

Si l'on se demande quel est le lieu où ces objets ont été fabriqués, on ne peut dire précisément qu'ils l'aient été dans le pays où on les a trouvés, encore bien qu'on ait exploité dans l'antiquité des mines de cuivre près de Vaudre-

Digitized by Google

vange; en effet, il n'y a pas plus de motifs pour émettre cette opinion, qu'il n'y en aurait pour dire que les autres antiquités en bronze découvertes dans ce pays proviennent de ces mines.

Maintenant si on cherche la cause de l'enfouissement de ces instruments, il sera difficile, pour ne pas dire impossible, de l'indiquer d'une manière au moins précise; mais il est certain qu'ils ont été déposés dans le sol avec intention.

La position particulière que cette trouvaille occupait sur une éminence presqu'entourée de marais, entre la Sarre et des côtes escarpées, semble indiquer que cet enfouissement aurait été fait par des troupes qui, retirées en ce lieu, auraient voulu soustraire au vainqueur des objets qui leur étaient précieux, et alors ce fait remonterait soit à l'époque de la conquête des Gaules par les Romains, soit à une époque postérieure.

Il se pourrait que ce fût à la même époque que l'on eût sculpté, sur un des rochers qui dominent cette localité, le bas-relief représentant plusieurs personnages romains[1], et que l'on eût enfoui l'urne en bronze et la couronne de même métal recouverte d'or, qui furent trouvées il y a peu d'années sur le territoire de Schwarzenbach, dans le comté de Birkenfeld.

Si l'on n'admet pas que la trouvaille de Vaudrevange ait été confiée à la terre dans un temps de révolution ou de désastre, il faut considérer ce fait comme un acte religieux. En effet, si on écartait ces hypothèses, on ne comprendrait pas pourquoi volontairement on aurait ainsi disposé dans la terre des objets d'art d'un travail si remarquable.

[1] D'après un renseignement qui m'a été donné, on aurait trouvé des sépultures au pied du rocher sur lequel on voit ces bas-reliefs.

Digitized by Google

Quelle que soit l'opinion que l'on admette, il est constant que l'on admirera la perfection de ces antiques, et au lieu de les attribuer à l'époque celtique on les considérera, je pense, comme ayant été fabriquées sous la puissance des Romains dans les Gaules, et à une époque où les arts avaient fait de grands progrès.

Digitized by Google

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

SUR

GHELMA

(ANCIENNE CALAMA),

PAR M. EUGÈNE GRELLOIS.

PRÉFACE.

L'Algérie présente un si grand nombre de points encore inexplorés, chacun de ces points mériterait d'être étudié sous tant de faces diverses, que les travaux d'un seul homme sur une localité unique ne sauraient apporter qu'un faible contingent à cette masse de connaissances qu'un prochain avenir nous réserve.

Cependant, bien convaincu que la science complète de notre nouvelle France ne peut résulter que de la réunion d'un grand nombre de travaux partiels, il m'a semblé que moi aussi, médecin avant tout, antiquaire par circonstance, je pouvais, après avoir acquis du pays une connaissance médicale aussi complète que possible, hasarder quelques pas dans une autre voie, et préparer des matériaux à ceux qui, rapprochant un jour ces lambeaux épars, viendront élever le monument que la science réclame.

Digitized by Google

Notre œuvre coloniale et civilisatrice détruit chaque jour ces précieux vestiges, dont il ne restera plus bientôt que de pâles dessins et de froides descriptions : il est donc important de dresser, au moins, un inventaire exact des richesses archéologiques découvertes sur chacun des points de notre occupation.

C'est cet inventaire que je dresse pour Ghelma.

J'ai pu omettre quelques faits importants et m'appesantir sur des détails inutiles. S'il en est ainsi, je le regrette ; mais j'ai compris que les monuments antiques de l'Algérie doivent être mis en parallèle avec ceux, si savamment explorés, de notre vieille Europe, et ces recherches ne doivent être considérées que comme des matériaux d'archéologie comparée.

Qu'il me soit permis, en terminant ce prologue, de remercier M. le Commandant Supérieur de Tourville, de l'obligeance avec laquelle il a secondé mes recherches. En numismatique surtout, je dois beaucoup à sa bienveillance, je ferais mieux de dire à sa libéralité.

POSITION GÉOGRAPHIQUE.

Ghelma, chef-lieu du cercle de ce nom, est située dans la province de Constantine, et dépend de la subdivision de Bône.

Cette ville naissante, occupée par les Français depuis 1836, s'élève entre Constantine (Cirta) et Bône (Hippo-Régius) ; à près de cent kilomètres de la première, à soixante-et-onze de la deuxième.

A trois kilomètres à l'Est de la ville, coule l'Oued-Seybouse (Rubricatus), qui se dirige du Nord au Sud.

A l'Ouest, s'élève le Djebel-Mahouna, dont le nom ancien nous est inconnu ; les dernières assises de la montagne

Digitized by Google

viennent se perdre à un kilomètre de Ghelma et se confondre avec la vallée de la Seybouse.

La population actuelle de Ghelma, population en général flottante, s'élève à mille individus, environ.

ESQUISSE HISTORIQUE.

L'existence de Calama sous le nom actuel de Ghelma est un des points de géographie ancienne les plus sûrement établis, et cette synonymie est tellement acquise à la science qu'aucun doute ne s'élève à cet égard.

Nous pourrions donc admettre cette identité comme constante et démontrée, sans nous en occuper davantage; mais nous tenons à montrer, au moins, les sources de cette certitude[1].

L'analogie et la presqu'identité des noms *Calama* et *Ghelma* est un premier indice qu'il ne faudrait pas négliger, à défaut de renseignements plus précis. Ce qui prouve, d'ailleurs, que c'est le même nom transmis des Romains à nous, c'est que le géographe Edrisi indique cette localité sous le nom de *Kalma*.

Mais saint Augustin lui-même fixe, dans les lignes suivantes, la position de Calama : « *Inter Constantinam quippe..... et Hipponam ubi ego sum, Calama..... Vicinior quidem nobis, sed tamen interposita est*[2]. »

[1] On ne saurait invoquer l'autorité d'aucun géographe ancien, car pas un, ni Strabon, ni P. Méla, ni Pline, ne mentionne Calama, et nous devons nous borner à indiquer cet oubli, sans en rechercher les causes.

Calama n'est pas indiquée davantage dans les routiers et itinéraires (*Table Théodosienne, Itinéraire d'Antonin, Table de Peutinger*); la raison en est bien simple : c'est que Calama se trouvait en dehors des voies principales de communication et n'était traversée par aucune grande route; elle ne recevait que des embranchements des routes qui passaient dans son voisinage.

[2] *Contrà. Litt. Petilium.*

Digitized by Google

Calama était donc entre Constantine et Hippone, mais plus près de celle-ci : telle est, en effet, la position de Ghelma.

Mais cette synonymie est démontrée d'une manière irrécusable par les inscriptions nombreuses qui ont été trouvées dans les ruines de la ville romaine. Je ne pense pas les connaître toutes, et cependant j'ai pu en réunir six sur lesquelles on lit le nom de Calama. (Pl. I, de 1 à 6.)

Ce nombre est assez imposant pour qu'on ne puisse objecter que ces inscriptions ont été transportées ici ou qu'elles s'adresseraient à quelqu'autre localité ; mais cette cause d'erreur doit être indiquée, car elle s'est présentée quelquefois. Ainsi, j'ai trouvé à Ghelma un fragment d'inscription sur lequel on lit le nom de LARES ; à défaut d'autres renseignements, ce serait donc une cause d'erreur, et cette pierre trouvée sur des ruines inconnues pourrait faire supposer qu'elles portaient le nom de *Lares*. C'est encore ainsi qu'à Constantine on a trouvé une inscription dédiée à Marc-Aurèle par la colonie des *Siguitains*, COL SIGVITANORVM. Mais pour Calama ou Kalama, les documents sont trop précis et trop nombreux pour ne point revêtir un caractère de certitude.

Calama était une colonie romaine, et était décorée de ce titre, ainsi que le démontre l'inscription numéro 1, planche I.

Étymologie de Calama. — Le mot Calama semble tellement être d'origine latine, que personne, je crois, n'avait jusqu'ici songé à chercher sa racine dans une autre langue. Cependant M. le docteur Judas vient de démontrer, d'une manière qui me semble fort rationnelle, que Calama, ville numide avant d'être ville romaine, reconnaît une étymologie phénicienne.

Voici les considérations sur lesquelles se fonde mon savant ami :

Sur six inscriptions phéniciennes de Ghelma, envoyées à Paris, soit par M. de La Marre, soit par moi, M. Judas

Digitized by Google

a lu MLC, qui, avec l'interposition des voyelles, qui manquent dans toutes les langues sémitiques, fait AMALAC. Ce groupe de lettres ne se trouve, exclusivement, que dans les inscriptions envoyées de Ghelma, et manque même déjà dans celles de *Hanschir aïn nechma* (notre Suthul). Or, le phénicien, et c'est encore un caractère des langues sémitiques, se lisait de droite à gauche; si donc on lit de gauche à droite, selon la coutume des Romains, le mot MLC, soit AMALAC, a la plus grande ressemblance avec CLM, soit CALAMA. Calama est donc le nom punique de la ville, mais lu de gauche à droite et non de droite à gauche.

Ce qui confirme M. Judas dans cette manière de voir, c'est la considération qu'un fait identique a eu lieu sur les confins des deux Mauritanies, où le nom de rivière *Chylemath,* n'est que le nom *Molochath,* retourné (*Mulucha* ou *Malouia).* On est, en effet, d'accord pour penser que ces deux noms s'appliquent à un même cours d'eau.

M. Dureau de la Malle, comparant entr'eux un passage de Salluste et un passage de P. Orose, en conclut à l'identité de Suthul et de Calama; son opinion a prévalu, et c'est un fait admis aujourd'hui par la plupart de ceux qui ont étudié cette question[1]. Qu'il me soit permis de ne pas partager l'avis de ces savants: Suthul et Calama sont deux villes voisines, mais parfaitement distinctes.

Que dit, en effet, Salluste? « *Aulus milites, mense januario, ex hibernis in expeditionem evocat; magnis itineribus, hieme aspero, pervenit ad oppidum Suthul, ubi regis thesauri erant. Quod quamquam et sœvitiâ temporis et opportunitate loci neque capi neque obsideri poterat, nam*

[1] C'est à tort, du reste, que M. Dureau de la Malle s'attribue la priorité de cette opinion; elle a été déjà réfutée en 1813, par Barbié du Bocage dans les notes ajoutées à la traduction de Salluste, par Mollevault.

Digitized by Google

circum murum, situm in prerupti montis extremo, planities limosa hiemalibus aquis paludem fecerat. »

Voilà donc Suthul entourée d'une plaine marécageuse, à l'extrémité d'une montagne escarpée.

Eh bien! en aucune saison, la plaine qui s'étend au pied et au nord-est de Ghelma n'est assez marécageuse pour arrêter la marche d'une armée, ou si, contre mon opinion, elle devenait telle, l'armée, avant d'y arriver, aurait eu à traverser bien des plaines, des montagnes et des rivières, qui lui auraient opposé des obstacles autrement sérieux; ajoutons à cela que les côtés ouest et sud de la ville sont plus élevés que la plaine, reposent sur un fond de rochers qui s'étendent assez loin, et ne se laissent pas défoncer par les pluies de l'hiver. Rien donc n'empêchait l'armée d'Aulus d'arriver jusqu'à Calama, et d'en faire le siége, dès qu'elle avait pu arriver à la plaine.

Voilà pour le *planities limosa.*

Quant au *prerupti montis,* c'est bien mieux encore: d'abord, par le mot *extremo,* qu'a entendu Salluste? est-ce à l'extrémité supérieure ou à l'extrémité inférieure de la montagne escarpée, qu'était située Suthul? Évidemment c'était à l'extrémité supérieure, car on n'a jamais voulu, je crois, démontrer la force d'une place en disant qu'elle est au pied d'une montagne. Si la montagne est voisine, la place est dominée; si elle est plus éloignée, elle est sans influence sur la place et ne peut servir à sa défense. Et cependant, pour accorder la position de Suthul ou Calama avec le texte de Salluste, les savants que je combats ont pensé que le mot *extremo* signifiait l'extrémité inférieure, le dernier gradin de la montagne.

Ajoutons encore que, dans cette hypothèse même, leur manière de voir ne serait pas plus fondée, car entre la montagne elle-même et la ville s'étend un plateau assez

Digitized by Google

vaste, qui favoriserait admirablement les opérations d'une armée assiégeante.

Une considération d'une autre nature me porte encore à croire que ce n'était point à Calama que le roi numide avait caché ses trésors. C'est que l'art, dans ces temps reculés et chez un peuple à demi-barbare, faisait peu pour la fortification, que la plus grande part, au contraire, en était à la nature. Or, Ghelma n'est nullement fortifiée par la nature, et l'inspection des lieux démontre qu'il devait en être de même à l'époque de Jugurtha. D'ailleurs, il est probable que le roi, pour cacher ses trésors, n'aurait pas choisi une place située dans une plaine ouverte, exposée à toute chance d'invasion, près de la route de Carthage et d'Hippone à Cirta; mais la raison indique qu'il avait dû les confier à une ville d'un abord difficile, dans un pays accidenté et peu accessible.

Orose n'accompagne son récit d'aucune description: « *Posthumium Aulum... apud Calamam urbem thesauris regiis conditis inhiantem oppressit...* »

Ainsi, Salluste dit bien que la ville de Suthul renfermait les trésors du roi, mais Orose rapporte simplement que Jugurtha défit, auprès de Calama l'armée d'Aulus qui convoitait les trésors cachés du roi. Or, cette citation est loin d'indiquer, comme le fait celle de Salluste, que Calama renfermait les trésors, elle exprime seulement que les trésors du roi étaient cachés, et qu'Aulus les convoitait.

Donc, en cherchant à atteindre Suthul, ou même étant au voisinage de cette place, pour s'emparer des trésors qu'elle renfermait, l'armée d'Aulus, attirée dans une embuscade par Jugurtha, fut défaite auprès de Calama.

Cela semble indiquer, au moins, que ces deux villes étaient voisines.

Si l'on se dirige vers l'ouest, en sortant de Ghelma, et suivant le chemin de la montagne, on arrive, après une

Digitized by Google

heure de marche, à une éminence couronnée de ruines qui attestent l'existence d'un établissement autrefois important. Les Arabes appellent ce lieu, du mot générique *Ksar*, château : c'était un *castellum*.

En inclinant à gauche, vers le flanc de la montagne, on tombe bientôt sur un amas de ruines beaucoup plus étendues, mais moins bien conservées que les précédentes. Cette localité est connue sous le nom arabe de *Hanschir-ain-nechma*. Or, établissons tout d'abord la position de ces ruines.

A droite, s'étend un plateau accidenté, relié à d'autres plateaux voisins par des parties creuses qui ne permettent d'écoulement aux eaux que vers le voisinage des ruines; les abords de la place devaient ou, tout au moins, pouvaient être inondés après de fortes pluies. A gauche, plonge un ravin escarpé, d'une grande profondeur, au fond duquel roule un ruisseau que les pluies de l'hiver convertissent chaque année en torrent. La place était donc entièrement inattaquable de ce côté. Enfin ces ruines sont situées presqu'au sommet, *extremo*, d'un des principaux contre-forts de la montagne (Djebel-Mahouna).

Il existait ainsi, près de Calama, une ville numide munie d'un castellum, et cependant l'histoire ne nous a point transmis son nom. D'autre part, Suthul était située non loin de Calama, cela ressort de la comparaison des deux textes, dans des conditions analogues à celles que nous venons de retracer. Le voisinage de ces deux villes a donc été le théâtre de cette bataille dans laquelle l'armée étrangère a succombé. Or, il est facile de comprendre, à l'inspection des lieux, qu'une bataille étant livrée entre les deux points que nous examinons, la victoire a dû rester à celle des deux armées qui avait la pratique des difficultés du pays.

Enfin, si nous en jugeons par le nombre d'inscriptions libyques et puniques trouvées dans ces ruines, il faut

Digitized by Google

conclure que ces vestiges sont ceux d'une ville numide plus importante que Calama ne l'était à la même époque[1].

RECHERCHES DE SIMPLE ÉRUDITION.

Origine de Calama. — Une obscurité complète entoure le berceau de cette ville, comme celui de la plupart des cités de la Numidie. Quel fût son fondateur? on l'ignore. A quelle époque a-t-elle surgi? on l'ignore encore. Un seul fait me semble évident, c'est que sa fondation a précédé l'époque de la domination romaine, c'est qu'elle a été ville numide avant d'être une colonie de l'empire. Le texte, déjà cité, d'Orose nous l'indique, puisque, d'après cet écrivain, l'armée d'Aulus fut défaite devant Calama.

Ainsi, la naissance de cette ville remonte à une époque indéterminée entre la fondation et la destruction de Carthage.

[1] L'opinion de Barbié du Bocage, qui identifie *Suthul* et *Sufetula*, me semble complètement inadmissible. Il existe, à une journée de marche, environ, de Sufétula, un lieu, nommé en arabe *Gelma*, où l'on trouve quelques ruines, et Barbié du Bocage confond ce lieu avec une *Calama*, bourgade dont parle Ptolémée, et qui est figurée dans l'Itinéraire d'Antonin. Ce Gelma serait donc, d'après cet auteur, la Calama que cite Orose; mais la Calama de Ptolémée se trouvait bien loin de là, puisque ce géographe la marque sous le méridien de la *Siga* (Tafna), à dix-huit milles géographiques au sud de l'embouchure de cette rivière, et que Léon l'Africain la place à quinze milles italiens au sud de Tlemcen.

D'ailleurs, qu'on n'oublie pas que Sufétula était située sur les limites du désert, et l'on admettra difficilement qu'Aulus ait quitté ses quartiers d'hiver pour s'aventurer aussi loin dans un pays hérissé de montagnes, coupé de rivières torrentueuses, avec une armée de quarante mille hommes, que la misère, les privations et les fatigues de tous genres auraient décimée, avant qu'elle pût atteindre le but de sa convoitise.

Digitized by Google

Quel rôle a-t-elle joué pendant les époques libyque et punique? rien ne l'indique.

146 avant J.-C. — Lorsque Carthage tombe sous les coups de son heureuse rivale, les conquérants n'occupent d'abord que les possessions carthaginoises, et la Numidie reste à Massinissa.

46 avant J.-C. — Rome ne s'empare de la Numidie qu'un siècle plus tard, après la défaite de Juba l'Ancien. César, pour récompenser les services de Sittius, heureux aventurier romain, lui donne Cirta, annexe au royaume de Bocchus quelques parties du voisinage de la Mauritanie, et fait, du reste de la Numidie, une province romaine dont le préteur Salluste obtient le proconsulat.

Cette province fut appelée nouvelle, par opposition à l'ancienne, qui était l'Afrique propre; on suppose que Zama en fut la capitale.

Cette époque proconsulaire ne paraît point avoir été heureuse pour Calama; des plaintes s'élevèrent de toutes parts contre les exactions des gouverneurs; cependant, c'est d'elle que semblent dater les premiers développements de notre cité, qui bientôt acquerra un rang de quelqu'importance parmi les villes romaines de la Numidie.

30 avant J.-C. — Rome donne le gouvernement de la Numidie à Juba le Jeune.

25 avant J.-C. — Juba régne cinq ans sur cette province. Auguste la lui enlève, et lui donne en échange la Mauritanie. La Numidie est alors réunie à l'Afrique propre, et confondue avec elle sous l'autorité d'un proconsul.

42 après J.-C. — Au commencement du règne de Claude, elle est de nouveau constituée en province séparée, sous les ordres d'un simple chevalier, avec le titre de procurateur. Cette indication nous est transmise par l'histoire,

Digitized by Google

mais nous ne trouvons, à Ghelma, aucun document qui indique cette époque des procurateurs.

Sous le règne suivant nous voyons reparaître les proconsuls.

Mais, en tous temps, les plaintes n'ont cessé de s'élever sur l'oppression des gouverneurs, quels qu'aient été leur rang et leur titre.

Pendant près de quatre siècles, c'est-à-dire jusqu'à la chute de la puissance romaine en Afrique, l'histoire ne mentionne plus le nom de Calama. C'est, ainsi qu'on l'a fait remarquer, un signe de prospérité ; les époques stériles pour l'histoire sont toujours des époques de tranquillité et de bonheur pour les peuples.

Le gouvernement proconsulaire subit de fréquentes variations, mais elles sont sans intérêt pour le sujet qui nous occupe.

Pendant ce long espace de temps, le christianisme plante son étendard en Afrique ; Carthage est le centre d'où il irradie jusqu'aux extrémités de la proconsulaire, puis en Numidie et dans les Mauritanies.

Calama devient le siége d'un évêché, mais l'époque en est inconnue. Dans la liste de ses évêques, un seul a échappé à l'oubli des temps : c'est Possidius, l'historien et l'ami de saint Augustin.

Ces deux écrivains nous parlent des persécutions qui teignent de sang la surface de la Numidie, et ils nous transmettent les plaintes des habitants de Calama sur le joug qui les opprime.

An 424. — Cependant les Vandales font irruption en Afrique, sous le règne de Valentinien III. Pendant la durée du siége d'Hippone, Calama est prise et saccagée par les Barbares.

11 Février 345. — Après la prise d'Hippone, Giséric conclut avec les Romains un traité par lequel il garde la

Digitized by Google

Mauritanie et une partie de la Numidie. On ne connait point au juste les limites du nouveau partage ; mais, cependant, il paraît certain que Calama tomba sous la domination des Vandales (437), car Giséric prononça l'exil de Possidius, évêque de cette ville, et, d'après le texte de saint Prosper, Giséric agissait *intra habitationis suæ limites,* dans les limites de ses possessions.

533. — Les Vandales tombent eux-mêmes sous les coups de Bélisaire, et Calama renaît de ses cendres ; ses murs se relèvent, quelques monuments sont reconstruits, mais les troubles de cette époque ne permettent point aux conquérants de donner à leurs œuvres un cachet immortel. L'empire s'écroule, et avec lui les arts et les sciences.

697. — Les Arabes s'emparent de Carthage. La puissance bysantine est anéantie en Afrique, et les sectateurs de Mahomet effacent sous leurs pas jusqu'à la dernière trace de civilisation et de christianisme.

C'en est fait de Calama. Durant une longue période de siècles elle est ensevelie dans le silence de la mort ; ses restes inanimés sont couchés sous la poussière. Edrisi la cite, il est vrai, mais il prononce seulement son nom, *Kalama ;* il ne décrit point, il ne fait qu'indiquer l'emplacement où fut une ville. Que décrire, où il n'y a rien ?

ÉTUDE ET APPRÉCIATION DES RUINES.

Muraille d'enceinte.

La ville de Calama se composait de deux parties évidemment distinctes : 1° le *castellum,* ou citadelle ; 2° la ville proprement dite.

Ces deux parties étaient contiguës et reliées entr'elles par un mur d'enceinte qui servait à la défense commune.

Digitized by Google

Cependant une muraille épaisse séparait l'une de l'autre, de sorte que le castellum pouvait, non-seulement veiller à la sûreté de la ville, mais encore se défendre isolément, si celle-ci était au pouvoir de l'ennemi.

Ce castellum, situé au sud, occupait la partie la plus élevée du plan légèrement incliné sur lequel s'étendait la ville.

L'enceinte de cette forteresse a su résister au temps et aux Arabes, de sorte que les Français, occupant Ghelma en 1836, ont pu la faire servir à leur défense, après douze siècles, environ, d'abandon et de solitude. Aujourd'hui encore, avec de légères restaurations, la plus grande partie de cette muraille constitue l'enceinte du camp.

Elle est formée par la superposition de pierres de taille de fortes dimensions, puisque beaucoup d'entr'elles atteignent et dépassent un mètre de longueur. Ces pierres forment les deux parements, interne et externe, de la muraille et laissent entr'elles un intervalle de $1^{m},50$ d'épaisseur, rempli de moellons non cimentés. L'épaisseur totale de cette muraille est d'environ trois mètres.

On trouve, dans cette construction, le cachet de deux époques bien distinctes.

Première époque. — La première appartient aux beaux temps de la domination romaine; les pierres sont parfaitement unies et cimentées ; au niveau du sol, elles reposent sur une sorte d'entablement orné de moulures d'une certaine délicatesse. Aucune des pierres qui entrent dans cette partie de la muraille, n'est garnie d'inscriptions.

Cette époque a laissé moins de traces que la suivante; on doit, cependant, y rapporter toutes les fondations et la partie des murs située vers l'angle supérieur ouest de la forteresse.

Deuxième époque. — La seconde époque a laissé des vestiges bien plus étendus, puisque la presque totalité de

Digitized by Google

la muraille lui appartient. On la reconnaît à l'assemblage moins intime des pierres, aux vides nombreux qu'elles laissent dans leurs intervalles, à l'absence de tout ciment, à la présence, enfin, d'inscriptions jetées çà et là, confusément, dans l'épaisseur du mur, souvent avec les caractères renversés. On y voit la preuve qu'une main intelligente n'avait point présidé à leur mise en place, et que cette enceinte avait été élevée dans un moment de trouble et de précipitation, en usant des matériaux répandus çà et là sur le sol.

Ce sont, en effet, les anciens remparts détruits par les Vandales et relevés à la hâte lors de la restauration byzantine, avec leurs propres pierres et celles d'autres constructions tombées aussi sous les coups des barbares.

Le nom de Solomon, qu'on lit sur une inscription[1] (Pl. 7, N° 6) placée dans la muraille, indique évidemment que cet ouvrage est postérieur à ce général, ou tout au moins contemporain des dernières années de son gouvernement.

Aux angles, et de distance en distance, existaient des tours carrées, que nous avons retrouvées au nombre de douze. Chacune d'elles pouvait donner abri à vingt-cinq ou trente combattants.

Plusieurs portes donnaient issue à la citadelle sur la campagne. Il en existe encore une vers l'angle inférieur Est; elle forme une voûte à plein-cintre, peu élevée et peu large.

Les dimensions et la forme de cette enceinte ont été conservées dans le plan des travaux définitifs, de sorte que le camp actuel ne diffère en rien, quant à l'étendue, de

[1] Publiée par M. Hase, dans le *Journal des savants*, décembre 1847, page 719; copie peu correcte, dont je crois inutile de reproduire la version.

Digitized by Google

la citadelle byzantine, et même, on doit le croire, de la citadelle romaine.

L'enceinte de la ville n'est plus indiquée que par quelques fragments d'une muraille rasée au niveau du sol. C'est à la partie supérieure, à l'Ouest, qu'on peut le mieux en suivre la trace; on la retrouve encore au Nord, où elle indique que la cité romaine s'étendait plus loin que ne doit s'étendre la ville française. A l'Est, elle cesse d'être tracée; cependant les ruines d'anciennes constructions trouvées vers ce côté, démontrent que les limites devaient être à-peu-près celles de la ville actuelle, arrivée au point de développement qu'on veut lui donner.

Ces murs offraient la même épaisseur que ceux du camp; les pierres, en général des moellons, sont unies au moyen d'une forte maçonnerie, et marquent, de distance en distance, l'emplacement de tourelles circulaires, dont chacune pouvait contenir huit ou dix défenseurs.

Il me semble évident que cette enceinte appartient à l'époque romaine proprement dite, et que sous la domination du bas-empire la ville n'a point été fortifiée, ou tout au moins qu'elle n'a pas eu d'enceinte continue, car il n'existe plus aucune trace au-dessus du sol, comme on en voit pour l'enceinte du camp.

Théâtres.

Calama possédait plusieurs théâtres; l'un d'eux, qui était, sans contredit, le plus vaste et le plus important, offre encore des restes assez beaux pour attirer l'attention et mériter une description particulière.

Ce monument, le plus complet de ceux que nous ait légués l'ancienne Calama, est situé au Nord de la ville, dans une admirable position. Il est, comme la plupart des théâtres

Digitized by Google

romains, adossé à une colline, aux dépens de laquelle on a creusé l'emplacement des gradins.

De leurs loges, les spectateurs jouissaient du plus délicieux point de vue. Deux collines, qui s'avancent vers la plaine, s'inclinent exprès pour découvrir les beautés de cette riche campagne et les riants contours de la Seybouse qui semble se rouler autour d'elle-même, pour être vue plus longtemps. Derrière le fleuve, les coteaux verts viennent successivement se fondre dans la teinte grise des montagnes lointaines, qui paraissent n'être que le dernier rideau de la scène.

C'est un grand sentiment de l'art qui avait dicté le choix d'une telle situation pour y asseoir un théâtre.

Le monument consiste en un amphithéâtre dont le diamètre mesure soixante-quatre mètres. La circonférence est garnie de huit rangées de gradins qui occupent un espace de douze mètres, de sorte que le diamètre intérieur, qui détermine l'étendue du *proscenium,* est réduit à quarante mètres.

A la partie supérieure et moyenne existent encore les vestiges d'une loge qui était, sans doute, celle du gouverneur de la ville, la *loge prétoriale.*

Une triple rangée d'escaliers fort étroits, au centre et sur les côtés, conduit des gradins au *proscenium,* tandis qu'un vestibule arrivant de la partie supérieure et construit dans l'épaisseur même des gradins, du côté gauche (faisant face à la scène), pouvait y conduire directement de l'extérieur.

Un *pavimentum* en larges dalles, échancré en demi-lune vers le centre du diamètre, séparait le *proscenium* du *scenium.* Il ne reste plus que des vestiges de celui-ci; les acteurs y arrivaient par une entrée particulière située au niveau même de la scène, tandis que les spectateurs entraient au théâtre par la partie supérieure. Cette dispo-

Digitized by Google

sition est facile à comprendre en se rappelant que le monument est situé sur le penchant d'une colline, dont le sommet est au niveau même de la ville.

Il existe encore des voûtes, des vestibules qui faisaient communiquer d'une partie du théâtre à l'autre. L'un d'eux constituait, sans doute, le *vomitorium*.

La façade du théâtre, dont il reste encore quelques parties du côté opposé à la ville, était ornée de colonnes dont on trouve les débris, et de statues, ainsi que l'indique une inscription rencontrée près de là, et que je n'ai plus retrouvée à Ghelma. (Voir Pl. 1, N° 7.)

L'emplacement de deux statues, une de chaque côté de la façade, est encore indiqué par deux niches creusées dans l'épaisseur de la muraille.

Quoique les pierres de taille n'aient pas été ménagées dans la construction, elles ont été cependant réservées d'une manière spéciale pour servir de parements. Ainsi, les gradins sont de moellons cimentés recouverts de dalles; les vestibules et la façade sont également construits en moellons, avec des pierres de taille espacées de distance en distance.

Les murs, tant intérieurs qu'extérieurs, ont une épaisseur moyenne de deux mètres.

Il devait exister sous ce théâtre des parties profondes, des *substructions* qui ont été comblées depuis, et qui n'ont point encore été découvertes. C'est du moins ce que semblent annoncer des marches d'escalier au-dessous du sol, et dont on ne connaît point la destination.

Le calcul indique que cet amphithéâtre pouvait contenir environ 2000 spectateurs, savoir: 1284 sur les gradins, et 716 dans l'enceinte du *proscenium*.

En résumé, ce monument démontre une œuvre faite à loisir, et entourée de toutes les conditions de beauté et de solidité.

On ne saurait en douter, cet ouvrage appartient aux

Digitized by Google

beaux temps de la domination romaine, car il porte encore ce cachet de grandeur que les conquérants du monde savaient imprimer à leurs immortels travaux.

Il a du subir quelques modifications sous la domination bysantine ; mais ces modifications, dont on découvre quelques traces, indiquent l'absence du goût et la décadence de l'art ; ainsi, l'une des portes du vestibule qui conduisait au proscenium a été fermée en partie, et l'on reconnait aisément que ce dernier travail n'est pas contemporain de l'âge florissant du théâtre.

Cirque. — A l'Ouest et non loin de la ville on voit encore les restes d'un cirque dont il n'y a guère de conservé que les dimensions (Pl. 3, N° 4). Il a été creusé dans l'épaisseur même du rocher, sur un plan horizontal, de telle sorte que les loges ou gradins se trouvaient à-peu-près au niveau du sol extérieur, tandis que l'arène elle-même lui était inférieure ; on ne sait point aujourd'hui quelle était sa profondeur au-dessous des gradins, car elle est couverte d'une couche, sans doute fort épaisse, de terre, et l'on n'y a fait encore aucun déblaiement.

La forme de ce cirque n'est point circulaire, mais elliptique ; ses dimensions sont, dans un sens, 40 mètres, et 31 dans l'autre.

Les deux tiers, environ, de la circonférence sont seulement conservés ou même indiqués. On y remarque, de distance en distance, des réduits taillés dans le roc, de 4 mètres, environ, de largeur sur 3 mètres de profondeur ; à l'Est et à l'Ouest il existe deux de ces réduits beaucoup plus grands, dont la largeur est de 5 mètres et la profondeur de 9.

C'est là, sans doute, qu'étaient renfermés les animaux féroces destinés au spectacle.

Au-dessus de la partie la mieux conservée, et qui s'étend du Sud à l'Ouest, on observe encore les vestiges

Digitized by Google

de deux gradins en maçonnerie, et, ça et là, quelques pierres de taille.

L'entrée de l'arène était probablement du côté de la ville, mais il n'en reste plus de traces.

Ce cirque a dû être détruit par les Vandales et n'aura point été relevé depuis, car les matériaux même qui ont servi à sa construction ont, en grande partie, disparu.

N'ayant aucune notion sur le chiffre des gradins qui pouvaient l'entourer, il est impossible d'émettre une opinion vraisemblable sur le nombre des spectateurs qu'il devait contenir.

Enfin, sur la place même du marché, existe encore l'indication d'une construction dont la destination était analogue. Ce sont des restes de maçonnerie s'étendant sur une ligne courbe, dont on ne saurait plus déterminer ni la nature ni le diamètre. Nous nous dispensons de toute conjecture à cet égard.

Nous émettons le vœu de voir l'administration s'occuper du premier de ces monuments. Le déblayer afin qu'aucune de ses parties ne reste cachée, faire des fouilles dans celles qui sont susceptibles d'être fouillées, sont des choses, archéologiquement parlant, de première nécessité.

Quant au second, nous aurions vu avec intérêt mesurer la profondeur et reconnaître la nature du sol de l'arène.

Citernes.

A quelques pas en dehors de la porte Sud du camp, sur l'emplacement même du marché, on voit les ruines de cinq citernes, qui devaient avoir pour principale destination d'alimenter les thermes, dont nous allons nous occuper à l'instant.

Chacun de ces réservoirs est de même dimension ; on y

Digitized by Google

trouve les mesures suivantes : hauteur, 7 mètres; largeur, 3 mètres; profondeur, 10 mètres.

Trois d'entr'eux sont encore presqu'intacts; la voûte des deux derniers est en partie détruite.

L'administration militaire a, je crois, le projet de les restaurer et de les mettre en état de pouvoir encore être utilisés.

On a trouvé les traces du conduit qui menait l'eau de ces citernes aux bains.

Thermes.

Dans l'intérieur même de notre camp, à l'extrémité Sud de la grande rue, existe une ruine imposante par ses dimensions et par l'état de conservation de quelques-unes de ses parties. (V. Pl. 2, N° 2.) La destination primitive de ce monument est encore un sujet de controverse; je crois, cependant, qu'il est facile de la déterminer.

Le bâtiment peut se diviser en trois parties à-peu-près égales. La première, centrale, consiste en une vaste salle A, de 22^{m} de long sur 11^{m} de large, communiquant par ses extrémités avec quatre petites salles, ou plutôt quatre cabinets BBBB. Les deux murs latéraux présentent encore, à leur partie supérieure, l'amorce de la voûte qui couvrait toute cette partie de la construction; cette voûte était constituée par quatre arceaux en pierre de taille et dont on suit les vestiges jusqu'au-dessous du sol. La hauteur de cette salle, prise jusqu'à la naissance de la voûte, est de 12^{m}.

Chacun de ses murs latéraux est percé, à son milieu, d'une vaste ouverture en plein-cintre *a*, *a*, haute de 10^{m} sur 5 de large. Ces deux arceaux, également construits en

Digitized by Google

pierre de taille, faisaient communiquer cette salle principale avec les deux parties latérales du bâtiment.

Indépendamment de cette communication essentielle, le mur est percé, à chaque extrémité, de deux portes *b*, *b*, de 2m,50 de haut sur 1m,50 de large, ouvrant sur d'autres salles, tandis que le mur opposé, Ouest, n'est percé que d'une ouverture *c*, vers l'une de ses extrémités.

Vers le côté Nord de cette salle, on voit dans le sol une ouverture *d*, d'environ 1m,50 de diamètre, dont la destination nous paraît douteuse.

Les quatre cabinets qui terminent la grande salle n'avaient de communication qu'avec elle; leur disposition est symétrique; ils offrent chacun 4m,50 de long sur 4m de large : il faut descendre deux marches pour y entrer.

Les deux murs extrêmes du bâtiment, Sud et Nord, ont en grande partie disparu ; le premier est confondu avec l'enceinte actuelle du camp.

La seconde partie du bâtiment CDEFG, à l'est de la première, est constituée par cinq chambres, dont les deux premières C, D, et les deux dernières F, G, communiquent avec la salle principale au moyen des petites portes *b*, *b*, *b*, *b*, tandis que celle du milieu E s'ouvrait par le vaste arceau *a*. Les quatre premières paraissent être de dimensions égales, mais comme elles sont encombrées de terre il n'est point possible, aujourd'hui, de les étudier exactement ; la pièce E offre 10m de longueur sur 8 de largeur; sa hauteur, jusqu'à la naissance de la voûte, est également de 10m. On voit, à sa partie inférieure, un canal creusé dans la maçonnerie, d'environ 0m,20 de diamètre, et à deux mètres d'élévation du sol un conduit en pierre, sur le côté opposé au canal précédent.

Cette chambre communique avec la salle F par une ouverture située à 1m,50 au-dessous du sol réel de la pièce.

Digitized by Google

Au-dessus de toutes ces chambres régnait un étage destiné, sans doute, au logement des employés de l'établissement.

Les diverses salles que nous avons indiquées dans ces deux parties du bâtiment sont pavées de larges dalles et garnies, à la hauteur de $1^m,50$, d'une couche de ciment hydraulique, qui indique suffisamment qu'elles étaient destinées à contenir de l'eau.

Tout fait présumer que les pièces qui sont encore encombrées de terre avaient une destination analogue. Il est difficile de préciser la distribution du corps de bâtiment Ouest. On remarque, cependant, encore une partie des murs de la chambre H, qui communiquait, par un arceau *a*, avec la salle principale, et de nombreux morceaux de maçonnerie, *opus incertum*, qui constituaient autrefois les murs des autres pièces.

Les murailles qui séparent entre elles ces trois parties de l'édifice et qui supportaient la voûte principale, ont $0^m,80$ d'épaisseur; elles sont constituées chacune par quatre arceaux en pierre de taille, dont les intervalles sont remplis par une maçonnerie de briques et de moellons; chacun de ces quatre arceaux se réunissait par la voûte à l'arceau correspondant du mur opposé; les débris de cette voûte qui jonchent le sol indiquent qu'elle était formée de mêmes matériaux.

A la description que nous venons de donner, peut-on reconnaître la destination du monument? Il nous paraît certain que c'était un *therme*. Quand on songe à toute l'importance que les Romains attachaient aux bains et au caractère grandiose qu'ils imprimaient à tous les édifices destinés à cet usage, on reçonnaît déjà la probabilité de cette attribution; mais cette probabilité devient certitude lorsqu'on observe la disposition de cette ruine, où l'on peut encore par la pensée rendre à chacune de ces pièces

Digitized by Google

l'usage particulier auquel elle était destinée, lorsqu'on reconnaît la présence de ce ciment hydraulique qui enduisait les piscines, lorsqu'enfin on suit la trace des conduits qui amenaient ici l'eau réservée dans les citernes.

Une preuve d'un autre ordre nous est encore fournie par l'inscription déjà citée de Clément et Vincent. (Voir Pl. 7, N° 6.) Cette inscription nous apprend que treize tours *(una et bissenas turres)* s'élevaient à la suite l'une de l'autre *(in ordine totas)*; ces tours appartenaient évidemment à l'enceinte du camp, et la plupart existent encore; or, elles s'élevaient sous les thermes, *sub thermas*, et telle est précisément la position du bâtiment que nous étudions.

Cherchons, si l'on veut, maintenant, à restaurer ce monument, en indiquant la destination de chacune des pièces qui le composaient. Cette restauration paraîtra, sinon évidente, du moins probable aux personnes qui ont visité d'autres thermes romains, mieux conservés que celui-ci.

A	*Tepidarium.*	I	*Spoliatorium.*
BBBB	*Caldarium.*	K	*Æleotherium.*
CDEFG	*Frigidarium.*	*a*	Entrée.
H	*Propigneum.*		

La salle H n'était évidemment qu'un vestibule, puisque l'entrée ne pouvait être que par là. Les baigneurs se déshabillaient en I, se frottaient d'huile dans la chambre K et passaient en A par la porte C. L était sans doute occupé par des employés; cette pièce n'avait point de communication directe avec A.

Monuments religieux.

Temples et Monuments du paganisme. — Assurément, le paganisme doit avoir eu des temples à Calama; cepen-

Digitized by Google

dant on en trouve peu de vestiges, et je n'oserais même affirmer d'aucune des ruines qui jonchent le sol de Ghelma qu'elle soit celle d'un temple.

Toutefois, à six cents mètres de la ville, dans la direction de l'Est, existent de belles ruines, que l'on s'accorde généralement à regarder comme celles d'un monument de cet ordre. On y voit des tronçons de colonnes, des chapiteaux d'une architecture remarquable, des corniches, des moulures, des entablements, des pierres taillées de grandes dimensions : tout cela resserré dans un espace de 31^{m} de long sur 20^{m} de large; on y rencontre quelques fragments d'inscriptions, mais aucun d'eux ne saurait fournir d'indication importante.

Les marbres blanc et rose dominent au milieu de ces beaux vestiges.

Ces ruines étaient celles d'un temple, je le crois, et d'un temple d'une grande élégance. Mais à quel Dieu était-il consacré? On l'ignore entièrement.

Plusieurs personnes croient y reconnaître les vestiges d'une église chrétienne. Voici sur quoi se base cette opinion : Le monument était orienté, comme l'étaient toutes les églises primitives ; vers l'extrémité Est on trouverait encore les traces d'une abside, consistant en une demi-circonférence de 7^{m} de diamètre.

Cependant ce monument remonte aux beaux temps de l'occupation romaine, et alors le christianisme n'avait point encore jeté en Afrique des racines assez étendues pour que les chrétiens pussent élever au vrai Dieu un temple d'une si grande élégance. D'ailleurs, sur l'un des fragments d'inscription qu'on y a découvert, on lit le nom de l'édile qui présida à sa construction, et ces magistrats n'avaient point, certainement, à s'occuper des églises chrétiennes, puisqu'alors, encore, le christianisme n'était que toléré.

Digitized by Google

Ce monument remarquable n'aurait donc pu devenir une église qu'en subissant une transformation et passant du culte des dieux payens à celui du Dieu révélé par le Christ. Envisagée ainsi, la supposition me semble fort admissible.

Deux petites voies, dont l'emplacement se distingue encore bien aujourd'hui dans la plaine, conduisaient de ce temple à la ville; l'une menait au camp et aboutissait au milieu du mur Est d'enceinte; l'autre se dirigeait vers la ville. Ces deux voies se séparaient, en quittant le temple, sous un angle de 65° environ.

Une inscription nous apprend qu'il y avait à Calama un temple consacré à *Hercule,* mais je ne l'ai pas vue sur place, et je ne sais sur quel point elle a été trouvée. (Voir Pl. 4, N° 3.)

Une statue d'Hercule figurait dans ce temple, et le musée de Ghelma possède encore le piédestal de cette statue, avec une inscription qui nous apprend qu'elle a été dressée à ce dieu par L. Vibius Saturninus. (Pl. 4, N° 1.)

Un temple était aussi élevé à *Minerve,* si l'on s'en rapporte à un fragment d'inscription trouvé sur une pierre d'angle taillée et ornée de moulures et d'encadrements. C'était sans doute le frontispice du temple. (Cette pierre posait sur l'emplacement de la rue actuelle Saint-Louis, vis-à-vis le portail de l'église.) (Voir Pl. 4, N° 4.)

Vers la partie supérieure de la rue d'Announa, on a trouvé un frontispice tout entier, portant une dédicace à *Neptune.* (Voir Pl. 4, N° 8.) Ce monument a été transporté à Paris, par les soins de M. de La Marre. L'inscription numéro 5 était surmontée d'une statue du même dieu. Ces deux vestiges indiquent qu'un temple était élevé à Neptune. Esculape avait aussi un monument, peut-être un temple, ainsi que l'indique l'inscription numéro 7. L'inscription planche 7, numéro 7, paraît être une invocation à la Victoire.

Digitized by Google

Enfin, mentionnons l'invocation aux Dieux-mânes, qui se trouve sur toutes les pierres tumulaires.

Là se bornent les souvenirs religieux du paganisme à Ghelma.

Souvenirs du christianisme. — Les seuls monuments du christianisme trouvés sont :

1° L'inscription déjà plusieurs fois citée (Pl. 7, N° 6), où se lisent les noms de deux martyrs, Clément et Vincent, contemporains de Salomon, successeur de Bélisaire;

2° Un bas-relief, où se trouve le monogramme du Christ;

3° Une pierre carrée d'environ 0m,30 de côté, trouvée par M. l'abbé Suchet dans le mur d'enceinte du camp, non loin de l'inscription précédente, ornée également du monogramme du Christ;

4° Une lampe en terre rouge, mal conservée, portant le même monogramme, et deux lampes ornées chacune d'une croix chrétienne. L'un de ces deux derniers objets a été envoyé par moi à M. Victor Simon, de Metz; l'autre est dans mon cabinet (Pl. 5, N° 2);

5° Enfin, sous le numéro 1, planche 5, on a figuré une croix en bronze, trouvée à la briqueterie du génie, par M. Ledoux, lieutenant de cette arme, et donnée à M. de La Marre.

Rues et Habitations.

Rues. — Toutes les rues de Calama affectaient une direction régulière de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud; la ville actuelle coupe donc à angle droit la direction de la cité romaine. Ces rues étaient toutes alignées, mais étroites; leur largeur moyenne ne m'a pas paru dépasser cinq mètres; nous en avons trouvé plusieurs pavées de

Digitized by Google

larges dalles (de 0m,60 à 0m,80 de long, sur 0m,40 à 0m,50 de large).

L'ancienne ville est au-dessous du niveau du sol actuel, de sorte que la plupart des ruines ne paraissent à découvert que lorsqu'on a enlevé deux ou trois mètres de terre et même davantage. Il paraît, d'ailleurs, à l'inégalité du sol de la cité romaine, que ses possesseurs prenaient peu souci de niveler le terrain sur lequel ils construisaient leurs villes.

Habitations. — Les maisons particulières dont on a retrouvé les traces paraissent avoir eu, en général, peu d'étendue. La plupart des chambres étaient carrées, de six à sept mètres de côté.

Les murs extérieurs offrent une épaisseur moyenne de 0m,40; souvent les murs intérieurs ont les mêmes dimensions, cependant ils sont habituellement plus faibles : aussi ont-ils plus généralement disparu et ne laissent-ils plus que de simples traces sur le sol.

Ces murs, tant intérieurs qu'extérieurs, se composent de pierres de taille de 0m,60 à 1m de longueur, superposées suivant cette direction, dans toute la hauteur du bâtiment, et laissant entr'elles des espaces variables de deux à quatre mètres, comblés par une forte maçonnerie de moellons. (Voir Pl. 5, N° 5.)

Portes. — Les portes sont formées ordinairement d'une ou deux pierres de taille qui constituent chaque montant, et d'une seule pierre pour linteau.

Chacun des montants offre à sa partie interne une rainure profonde qui indique que la porte se fermait en dedans au moyen d'une forte barre de bois qui était fixée et retenue dans ces rainures. (Voir Pl. 5, N° 6.)

On voit encore dressés, auprès des thermes, quatre monolithes en marbre rose, de 2m,50 de hauteur, qui avaient, évidemment, une semblable destination.

Digitized by Google

Citernes. — Dans un grand nombre de maisons, on trouve des citernes bien conservées, et qui peuvent être encore appropriées à nos besoins. Le ciment qui les enduit est en tout semblable à notre ciment moderne.

Toits. — Les maisons étaient couvertes de tuiles d'argile plates *(tegulæ)*, beaucoup plus grandes que les nôtres (0m,45 de long, 0m,33 de large), recourbées sur les bords, un peu rétrécies en bas pour pouvoir plus facilement s'adapter l'une à l'autre (Voir Pl. 3, N° 5); plus rarement de tuiles creuses *(imbrices)*, ressemblant parfaitement aux nôtres; je serais porté à croire que celles-ci étaient exclusivement réservées au faîte des toitures.

Ces tuiles ressemblent tant, quant à leur pâte, à celles que nous fabriquons, qu'il est permis de croire que les Romains employaient pour leur confection et la même matière que nous et des procédés analogues. Sur aucune nous n'avons remarqué d'inscription.

Voutes. — Les chambres étaient fréquemment voûtées; on a trouvé un grand nombre de pièces de poterie qui étaient destinées à entrer dans la construction de ces voûtes et à les rendre à la fois légères et solides. Ce sont des tubes creux terminés par une extrémité conique pleine ou percée d'une ouverture, longs de 0m,15, avec un diamètre intérieur de 0m,05; l'épaisseur moyenne du tube est de 0m,010. J'en connais deux variétés représentées à la planche 5, numéros 3 et 4.

Pavés. — On trouve dans les maisons quatre sortes de pavages :

1° Un béton, dans lequel la brique pilée entre comme élément principal;

2° Des dalles plus ou moins larges;

3° Des plaques en marbre blanc, rose, ou veiné de diverses nuances;

4° Des mosaïques (*pavimentum lithostratum*).

Digitized by Google

Mosaïques. — Ce dernier genre de pavimentum a été rencontré sur divers points de la ville, mais surtout aux environs du théâtre, où l'on a trouvé une mosaïque morcelée couvrant une étendue d'au moins 40 mètres; sur certains points elle était assez intacte pour qu'on pût tenter de l'utiliser pour paver l'abside de la nouvelle église; des fragments considérables en sont conservés à cet effet.

Ces diverses mosaïques sont formées de petits cubes d'un centimètre (volume moyen), de couleurs extrêmement variées et empruntés, presque toujours, aux productions du pays; cependant, on y trouve quelques échantillons de lapis-lazuli, évidemment apportés de loin.

La plupart des dessins sont d'une grande correction et offrent surtout des fleurs, des guirlandes, des rosaces; on n'en a point trouvé représentant des *sujets animés*.

Ces mosaïques étaient, sans doute, l'œuvre d'artistes bysantins qui excellèrent, comme on le sait, dans les travaux de ce genre.

Il est impossible de reconnaître, dans les vestiges que nous avons pu étudier, aucune des divisions indiquées par Vitruve pour les maisons particulières des Romains. Nous doutons même que les plans laissés par le célèbre architecte aient jamais été appliqués ici, grâce au peu de développement que nous avons reconnu aux habitations.

Egouts. — Au-dessous du niveau de la ville romaine on trouve des égouts bien conservés, cimentés, et dans lesquels un homme à genoux peut circuler. Plusieurs peuvent encore être adaptés à nos besoins.

Aqueducs. — A peu de distance de la ville on voit aussi des vestiges d'aqueducs, qui apportaient les eaux de diverses sources de la montagne (Djebel Mahouna); ils n'offrent rien de remarquable; ce sont, le plus souvent,

Digitized by Google

des pierres creusées et juxta-posées sur le sol, dans lesquelles l'eau courait à ciel découvert.

Routes.—On ne trouve aucun vestige de voies romaines qui aient fait communiquer Calama avec les autres villes de la Numidie. Il existe bien, aux environs d'Hammam-Berda, une route parfaitement indiquée, qui conduisait d'Hyppone à Cirta, en passant par Ashkhoure (ruines dont l'ancien nom est inconnu) ; mais cette route tournait au Nord, et ne passait point par Calama, dont elle restait éloignée d'environ cinq milles.

Cette absence de grandes voies de communication donne raison de l'oubli dans lequel est restée cette ville sur les anciens routiers (*Itinéraire d'Antonin, Table de Peutinger, etc.*).

La figure représentée planche 7, numéro 4, indique une borne milliaire trouvée dans les environs.

Nécropole et Monuments funéraires.

On a rencontré sur différents points de l'emplacement de Calama, de nombreuses pierres portant des inscriptions funéraires, ainsi que des urnes à ossements; il faut donc croire que les morts étaient inhumés partout où il convenait à leurs survivants. Cependant il existait un véritable cimetière, que de récents travaux ont mis presqu'entièrement à découvert. Cette nécropole était à la partie supérieure de la ville, vers l'Ouest, et les travaux de nivellement de la rue Saint-Louis l'ont ouverte dans sa plus grande étendue.

Elle consistait en un nombre indéterminé, mais considérable, de grottes creusées dans un tuf peu dur, taillées en voûte, arrondies, de trois à quatre mètres de diamètre,

Digitized by Google

dans lesquelles on pénétrait par des portes basses et étroites, d'un mètre de haut sur $0^{m},60$ environ de large. Ces caveaux étaient destinés, sans doute, à recevoir chacun une ou plusieurs familles; mais comme leur entrée était peu inférieure au niveau du sol, ils ont dû être, après l'invasion sarrazine, fouillés et dépouillés : on conçoit, ainsi, comment nous les avons trouvés vides, ou, tout au moins, simplement remplis de débris étrangers, par suite de ces atterrissements qui ont exhaussé tout le sol de l'ancienne ville. Mais ce qui rend leur destination non douteuse, c'est le grand nombre d'urnes funéraires contenant des cendres et des ossements, les lampes, les lacrymatoires, entiers ou brisés, qu'on a rencontrés près de l'ouverture de chacun d'eux.

Cela posé, passons en revue les divers monuments que nous avons pu observer et les objets variés qui accompagnaient le mort à sa dernière demeure.

Puisque j'ai parlé d'urnes et de cendres, il est évident que les habitants de Calama avaient la coutume de brûler et d'incinérer leurs morts. Ces urnes, dont j'ai recueilli un assez grand nombre, sont toutes de poterie grossière, de dimensions variables, à une ou à deux anses, d'une forme presque toujours commune, manquant d'élégance et indiquant peu de mise de fonds artistique (Pl. 3, Nos 1, 2, 3, 6); à côté de l'urne est toujours déposée une petite lampe de terre, simple ou ornée de reliefs extrêmement variables. Voici quelques-uns des sujets que j'ai pu remarquer :

Un lion emportant un cheval;
Une tête de femme;
Un bélier;
Un dragon;
Un cheval libre;
Un amour;
Un ange;

Digitized by Google

Des ornements de fantaisie, modelages d'inspiration.

J'ai déjà dit que j'en avais possédé deux ornés de croix.

Enfin l'on a trouvé deux lampes en bronze: l'une est terminée à la poignée par une belle tête de cheval; elle appartenait, sans doute, à une famille numide. (Pl. 6, N° 1. Mon cabinet.) L'autre, d'un modèle plus grand, est à deux becs qui se terminent sous forme de pétales de marguerite; elle appartenait à M. Graillet, capitaine du génie[1], à la libéralité duquel je dois la première.

Les lacrymatoires sont de petites ampoules en terre cuite, à col alongé, longues de 0m,08 à 0m,10. Ils sont beaucoup plus rares que les lampes; on n'en a trouvé d'entiers, à ma connaissance, que trois ou quatre. (Pl. 6, Nos 2 et 3.)

Ces objets sont souvent accompagnés d'un vase qui devait, je pense, contenir de l'huile pour la lampe. Ces vases, de dimensions très-variables et de formes analogues à celles des urnes, s'en distinguent, cependant, à l'étroitesse de l'ouverture et à un moindre volume. (Pl. 6, N° 6.)

Quelquefois, mais moins souvent, on rencontre encore une sorte de petite assiette et une tasse, l'une et l'autre en terre rouge. (Pl. 6, N° 5.)

Toutes ces poteries sont fabriquées avec la même terre argileuse, mais présentent de nombreuses différences quant à l'élégance du travail et à la finesse du grain de la pâte.

Parfois encore on rencontre une pièce de monnaie d'époque, de module et de métal variables, mais le plus souvent de bronze.

Enfin on trouve aussi, mais rarement, un petit miroir rond en acier poli, de 0m,85 de diamètre, percé sur toute

[1] Tué à Zaatcha.

Digitized by Google

sa circonférence d'une quantité considérable de petits trous qui étaient, sans doute, destinés à le fixer au vêtement des femmes. (Pl. 6, N° 4.)

Lorsqu'on ouvre ainsi une tombe qui est arrivée intacte jusqu'à nous on voit, en tout ou en partie, les choses que je viens d'indiquer, juxta-posées sans symétrie, le plus souvent brisées et enfouies dans la terre qui recouvrait la fosse. Il faut fréquemment creuser à plus de deux mètres avant d'arriver aux objets que l'on cherche.

Les tombes et les reliques qu'elles renferment sont ordinairement indiquées par des pierres à inscriptions, lorsque celles-ci n'ont point été dérangées de leur place.

Ces pierres et leurs légendes sont, comme tout travail des hommes, variables par leur élégance et le mérite de leur exécution, mais elles diffèrent peu quant à la forme. Le monument funéraire consiste toujours en un cippe fixé en terre dans le sens de sa longueur et laissant voir son inscription au-dessus du sol, à moins que des atterrissements ne l'ait cachée en tout ou en partie.

Ces pierres n'offrent souvent qu'une partie épigraphique, d'autres fois elles sont ornées de figures en relief, de personnages allégoriques, de moulures, d'encadrements, mais il est permis de croire que peu d'artistes de distinction s'occupaient de ces sortes de travaux.

Monuments romains. — Les inscriptions les plus répandues sont en langue et en caractères latins, leur formule varie peu ; elles sont presque toutes ainsi conçues :

Consécration aux Dieux manes, D.M.S. ;
Nom du défunt, BASSILIVS SATVRNINVS;
Le titre *pius*, qui ne manque jamais, PIVS;
L'âge,.... VIXITANNIS LXXVII;
Fut inhumé ici, H. S. E.
Quelquefois aussi le nom du père et celui de la tribu

Digitized by Google

suivent le nom du défunt ou plutôt se trouvent intercalés entre ses deux noms. Ainsi on pourrait lire :

BASSILIVS BFILQVIR SATVRNINVS.

Bassilius Saturninus, fils de Bassilius, de la tribu Quirina.

Sur d'autres on voit encore, comme aujourd'hui, l'expression de la douleur d'une épouse, d'un père, d'un enfant ou les noms de proches parents.

Ces légendes sont souvent incorrectes, mal tracées, et sans aucun respect pour les principes de la langue.

Sur les monuments d'une certaine élégance les mots sont séparés par des cœurs sculptés [1].

Bien que l'usage d'incinérer les morts ait été général à Calama, on a, cependant, trouvé quelques pierres taillées et creusées dont la forme et les dimensions ne permettent point de douter qu'elles aient été de véritables cercueils et destinées à recevoir les morts tout entiers. Mais elles ont été constamment rencontrées ouvertes et vides.

Monuments numides. — La localité que nous étudions est une de celles qui ont offert le plus de monuments à l'étude de la langue phénicienne ; on a trouvé, en effet, un assez grand nombre de cippes funéraires portant des légendes puniques. Mon ami le docteur Judas, dans ses savantes recherches sur cette langue [2] cite plusieurs de ces inscriptions qui lui ont été communiquées par M. de La Marre

[1] J'ai cru devoir insister sur toutes ces circonstances parce que la comparaison que j'ai faite des monuments funéraires de Calama avec ceux de plusieurs autres villes anciennes m'a fait voir d'une localité à l'autre de nombreuses différences, tant pour la formule d'inscriptions que pour une foule de détails. Il est donc essentiel d'offrir quelques points de repère à l'archéologie comparée.

[2] *Etude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue libyque*, un vol. in-4° de 258 pages avec 32 planches lithographiées, Paris 1847.

Digitized by Google

ou envoyées par moi. Un grand nombre avait été détruit ou emporté avant mon arrivée à Ghelma (avril 1844).

On sait que Carthage était une colonie phénicienne et qu'elle avait conservé la langue de la mère-patrie; il est donc tout naturel de trouver en Numidie des monuments phéniciens, puisque ce pays dépendait de la puissante République de Carthage, et que celle-ci en était la métropole.

Six de ces inscriptions font le sujet d'un mémoire que M. Judas a publié depuis l'impression de son livre. Voici comment il les traduit:

Ier.

Domino Baali Hammani laus!
Bomana, in Malaca (seu Calama) dux imperans, prout audivi, signum consecravi.

IIe.

Domino Baali Hammani laus!
Abdosio, in Malaca
dux imperans.

IIIe.

Domino Baali Hammani laus!
Melcâmou, filius Balitonis in Malaca dux imperans, prout audivi, signum consecravi.

IVe.

Domino Baali Hammani laus!
In Malaca dux imperans
Kitatzel obsequens
signum consecravi.

Ve.

Domino Baali Hammani donum!
Onus lapidis legatorum in Malac-

Digitized by Google

a ducum imperantium
Quia immuadi, maledictio.

VI^e.

Erexit hoc deber do-
mino Baali Hammani in Malaca dux
centum militum.

M. Judas voit dans ces inscriptions un éclaircissement à la question de l'antique immigration des Perses en Numidie, dont parle Salluste. Il puise les motifs de son opinion dans des considérations philologiques que nous ne pouvons aborder et dont je suis surtout incapable de discuter la valeur; qu'il me suffise de dire qu'il découvre, dans le mot du texte qu'il a traduit par *dux*, une racine persane, et qu'il termine son exposé par la phrase suivante :

« Tel est le fait qui me paraît démontrer une influence persane en Numidie et autour duquel se groupent plusieurs considérations propres à le corroborer, mais dont l'exposition prendrait ici trop de place. »

Bas-reliefs. — Le plus souvent ces légendes puniques sont surmontées de bas-reliefs représentant un personnage revêtu de la tunique numide et tenant à la main une couronne ou quelques objets allégoriques du bien-être et de la prospérité, tels, par exemple, qu'un raisin, un épi, une corne d'abondance, etc. La tête est presque toujours ornée d'un croissant. C'est habituellement la représentation du dieu *Baal hammanis*[1]. La planche 7, numéro 1, représente une inscription punique surmontée d'un bas-relief.

[1] C'est peut-être à tort que j'indique ces monuments comme des cippes funéraires. Je pense, au contraire, que plusieurs d'entre eux sont simplement des monuments religieux sans aucun caractère nécrologique.

Digitized by Google

Ces bas-reliefs sont d'une exécution extrêmement grossière et sans aucune expression artistique. On en trouve fréquemment qui offrent les mêmes emblêmes, mais qui ne surmontent aucune inscription, quoique les pierres soient parfaitement intactes.

Les numéros 2 et 3, planche 10, offrent deux variétés de ces figures.

On trouve assez souvent aussi des bas-reliefs analogues surmontant des inscriptions latines fort incorrectes et d'un style barbare; n'est-ce point là un indice du rapprochement des deux peuples? (Pl. 10, Nos 4 et 6.)

Monuments libyques. — On rencontre enfin, mais moins fréquemment, des légendes en caractères libyques; elles sont gravées sur des pierres grossièrement taillées, et même, le plus souvent, sur des marnes dont la texture schisteuse a permis à l'ouvrier de trouver des dalles naturelles toutes prêtes à recevoir l'empreinte de son ciseau[1]. Elles sont toujours dépourvues d'ornements et d'emblêmes.

La planche 9 représente quelques inscriptions libyques.

Nous avons donc ici la preuve évidente que trois races d'hommes ont *simultanément* habité cette contrée, puisqu'on trouve pêle-mêle, sans distinction d'origine, les monuments funéraires des uns et des autres et que leur mode d'inhumation est le même.

Il faut admettre, cependant, que les Libyens sortirent peu de leur état de barbarie au contact des étrangers, si

[1] Les recherches de Gésenius et les travaux actuels de MM. de Saulcy, Judas, Boissonnet, Oudney, n'ont encore pu qu'à grand'peine soulever un coin du voile épais qui nous cache l'interprétation de ces rares et précieux monuments d'une langue effacée de la terre et perdue dans l'obscurité des temps.

Digitized by Google

l'on constate le degré d'infériorité de leurs œuvres; qu'au contraire, les deux civilisations phénicienne et romaine tendirent à se fondre et à se combiner, et que de fréquentes alliances s'établirent entre les deux races.

MONUMENTS VANDALES. — Il existe enfin des monuments funéraires complétement différents des précédents. Le mort tout entier est déposé sur un lit de larges tuiles et recouvert par d'autres tuiles rapprochées entr'elles à angle aigu à leur partie supérieure et occupant toute la longueur nécessaire : celles-ci forment donc une espèce de toiture au-dessus du cadavre. Les ossements ainsi trouvés ne sont accompagnés ni d'inscriptions, ni de cippes, ni d'aucun objet funéraire. On n'en a découvert qu'un petit nombre.

Peut-on supposer que ce sont des tombeaux de la quatrième race qui vint occuper le pays, la race vandale? Si c'est une hypothèse, du moins elle me semble probable.

Inscriptions variées.

J'ai recueilli un certain nombre d'inscriptions offrant un sens complet ou susceptibles d'être restaurées, mais peu d'entr'elles sont inédites; je m'abstiens donc de les reproduire.

Objets divers.

On a trouvé peu d'objets à l'usage de la vie commune, ce qui indique que les habitants abandonnant la ville tombée au pouvoir de leurs ennemis emportèrent tout

Digitized by Google

ce qu'ils avaient de précieux et que les vainqueurs détruisirent tout ce qui restait. En effet, on trouve journellement d'énormes quantités de débris de poteries, plus ou moins grossières, mais il est rare qu'on rencontre les vestiges de quelque objet plus précieux.

Moulins. — Il semble que chaque famille possédait un moulin pour broyer le blé nécessaire à sa consommation; c'est ce que paraît indiquer le nombre assez considérable de ces instruments de ménage qu'on a trouvés enfouis dans le sol. Leur forme, à la fois simple et ingénieuse, mérite qu'on en donne une description complète.

Ces moulins sont formés de deux parties distinctes et séparées. L'une, de forme conique, est un véritable pilon qui était fixé par sa base sur l'aire destinée à recevoir le grain réduit en farine et dont le sommet était libre. L'autre partie est un double cône creux, dont les sommets sont réunis et qui imite assez exactement la forme d'un sablier ou clepsydre ; cette seconde partie, qui fait l'office de mortier, était appliquée sur la première.

Pour faire usage de ce moulin il suffisait de verser le grain dans le cône creux supérieur; ce grain s'écoulait dans le cône creux inférieur et se trouvait broyé entre celui-ci et le pilon, au moyen d'un mouvement de rotation imprimé au mortier ; ce mouvement s'exécutait à l'aide de deux leviers qui étaient reçus dans deux mortaises que l'on voit au niveau du point de réunion des deux sommets du double cône creux.

Voici les dimensions moyennes des diverses parties de ces sortes de moulins:

Hauteur totale du mortier, $0^m,45$.

Diamètre extérieur de la base d'un cône, $0^m,57$.

Diamètre intérieur, $0^m,42$.

(Pl. 7, N° 3.)

On a trouvé, dans les fondations de l'hôtel du com-

Digitized by Google

mandant supérieur du cercle, une jarre en terre cuite de 0m,70 de haut sur 0m,45 de diamètre; elle est déposée au bureau du génie.

On a découvert, dans les travaux de terrassement de la place de la Mosquée une belle cuve de plomb de 0m,60 de hauteur sur 0m,80 de diamètre; on lisait autour le mot ECCLES...., suivi de caractères usés et indéchiffrables. Il est à regretter que le génie ait fait fondre ce monument pour en utiliser le métal.

On trouve journellement des auges en pierre de dimensions variables; peu de maisons devaient en manquer.

Il a été déterré, à la briqueterie, avec la croix en bronze dont j'ai déjà parlé, un *chandelier* de même métal dont j'ignore absolument la forme. M. le lieutenant du génie Ledoux a donné ces deux objets à M. de La Marre. Etait-ce bien un chandelier?

Je possède dans mon cabinet deux fers de lance ou de javelot: ce sont les seules armes qui aient été trouvées (Pl. 6, Nos 8 et 9).

S'il était encore douteux que les Romains eussent fabriqué et employé, comme nous, le verre, la preuve en serait facile à donner ici. Nous n'avons rien trouvé de complet, mais un grand nombre de fragments d'ampoules de formes variables, de verres minces et épais. Je possède, cependant, un petit vase presqu'intact déterré à une profondeur de 5 mètres, qui ressemble assez exactement à une salière commune (Pl. 6, No 7).

Tous ces verres ont pris des teintes irisées fort belles et se brisent aisément en lamelles extrêmement minces.

Un grand nombre de scories trouvées ça et là indiquent évidemment qu'il existait à Calama même une verrerie.

Enfin on rencontre quelquefois des pierres arrondies, d'un diamètre de 55 millimètres, et percées à leur centre

Digitized by Google

d'une large ouverture (Pl. 6, N° 10). Je ne me rends pas compte de leur destination.

Vestiges de l'art.

Parmi les vestiges de l'art que nous a légués l'ancienne Calama, l'*architecture* et la *plastique* occupent seules quelque place.

ARCHITECTURE. — L'architecture, ainsi que nous l'avons fait observer déjà, nous a laissé, comme objets d'art, de nombreux débris de colonnes; les fûts, pour la plupart, sont cylindriques, d'autres légèrement coniques, quelques-uns, mais plus rares, renflés au milieu.

Les premiers, incomparablement les plus nombreux, surmontent toujours une large base et supportent des chapiteaux corinthiens dont quelques-uns sont d'une remarquable élégance. Ils doivent appartenir au règne de Trajan, d'Adrien ou des Antonins; on y reconnaît la noblesse et l'élégance de cette période; ils sont, à coup sûr, antérieurs à Dioclétien. Les diamètres extrêmes que j'ai observés sont $0^m,27$ et $0^m,45$.

Les seconds reposent sur une base plus élevée, ont, en général, un diamètre supérieur aux précédents, sans atteindre cependant le diamètre considérable de la colonne dorique primitive, et sont surmontés de chapiteaux de cet ordre. Ils appartiennent, évidemment, à une époque postérieure aux premiers.

Les troisièmes n'on présenté que quelques échantillons; ils sont d'un style plus grossier; le chapiteau ne semble appartenir à aucun ordre. Ils sont postérieurs à Dioclétien; mais on ne saurait cependant y reconnaître le goût bysantin.

Plusieurs de ces colonnes offrent des monolithes de 3

Digitized by Google

à 4m de hauteur; il est peu de tronçons de moins de 1m à 1m,50.

Les vestiges de ce genre sont très-répandus et on en trouve sur tous les points de la ville. J'ai parlé plus haut de frontispices de deux temples élevés, l'un à Neptune, l'autre à Minerve (Pl. 4, Nos 4 et 8).

Tels sont les seuls débris, qui nous soient parvenus, d'architecture envisagée au point de vue de l'art.

Plastique. — La statuaire antique a laissé à Ghelma de rares, mais assez intéressants débris :

1° Une tête d'homme, grandeur naturelle, en marbre blanc, sans attributs, imberbe et d'une assez bonne exécution; le nez manque. On l'a trouvée, je ne sais sur quel point, en 1844. Elle est conservée au bureau du génie (Pl. 5, N° 7);

2° Une statue d'enfant, d'un travail plus délicat, taillée dans un calcaire saccharoïde grossier; elle a été trouvée, en 1845, dans les fondations du mur d'enceinte, face Ouest; conservée au musée lapidaire de la ville;

3° Un tronc de statuette en marbre blanc, d'un bon travail; sa détermination me semble impossible; hauteur, 0m,15;

4° Au mois de mars 1847, on a déterré, dans les fondations de la maison d'un colon, presqu'en face de la nouvelle église, une statue de femme, en marbre blanc, d'une exécution remarquable, mais mutilée. Il y manque la tête, les avant-bras et les pieds (P. 7, N° 2).

La hauteur de ce qui nous est conservé est de 1m,51; en ajoutant 0m,26 pour le cou et la tête et 0m,10 pour les pieds, on trouve pour la statue complète une hauteur totale de 1m,67, ce qui est une taille de femme un peu supérieure à la moyenne.

Le vêtement que porte cette statue consiste en un *chiton* (forme ionienne) fort long, sous lequel devait seule

Digitized by Google

passer l'extrémité des pieds; il est attaché sur le bras par deux boutons et monte sur l'épaule gauche, couvrant entièrement le dos en arrière, mais laissant, en avant, la moitié du sein droit à découvert.

Ce chiton est recouvert d'un *himation* drapé sur l'épaule gauche et descendant, par son bord supérieur, jusque sur la cuisse droite. Ces deux vêtements sont amples, les plis en sont gracieux. Cependant le chiton couvrant seul toute la partie droite du tronc, on distingue, à travers le léger tissu qu'il représente, les courbes gracieuses de la taille et de la hanche.

L'avant-bras gauche était fléchi à angle droit sur le bras tandis que la main droite tombait le long du corps. La jambe droite est légèrement fléchie sur la cuisse, de sorte que la saillie du genou est indiquée sous le vêtement.

En l'absence de la tête et des attributs que la statue pouvait, soit tenir à la main, soit avoir à ses pieds, sa personnification me semble assez difficile. Etait-ce une impératrice romaine? Etait-ce une divinité? le costume grec me paraît en faveur de cette dernière supposition.

J'ai cité, deux fois déjà, une inscription à Minerve qui ornait le frontispice d'un temple; cette inscription a été trouvée près de l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'église, et c'est seulement à quelques mètres de distance qu'on a déterré la statue. Minerve est, d'ailleurs, la seule déesse en l'honneur de laquelle les ruines de Calama nous aient légué un monument épigraphique. Nous pouvons donc admettre, sans grande chance d'erreur, que l'œuvre qui nous occupe représentait Minerve et figurait dans le temple de cette déesse. La tête supportait, sans doute, le casque; le bras gauche, demi-tendu, tenait la lance ou l'égide.

Du reste, je n'attache à cette conjecture que l'importance qu'elle mérite, et je reconnais même volontiers que

Digitized by Google

ce tronçon de statue accuse peu les formes viriles et arrêtées du beau type créé par Phidias et que tous ses successeurs ont plus ou moins cherché à reproduire. Je me soucie peu, d'ailleurs, de soulever en faveur de notre marbre les débats animés et la rude polémique qui ont divisé pendant si longtemps les antiquaires d'Arles pour cette statue de leur ville que les uns appellent Diane, les autres Vénus, et où d'autres, enfin, ne voient qu'une simple jeune fille.

Ces mutilations, qu'on déplore sur un si grand nombre de statues antiques, sont évidemment ici l'œuvre des Vandales et non des *Iconoclastes,* ainsi que quelques personnes le supposent. Cette secte religieuse a surtout exercé ses fureurs vers le règne de Léon l'Isaurien, et alors l'Afrique était au pouvoir des Sarrasins et le christianisme en était déjà presque effacé. D'ailleurs les Iconoclastes se sont peu répandus au-delà de Constantinople.

Bas-reliefs. — J'ai peu de choses à dire des bas-reliefs; la plupart ornaient des monuments funéraires, et je m'en suis déjà occupé. Je répète seulement qu'ils sont tous ou d'une détestable ou tout au moins d'une très-médiocre exécution.

Le frontispice du temple de Neptune, dont j'ai parlé plus haut, pourrait être, cependant, considéré comme une œuvre d'art assez remarquable.

On a trouvé quelques cornalines gravées:

Une représentant Phaéton, d'une fort belle exécution; deux qui ont pour sujet des victoires, sont d'un travail moins brillant que la précédente;

Une enfin avec un cheval nu et libre.

Cachets. — M. l'abbé Suchet possède un cachet en bronze, représentant un chevalier romain, travail médiocre. On a trouvé quelques bagues de chevalier, en cuivre, peu remarquables.

Digitized by Google

Enfin j'ai, dans mon cabinet, une pièce de bronze dont je ne connais ni le sens ni la destination. La représentation de cet objet le fera mieux connaître qu'une description (Pl. 6, N° 11).

Les lettres, au lieu d'être creusées dans le métal, sont en relief ou plutôt ce sont les intervalles des lettres et de l'encadrement qui sont creusés.

Je passe sous silence un certain nombre d'objets, souvent insignifiants, tels qu'anneaux, ornements variés qu'on trouve assez fréquemment, mais qui disparaissent de suite entre les mains des soldats ou des colons.

Numismatique.

Quelques médailles sont, chaque jour, exhumées des ruines de Calama; mais une des découvertes les plus importantes qui aient été faites est celle de trois ou quatre mille médailles, au mois d'octobre 1846. Ce trésor numismatique n'était enfoui qu'à une profondeur de 30 ou 40 centimètres, sans autre contenant que la terre elle-même. Toutes ces médailles sont grand bronze et appartiennent à la suite impériale depuis Auguste jusques et y compris Gallien; c'est donc sous le règne de ce dernier qu'a eu lieu cet enfouissement.

Le plus grand nombre de ces médailles m'est passé sous les yeux, et bien que je fusse en France au moment de cette heureuse découverte, j'ai pu encore, à mon retour, m'en procurer environ quatre cents [1].

Pour donner une idée exacte de l'importance de ce tré-

[1] M. le colonel de Tourville possède un choix magnifique de ces médailles.

Digitized by Google

sor, je vais citer tous les noms qu'on a pu y reconnaître avec l'indication de leur rareté relative et leur degré de conservation en général [1].

L'indication des revers me conduirait trop loin, j'en ferai donc abstraction. Je dois cependant prévenir que j'en ai peu observé de ceux que Mionnet indique comme très-rares.

NOMS.	RARETÉ.	CONSERVATION.
Augustus.....	R^8.	Me.
Trajanus.....	R^4.	Me.
Adrianus.....	R^2.	A. B.
Sabina.....	R^5	Me.
Ælius Cœsar.....	R^6.	A. B.
Antoninus pius.....	C.	A. B.
Faustina senior.....	C.	A. B.
Marc. Aurelius.....	R^1.	A. B.
Faustina junior.....	C.	A. B.
L. Verus.....	R^5.	A. B.
Lucilla.....	R^6.	Me.
Commodus.....	R^4.	Me.
Crispina.....	R^7.	Me.
Pertinax.....	R^*.	T. B.
Didia Clara.....	R^*.	B.
Clodius Albinus.....	R^8.	B.
Septimius Severus.....	R^4.	A. B.

[1] J'admettrai les degrés de rareté indiqués par Mionnet, du R^1 à R^8. C veut dire commun, R^* signifie que la médaille a été trouvée unique.

Quant à leur conservation: *T B* très-bien, *B* bien, *A B* assez bien, *Me* médiocre, *M* mauvais.

Digitized by Google

NOMS.	RARETÉ.	CONSERVATION.
Julia Domna	R^5.	B.
Caracalla	R^5.	B.
Geta	R^7.	B.
Macrinus	R^7.	B.
Diadumenianus	R^*.	T. B.
Elagabalus	R^7.	B.
Julia Soaemias	R^8	B.
Julia Mæsa	R^5.	B.
Sev. Alexander	C.	T. B.
Sallustia Barbia	R^8.	B.
Julia Mamæa	R^1.	B.
Maximinus	C.	B.
Maximinus junior	R^4.	T. B.
Gordianus afr. senior	R^*.	T. B.
Gordianus afr. junior	R^*.	T. B.
Balbinus	R^6.	B.
Pupienus	R^7.	B.
Gordianus III	C.	T. B.
Philippus sen	C.	B.
Otacilia	R^1.	B.
Philippus jun	R^5.	T. B.
Trajanus Decius	R^2.	B.
Herennius Etruscus	R^2.	T. B.
Trebonianus Gallus	R^4.	B.
Vibius Volusianus	R^5.	B.
Æmilianus	R^8.	B.
Valerianus	R^6.	A. B.
Gallienus	R^6.	B.

Digitized by Google

Quant aux médailles qui sont journellement déterrées, elles sont le plus souvent de petit bronze, et je n'en connais aucune de ce module qui soit antérieure à Gallien. Le plus grand nombre appartient à la famille des Constantins. Rien de rare n'a été trouvé dans cette série.

Les médailles de bronze du type bysantin proprement dit[1] ne remontent pas au-delà de Justin le Thrace, et ne sont point postérieures à Constantin Pogonat; la plupart offrent le différent monétaire de Carthage KRTG; une seule, que je possède, a été frappée à Nicomédie et porte le différent NIK; elle est à l'effigie d'Heraclius I, Martine et Heraclius II.

Parmi les médailles de cette époque qui peuvent offrir un certain intérêt, je ne puis citer que des Heraclius I avec la légende ENTOVTONIKA, et une surfrappe de Constant II appliquée sur le type du précédent. Toutes les autres rentrent dans les séries vulgaires.

L'argent nous a donné quelques médailles de différents règnes; elles sont, la plupart, sans importance. Cependant je possède un joli quinaire assez rare, trouvé sous mes yeux dans la nécropole. Il est d'Heraclius I : au revers, une victoire marchant avec la légende VIRTVS.

On n'a trouvé en or que des médailles de module ordinaire d'Honorius, de Justin le Thrace et de Justinien; elles n'offrent rien de remarquable.

Je conserve une pièce de cuivre carrée, fort épaisse, sans revers, dont je me contente de donner la figure (Pl. 7, N° 5). Privé de toute espèce de bibliothèque à consulter, j'avoue mon ignorance à ce sujet.

Je ne connais aucune médaille consulaire trouvée à Ghelma.

[1] Le système monétaire impérial a été complètement renouvelé sous Anastase I.

Digitized by Google

La numismatique numide n'a offert, jusqu'ici, que deux types : 1° une médaille, moyen bronze, tête d'homme à figure barbare, ayant au revers un cheval libre courant à gauche; 2° petit bronze à tête de femme; au revers, une tête de cheval tournée à droite, étoile dans le champ; fabrique élégante; médaille attribuée à Didon. L'une et l'autre sans légende.

Nous possédons, ici, d'autres variétés assez nombreuses de médailles numides; mais comme elles ont été apportées, soit de Tunis, soit de Constantine, je ne dois point en parler.

Qu'on me permette encore, en terminant, de mentionner deux médailles dont l'attribution est inconnue ou douteuse, et qui ont été trouvées ici.

L'une, moyen bronze, indiquée par Schaw et attribuée à Bélisaire, représente au droit un guerrier vu de face, appuyé sur une lance, avec la légende Carthago; au revers une tête de cheval bridée, et à l'exergue le chiffre XIII.

La seconde, petit bronze, offre au droit une tête de jeune homme imberbe, et au revers le monogramme ☧; entre les jambes de l'A, un petit temple (Autonome d'Arad, ville de Phénicie).

Je possède ces deux médailles.

Il existe un assez grand nombre de médailles *Autonomes numides;* je n'en connais aucune trouvée ici.

On rencontre, dans les collections, des médailles avec la légende Malaca, en caractères phéniciens. D'après l'étymologie que nous avons admise avec M. Judas, on serait tenté de les attribuer à Calama, mais cette attribution serait évidemment fausse. Ce sont des médailles espagnoles autonomes de *Malaca* ou *Malaga*. Il me paraît certain que notre vieille cité n'a jamais eu le droit de frapper monnaie, et n'a par conséquent jamais possédé d'atelier monétaire.

Digitized by Google

Importance.

Tout ce que nous venons de voir de l'antique Calama n'indique pas que cette ville ait jamais joui d'une haute importance.

L'étendue du théâtre peut nous donner une idée vague du chiffre de la population; ainsi, considérant que cet établissement pouvait contenir deux mille spectateurs, et admettant qu'un sixième de la masse des citoyens assistait à une même représentation, on évaluera la population totale à douze mille habitants. L'étendue de l'enceinte, comparée à l'étroitesse des rues, indique, également, une moyenne de douze à quinze mille habitants.

Cette ville, par sa position, ne devait être ni commerçante ni militaire; elle devait être agricole. Telle est encore la destinée actuelle de Ghelma.

Je n'ose croire qu'elle ait joui d'une grande opulence; l'exiguité des habitations et le peu d'objets de prix trouvés dans ses ruines autorisent cette manière de voir.

Les proscriptions qui firent affluer sur la terre d'Afrique tant de riches et puissantes familles de Rome, ont-elles contribué à la prospérité de Calama? Les considérations précédentes me forcent encore à en douter.

D'ailleurs, l'observation des ruines romaines éparses sur le sol de la Numidie démontre, d'une manière générale, que les grandes familles se réfugiaient de préférence dans les villes situées au milieu de pays d'un accès difficile, fortifiées par la nature, et, par là même, plus à l'abri des invasions. Les ruines les plus élégantes se trouvent toutes dans de semblables positions.

Calama devait être une ville de petits propriétaires, et les campagnes fertiles qui l'environnent lui apportaient,

Digitized by Google

sans doute, sinon la richesse, du moins l'aisance et le bien-être.

La longévité paraît avoir été moindre à Calama que sur d'autres lieux que j'ai eu, également, occasion de visiter, et situés, généralement, sur des points élevés; cependant, la durée moyenne de la vie semble avoir été supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui pour nous en Algérie.

Ainsi la plupart des inscriptions tumulaires indiquent un âge qui varie entre 40 et 70 ans; le terme le plus élevé n'atteint pas 80 ans, tandis que dans les ruines d'Announa, par exemple, j'ai trouvé l'indication de plusieurs centenaires[1].

RÉSUMÉ.

Ghelma offre aux investigations de l'archéologie les vestiges de quatre races différentes.

Les Libyens, anciens maîtres du pays, dans un état voisin de la sauvagerie, ne nous ont laissé que quelques monuments épigraphiques grossiers, lambeaux mutilés que les efforts de quelques savants n'ont pu encore parvenir à réunir et à élucider.

Les premiers conquérants, émigrés phéniciens, apportèrent ici la langue et la civilisation de leur mère-patrie, s'unirent aux Libyens, et, sans doute, les deux races ne tardèrent pas à se fondre. Les Phéniciens-Numides ont laissé à Calama des monuments épigraphiques importants,

[1] Sur cent inscriptions tumulaires romaines que j'ai relevées dans les ruines d'Announa, j'en trouve cinq de 100 à 105 ans. Quel puissant argument contre le non acclimatement des races européennes!

Digitized by Google

dont la paléographie a su arracher le sens mystérieux, et de nombreux bas-reliefs, à la fois funéraires et religieux.

Bientôt l'aigle audacieuse de Rome plane au-dessus des Libyens et des Numides, et les conquérants du monde font de Calama une ville romaine. Les trois races occupent simultanément le sol; les uns l'exploitent à titre de vainqueurs, les autres sont esclaves. Mais la mort passe sur eux son inflexible niveau, le Libyen, le Numide, le Romain sont couchés côte à côte dans le même champ funèbre.

Puis surviennent les Vandales, dont la brutale puissance prend à tâche de détruire l'œuvre si laborieusement accomplie des civilisations phénicienne et romaine. Il est douteux qu'ils aient laissé quelque souvenir à la surface du sol, puisque les tombeaux que je leur attribue ne leur appartiennent que par supposition. Ils passent à leur tour, et Rome vient encore, appuyée de l'autorité que conserve son nom, rendre à Calama une partie de sa splendeur passée, et laisse ainsi quelques monuments qui arrivent jusqu'à nous. C'est surtout à cette période qu'appartiennent nos monuments religieux du christianisme.

Mais bientôt la puissance de Rome, ou plutôt de Constantinople, est sapée dans sa base; le nom romain n'est plus qu'un vain fantôme, et cette domination d'un siècle s'écroule sans retour.

Ici finit, naturellement, l'existence antique de Calama; les Sarrasins, plus destructeurs que les Vandales, amoncèlent ruines sur ruines, et les habitants du pays, chrétiens, payens ou idolâtres, n'ont qu'un recours contre les supplices ou la mort : c'est l'islamisme. Un demi-siècle après l'invasion arabe, le christianisme avait entièrement disparu de ces contrées, et le drapeau du prophète y flottait en maître souverain.

Digitized by Google

NOTICE GÉOLOGIQUE

Sur la nature des matériaux employés dans la construction de l'ancienne Calama.

Des marnes plus ou moins calcaires, mais extrêmement puissantes, constituent l'élément géologique dominant de la contrée.

Ce terrain forme la plupart des plaines et on le trouve jusqu'au sommet de montagnes élevées. Cependant il est fréquemment déchiré par des éruptions de grès, et ceux-ci se rencontrent souvent aussi sur les montagnes et les plateaux.

D'autre part, les eaux thermales incrustantes qui abondent dans le pays n'ont point toujours jailli à la même surface; elles ont, au contraire, sillonné le sol et ont laissé d'abondants dépôts à sa superficie. Ces travertins offrent une grande diversité de consistance; celle-ci varie, en effet, depuis une extrême friabilité jusqu'à la dureté du marbre.

Eh bien! on retrouve ces trois éléments dans les ruines de notre ville, mais dans des proportions bien différentes.

Du côté de l'Ouest, aux portes mêmes de la ville, s'étend une couche immense de travertins; c'est de cette vaste carrière qu'ont été extraites les pierres que nous voyons aujourd'hui encombrer le sol de Calama, et qui servent à nous-mêmes pour la construction de notre nouvelle ville.

Mais il est une variété de cette roche, d'une texture poreuse quoique dure, offrant l'aspect d'un beau marbre

Digitized by Google

d'une couleur rosée. C'est de ce marbre que sont construites la plupart des colonnes et des objets sur lesquels on peut soupçonner une intention artistique.

Cette carrière couronne un des premiers coteaux qui s'élèvent à l'Ouest de Ghelma, à une distance d'environ 8 kilomètres de la ville.

La variété tendre des travertins a été surtout utilisée pour les voûtes, à cause de sa grande légèreté.

Les deux autres éléments, marnes calcaires et grès, ont été moins utilisés dans les constructions de la ville romaine mais beaucoup plus dans celles des environs. On conçoit que c'est là tout simplement une question de proximité.

Ces marnes qui sont irisées et offrent, par conséquent, de belles variétés de nuances ont pu être utilisées avec avantage dans la confection des *pavés mosaïques;* on a pu y joindre des jaspes siliceux variant du blanc au jaune et au rouge, qu'on trouve fréquemment au milieu de certaines couches marneuses et des pierres lydiennes (pierre de touche) qu'on rencontre à l'état de galets dans la plupart des cours d'eaux environnants.

J'ai dit plus haut que les inscriptions libyques se trouvent, le plus souvent, sur de larges dalles de marnes calcaires.

Enfin, les moulins domestiques dont j'ai donné la description sont habituellement taillés dans des blocs de grès.

Digitized by Google

1.

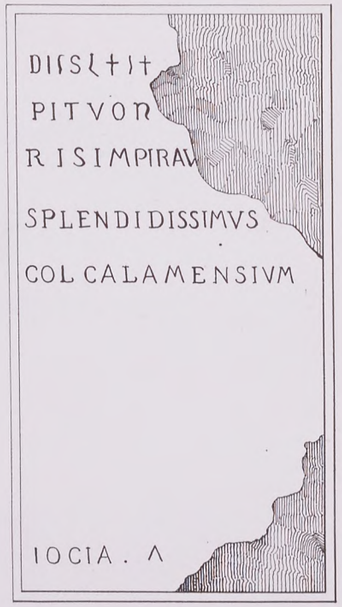

3.

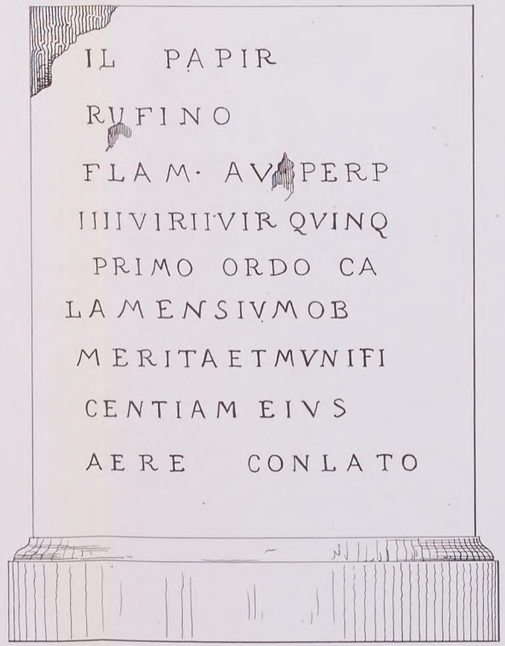

4.

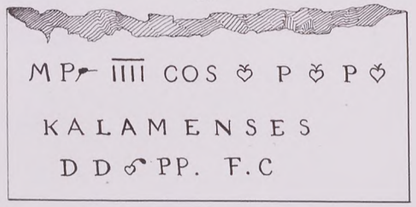

5.

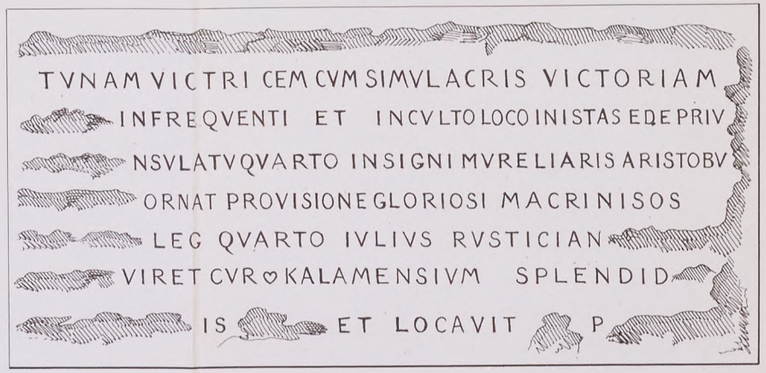

2.

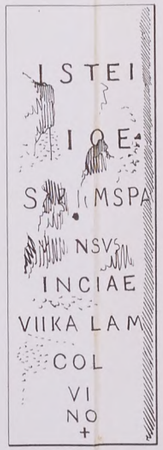

6.

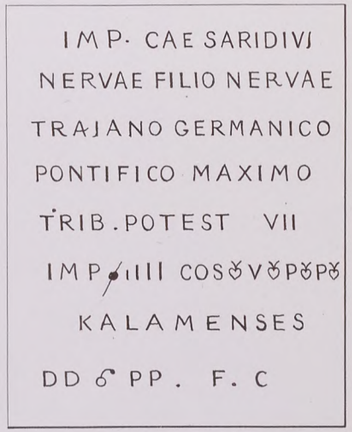

7.

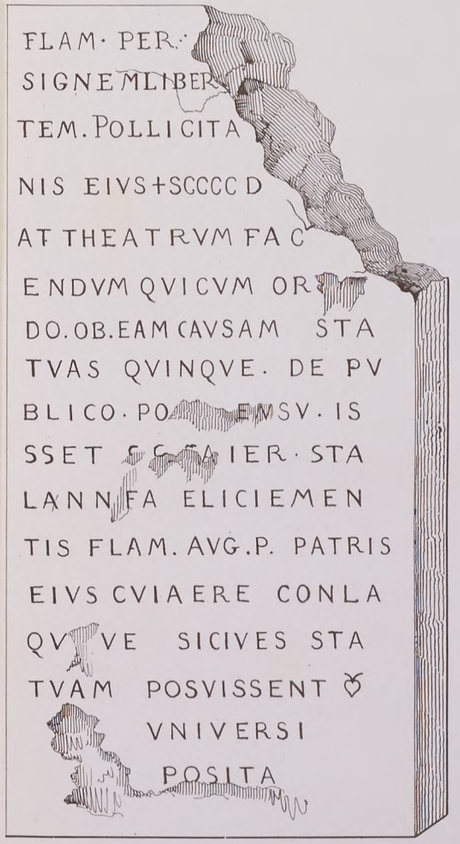

Imp. et lith. Nouvian, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

1.

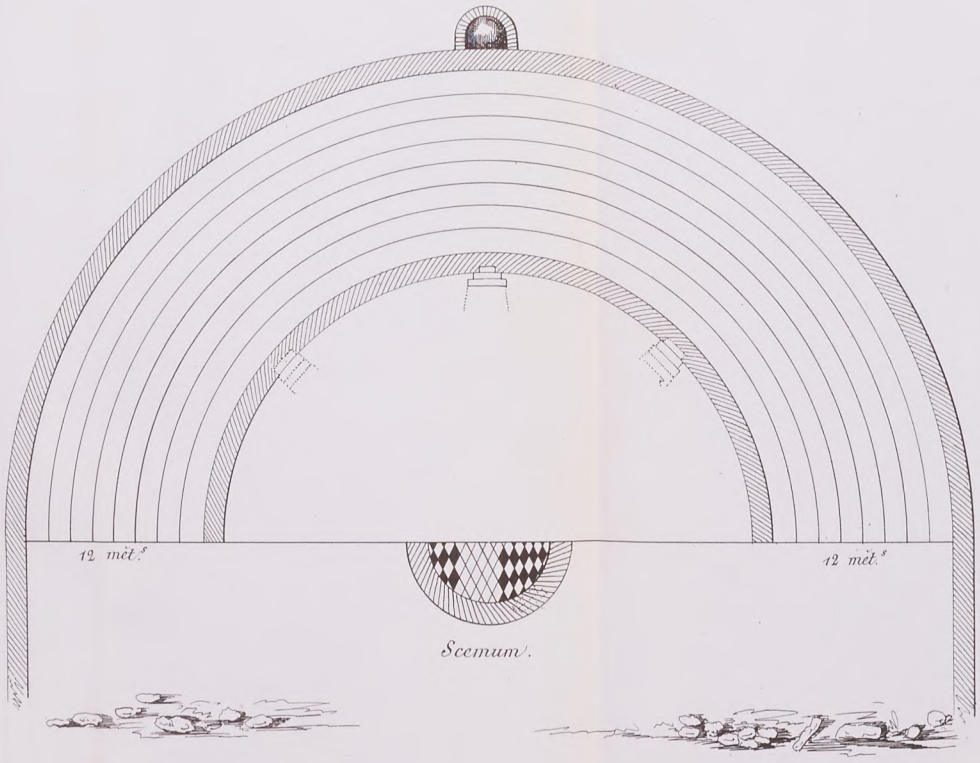

Echelle de 2 millim. p.r mètre.

2.

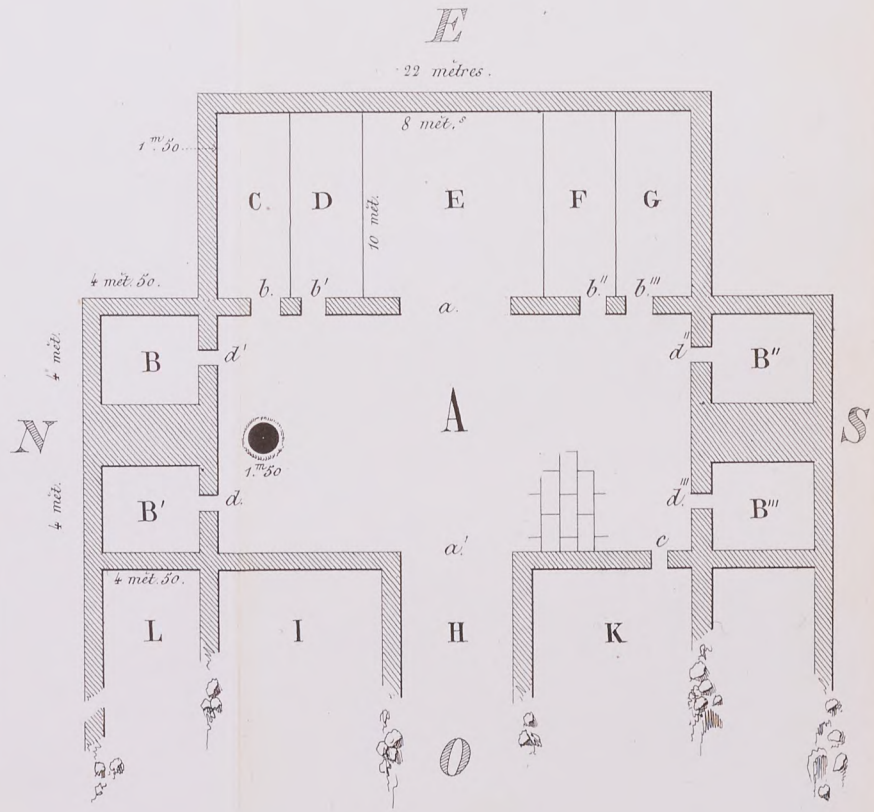

Echelle de 3 millim. p.r mètre.

Imp. et lith. Nouvian, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

2.

1.

3.

5.

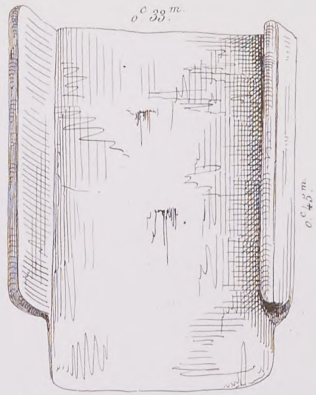

Echelle d'un millim. par cent.

6.

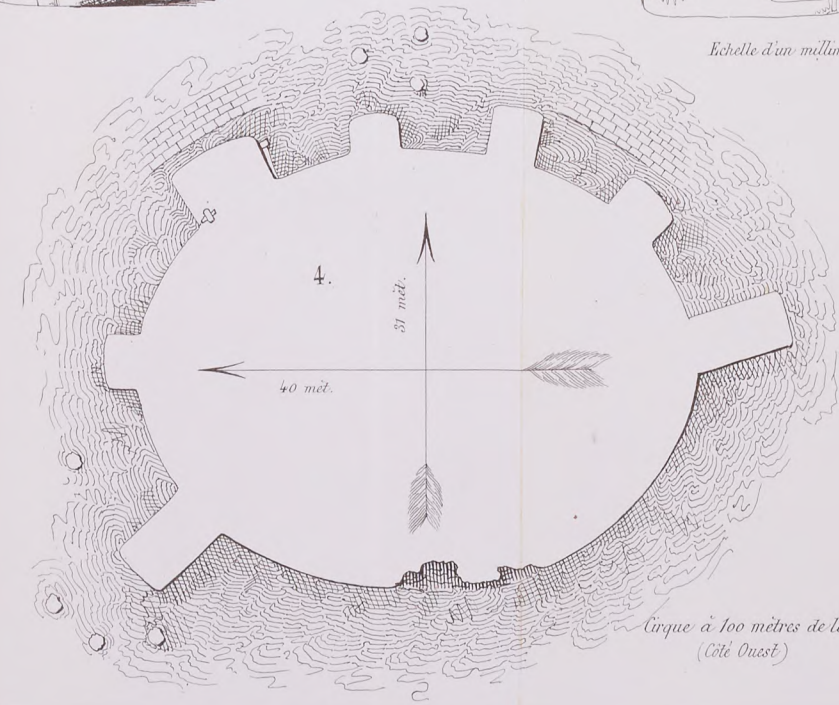

Cirque à 100 mètres de la ville.
(Côté Ouest)

Imp. et lith. de Nouvian, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

1.

3.

5.

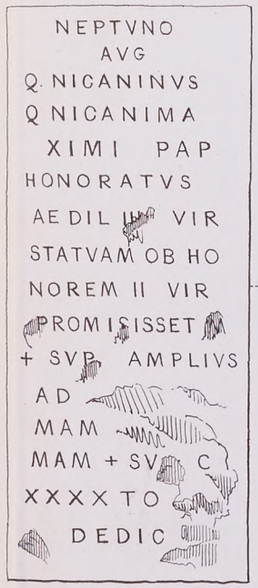

2.

6.

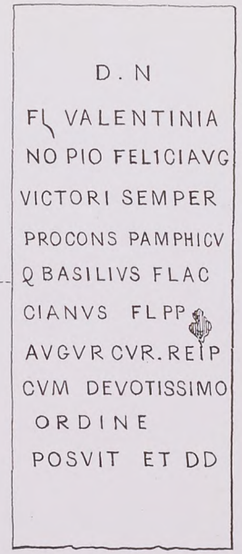

7

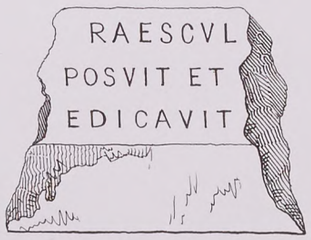

8.

4.

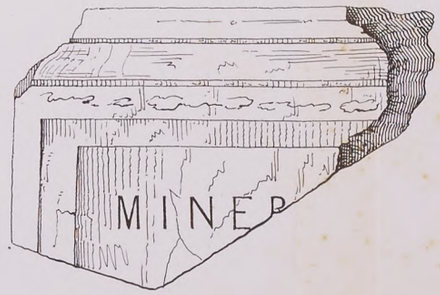

Imp et Lith. Nouvian, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

1.

Croix en Bronze dans les fouilles

Moitié de grandeur naturelle.

2.

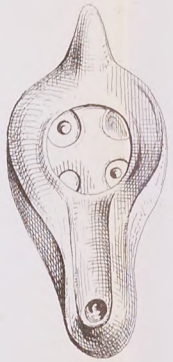

massif trouvé près la Briqueterie

3.

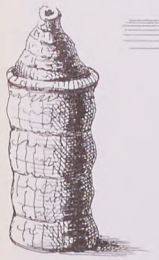

4.

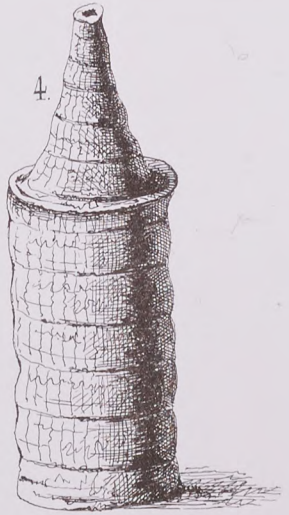

5.

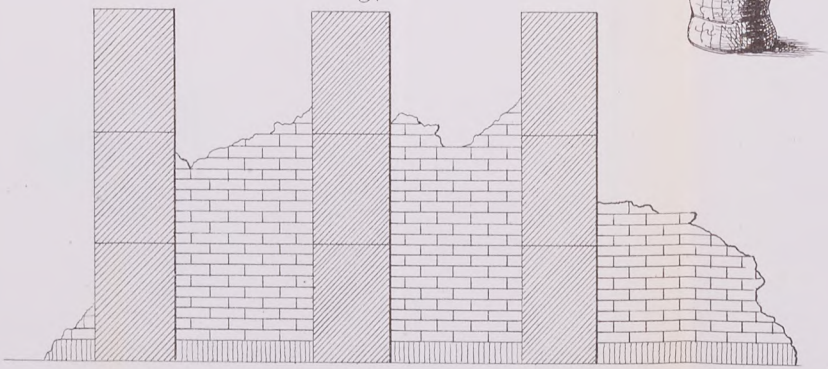

6.

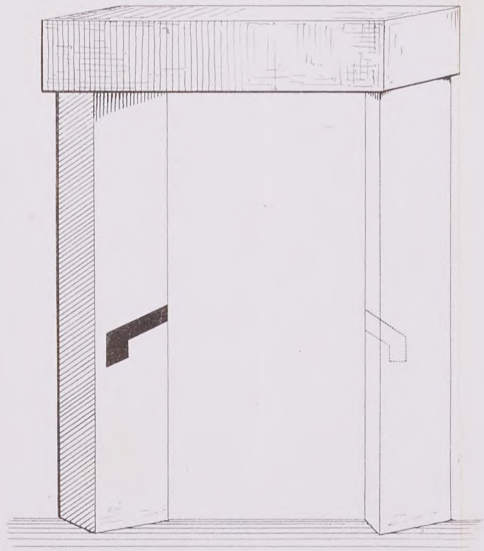

7.

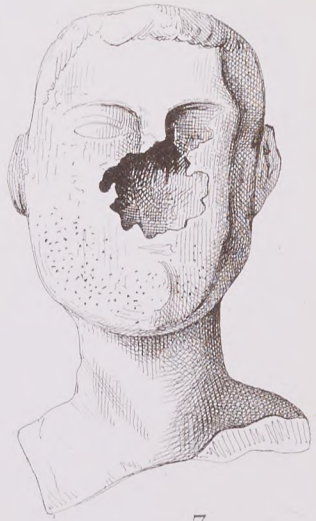

Tête d'homme déposée au Musée (Marbre blanc.)

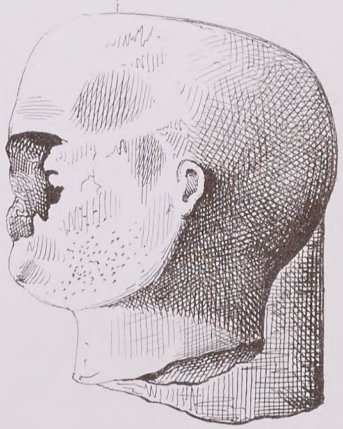

Imp. et lith. Nouvian, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

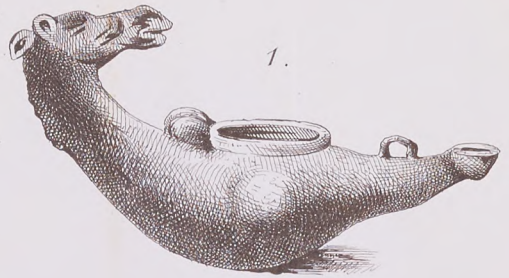
1.

6.

2.

4.

Miroir.

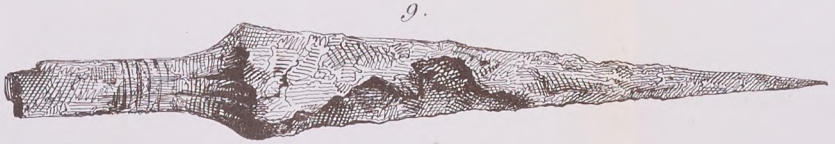
9.

Fer de Lance.

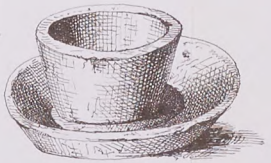
5.

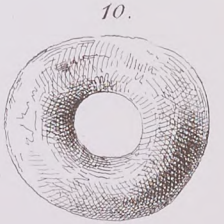
10.

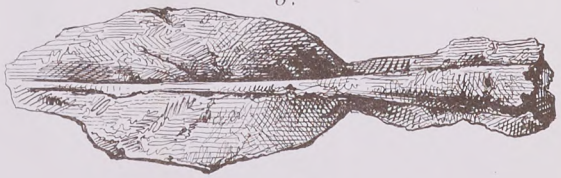
8.

Fer de Javelot.

11.

(Bronze, grandeur naturelle.)

3.

7.

Petite Coupe en verre.

Imp. et lith. Nourian, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

1.

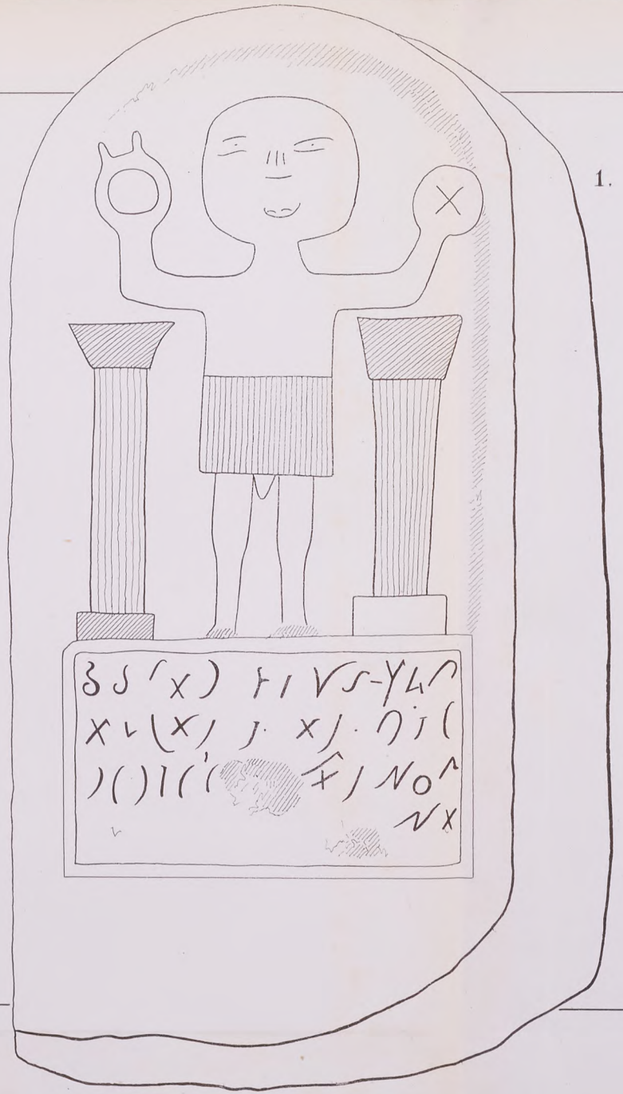

5.

3

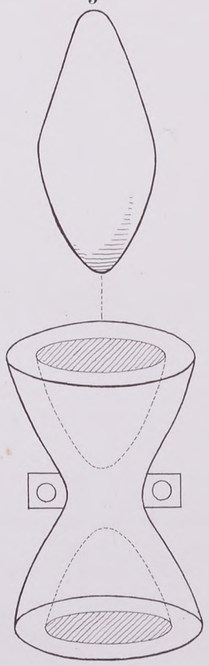

2.

4.

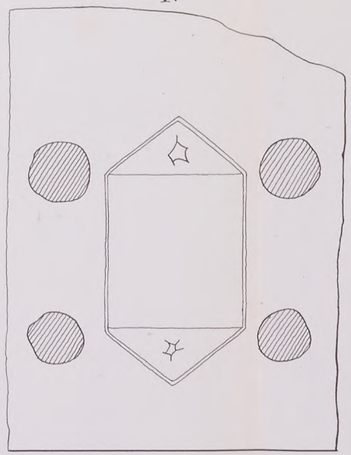

7.

VICTORIAE
AV SACR
ANNO TATVSAS
MVNISNIVE THVNBA
LISFETVRPACIAIACHV
SORIS PRINCIPATV PV
DENTISAVGHVSORISFCV
CLEMENTIS ISDPP

6.

VNA ET BISSENAS TVRRES CRESCEBANTINO DINE TOTAS
MIRABILEM OPERAM CITO CONSTRVCTAVIDET R POSTICIVS
SVBTERMAS BALTEO CONCLVDITVR FERRONV VS MALORVM
POTERITERIGERE MAN MATRICI SOLOMONINST TION NEMO
EXPVGNARE VALEVIT DEFENSIOMARTIRTVET POSTICIVSIP
CLEMENSETVINCENTIVS MARTIR CVSTODIV TROITVMIPSV

Imp. et lith. Nouvian, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

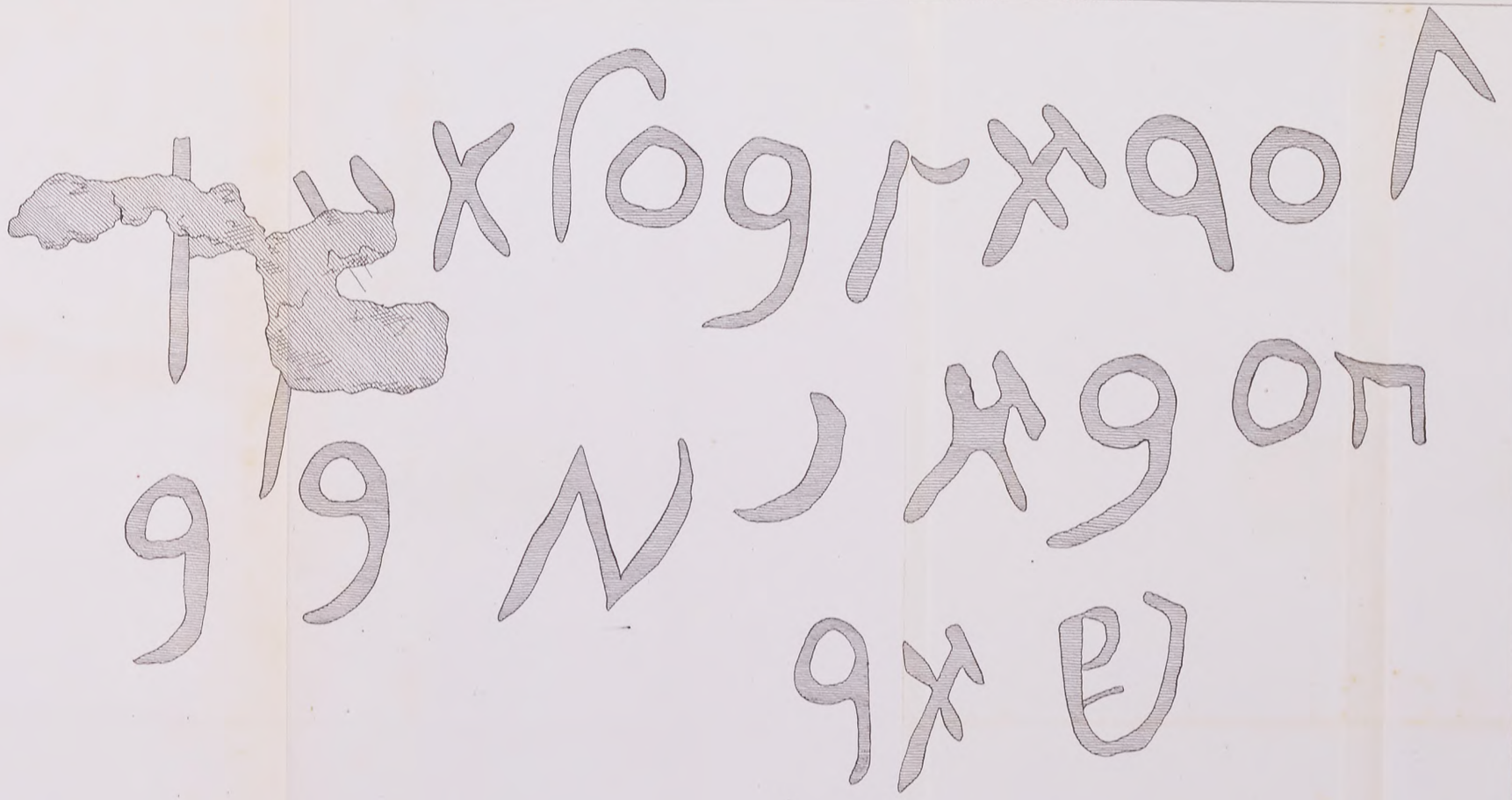

Imp. et Lith. Nouvian Metz.

Digitized by Google

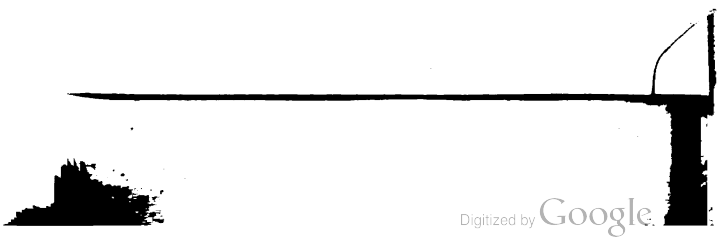
Digitized by Google

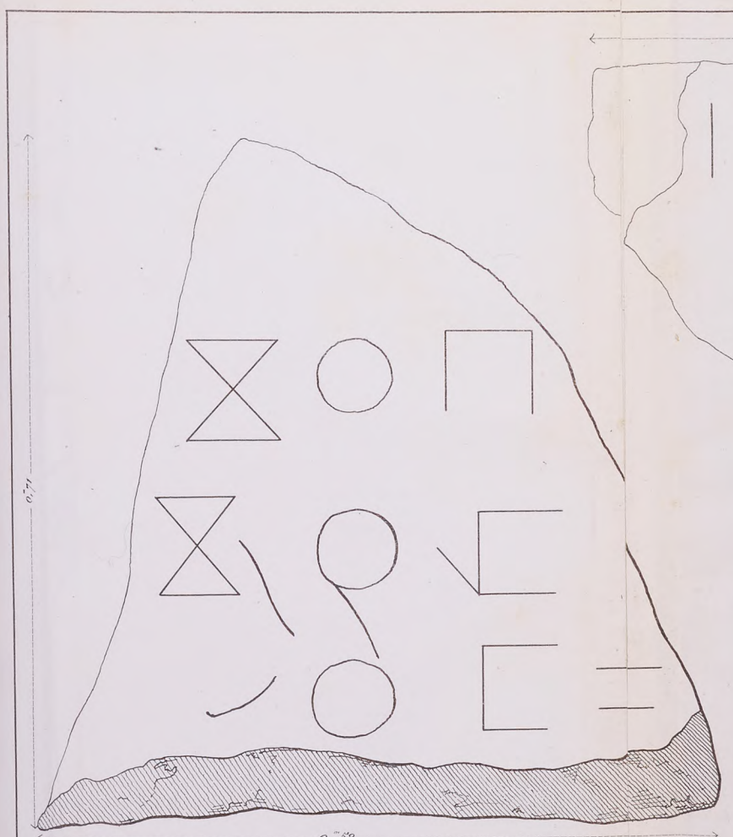

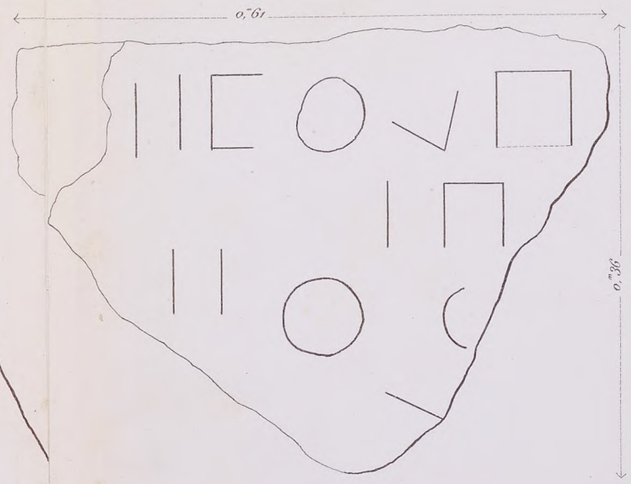

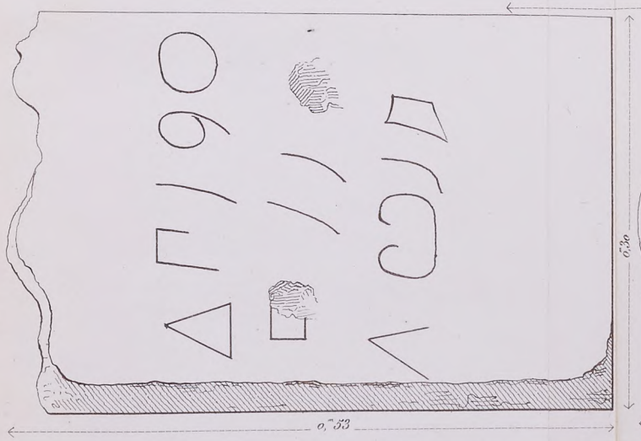

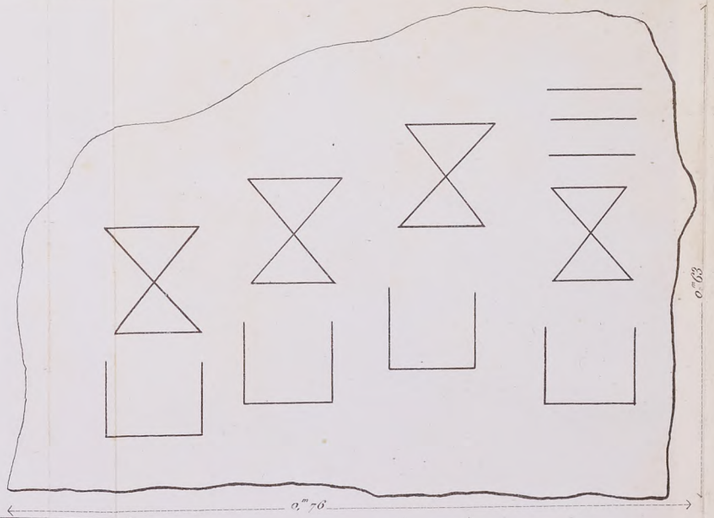

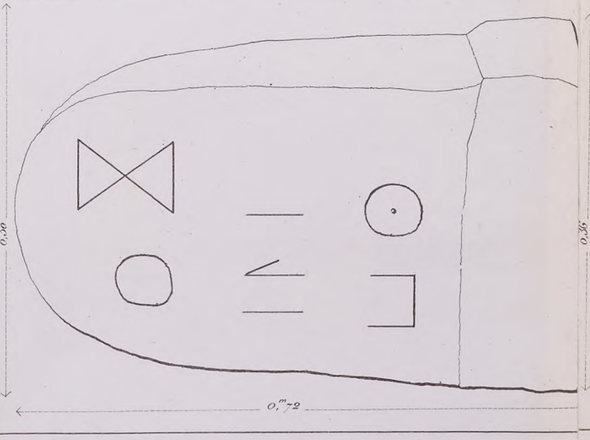

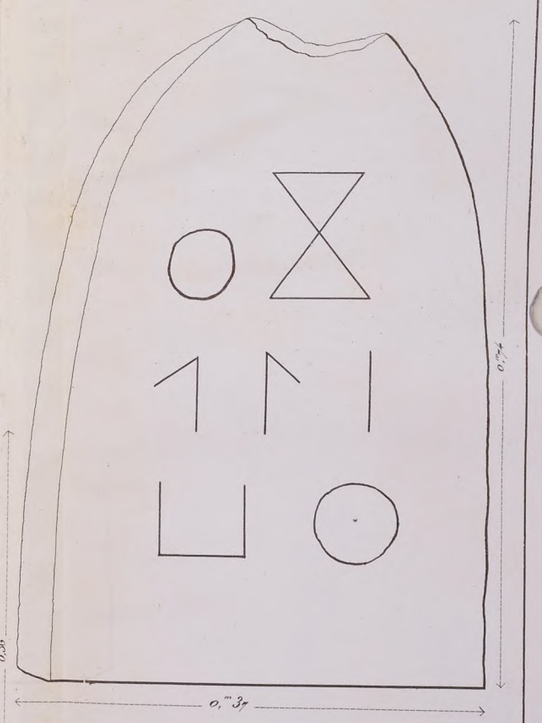

Imp. et Lith. Nouvian. Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

1.

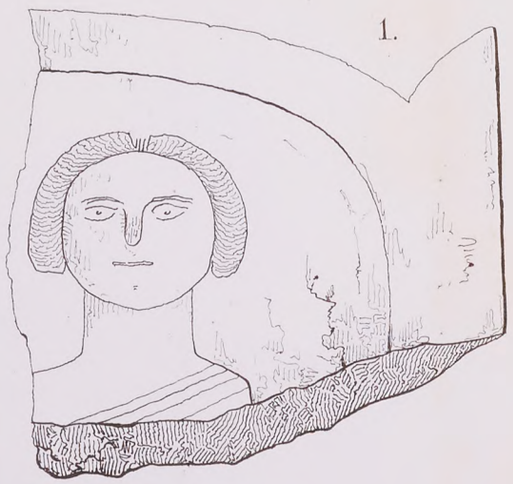

2.

8.

4.

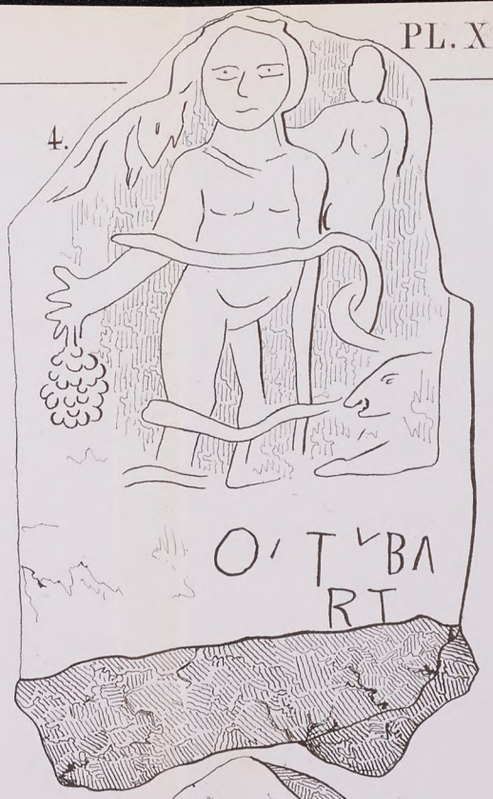

5.

6.

7.

3.

Imp. et Lith. Nouvian. Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

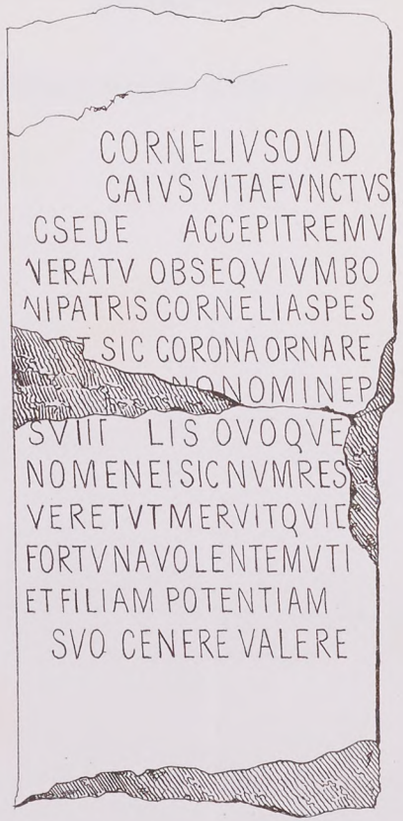

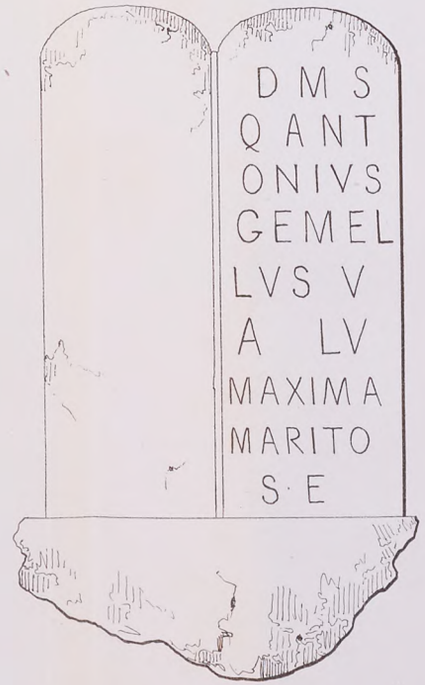

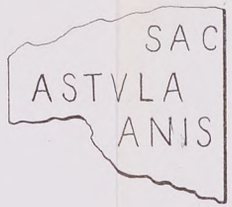

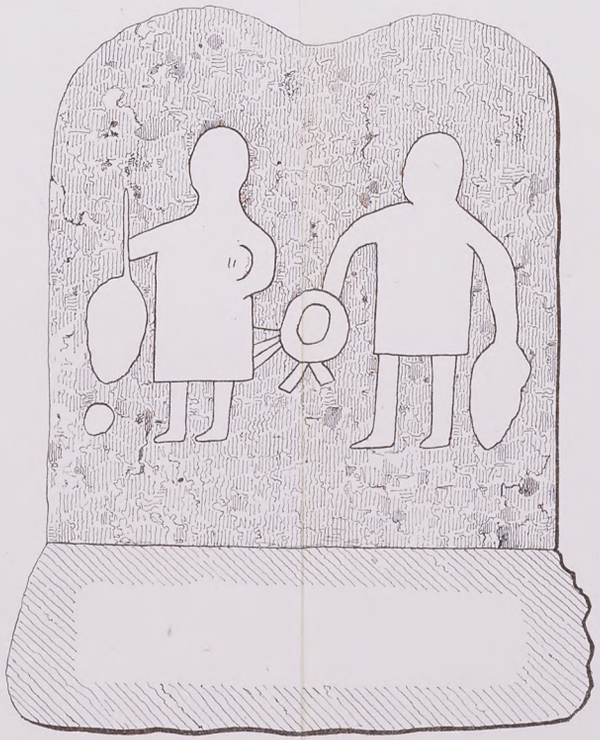

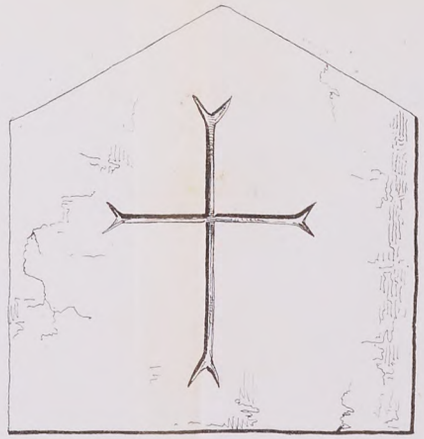

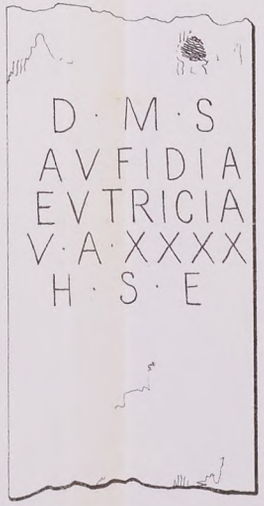

Imp. et lith. Nouvian, mets.

Digitized by Google

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE

D'HAMMAM-MESKHOUTIN,

PAR M. EUGÈNE GRELLOIS.

Les sources thermales d'Hammam-Meskhoutin sont situées dans la province de Constantine, à peu de distance de la route qui mène de cette ville à Bône, éloignées d'environ 88 kilomètres de chacune d'elles, à une distance de 18 kilomètres de Ghelma.

Ces eaux sont extrêmement remarquables par leur abondance, par leur température, qui s'élève à 95 degrés centigrades, et par les nombreux dépôts calcaires, de forme conique, dont elles ont couvert toute la base du plateau sur lequel elles jaillissent.

Les Français s'y établirent pour la première fois en 1844 et y fondèrent, pour les militaires de l'armée d'Afrique, un établissement thermal dont la direction me fut confiée. Un séjour de cinq ans pendant la saison des eaux m'a permis d'étudier, sous toutes ses faces, cette intéressante localité ; les pages suivantes ne sont que quelques feuillets détachés d'un travail dans lequel ces sources importantes sont plus spécialement considérées sous le point de vue médical.

Digitized by Google

Nous ne trouvons, dans l'antiquité, que de vagues indications sur l'existence d'Hammam-Meskhoutin. Les historiens gardent, sur cette localité, le silence le plus absolu. Cette omission a d'autant plus lieu de nous étonner que l'inspection des lieux démontre que les Romains y créèrent un vaste établissement qui fut prospère pendant une longue suite d'années.

Cependant, les anciens itinéraires indiquent sous le nom d'*Aquæ Tibilitanæ*[1], des thermes dont la position semble parfaitement correspondre à celle d'Hammam-Meskhoutin. Je n'hésite donc pas à admettre que ces deux noms, ancien et moderne, indiquent une seule et même localité.

En effet, la voie romaine qui conduisait de Cirta (Constantine) à Hippo-Regius (Bône), d'après l'*Itinéraire d'Antonin*, était marquée par trois stations de longueurs inégales. La première menait de Cirta à Aquæ-Tibilitanæ, avec 53 ou 54 milles romains; cette station ne pouvait être qu'Hammam-Meskhoutin ou, comme le pense M. Dureau de la Malle, Hammam-Berda; 54 milles correspondent exactement à 20 lieues ou 80 kilomètres, distance approximative qui sépare, avec la route actuelle, Hammam-Meskhoutin de Constantine, tandis que Hammam-Berda est situé à 5 ou 6 lieues plus loin.

La deuxième station, Villa-Serviliana, paraît correspondre à des ruines qu'on rencontre à quelques kilomètres au nord d'Hammam-Berda; or, il est peu probable que l'Itinéraire ait désigné comme stations deux points aussi rapprochés que le seraient les thermes d'Hammam-Berda et les ruines que nous mentionnons. Il indique pour cette deuxième station 15 milles, et, en effet, Villa-Serviliana, marquée par l'emplacement de ces ruines, serait éloignée d'Hammam-Meskhoutin d'environ 6 ou 7 lieues.

[1] Ou *Thibilitanæ*.

Digitized by Google

La troisième station, Hippo-Regius, est inscrite à 25 milles de Villa-Serviliana, d'après Antonin; à 30 milles, d'après la Table de Peutinger, cette dernière évaluation est plus vraie mais encore trop faible, car la distance réelle doit être de 13 à 14 lieues; mais cette appréciation rigoureuse importe peu à notre sujet.

La Table de Peutinger marque au Sud, à la distance de 3 ou 4 milles des eaux, la ville de *Tibilis*. Or, nous ne connaissons aucune ruine de ville à cette distance et dans cette direction de Hammam-Berda; au contraire, en admettant Hammam-Meskhoutin pour le point cherché, les ruines d'Announa [1] dont le nom ancien n'est point connu, répondent parfaitement à cette désignation, quoique la distance puisse être un peu plus grande [2].

Tibilis était située sur la route de Cirta à Carthage (route du Nord), ce qui devait être exact pour la position d'Announa, et le serait beaucoup moins pour Hammam-Berda.

Je ne puis comprendre que le géographe Mannert et son annotateur aient confondu Tibilis avec la position de *Khamise:* ce point est éloigné de plus de 60 kilomètres des Aquæ-Tibilitanæ, soit que celles-ci correspondent à Hammam-Meskhoutin, soit qu'on veuille en faire Hammam-Berda.

Les considérations suivantes viennent encore à l'appui de notre opinion.

Tibilis est cité par saint Augustin : « *Quùm Tibilim venisses.* » (Aug., chap. 128.) La Notice épiscopale de

[1] Quelques auteurs modernes appliquent sans fondement à Announa le nom de Castellum Fabatianum. J'ai longuement traité ce sujet dans un autre travail où je me suis appliqué à démontrer qu'Announa était effectivement l'ancienne Tibilis ou Thibilis.

[2] Il ne faut pas oublier qu'une partie des ruines de l'établissement romain s'étendait à 2 milles environ de l'emplacement actuel des sources, dans la direction d'Announa et de la route de Constantine.

Digitized by Google

Numidie signale un évêque *Simplicius Tibilitanus*. Cette ville jouissait donc d'une certaine importance, puisqu'elle possédait un évêque, et en la supposant voisine d'Hammam-Berda, comment aurait-elle disparu sans laisser de traces ?

Enfin, il serait étrange que le nom ancien d'Hammam-Berda fut arrivé jusqu'à nous, malgré le peu d'importance que durent avoir ces thermes, tandis que le nom d'Hammam-Meskhoutin, où les Romains créèrent un des plus vastes établissements du monde, serait tombé dans l'oubli le plus absolu.

Cette considération, toute logique, n'a-t-elle pas une grande autorité ?

En résumé, bien qu'on n'en trouve aucune preuve matérielle, irrécusable, l'existence d'Hammam-Meskhoutin sous le nom ancien d'*Aquæ Tibilitanæ*, me semble aussi bien établie qu'une foule d'autres points incontestés de géographie ancienne.

De nombreuses ruines, répandues sur le plateau thermal et dans ses environs, attestent hautement la domination romaine; ces ruines, étudiées avec soin, semblent se rapporter à trois genres de constructions bien distinctes :

1° Constructions destinées à la défense;

2° Constructions destinées à l'usage des eaux thermales;

3° Habitations.

1° Ouvrages de défense. Sur une foule de points des environs, on rencontre les vestiges de postes romains; ce sont de larges pierres taillées, de grès ou calcaire, de dimensions variables entre $0^m,50$ et 1^m, disposées encore, le plus souvent, de manière à montrer la grandeur et la disposition de la construction. On en trouve trois ou quatre en suivant l'inclinaison du plateau.

Au voisinage immédiat des sources existent des ruines

Digitized by Google

plus considérables et qui ont, sans doute, appartenu à un ouvrage de défense. C'est une sorte de maison alongée, d'une longueur de 33m, large à l'extérieur de 3m; l'épaisseur de la muraille est de 0m,40. La disposition intérieure comporte un espace long de 25m, avec une citerne au centre qui pouvait contenir environ quatre-vingts hectolitres d'eau; à chaque extrémité, s'élève une tour carrée, dont l'élévation est encore de 5m à l'extérieur. La forme étroite et alongée de cette construction est déterminée par celle d'un rocher sur lequel elle est élevée. Son usage protecteur devait être de dominer le ravin dans toutes les directions.

Il n'existe, entre les pierres, aucune trace de ciment : c'est une circonstance commune à toutes les ruines qui jonchent le sol de l'ancienne Numidie et qui avaient une semblable destination.

A cent mètres de là, vers l'Est, également au sommet du ravin, on voit encore les restes d'une construction formant un carré parfait, de 15m de côté; ces ruines sont bien moins conservées, mais elles avaient, sans doute, la même destination que les précédentes. Elles sont élevées aussi sur une ceinture de rochers.

Sur le point du rocher du Djebel-Ghelha, qui domine à l'Est toute la contrée, et sur le sommet d'une autre montagne, qui occupe au N.-O. une position semblable et domine surtout la vallée supérieure de l'Oued-Bou-Hamden, on trouve aussi les restes de postes romains, possédant chacun une vaste citerne.

2° Thermes. Le nombre des bassins que nous avons trouvés est vraiment prodigieux. Je suis, assurément, loin de la vérité, en disant que plus de quinze cents personnes pouvaient s'y baigner à la fois.

Les Romains variaient à l'extrême la forme de leurs piscines; nous en avons restauré quatre pour les besoins

Digitized by Google

de notre service, et chacune d'elles affecte une forme particulière, ou plutôt, comme elles communiquaient entr'elles, elles formaient un assez vaste système irrégulier et sans aucune symétrie.

J'ai fait déblayer un assez grand nombre de ces bassins qui étaient enfouis sous le sol, à un mètre environ de profondeur, afin de déterminer leurs formes et leurs dimensions. Il en est de carrés, de longs, de ronds, d'ovales, de formes indéterminées. Quant aux dimensions, c'est plus variable encore; le plus grand de tous, à un kilomètre environ du centre de l'établissement, n'a pas moins de 55^{m} de longueur, sur 7^{m} de largeur à une extrémité et 9^{m} à l'autre. Ce grand bassin, situé sur le penchant du plateau, est adossé, par sa partie supérieure, à une masse considérable de rochers, avec une faible muraille, mais soutenu, à sa face inférieure, par un mur de 3^{m} d'épaisseur. Une sorte de banquette règne dans tout le contour de cette piscine, ce que je n'ai rencontré dans aucun autre bassin, non plus que la trace de gradins.

Entre ces vastes proportions et celle d'une baignoire ordinaire, on rencontre toutes les grandeurs intermédiaires.

Ces bassins étaient, en général, d'une construction fort solide; il n'y entrait point de pierres de taille, mais des moellons calcaires et des galets de grès, réunis par une maçonnerie puissante. Tout le revêtement intérieur est formé d'un ciment hydraulique d'une extrême dureté et d'une grande force de résistance; beaucoup sont creusés aux dépens même de l'épaisseur de la roche.

Il est difficile de reconnaître par quelles eaux s'alimentaient un certain nombre de ces bassins; beaucoup d'entr'eux ne sont situés dans la sphère d'action d'aucune des sources qui jaillissent aujourd'hui; le grand bassin dont je viens de parler se trouve dans ce cas. C'est une preuve

Digitized by Google

évidente des métamorphoses qu'a dû subir ce terrain depuis les temps de l'occupation romaine.

Tous ces bassins étaient, sans doute, exposés à l'air libre, car rien n'indique la trace de constructions permanentes destinées à garantir les baigneurs du soleil ou des intempéries de l'air.

Mais les Romains ne bornaient pas aux bains l'usage qu'ils faisaient de ces eaux; des constructions d'un autre ordre, suffisamment conservées, indiquent qu'ils les administraient aussi sous forme de vapeurs.

Au-devant du petit fort que j'ai décrit plus haut et au voisinage immédiat des principales sources, on voit encore trois piliers qui devaient correspondre à trois autres qui ont disparu, converger en un centre commun et se réunir pour former une voûte en arête; le commencement de l'arête est encore parfaitement indiqué sur deux piliers. Les vapeurs de la source venaient, sans doute, se condenser sous cette voûte.

Non loin de là, on voit encore deux arceaux situés l'un au-devant de l'autre, hauts de $3^{m},50$, à partir du point où ils quittent le sol, et larges de 6^{m}, en pierres de taille, sans maçonnerie, et se supportant par la seule force de la clef. Les deux faces tournées vers l'Ouest sont unies et polies; celles qui regardent l'Est sont, au contraire, inégales et raboteuses; je ne me rends pas compte de cette particularité, et ne puis même assigner aucun usage certain à ces deux arceaux sous lesquels, cependant, coule l'eau de sources abondantes.

La plus belle construction de ce genre se trouve à la partie la plus déclive du plateau, à l'Est des sources principales; elle est constituée par l'ensemble de trois chambres voûtées, réunies par une entrée commune et dans un bon état de conservation. Deux de ces chambres sont en voûte à plein-cintre, mais celle du milieu offre une

Digitized by Google

belle voûte à arêtes, et ressemble parfaitement à la nef d'une chapelle, avec son sanctuaire. Cette disposition m'avait fait soupçonner que ce pouvait être une église ; en conséquence, j'avais entrepris des fouilles et le déblai de toute la terre qui l'encombrait ; mais arrivés à la profondeur de quatre mètres, à partir du sommet de la voûte, les ouvriers ont été surpris par l'eau chaude et n'ont pu continuer leurs travaux. Je l'ai vivement regretté, car j'espérais arriver à quelque découverte archéologique intéressante ; mais cette tentative a du moins eu pour résultat de démontrer que ces constructions étaient encore une dépendance de l'établissement thermal ; un dépôt assez abondant, le long d'une des parois de la chambre principale, indique suffisamment encore qu'elle était destinée à recevoir l'eau qu'un conduit y amenait des sources supérieures.

Nos fouilles ont mis à découvert les chapiteaux de colonnes d'où partent les arêtes ; mais on ne saurait les rapporter à aucun ordre d'architecture. Nous avons aussi remarqué la trace du ciment hydraulique. La longueur de chacune de ces chambres est d'environ quatre mètres.

Au voisinage des sources principales, sur un espace carré d'environ trente mètres, on voit de nombreux débris de colonne, de $0^{m},80$ de diamètre ; quelques-unes ont encore de 5 à 6^{m} de longueur. De beaux chapiteaux corinthiens les surmontent.

3° Habitations. A l'Ouest et à deux cents mètres environ des sources, sur le plateau où nous avons construit notre établissement provisoire, se trouvent les ruines des habitations ; il y avait là un village dont une rue est encore indiquée par la pose d'un grand nombre de pierres de taille. La direction était du Nord au Sud. C'est encore aujourd'hui le seul point qu'il me semble convenable de

Digitized by Google

choisir lorsqu'on voudra fonder à Hammam-Meskhoutin un établissement définitif.

Vers l'extrémité et au Sud de cette rue, existait un petit cirque, de forme elliptique, dont les dimensions sont encore indiquées par les vestiges d'une muraille rasée au niveau du sol et par une légère excavation de la partie qui constituait l'arène.

Il existe encore, tout près du bassin de 55^{m}, des murs debout qui appartenaient, sans doute, à une vaste habitation. La construction en est extrêmement solide et paraît être contemporaine du bassin. Une belle piscine, bien conservée, est adossée à l'un des côtés de cette ruine.

On rencontre, enfin, dispersées çà et là, un grand nombre de pierres taillées, qui ont nécessairement appartenu à des habitations.

D'ailleurs, le niveau du sol a été tellement modifié depuis les temps de l'occupation romaine, qu'un grand nombre de trésors archéologiques doivent se trouver enfouis et seront découverts lorsqu'on fera de nouvelles constructions.

Nous avons peu trouvé de monuments funéraires, ce qui semblerait indiquer une faible population permanente. En restaurant un de nos bassins, on a exhumé un tombeau en briques, qui contenait des ossements, une lampe en terre et un lacrymatoire.

On n'a rencontré aucune inscription importante; quelques inscriptions tumulaires, une croix grossièrement taillée dans la pierre et un bas-relief d'une détestable exécution, sont les seuls monuments lapidaires que nous ayons pu découvrir. Je les ai fait enclaver dans le mur d'enceinte de l'établissement (Pl. 11).

On a trouvé dans les fondations de notre hôpital quelques médailles impériales romaines; toutes étaient d'un type commun. Aucune n'est antérieure à Alexandre ni

Digitized by Google

postérieure à Constance II, quoique, certainement, cette position ait été occupée pendant la restauration bysantine.

A quel âge appartiennent toutes ces constructions? ont-elles été élevées à une même époque?

Evidemment ces thermes ont été construits à une époque indéterminée de la puissance romaine, mais antérieurement à Dioclétien. Le style de quelques colonnes indique la période élégante des Antonins.

Il est infiniment probable que plusieurs bassins ont des âges différents; en effet, il existe entre tous ceux qu'on a découverts de grandes différences sous le rapport de la conservation; d'autre part, il est bien difficile de croire que, pendant plusieurs siècles d'occupation, les sources n'aient point subi de changement dans leurs cours, et que cette inconstance n'ait parfois forcé d'abandonner un point pour suivre l'eau dans son nouveau trajet. Beaucoup de ces piscines ne pourraient plus être alimentées aujourd'hui, et l'on reconnaît à l'examen des lieux où jaillissaient les sources qu'elles ont dû tarir à des époques différentes.

Mais il est encore un nombre assez considérable de bassins qui indiquent une même époque, pour que je maintienne ma première assertion, savoir, que plus de quinze cents personnes pouvaient s'y baigner à la fois.

Enfin, que toutes ces piscines aient été contemporaines ou qu'elles aient appartenu à des époques diverses et successives, le fait n'en est pas moins intéressant pour nous. Il démontre, jusqu'à l'évidence, ou que l'efficacité des eaux a été reconnue pendant plusieurs siècles, ou qu'elles ont été assez exploitées pendant une longue époque pour qu'on ait dû utiliser le moindre filet de ces sources prodigieusement abondantes.

Je crois les constructions destinées à la défense postérieures aux précédentes. On reconnaît, parmi les pierres qui les composent, que plusieurs avaient déjà servi à

Digitized by Google

d'autres usages, et qu'une grande précipitation avait présidé à leur mise en place.

Ainsi on rencontre, parmi elles, des pierres tumulaires avec les inscriptions renversées. Elles sont mal unies, irrégulièrement placées; il n'existe entr'elles aucune trace de ciment. Tout, dans les constructions de ce genre, indique absence d'art et désordre. La muraille d'enceinte de Ghelma offre à un haut degré ce caractère d'irrégularité.

Ces travaux sentent la faiblesse et la décadence de l'empire; ils ne doivent pas être antérieurs au général Salomon.

Pendant les siècles de prospérité de l'empire, et tant que les Romains furent paisibles possesseurs du sol, protégés par leurs villes immenses et leurs nombreuses colonies, ils ne durent point éprouver le besoin de se fortifier ainsi; la crainte des Barbares pût seule les arracher à leur longue sécurité.

On trouve encore aux environs d'Hammam-Meskhoutin quelques traces de voies romaines. L'une était la route de *Cirta* à *Hippo-Regius;* une autre, secondaire, peu indiquée, menait de Tibilis aux *Aquæ Tibilitanæ;* une troisième, enfin, dont on ne sait guère que deviner la trace, se dirigeait vers le Nord et communiquait, sans doute, avec Rusicada (Stora).

Digitized by Google

RAPPORT

DE M. EMMANUEL D'HUART,

SUR

UNE COMMUNICATION FAITE PAR M. NAMUR,

Conservateur-Secrétaire de la Société d'Archéologie du grand-duché de Luxembourg,

CONCERNANT

DES STATUETTES ET DES INSCRIPTIONS VOTIVES

Trouvées à Géromont,

ET DES TOMBES GALLO-FRANQUES

Découvertes à Wecker.

Messieurs,

L'archéologie, dont M. de Caumont a fixé les bases, florissait et fructifiait depuis longtemps chez nous, que nos voisins du grand-duché de Luxembourg en étaient encore aux sarcasmes du dernier siècle contre les chefs-d'œuvre de l'art chrétien. Cependant, en cette province, l'archéologie avait un chaud tenant dans M. de La Fontaine, intelligence d'élite que les lazzis de la médiocrité trouvaient impassible. Placé en 1830 à la tête de l'administration civile du grand-duché, il profita de son autorité pour sauver nombre de monuments et leur faire nombre

Digitized by Google

de prosélytes. MM. Würth-Paquet, Namur et Engling, autres intelligences d'élite formées à son école, lui vinrent activement en aide, et l'archéologie reprit racine dans la patrie des Wiltheim.

Enfin, le 2 septembre 1845, une société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg, fut constituée sous le patronage du roi grand-duc, qui la dota généreusement. M. Würth-Paquet, vice-président à la cour supérieure de justice, en fut élu président, et M. Namur, professeur à l'Athénée, conservateur-secrétaire. Cette société, qui compte à peine six années d'existence, est déjà à la hauteur de la plupart de ses aînées. Vous jugerez, Messieurs, de l'importance de ses travaux par les titres seuls des principaux chapitres de sa dernière publication : — *Archives*, — *Biographies*, — *Héraldique*, — *Numismatique*, — *Schragistique*, — *Fouilles archéologiques*, — *Histoire monumentale*, — *Traditions populaires*, — *Bibliothèque*, — *Rapports et Mémoires*. — M. de La Fontaine s'est chargé d'une partie du travail des archives et a entrepris le dépouillement des études de notaires, antérieures à la première moitié du dernier siècle. M. Würth-Paquet fait l'histoire des rues et des plans de la ville de Luxembourg, il a donné en 1850 un travail sur la typographie luxembourgeoise et une curieuse dissertation sur l'origine de la célèbre foire dite *schobermess*. M. Engling a publié une statistique monumentale du grand-duché comprenant cent soixante-dix-sept articles, et M. Namur a enrichi l'archéologie d'un rapport sur des statuettes et des inscriptions votives trouvées à Géromont et sur des tombes gallo-franques découvertes à Wecker. Vous avez bien voulu me confier la mission de vous rendre compte de ce rapport et avant de l'aborder, j'ai cru devoir vous faire connaître de quelle haute et scientifique source il émane.

Digitized by Google

Géromont, près de Gérouville (Luxembourg belge), paraît avoir été une localité importante sous la domination romaine. On y a trouvé les fondations d'un vaste temple, de l'habitation de ses prêtres et de l'atelier d'un mouleur en ex-voto. On a retiré des fouilles des tronçons de colonnes, des débris d'entablement, des chapiteaux et des frises appartenant à l'ordre corinthien ; trois statuettes et deux inscriptions votives. L'une de ces inscriptions, gravées sur une petite plaque de forme rectangulaire, porte :

DEOSIQVAT ǂ
L HONORAT
IVSA/NUS
V. S.L M.

Lisez :

Deo sinquati
Lucius Honoratius Aunus
Votum solvis lubens merito.

Quel est ce Dieu *sinquates* que Lucius Honoratius Aunus veut honorer? Serait-il une divinité locale inconnue jusqu'à ce jour? — M. Namur ne le pense pas et croit reconnaître dans *sinquates* une des qualifications d'*Odin*, le dieu suprême de la mythologie germanique. « *Sinquates*, » nous dit-il, pourrait être considéré comme une forme » latinisée, composée de la racine *quat* et de la préfixe » allemande *sin*. Le mot *quat* se rapproche beaucoup de » la racine allemande *gaut*, *gaud*, *gauti*, qui signifie » *vir sagax*, l'une des qualifications d'Odin, selon le » savant Graff. La préfixe allemande *sin* signifie *semper;* » de sorte que *Deo sinquati* pourrait être traduit par *Deo* » *semper sagaci*, *semper prudenti*. » Le culte que les Ardennes rendaient à Odin fournit à l'habile archéologue le sujet d'une savante digression.

Digitized by Google

La seconde inscription découverte à Géromont est placée au bas d'un ex-voto en bronze de 29 centimètres de haut, représentant la partie inférieure du corps d'un homme dans la force de l'âge et entièrement nu. Cette inscription porte :

DEO SILVANO SINQVA
PATERNIVS PROSA
LVTEEMERITI FILI
SVI. IO. S. L. M.

Lisez :

Deo silvano sinquati
Paternius pro salute
Emeriti filii sui
Volum solvis hubens merito.

Nous retrouvons le *sinquates* de la première inscription, mais appliqué à Sylvain, divinité secondaire, et corroborant, il me semble, l'ingénieuse interprétation dont je vous ai entretenu.

Deux des trois statuettes trouvées à Géromont nous montrent une déesse assise, vêtue d'une longue robe sans manches et tenant un chien sur ses genoux. Ce sont évidemment deux effigies de la fameuse *Nehalenia,* divinité bâtave ou germano-romaine, qui n'est connue que depuis deux siècles. « Le 5 janvier 1647 le vent d'Est » soufflant avec violence, sur l'île de Walcheren, refoula » les flots de la mer vers la province de Zélande, et mit à » sec une portion de plage, sur laquelle on recueillit, en » décombrant d'antiques constructions, des bas-reliefs, » des urnes, des statues et des autels consacrés à *Neha-* » *lenia.* Cette déesse était représentée indistinctement » assise ou debout vêtue d'une longue robe sans manches. » Parmi ses attributs, on remarqua toujours un chien,

Digitized by Google

» puis, soit une proue de vaisseau, soit du gibier, soit » des paniers de fruits ou des génies portant des cornes » d'abondance. » Elle est ordinairement accompagnée d'un dieu romain ou germano-belge, tels que Neptune, Hercule-Magusanus, Mercure ou Romerta.

Montfaucon (*Antiquités expliquées*, t. II, p. 2, p. 443) parle d'une mosaïque découverte près de Nîmes, représentant *Nehalenia* debout, au bord de la mer, un chien est à ses côtés et une torche brûle renversée à ses pieds.

Nehalenia, à en juger par ses attributs, était donc la déesse protectrice de la navigation et du commerce maritime, de l'agriculture et de la chasse ; mais, en nos contrées giboyeuses, elle n'était qu'une Diane-chasseresse, la *Diana Arduina* de l'ardennois chasseur.

Avant la découverte faite à Géromont, *Nehalenia* n'était point inconnue au Luxembourg. M. Clotten, d'Esternach, en a vu plusieurs statuettes. MM. de La Fontaine et Engling en possèdent chacun une effigie trouvée, l'une à Altrier, l'autre à Wallendorff ; les fouilles de Dalhem en ont procuré une troisième, et le cabinet de notre collègue, M. Dufresne, en renferme deux. Le culte de *Nehalenia* était donc fort répandu chez nos voisins des Ardennes.

La troisième statuette de Géromont est trop mutilée pour que M. Namur se permette de hasarder quelques conjectures ; il vous en adresse la reproduction fidèle avec celles de trois *Nehalenia*, ne différant entr'elles que par la coiffure.

Digitized by Google

Tombes gallo-franque de Wecker.

En construisant la route de Grevenmacher à Mersch, on a découvert, près du pont de Wecker, sur une surface d'environ 40 mètres carrés, quinze tombes mises en ligne et couvertes en pierres plates. Chacune d'elles renfermait le squelette d'un homme de taille plus qu'ordinaire, couché sur le dos et la face tournée vers l'Orient. On a retiré des tombes, des vases en terre cuite, des fers de lance et de javelot, un briquet avec sa pierre à feu, deux lames de couteau échancrées vers la pointe, deux lames de sabre, l'une à deux tranchants, l'autre à un seul tranchant et à cannelures longitudinales; des grains de toque faits d'une pâte vitrée de forme et de couleurs variées, une seule pièce de monnaie romaine, moyen bronze et presque fruste; au revers on a cru reconnaître quelques lettres de la légende *Æternitas Aug;* un anneau et trois boucles de ceinturon en bronze, enfin une fibule en argent avec ornements en filigrane et incrustation en verre colorié. Cette fibule est semblable à celles trouvées en 1817 dans les tombeaux de Baslieux (canton de Longwy, arrondissement de Briey). Vous savez, Messieurs, que le Congrès scientifique de France, dans sa cinquième session, tenue à Metz en 1837, a reconnu que les tombeaux de Baslieux étaient mérovingiens et appartenaient au sixième siècle de notre ère, c'est également l'époque que M. Namur assigne aux tombes de Wecker; il apporte à l'appui de son sentiment une série de preuves qu'il expose avec non moins de savoir que de modestie. Il a joint à sa communication les dessins lithographiés des objets recueillis à Wecker.

Ce rapide aperçu sur les travaux de M. Namur et sur

Digitized by Google

ceux de MM. de La Fontaine, Wurth-Paquet et Engling ne vous en ont donné qu'une idée bien imparfaite. Puissé-je, Messieurs, vous avoir fait naître le désir de faire plus ample connaissance avec leurs écrits! Toutefois je m'estimerais heureux si l'hommage que je me plais à rendre aux mérites incontestables des quatre savants archéologues luxembourgeois, provoquait la proposition de vous les attacher à titre de membres correspondants. Ils portent quatre noms chers aux sciences et qui figureraient bien parmi les illustrations étrangères qui s'honorent de vous appartenir.

Digitized by Google

SOUVENIRS NUMISMATIQUES

DU

SIÉGE DE 1552,

PAR M. C. ROBERT.

L'heureuse issue du siége de 1552 a été consacrée par cinq médailles : trois au nom du roi, deux au nom de François de Lorraine, duc de Guise.

Cette abondance n'a rien qui doive surprendre, car la Renaissance venait de mettre en vogue l'usage des médailles[1], et la défense de Metz, qui assurait au royaume trois des villes impériales de *langue française*[2], méritait

[1] On ne possède aucune médaille de l'époque romane, ni de la plus grande partie du moyen-âge ; quelques pièces commémoratives, n'ayant pas le caractère de monnaie, se montrent cependant avant la Renaissance. Mais au seizième siècle, la *médaille*, favorisée par les importations métalliques du Nouveau-Monde, adopta un flan large et devint très à la mode ; les particuliers eux-mêmes, moins modestes sous ce rapport qu'on ne l'est de nos jours, confièrent au burin le soin de conserver à la postérité leur image et leurs titres. (Voir le curieux recueil publié en 1634, par Jacques de Bie, calcographe.)

[2] Cambray ne revint à la France qu'un siècle plus tard, en 1657.

Digitized by Google

bien qu'on en multipliât le souvenir sur des pages métalliques.

Ce fut même pendant le siége de Metz que l'art du *monnayage* fit à Paris un pas immense, qui le porta tout-à-coup à un niveau qu'il n'a guère dépassé depuis. En effet, un menuisier, nommé Aubry Olivier, inventeur d'une machine destinée à remplacer le marteau et le mouton, fut présenté à la cour par Guillaume de Marillac, vers la fin de 1552, et obtint, dès le 3 mars de l'année suivante, l'office de *maître et conducteur des engins de la monnaie au moulin*, qui venait d'être établie au jardin des Etuves, sur l'emplacement où s'étendent aujourd'hui les galeries du Louvre[1]. Jean Rondel et Estienne de Laulnes, les plus célèbres graveurs du temps, lui prêtèrent leur concours, et c'est assurément à cette habile association que sont dues les deux plus belles des cinq médailles qui furent frappées à la suite du siége de Metz, levé, comme on le sait, dans les premiers jours de 1553. (Voir les figures 1 et 5.)

Médailles au nom de Henri II.

N° 1. — Médaillon de 54 millimètres, présentant le roi en buste, cuirassé et la tête ceinte de lauriers. En légende :

HENRICVS · II · GALLIARVM REX INVICTISS · P · P.

[1] La nouvelle machine que Henri II installait dans son propre palais, cessa, en 1585, d'être employée pour les monnaies, et fut conservée seulement pour les médailles et les jetons. L'invention d'Aubry Olivier fut perfectionnée plus tard par le célèbre Warin, qui obtint l'empreinte d'un seul coup, et dès-lors (1640) le balancier remplaça définitivement le marteau.

Digitized by Google

Le titre de père de la patrie signale le retour à l'épigraphie monétaire des empereurs romains[1].

Le haut relief du buste, l'exquise finesse des damasquinures de la cuirasse, la belle et calme expression de la tête, font de cette médaille un monument que le dix-neuvième siècle ne répudierait pas.

℟ Grenetis perlé et couronne de lauriers. Dans le champ, en neuf lignes :

RESTITVTA REP · SENENSI · LIBERATIS
OBSID · MEDIOMAT[2] · PARMA MIRAND · SANDAMI · ET
RECEPTO HEDINIO — ORBIS CONSENSU 1552.

Cette légende, comme on le voit, non-seulement est relative à la délivrance de Metz, mais elle consacre en outre l'affranchissement de Sienne[3], la levée des siéges de Parme, de la Mirandole et de San Damiano, et la reprise d'Hesdin, place qui devait retomber bientôt entre les mains de l'empereur[4].

L'exemplaire que j'ai reproduit est en cuivre et appartient au cabinet de France; les autres collections que j'ai visitées n'en possèdent que des copies surmoulées.

[1] Les titres antiques parurent aussi à cette époque sur les monnaies elles-mêmes. (Voir Leblanc, *Traité historique des monnaies de France*, p. 332.)

[2] On reconnaît, dans ce mot, le nom que portait, au temps de César, le peuple de la haute Moselle. Inscrit habituellement sur les monnaies frappées à Metz, à la fin de l'autonomie gauloise, ce nom reparaît un instant sur les deniers carlovingiens du royaume de Lorraine; puis, après avoir cessé d'être employé pendant le moyen-âge, il se retrouve, à la Renaissance, dans le style lapidaire ou poétique.

[3] La république de Sienne se donna up peu plus tard à Henri II, et frappa, à Mont-Alsin, des monnaies où fut gravé le nom du monarque français.

[4] Voir de Thou, t. XI, liv. XI.

Digitized by Google

Les trois pièces qui suivent, sans relief et mal sorties du coin, sont bien inférieures à la précédente ; si elles ont été frappées à Paris, ce n'a pu être qu'au moment même où l'on apprit la retraite de Charles-Quint, c'est-à-dire avant que les ateliers d'Aubry Olivier eussent été complètement installés.

N° 2. — Buste du roi de profil, couronne en tête. En légende :

HENRICO II FRANC R CHRISTIANISS OPTO PRINCIPI.

℟ Grenetis circulaire. Dans le champ, en huit lignes horizontales :

MET LIBER OBSID CAR V IMP ET GERM OPPVG FRANC
A LOTHOR DVCE GVIS FŒLICIS PROPVG 1552.

A l'exergue, l'écu de Metz. Flan de 34 millimètres.

Cette rare médaille de bronze n'existe, à ma connaissance, que dans la collection de M. Norblin, qui a bien voulu me la communiquer. Dupré de Geneste ne l'avait pas vue en nature[1]. Il en a donné le *revers* d'après une gravure de Sébastien Leclerc, qui avait lui-même négligé d'en reproduire le droit. La raideur et la mauvaise exécution de la tête et l'irrégularité des lettres dont se compose la légende horizontale, permettent de croire que ce coin, gravé à la hâte, aura bientôt été brisé et remplacé par le suivant.

N° 3. — Même type au droit, mais exécution artistique plus satisfaisante.

HENRICO II FRANC R CHRISTIANISS OPTIMO PRINCIPI.

[1] MS. appartenant à la ville de Metz.

Digitized by Google

℟ MEDIOM LIBER OBSID CAR V IMP ET GERMAN OPPVG FRANCIS A LOTHOR DVCE GVIS FŒLICISS PROPVG 1552.

On peut remarquer aussi que les abréviations sont bien mieux entendues dans cette inscription que dans celle du N° 2.

Inédite; même diamètre; cuivre; cabinet de France.

Médailles au nom du duc de Guise.

N° 4. — Couronne formée de tiges d'herbes reliées par une bandelette. L'artiste, fidèle au goût de la Renaissance[1], a buriné ici la couronne obsidionale *(graminea corona)* qui, dans l'antiquité, fut de simple verdure, avant d'être composée de feuilles d'or[2]. En légende circulaire:

FRANCISCO A LOTHOR DVCI GVISIÆ PARI FRAN DECR EXERCIT[3].

Dans le champ et en sept lignes horizontales :

OB SERV METIM ET FRAN PROCERES CAROLO V IMP ET GERM OBSID 1552.

Cette double inscription peut se traduire ainsi :

L'armée a décerné cette récompense à François de

[1] On avait même introduit dans l'armée, sous François Ier, quelques-unes des récompenses antiques, telles que l'anneau d'or, destiné à rémunérer les services des légionnaires. (*Histoire de la milice française*, par le père Daniel, t. I, page 260.)

[2] Plin., liv. XXII, ch. 4 — Aul. gell., liv. V, ch. 6.

[3] Cette expression, *decreto exercitus* ou *decretavit exercitus*, témoigne encore du désir de conserver la forme antique, car les légions décernaient quelquefois elles-mêmes les récompenses. (Plin., liv. XVI, ch. 3. — Polyb , liv. VI, ch. 37.)

Digitized by Google

Lorraine, duc de Guise, pair de France, pour avoir sauvé Metz et l'élite de la noblesse française assiégées par Charles-Quint et par les forces de l'Allemagne.

On lit au revers, en huit lignes horizontales :

MARS DEDIT GRAMINEAM PERGE DEDDET
REGIAS HIEROSOL ET SICIL TVORVM PROAVORVM
ORNAMENTA ____ H II F R JVSSV.

Mars t'a donné la couronne obsidionale. Continue! Il te rendra les couronnes de Jérusalem et de Sicile qui ont orné le front de tes aïeux.

Enfin l'exergue nous apprend que cette pièce a été frappée par ordre de Henri II, roi des Français (H II F R IVSSV)[1].

Argent, 35 millimètres ; cabinet de France.

Dupré de Geneste, dans ses dessins manuscrits, et Dom Calmet[2], dans son histoire de Lorraine, donnent la variante que voici :

FRANCISCO A LOTH DVCI GVIS PARI FRAN
DECRET EXERC.

La fidélité bien connue des descriptions numismatiques de ces savants, me porte à croire qu'effectivement il a existé deux coins de cette médaille, comme de la précédente.

[1] L'abréviation F. R., doit se traduire par roi des Français, et non par roi de France. Cette dernière forme n'a paru que beaucoup plus tard sur les monnaies.

[2] Dom Calmet, dans sa première édition, fig. CXIII, avait fait graver cette médaille d'une manière incomplète ; il s'est rectifié dans son supplément numismatique, T. V. p. 80.

Digitized by Google

N° 5. — Buste du duc de Guise tourné à droite, la tête nue, les cheveux courts et la barbe pointue; armure sans ornement. En légende :

FRANCISCVS DVX GVISIVS.

La tête est d'une belle expression et la forme des lettres d'une correction remarquable.

Au revers on voit une ville assiégée au-dessus de laquelle se développe une banderolle où est écrit :

1552 · HÆC TIBI META.

Cette apostrophe adressée à Charles-Quint, comportait peut-être un jeu de mots, *meta*, borne, ayant, suivant Dom Cajot[1], été quelquefois employé, au lieu de *Mettis*, pour désigner la ville.

Le coin de cette médaille existe encore à la monnaie de France; mais il est quelque peu fatigué; aussi faut-il de l'attention pour bien saisir les détails nombreux et d'une extrême finesse qui s'accumulent dans le champ.

Maintenant, il s'agit de savoir si le graveur a eu l'intention de reproduire une vue de Metz prise à vol d'oiseau, ou s'il s'est borné, comme on l'a fait si souvent, à représenter une ville imaginaire? Je n'hésite pas à me ranger à la première de ces deux opinions. On voit en effet sur le second plan une longue ligne de tours et de courtines, représentant avec assez d'exactitude l'ancienne enceinte de Metz, depuis le point où elle ouvrait passage à la Seille jusqu'à celui où elle se retournait à angle droit pour se développer le long de la Moselle. En outre, si l'on se reporte à la *Relation de Bertrand de Salignac*[2] et aux

[1] *Antiquités de Mets*, p. 42.

[2] *Siége de Mets*, en l'an MDLII. Paris, 1553, chez Charles Estienne, imprimeur du roy.

Digitized by Google

Ephémérides et Saillyes de Metz par le sieur des Chagnatz[1], on reconnaîtra la partie de l'enceinte sur laquelle Charles-Quint avait dirigé ses attaques les plus longues et les plus régulières : ainsi, à la droite, mais en arrière, on aperçoit la porte des Allemands avec les tours qu'elle possède encore, et, sur le bord de la médaille, une sorte de ruban qui vient aboutir à cette porte et qui représente la rivière de Seille. Portant les yeux vers la gauche, on rencontre successivement le château de la porte *Mezelle,* celui de la porte *Saint-Thibauld,* et, un peu en avant, le front d'attaque au milieu duquel se trouvait la porte *Champenèze,* et qui s'étendait de la tour Serpenoise[2] à la tour d'Enfer[3]. Enfin, au pied de ce dernier bastion, un nouveau ruban commence à serpenter et indique le cours de la Moselle.

On remarque sur les voûtes de la porte Mazelle, les travailleurs qui, suivant la chronique, ont exécuté en ce point des terrassements et des blindages [4].

Si l'on pénètre dans la ville, on reconnaît, sur la droite, les arcades du Champ-à-Seille où s'élève aujourd'hui la caserne Coislin et, au centre, un clocher qui domine les autres et qui doit être celui de la cathédrale; enfin, on aperçoit dans le lointain le calvaire de la montagne d'Ézirmont.

Notre médaille peut donc être considérée comme représentant la ville, telle qu'elle était figurée sur les plans, et, si l'image n'en est pas plus fidèle, il faut l'attribuer

[1] J.-F. Huguenin, *Chroniques messines,* p. 879 et suivantes.

[2] Cette tour, qui fut depuis le colombier de l'évêque, sert aujourd'hui de dépôt de cartouches.

[3] La tour d'Enfer a joué un grand rôle dans l'ancienne fortification de Metz; les substructions en existent encore.

[4] *Siége de Mets,* en l'an MDLII, par Bertrand de Salignac, feuillet BII.

Digitized by Google

à l'ignorance où l'on était alors des règles de la perspective, et à l'habitude d'employer, pour les tours, les églises, les édifices et les rues, des poinçons tout faits, qui n'en reproduisaient aucunement les formes.

Reportons-nous maintenant aux derniers moments du siége.

D'énormes cavaliers de tranchée s'élevaient en face du front Serpenoise; de profonds cheminements aboutissaient à la contre-escarpe; les tours de Vuassieux, des Ligniers et de Saint-Mihiel, étaient complètement ruinées; la tour d'Enfer elle-même avait grandement souffert de la canonnade; en un mot, la brèche était praticable et n'avait pas moins de quatre-vingt-dix pieds[1].

L'assaut semblait donc devoir être livré. Mais, pour une telle entreprise, le nombre ne supplée pas à la valeur. Or, l'armée de Charles-Quint, composée d'éléments hétérogènes, découragée d'ailleurs par la durée de la résistance, avait à faire à une troupe aguerrie, s'il en fût jamais; car la garnison comptait dans ses rangs l'élite même de la noblesse française[2]. Aussi, les assiégeants se bornèrent-ils à une vaine démonstration, et Charles, après avoir pompeusement étalé ses forces en face de la brèche,

[1] Voir le plan original des attaques joint à la première édition de la relation du siége, par Salignac, ou la copie qui en a été faite depuis par Sébastien Le Clerc. Ce plan est peu détaillé, car on s'occupait alors beaucoup plus des sorties et des coups de lances, que de la marche progressive du siége, mais il donne une idée suffisante de l'aspect général des lieux.

[2] On sait, qu'avec le duc de Guise, plusieurs princes du sang et les militaires les plus brillants de l'époque, étaient venus s'enfermer dans Metz. Turgot (*Mémoires sur la généralité de Metz*, en 1698) donne la longue liste des gentilshommes qui s'étaient enfermés dans la ville, et ajoute : « Qu'il n'y a point de maison illustre en France et à la cour, qui n'y re» connût quelqu'un de son nom. »

Digitized by Google

renonça à toute idée de conquête, et ne songea plus qu'à assurer sa retraite[1].

C'est ce moment solennel que l'artiste a choisi.

L'armée impériale occupe le premier plan ; une colonne d'attaque se dirige vers le point où doit être pratiqué le passage du fossé ; derrière les remparts, apparaissent les défenseurs de la cité, accourant au combat ; Guise domine le sommet de la brèche, et, s'appuyant d'une main sur sa lance, de l'autre sur son bouclier, il semble défier l'ennemi et dire à Charles-Quint : *Tu n'iras pas plus loin,* hæc tibi meta.

[1] De Thou, *Histoire universelle*, t. II, p. 132.

Digitized by Google

1

2

3

4

5

Ch. Robert del.

Ad. Bellevoye Sculp.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

L'ÉGLISE PRIEURIALE

DE THICOURT (MOSELLE),

PAR M. GEORGES BOULANGÉ.

Nous avons vu maintes fois un édifice sans aucun caractère s'élever sur les ruines d'un monument regrettable sous le rapport artistique. On pourrait en citer plusieurs exemples dans notre département; mais hâtons-nous d'ajouter que ce vandalisme ne se commettrait plus aussi facilement aujourd'hui.

La plupart de nos églises de village ne se détruisent que par suite du défaut de soins journaliers apportés à leur entretien; le plus souvent, la plus minime dépense faite en temps opportun, éviterait des détériorations plus considérables. Il est donc à la fois urgent et utile d'appeler l'attention sur les édifices qui peuvent encore être sauvés d'une ruine complète.

Digitized by Google

Appelé depuis plusieurs années à faire partie du conseil départemental des bâtiments civils, je reconnus bientôt l'utilité d'une statistique monumentale du département. Il arrive en effet que des projets de reconstruction d'une église sont présentés à l'examen du conseil, sans qu'aucun document statistique lui indique l'état du monument que l'on propose de détruire. Je compris dès-lors le but d'utilité que je pouvais atteindre en profitant des excursions que le service dont je suis chargé m'oblige à faire dans le département. J'eusse désiré pouvoir suivre un ordre géographique, en prenant pour guide l'excellente statistique monumentale du Calvados, de M. de Caumont; mais il faudrait pour cela, consacrer à ces études un temps qui ne m'appartient pas. J'ai donc préféré faire connaître peu à peu le résultat de mes investigations, en ne suivant d'autre ordre que celui de mes découvertes. Il en résultera des notes qui pourront être coordonnées par la suite et servir de base à un travail mieux entendu et plus complet.

A environ quinze cents mètres au sud d'une voie romaine dont il n'est pas fait mention dans les anciens itinéraires et dont on retrouve les traces dans la direction d'Arriance, Chemery, la queue de l'étang du Bichwald et Grostenquin, se trouve le village de Thicourt, qui faisait autrefois partie de la Lorraine. On y a trouvé, en 1788, une grande quantité de monnaies romaines en bronze, dans un très-bon état de conservation[1].

La notice de Lorraine de Dom Calmet, donne quelques détails sur cette terre considérable, appelée anciennement Thiecurt, Thiencurt, Tusio curtis, Dei curia, Ticuria,

[1] *Dictionnaire du département de la Moselle*, par Viville.

Digitized by Google

en allemand, Diderich, enclavée dans le pays messin et à laquelle étaient annexées celles de Thimonville, de Vallerange, de Vintrange et parties de plusieurs autres.

Au treizième siècle, cette seigneurie appartenait à la maison de Lorraine, elle passa momentanément dans celle de Dasbourg, par le mariage de Thiébaut I, duc de Lorraine, avec Gertrude, fille d'Albert, comte de Dasbourg, en 1206. Après la mort de Gertrude, Jean d'Apremont, évêque de Metz, prétendit rentrer dans tous les biens des comtes de Dasbourg, comme ayant été autrefois fiefs de son église de Metz. On trouve, en effet, qu'en 1225, Henry, comte de Bar, confesse tenir Thihecourt de l'évêque de Metz, Jean d'Apremont[1]. En 1314, Thicourt était rentré dans la maison de Lorraine, puisqu'à cette époque, Jacques de Warnensperg, écuyer, fils de feu Jean de Warnensperg, chevalier, seigneur de Thiecourt, reconnaît tenir de Ferry IV, duc de Lorraine, en fief et hommage, la terre de Thiecourt, la forteresse, les gardes, le pourpris (dépendances, enclos), dedans et dehors, et tout ce qu'il y a à la chatellenie.

Jean de Fénétrange, maréchal de Lorraine, fils de Henry, sire de Fénétrange et de Jacqueline d'Amance, la possédait en 1475. Sa petite fille Diane, la porta en dot à Charles-Philippe de Croy, marquis d'Havré, et en 1756, elle appartenait encore à la maison de Croy-Havré. Le possesseur était alors Jean-Juste-Ferdinand-Joseph-Fernandez de Cordoue, prince de Croy-d'Havré, etc.

La forteresse de Thicourt causait de grands dommages aux terres de l'évêché de Metz; aussi, Étienne de Bar, évêque de Metz de 1120 à 1163, y fit-il mettre le feu, pour se venger des incursions faites sur son territoire[2].

[1] *Histoire des évêques de l'église de Metz*, par le R. P. Meurisse, p. 449.
[2] Meurisse, page 397.

Digitized by Google

Nous trouvons, dans les Chroniques messines, qu'en 1349, l'évêque de Metz, Adémar de Monthil, secondé par les Messins, abattit Tehecourt le chaistel[1].

Dom Calmet, décrit le château qui était encore debout de son temps, mais il n'existe plus aujourd'hui.

Le prieuré de Thicourt fut fondé en 1093, par Gérard-à-la-Barbe, seigneur de Thicourt, Adelaïde, sa femme et Arnou, son fils, du consentement de son frère Gauthier, et abandonné à Saint-Hugues, abbé de Cluny. Cette donation fut agréée et confirmée la même année par Poppon, évêque de Metz. Le prieuré dédié sous le nom de la Sainte-Trinité et de la Croix, était chargé d'entretenir quatre religieux, y compris le prieur, et de faire une aumône générale tous les dimanches, tant à ceux du lieu qu'aux passants. Les biens qu'il possédait dans le diocèse de Toul, lui furent confirmés en 1197, par Udon ou Eudes de Vaudémont, évêque de Toul.

Le pouillé du diocèse de Metz[2] ne donne que peu de détails sur Thicourt, dont l'église, sous le vocable de Saint-Denis, de Paris, faisait partie de l'archiprêtré d'Haboudange (Meurthe). Il nous apprend, qu'une chapelle, située hors du village, était consacrée aux 11 000 vierges, et que le prieuré ayant été supprimé, il fut incorporé, avec ses biens et priviléges, au chapitre de la primatiale de Nancy, qui jouissait en conséquence de la cure, laquelle était elle-même unie au prieuré. La notice de Lorraine fournit à ce sujet un document important pour l'histoire du moment qui nous occupe, en indiquant que l'église du prieuré servait de paroisse à l'époque à laquelle son auteur écrivait.

[1] *Chroniques de la ville de Mets*, recueillies par Huguenin; page 89.

[2] Pouillé manuscrit du diocèse de Metz, écrit vers 1770. Bibliothèque de la ville.

Digitized by Google

Or, si on examine l'église paroissiale actuelle de Thicourt, on ne trouve plus que le chevet principal et la petite abside du latéral, du côté de l'évangile, qui accusent une époque reculée. Ils appartiennent à l'ère romane secondaire de M. de Caumont; il y a donc toute probabilité pour que ce soit là un reste de l'église prieuriale bâtie en 1093, par Gérard-à-la-Barbe. Rapprochement intéressant au point de vue archéologique, en ce qu'il assigne une date historique certaine à tous les monuments du pays, en harmonie de style avec l'abside de Thicourt.

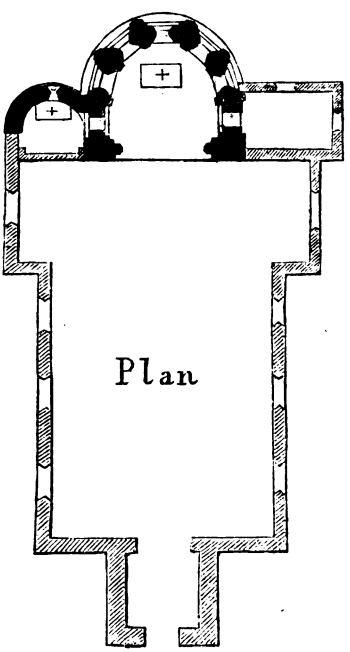

Échelle de 0m,0025 pour 1m.

DESCRIPTION. *Intérieur.* La voûte est en cul-de-four, supportée par un bandeau dépourvu d'ornements, qui repose sur six colonnettes assises elles-mêmes sur les corniches d'un nombre égal de pilastres adossés au mur; sept archivoltes en plein-cintre et complètement nues, prennent également naissance sur ces corniches, à la base des colonnettes.

L'arc triomphal est un plein-cintre très-massif en retraite sur l'aplomb du mur et sans sculptures, supporté par deux demi-piliers à cinq pans; le pilier entier serait octogone. Le chapiteau qui les couronne est cubique, c'est-à-dire formé d'un cube taillé en zône sphérique à la partie inférieure. Les chapiteaux des petites colonnes ont exactement la même forme.

Digitized by Google

Extérieur. L'abside à sept pans, reposant sur un soubassement dont le tracé en plan est circulaire, et éclairée par cinq fenêtres cintrées à une seule baie, affecte la même disposition que l'intérieur. Trois des fenêtres sont encore intactes et indiquent suffisamment le caractère primitif de l'édifice. Six pilastres de douze centimètres de saillie correspondent à ceux de l'intérieur et servent de contre-forts, ils sont à deux pans parallèles aux plans des deux faces adjacentes. Sur leurs corniches reposent les naissances de sept bandeaux en plein-cintre encadrant six colonnettes romanes alternativement rondes et octogones, à chapiteaux cubiques. Une corniche repose sur ces colonnettes et supporte elle-même un second étage de six colonnettes à fûts torses ou chevronnés et à chapiteaux cubiques ; une seconde corniche avec saillie correspondant à chaque chapiteau, surmonte le tout.

On serait tenté de considérer la petite abside latérale comme une addition au monument primitif, néanmoins elle porte le cachet de l'époque romane, et en la voyant à l'intérieur on n'éprouve plus le même doute. Il est probable qu'elle formait l'étage inférieur d'une tour et qu'elle avait sa symétrique de l'autre côté. Elle est éclairée par une petite fenêtre cintrée à une seule baie, décorée à l'extérieur d'un boudin courant entre deux cavets et ouverte du côté de l'Est. L'église est orientée.

Avec fort peu de frais on pourrait assurer la conservation du chevet de cette église, si remarquable par son élégante simplicité, et présentant un type dont les spécimens deviennent rares dans le département de la Moselle. L'intérieur a été peint à l'huile avec des marbrures désespérantes. On eût pu produire à moins de frais un meilleur résultat.

Digitized by Google

Eglise de Thicourt.

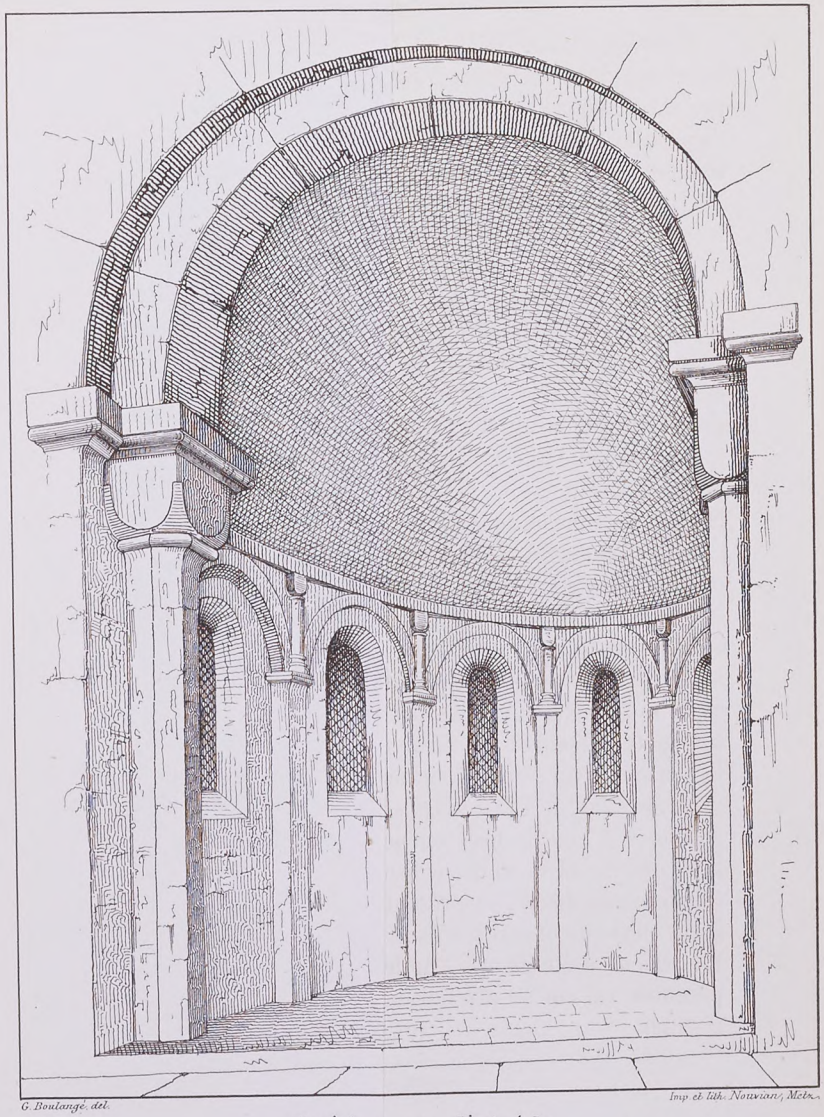

G. Boulangé. del. Imp. et lith. Nouvion, Metz.

Intérieur de l'abside.

Style roman secondaire. 1093.

Digitized by Google

Digitized by Google

Église de Thicourt.

G. Boulangé. del.

Imp. et lith. Nouvian, Metz.

Abside. — Style roman secondaire, 1093.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

SUR

UNE TROUVAILLE DE MONNAIES

DU QUINZIÈME SIÈCLE,

Faite à Berg (département de la Moselle),

PAR M. GEORGES BOULANGÉ.

Messieurs,

Dans le courant de l'année dernière, j'avais l'honneur de vous entretenir d'une trouvaille de monnaies du quatorzième siècle faite sur le territoire de la commune de Rettel, et appartenant soit à la Lorraine, soit à Luxembourg.

Une nouvelle découverte, cette fois moins importante à la vérité, vient de m'être signalée dans la même contrée. Les pièces que j'ai pu me procurer consistent en quatorze monnaies d'argent recueillies sous un fumier, dans le village de Berg, situé sur la hauteur, sur la rive gauche de la Moselle, vis-à-vis le lieu dit Redig, où furent dé-

Digitized by Google

couvertes les pièces précédemment décrites. Quatre de ces monnaies appartiennent à René d'Anjou, duc de Lorraine; les dix autres à Luxembourg, dont cinq d'Elisabeth de Gœrlitz, et les cinq autres de Jean de Bavière, son deuxième époux.

Bergh ou Berigh faisait autrefois partie du Luxembourg; suivant le P. Bertholet *(Histoire du duché de Luxembourg)*, il possédait un château du même nom et avait été le siége d'une maison très-ancienne. L'an 1192 vivait Wauthier de Bergh, et en 1342 un acte de vente signale l'existence de Marguerite de Bergh, veuve de N. de Meyssenbourg et de Catherine sa fille, femme de Joffroi de Cronembourg. Les armes de cette maison étaient d'argent à un aigle éployé à une tête de sable, ayant le bout des ailes baissé.

Stemer, dans son *Traité du département de Metz* (1756), indique le domaine de Berich comme aliéné aux religieux d'Eternack par le prince de Baden; il ajoute que les habitants de Gavisse et Fixem sont annexes de ce village.

DESCRIPTION DE LA TROUVAILLE.

DUCHÉ DE LORRAINE.

René I d'Anjou, 1431-1453.

RENATI * DVX * B — ARREN *Z* LOTH* M, entre deux grenetis. Epée en pal, la pointe en bas, traversant la légende, chargé d'un écusson écartelé d'Anjou et de Bar de quatre pièces, de Lorraine sur le tout. L'écu d'Anjou a trois fleurs de lis.

℟ SIT * NOMEN * DNI * BENEDITV: Une fleur de lis à

Digitized by Google

l'origine de la légende. Croix lorraine à deux branches dans le champ.

1 exemplaire. Argent. Poids, 2gr,05; diamètre, 25millim. Ma collection.

RENATI * DVX * B — ARREN *Z* LOTH* M. Même type.

℟ SITNOMEN + DNI' BENEDICTV. Même type que la pièce précédente.

1 exemplaire. Argent. Poids, 1gr,80; diamètre, 25millim. M. C.

RENATI ○ DVX ○ — BARRAN ○ LOM. Même type. L'écu d'Anjou n'a qu'une seule fleur de lis.

℟ SIT ○ NOMEN ○ DNI ○ BENEDICTV. Même type.

1 exemplaire. Argent. Poids, 2gr,05; diamètre, 25millim. M. C.

RENATI * DVX * B — ARREN *Z* LOTM. Même type que la pièce précédente.

℟ SIT * NOMEN * DNI * BENEDITV. Un alérion commence la légende.

1 exemplaire. Argent. Poids, 2gr,12; diamètre, 25millim. M. C. (De Saulcy, pl. X, fig. 13.)

Ces quatre pièces, d'une conservation parfaite, offrent cette particularité remarquable, que, quoiqu'appartenant au même type décrit par M. de Saulcy, elles présentent quatre variétés de coin, différentes de celles déjà décrites.

Digitized by Google

DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Jean de Bavière, deuxième époux d'Elizabeth de Gœrlitz, 1418-1424.

✱ IOH ⁘ DVX ∘ BAVAR ⁘ Z FILI ⁘ HO′. Ecu écartelé de Bavière et de Hainaut.

℟ MONE ⌣ — NOVA ∘ — LVCE ⌣ — BVRS ⁘, entre deux grenetis; croix pattée traversant la légende, sur laquelle, au milieu du champ, l'écu de Luxembourg.

2 exemplaires. Argent. Poids moyen, 1gr,16; diamètre, 22millim. Ma collection. (No 137 du Catalogue de M. de La Fontaine, publié dans le cinquième volume de la *Revue numismatique belge*.)

Un troisième exemplaire présente une variété de coin avec les deux pièces qui viennent d'être décrites. Le signe Z (et) est retourné et au revers l'apostrophe destinée à remplir l'intervalle après le mot NOVA est remplacée par un point évidé. Poids, 1gr,15; diamètre, 22millim. M. C.

IOH ⁘ DVX ∘ BAVARI ⁘ FILIV ⁘ HOL′. Ecu incliné écar-

Digitized by Google

telé de Bavière et de Hainaut; au-dessus, un heaume couronné ayant des plumes de paon pour cimier.

℟ MONE ⌣ — ○ NOVA ○ — · LVCEN-BVRG ⁝, entre deux grenetis; croix pattée traversant la légende; dans le champ, l'écu de Luxembourg entouré d'un contour curviligne formé de huit arcs de cercle aboutés.

2 exemplaires. Argent. Poids moyen, 1gr,22; diamètre, 23millim. Ma collection. (N° 136 du Catalogue de M. de La Fontaine.

Le titre de *filius hollandiae* que Jean de Bavière affecte de prendre sur les monnaies frappées à son nom, rappelle les prétentions de ce prince à la succession de son frère Guillaume, au préjudice de Jacqueline sa nièce, à l'égard des comtés de Hollande et de Hainaut. Jean de Bavière revendiquait cette succession à titre de fiefs masculins relevants de l'empire.

Elizabeth de Gœrlitz, veuve, 1424-1443.

ELIZAB ⁝ D ⁝ G ⁝ DVCIS ✝ BAVAR ⁝ Z ✝ LVCE'. Ecu incliné écartelé de Bavière et de Hainaut; au-dessus, un heaume couronné ayant des plumes de paon pour cimier.

℟ MONETA — NOVA · LV — CENBVR — GENSIS. Croix coupant la légende; au milieu du champ l'écu de Luxembourg entouré d'un contour curviligne formé de huit arcs de cercle aboutés. Les huit angles saillants sont ornés de la partie supérieure d'une fleur de lis.

3 exemplaires. Plaque d'argent. Poids moyen, 2gr,28; diamètre, 27millim. Ma collection. (Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments

Digitized by Google

historiques dans le grand-duché de Luxembourg, année 1845-1846, fig. 66.)

ELIZAB ⁘ DVCIS ∘ BAVAR ⁘ LVCE'. Même type.

℟ MONE — NOVA ∘ — LVCEN — BVRG ⁘. Même type.

1 exemplaire. Demi-plaque d'argent. Poids, 1gr,30 ; diamètre, 22millim. M. C. (Ibidem, fig. 67.)

ELIZAB' — DVC — BAV' LVC. Aigle aux ailes éployées ; au-dessous, deux écus accostés, le premier écartelé de Bavière et de Hainaut de quatre pièces, le second de Luxembourg.

℟ MON' — NOV' — LVC' — BVR. Croix fleuronnée coupant la légende et entourée d'un feston à quatre lobes, orné de fleurons.

1 exemplaire. Argent. Poids, 1gr,33 ; diamètre, 22millim. M. C. (Ibidem, fig. 69.)

René d'Anjou ayant commencé à régner en 1431, l'enfouissement ne saurait être antérieur à cette époque ; d'un autre côté, le plus grand nombre des pièces appartenant au duché de Luxembourg, on pourrait en conclure qu'il n'a pas été postérieur au règne d'Elisabeth de Gœrlitz qui a cessé en 1443. L'époque de l'enfouissement est donc compris entre ces deux limites, 1431-1443.

L'histoire nous apprend en effet que les dernières années du règne d'Elisabeth de Gœrlitz, c'est-à-dire de 1441 à 1443, furent signalées par des luttes intestines qui durent répandre la terreur et la désolation dans le pays. Ces luttes étaient motivées d'un côté par l'aversion que les Luxembourgeois avaient conçue à l'égard de leur du-

Digitized by Google

chesse, et de l'autre par les prétentions de Guillaume, duc de Saxe, à la possession du Luxembourg; ce dernier fomentant les troubles intérieurs, en vue d'arriver plus facilement à ses fins. Mais Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, neveu d'Elisabeth, ayant envoyé une armée au secours de sa nièce, expulsa les Saxons en 1443. Il est probable que c'est à l'époque de cette guerre de 1443 que remonte l'enfouissement numismatique que nous venons de décrire.

Digitized by Google

NOTE

SUR LES

INDICATIONS DES ATELIERS MONÉTAIRES DES ROMAINS

INSCRITES

Sur les Monnaies trouvées à Metz et dans les environs,

PAR M. GEORGES BOULANGÉ.

Dioclétien est le premier des empereurs romains qui, vers l'année 284 de notre ère, fit mettre sur les monnaies l'indication du lieu où elles étaient frappées. Cette notation, jointe quelquefois à un signe monétaire, se trouve à la partie inférieure du revers de chaque pièce. Ses successeurs suivirent son exemple.

M'occupant depuis quelques années de réunir les monnaies trouvées dans les environs de Metz, je me suis appliqué à les classer d'après les indications d'ateliers monétaires.

Il résulte de cette étude, ce qui d'ailleurs pouvait être prévu, que la majeure partie des monnaies romaines trouvées dans notre contrée ont été frappées à Trèves.

Parmi les pièces de ma collection qui ne portent pas l'indication monétaire de Trèves, je n'en trouve qu'un très-petit nombre frappées dans d'autres localités, à Arles, à Lyon et à Aquilée.

Digitized by Google

Celles frappées à Trèves portent les indications suivantes :

TR, *Treveris.*
FTR, *Facta Treveris.*
MOSTP, *Moneta sacra Treveris percussa* (Maxence).
PTR, *Percussa Treveris.*
STR, *Signata Treveris.*
TRF, *Treveris facta.*
TRP, *Treveris percussa.*
TRS, *Treveris signata.*
TROBS, *Treveris obsignata.* (*Obsignare,* sceller, mettre le sceau, signer, mettre son seing.)

Cette désignation TROBS placée au bas du revers d'une pièce d'or de Gratien, d'une conservation parfaite, trouvée récemment dans nos environs et qui fait aujourd'hui partie de ma collection, ne me laisse aucun doute sur l'inteprétation du CONOB ou d'autres fois CONOBS placé de la même manière. Il signifie *Constantinopoli obsignata,* puisqu'à la même époque où sont employées les indications précédentes de l'atelier monétaire de Trèves, on trouve celui de Constantinople signalé de même.

CON, *Constantinopoli.*
F.CON, *Facta Constantinopoli.*
P.CON. *Percussa Constantinopoli.*
S CONST, *Signata Constantinopoli.*
CON OB, *Constantinopoli obsignata.*
CON OBS, *Constantinopoli obsignata.*

Il est réellement incompréhensible que tant de discussions aient eu lieu sur une interprétation aussi irréfutable, d'autant plus qu'elle a été donnée depuis longtemps, et qu'elle est indiquée sans aucune dissertation, comme cela doit être pour une question aussi naturelle, dans l'ouvrage intitulé : « *Imperatorum romanorum numismata ab Adolfo*

Digitized by Google

Occone additionibus, curante Philippo argelato bononiensi. 1 vol. in-folio. Milan, 1730. Page 501. »

Je sais que les objections viennent surtout de ce que ce prétendu mot cabalistique se retrouve sur des monnaies qui bien certainement n'étaient pas frappées à Constantinople, telles que celles de Théodebert, roi des Francs.

Ce fait ne constate qu'un reste de la suprématie de l'empire d'Occident ; c'est la dernière trace de la domination romaine dans nos contrées. Nos premiers rois empruntaient aux empereurs leur CON OB de la même manière qu'à la même époque ils leur empruntaient le D N, *dominus noster,* précédant le nom du souverain sur le droit des monnaies.

C'est une similitude de facture qui favorisait la circulation de la même manière qu'au quatorzième siècle les esterlings du roi d'Angleterre et les gros tournois du roi de France étaient imités par tous les princes voisins.

Le CON OB a été emprunté aux empereurs, comme le TVRONVS CIVIS aux rois de France.

Digitized by Google

DESCRIPTION

D'UNE

MONNAIE ÉCHEVINALE DE METZ

FRAPPÉE

AUX ARMES DU MAITRE ÉCHEVIN CLAUDE NOBLET,

EN 1600,

PAR M. GEORGES BOULANGÉ.

Depuis la production des savantes publications de M. de Saulcy sur les monnaies de Metz, quelques découvertes numismatiques ont mis au jour de nouvelles pièces, au nombre desquelles figurent au premier rang les intéressantes monnaies frappées aux armes du maître-échevin de la Cité.

Un heureux hasard est venu enrichir dernièrement ma suite messine, de l'un de ces demi-liards ou huitième de sou aux armes du maître-échevin, et jusqu'alors inconnu.

La découverte de cette monnaie présente un intérêt particulier en ce qu'elle révèle les armoiries de Claude Noblet qui n'a été maître-échevin de Metz que pendant sept semaines, du 19 décembre 1600 au 16 février 1601,

Digitized by Google

lesquelles manquaient à la suite des blasons des maîtres-échevins, recueillis par M. Ad. Malherbe, conservateur adjoint de la Bibliothèque de Metz. Description :

METIS AN · DOMINI · 1600, entre un filet et un grenetis extérieur; une rose commence la légende; dans le champ, l'écu de la cité.

℟. LVCENT · OMNIA · FIDE, entre un filet et un grenetis extérieur; une rose commence la légende; dans le champ, l'écu du maître-échevin, portant une étoile en chef et quatre socs de charrue ou fers de lance posés deux et deux dans le champ.

Cuivre blanchi; poids 0gr,66; diamètre 15millim.

Cette pièce présente cette particularité de pouvoir être classée au nombre des jetons par la nature des légendes, et de ressembler par le style, le diamètre et le poids aux huitièmes de sou frappés à cette époque. Ce qui tendrait à prouver que l'émission de ces monnaies, je dis ces monnaies, parce que d'autres maîtres-échevins ont poussé plus loin la prétention monétaire, en y inscrivant la légende *moneta metensis,* n'avait rien de légal et n'était qu'un léger abus de pouvoir de la part du maître-échevin.

Il est certain que ces monnaies échevinales ont dû être frappées pour être jetées au peuple, en signe de joyeux avénement, conformément à l'usage établi à cette époque.

Nous trouvons, en effet, dans l'histoire de Metz des Bénédictins (Tome II, page 358), les documents suivants tirés de la narration de l'élection du maître-échevin, en 1603, par un auteur contemporain : « Le jour de son » installation, le nouvel élu fait fabriquer des *jetons* aux » armes de la ville d'un côté, et aux siennes de l'autre, » avec sa devise, pour les distribuer à ses amis, et en faire » semer au palais pour plus de vingt écus. Après toutes » les prestations de serment, le Maître-Échevin, le Con-

Digitized by Google

» seil et les Treize retournant à la chambre des Treize,
» passent au travers du palais; dès qu'ils sont entrés,
» celui qui tient les jetons que le nouveau maître-échevin
» a fait frapper, monte sur une des boutiques du palais
» et les jette au peuple. »

Il est nécessaire d'ajouter ici que quoique la pièce qui vient d'être décrite ne porte pas le nom du maître-échevin, elle ne peut être attribuée qu'à Claude Noblet, attendu que la date 1600 qu'elle porte ne peut donner lieu à hésitation qu'entre Jean de Villers et Claude Noblet. Or, les armoiries du premier étant connues, il en résulte qu'elle ne peut appartenir qu'au second.

ARCHÉOLOGIE.

Restaurations à l'église Saint-Martin de Metz.

Il est de notre devoir de signaler la satisfaction donnée aux archéologues à l'occasion de la restauration du monument de Jennate de Heu dans l'église Saint-Martin de Metz. L'ancienne inscription dont nous avions regretté l'enlèvement a été incrustée pièce à pièce dans la pierre moderne substituée à l'ancienne trop mutilée pour être conservée. Le monument nouveau a été calqué sur l'ancien.

Digitized by Google

RAPPORT

DE M. GEORGES BOULANGÉ

SUR

DEUX PUBLICATIONS NUMISMATIQUES

DE M. ROBERT.

Messieurs,

Votre collègue, M. Robert, vous a adressé ses deux dernières publications numismatiques, la première est un catalogue raisonné de quelques monnaies mérovingiennes appartenant à la collection de feu M. Renault, de Vaucouleurs; la seconde est intitulée: *Considérations sur la monnaie à l'époque romane et description de quelques triens mérovingiens.*

Dans les *monnaies mérovingiennes,* M. Robert décrit, avec la supériorité que lui donne une longue étude des monnaies de cette époque et les nombreuses relations qu'il a su se créer avec une foule de savants étrangers, vingt nouveaux triens, qui forment l'une des principales richesses de la collection de M. Renault. Dans cet opuscule remarquable par les apperçus nouveaux que l'auteur y a accumulés, M. Robert fait pressentir son second ouvrage qui, sous le titre modeste *Considérations sur la*

Digitized by Google

monnaie à l'époque romane, cache la solution des deux questions les plus controversée de la science numismatique; savoir :

Pourquoi la véritable monnaie légale des Francs n'a-t-elle comporté qu'un seul métal, l'or sous les Saliens, l'argent sous les Ripuaires?

Pourquoi les Mérovingiens ont-ils eu cette incroyable multitude d'ateliers monétaires?

M. Robert puise ses réponses dans les causes économiques les plus plausibles; il attribue l'emploi de l'or par les Saliens à l'enfance d'une société nouvelle se constituant avec une aristocratie riche de dépouilles et sans industrie métallurgique suffisante pour la manipulation des minerais d'argent, tandis que l'or s'obtenait à l'état natif par de simples lavages. A l'origine de toutes les sociétés, ainsi que l'auteur le fait remarquer, une seule monnaie d'une valeur représentative considérable suffit aux transactions importantes. Un peuple d'esclaves ne procède que par l'échange des produits, et le seigneur paie ses mercenaires en nature.

Quant au second problème, la solution n'en est pas moins élevée par la nature des considérations qui y ont amené M. Robert.

Sous l'empire, les Gaules ne possédaient que trois ateliers monétaires, et nous voyons de nos jours réduire insensiblement leur nombre, multiplié autrefois par la division des provinces annexées à la France; tellement qu'il est question de n'en conserver qu'un seul, celui de la métropole. Au moyen-âge, les divers ateliers monétaires avaient une raison d'être, chaque prince indépendant était jaloux d'exercer des droits régaliens dans ses états, en frappant monnaie à son coin et à ses armes.

Sous les Mérovingiens, un semblable motif ne peut être invoqué, puisque les triens frappés dans cette innombrable

Digitized by Google

quantité d'ateliers monétaires n'étaient timbrés que du nom vulgaire d'un fonctionnaire subalterne ou d'un simple orfèvre.

Force est donc de chercher ailleurs le mot de l'énigme. M. Robert l'a résolue de la manière la plus heureuse et je puis dire la plus vraisemblable.

Les légendes d'un grand nombre de ces triens indiquent elles-mêmes la solution de la question, en portant des indications relatives à leur origine, à leur emploi, telles que *ratio fisci, ratio ecclesiæ, ratio domni, in fisco, moneta palatii.* On frappait monnaie là où il y avait un revenu particulier, une saline par exemple. « Le collecteur » de l'impôt, le fermier d'une saline, le régisseur d'un » domaine royal, l'économe d'un monastère, était auto- » risé à recevoir au besoin, en paiement, des prestations » en nature, des monnaies étrangères ou anciennes, des » métaux au poids, et à rendre le montant de ses recettes » ou de ses fermages en espèces monnayées sur place et » portant avec elles une signature qui servait de garantie » à leur titre et à leur valeur. Ce système contribuait en » même temps à faciliter la distinction des sources du » revenu qu'on ne savait pas encore établir, comme au- » jourd'hui, par de savantes inscriptions aux divers cha- » pitres du budget. »

M. Robert termine cet intéressant travail par la description de dix tiers de sou d'or mérovingiens jusqu'alors inédits et puisés à des sources certaines.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

COMPRISES DANS LA PREMIÈRE PARTIE.

PAG. S.

Discours sur la constitution de l'atmosphère, par M. Langlois, président 1
Compte-rendu des travaux de l'année 1851-1852, par M. Jacquot, secrétaire 23
Rapport sur les éloges historiques présentés au concours. M. Macherez, rapporteur..... 42
Rapport de la commission chargée de l'examen des projets d'une église rurale, présentés au concours. M. G. Boulangé, rapporteur..... 44
Rapport sur la statistique du canton de Bitche. M. André, rapporteur..... 49
Notice nécrologique sur M. le marquis de Pange, par M. B Faivre..... 60
Notice nécrologique sur M. Rodolphe, chef d'escadron d'artillerie, par M. Ch. Émy..... 65
Notice nécrologique sur M. le colonel Bouchotte, par M. Jacquot..... 70
Notice nécrologique sur M. Henot, chirurgien principal, par M. Langlois..... 72

LETTRES.

Fables, par M. D. Macherez..... 77
Dissertation sur les prophètes, par M. l'abbé Maréchal... 81
De l'origine de l'homme, par M. Émile Bouchotte..... 147

Digitized by Google

D'Orchomènes à Thèbes. Fragment emprunté à la relation familière d'un voyage en Béotie, par M. E. Gandar... 164
Note sur un passage de Martial, communiquée par M. Hallel, et présentée à l'Académie par M. Gerson-Levy..... 192
Un mot sur la variabilité de l'adverbe *Tout*, par M. Faivre. 197
Rapport de M. Alfred Malherbe, sur le premier volume de l'Union des Arts 202

HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

Notice sur un monument de la déesse Isis, par M. Victor Simon..... 207
Notice sur Metz et ses environs, par M. Victor Simon... 214
Mémoire sur des antiquités trouvées près de Vaudrevange, par M. Victor Simon..... 231
Études archéologiques sur Ghelma (ancienne Calama), par M. Eugène Grellois 259
Archéologie d'Hammam-Meskhoutin, par M. Eugène Grellois. 313
Rapport de M. Emmanuel d'Huart, sur une communication faite par M. Namur..... 324
Souvenirs numismatiques du siége de 1552, par M. C. Robert..... 331
Notice sur l'église prieuriale de Thicourt (Moselle), par M. Georges Boulangé..... 341
Note sur une trouvaille de monnaies du quinzième siècle, par M. Georges Boulangé..... 347
Note sur les indications des ateliers monétaires des Romains, par M. Georges Boulangé..... 354
Description d'une monnaie échevinale de Metz, par M. Georges Boulangé..... 357
Rapport de M. Georges Boulangé sur deux publications numismatiques de M. Robert..... 360

FIN DE LA TABLE DE LA PREMIÈRE PARTIE.

ERRATA. p. 5, lig. 23, provenait *lisez :* provenaient
p. 9, lig. 11, Beech, *lisez :* Beecher,

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

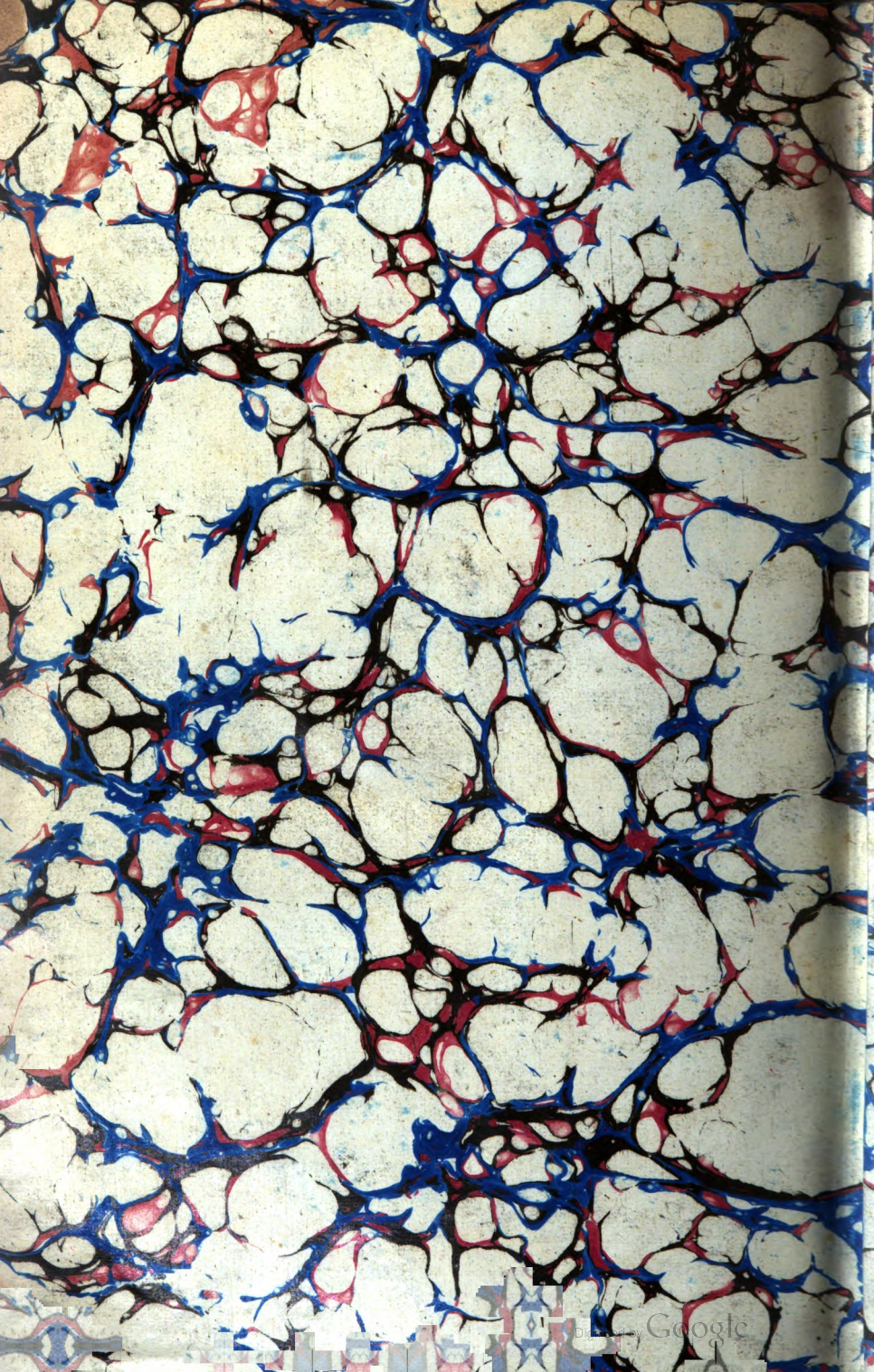
Digitized by Google

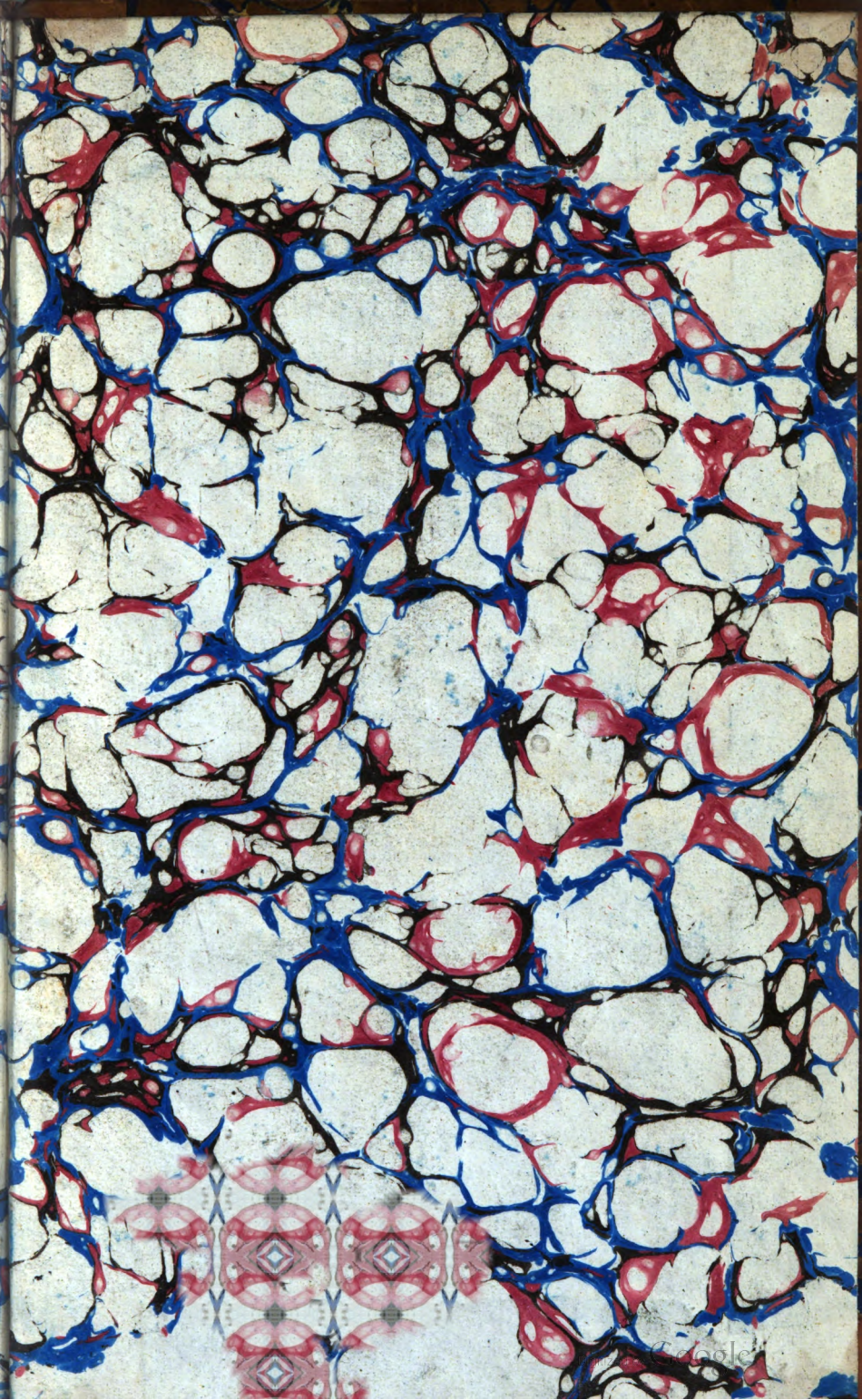
Google

Digitized by Google